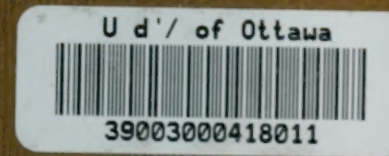

U d'/ of Ottawa
39003000418011



Le Socialisme

EXPOSÉ DU *POUR* ET DU *CONTRE*

MERMEIX

Le Socialisme

— DÉFINITIONS — EXPLICATIONS — OBJECTIONS —

EXPOSÉ DU *POUR* ET DU *CONTRE*

« Notre doctrine peut se résumer en cette proposition : abolition de la propriété individuelle. »

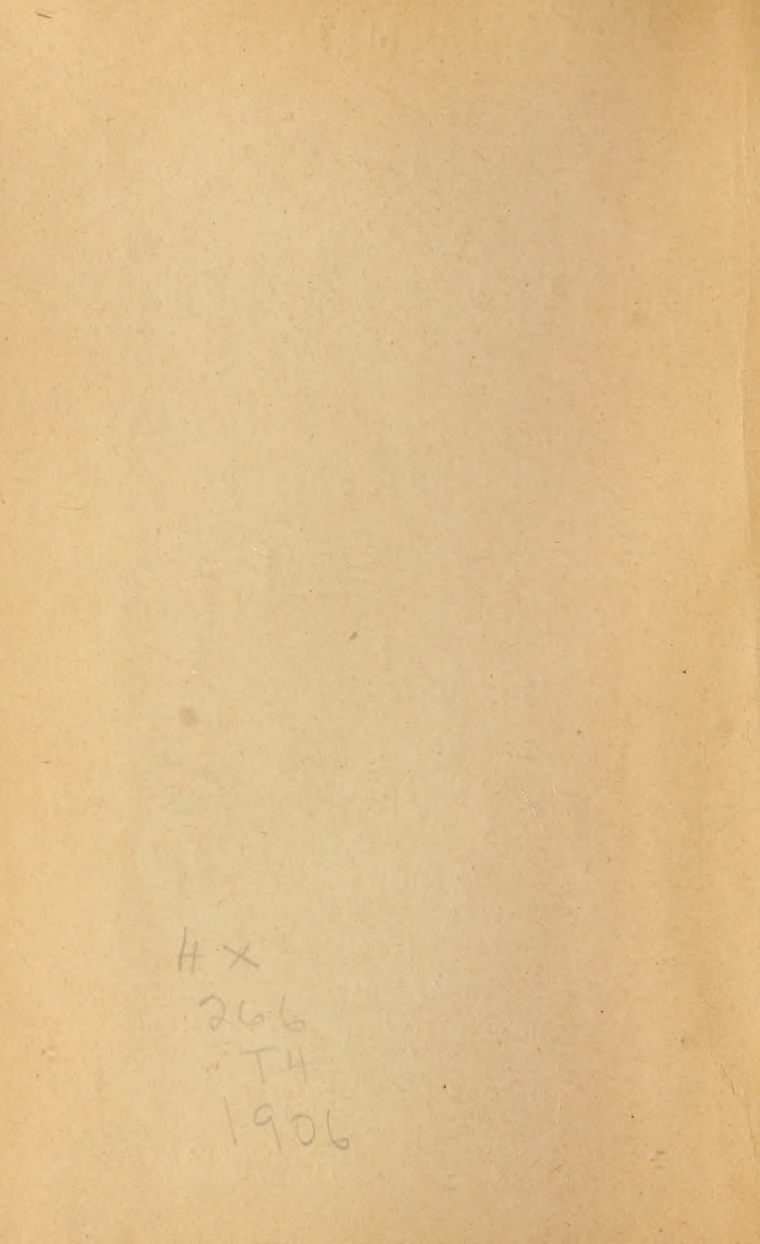
KARL MARX.

TROISIÈME ÉDITION





PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES
Librairie Paul Ollendorff
50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50


HX
266
.T4
1906

AVERTISSEMENT

Ce livre est en trois parties.

L'exposé purement objectif de la doctrine socialiste occupe la première.

Dans la deuxième partie, il est dit comment cette doctrine pénétra en France ; quelle résistance sa propagande rencontra, au début, chez les ouvriers français ; comment M. Jules Guesde et quelques autres propagandistes parvinrent d'abord à former péniblement les cadres d'un parti socialiste ; comment enfin, après quinze ans, M. Jaurès et d'autres bourgeois ralliés au Socialisme le firent sortir des comités et des petits cénacles d'adeptes, pour le répandre dans la nation.

Dans la troisième partie on trouvera les objec

tions que les économistes et les publicistes conservateurs opposent aux critiques du Socialisme et, formées d'après le programme et les commentaires des écrivains révolutionnaires, quelques conjectures sur l'organisation du futur Régime Socialiste.

L'Auteur de ce livre n'a eu d'autre objet que de réunir des idées dispersées dans un trop grand nombre de savants ouvrages. Il ne présente pas au public un écrit de polémique mais le compte-rendu impartial d'un grand débat.

LE SOCIALISME

EXPOSÉ DU *POUR* ET DU *CONTRE*

PREMIÈRE PARTIE

LA THÈSE DES SOCIALISTES

I

LE SOCIALISME ET LA PROPRIÉTÉ INDIVIDUELLE

Le sens véritable du mot « Socialisme ». — Socialisme et révolution sont synonymes. — Le « bon socialisme » des conservateurs et le « socialisme d'État » ne sont pas du vrai socialisme. — Les radicaux-socialistes, collaborateurs inconscients des socialistes. — Gambetta et la question sociale. — La question sociale est la question de la propriété. — Pour quiconque ne veut pas abolir la propriété privée, il n'y a pas de question sociale. — Logique et franchise de M. Biétry. — Seuls les Collectivistes et les Anarchistes ont droit au nom de socialistes.

Présentons le Socialisme.

Pendant longtemps il avait rôdé par les rues et sur les routes, vagabond suspect, dont on disait : « C'est un cadet du radicalisme qui n'a pas réussi, un bohème crasseux, un déclassé envieux, un raté qui, pour attirer sur lui l'attention, met de longs cheveux sous un chapeau à

larges bords, porte une barbe désordonnée et profère, d'une voix criarde, d'extravagantes, de risibles menaces ».

Aujourd'hui, en face du Socialisme, on ne peut plus prendre ces beaux airs de dédain. C'est que le chemineau misérable est devenu le chef d'une grande armée. A force de vociférer, il a fait de grands attroupements ; des foules l'ont envoyé au Parlement, et là, il affiche la prétention de faire passer ses idées dans les lois. Il annonce que dans quatre ans il sera le maître. On verra bien. Mais en attendant de voir l'ouvrage il est bon de faire connaissance avec l'homme, avec cet hôte désagréable qui, à peine entré dans la maison, dit aux anciens occupants : « Vous allez déguerpir ! »

Qu'est-ce donc que le Socialisme ?

Que veut-il ?

Où prétend-il nous conduire et par quels chemins ?

Proudhon disait un jour à un président de chambre correctionnelle : « Le socialisme c'est toute aspiration vers l'amélioration de la société ». Cette définition était vraie du temps de Proudhon, mais elle ne l'est plus. Le mot « socialisme » a pris, en effet, dans le langage contemporain, un sens moins étendu et beaucoup plus précis. On peut dire et on doit dire maintenant : le socialisme est une doctrine qui prétend établir, par une révolution fondamentale, l'égalité complète entre les hommes, en supprimant la seule inégalité que les superficielles révolutions politiques aient laissé subsister : l'inégalité de la richesse ».

Comment supprimer cette inégalité de la richesse?

On ne le pourra qu'en abolissant la propriété individuelle, en faisant de toutes les propriétés, détenues aujourd'hui à titre privé par les individus et les familles, un bien collectif, un avoir social dont tous les hommes profiteront, car tous y trouveront le moyen de gagner leur vie, et dont nul ne pourra plus jamais s'approprier une parcelle.

Mais l'abolition de la propriété individuelle et son remplacement par la propriété sociale ne sont pas de petites affaires.

Depuis cent vingt ans on a aboli beaucoup de choses. Jamais on n'a tenté une « abolition » aussi grave que celle dont nous entretient le socialisme.

C'est que la société humaine, telle qu'elle existe est justement fondée sur la division des biens et sur la libre concurrence entre les hommes. La propriété individuelle est si bien considérée comme l'institution sociale essentielle que la loi, faisant brèche à la liberté et au principe du « laisser-faire », protège les propriétaires contre leur propre imprudence. Aux mineurs et aux prodigues, pour les empêcher de se ruiner, elle donne des conseils judiciaires. Avant que la législation s'avisât d'intervenir pour sauvegarder la santé des enfants pauvres dans les usines, elle s'était faite la tutrice des enfants riches, pour prévenir la dissipation de leur patrimoine.

Vouloir abolir une institution à laquelle les hommes attachent une si grande importance, une institution fondamentale dans le sens absolu

du mot, c'est vouloir plus qu'une réforme comme nous en avons tant vu ; c'est vouloir plus qu'une révolution comme on en a tant fait. Ces réformes n'ont guère touché qu'à la surface des choses. Ces révolutions n'ont, en somme, eu, pour résultats, que des changements de personnels et des modifications dans les apparences. Sous les formes politiques mouvantes, dans le décor politique à transformations, le fond social est resté le même. Sous le roi, comme sous l'empereur, comme sous la République, les conditions de la vie, malgré de grandes améliorations de détail, n'ont pas varié au fond. En démocratie et en monarchie absolue, même hiérarchie. Seul le nom du chef social est différent. Autrefois c'était le Seigneur ; maintenant c'est monsieur Poirier qui, baron sous Louis-Philippe, ne porte plus son titre et s'apprête à se dire demain : le citoyen Poirier.

On entrait au service du Seigneur, « on appartenait » selon l'expression adaptée à tel ou tel Prince ; aujourd'hui on est l'ouvrier ou l'employé de tel ou tel patron.

Dans ces cadres toujours semblables, les hommes luttent les uns contre les autres. A chacun de se faire sa place, à chacun d'amasser pour son hiver. Le suffrage universel a bien donné à tous les hommes l'avantage d'une égalité idéale. Mais sous le régime de suffrage universel, comme sous le régime censitaire, comme sous le régime patriarchal des anciens rois, la Société a gardé sa même constitution qui, fondée sur le droit de propriété, fait coexister, sur la planète, des pauvres et des riches, oblige les uns à se mettre au service des autres,

place Jean-sans-Terre dans la dépendance du marquis de Carabas, l'ouvrier des villes sous la loi du patron industriel et divise ainsi, au mépris de la nature, le genre humain en deux classes antagonistes, celle des propriétaires et celle des non-propriétaires, celle des capitalistes et celle des salariés.

Cette constitution antique de la société, cette organisation qu'ils trouvent inique et que l'on croyait intangible, les socialistes annoncent leur dessein de la renverser. Leur révolution, si elle s'accomplit, sera donc la plus grande de toutes les révolutions, la plus profonde, la seule qui aura été profonde, puisqu'elle ira s'attaquer au fond des choses dont les révolutions politiques n'ont fait qu'effleurer la surface. Ce sera la révolution radicale, celle qui extirpera « la racine sociale », celle qui fera voler en éclats la grosse souche de la propriété privée, dont la sève malfaisante est, disent-ils, la génératrice de toutes les misères humaines.

Le socialisme contemporain n'a donc plus de vagues aspirations sentimentales vers une organisation meilleure. Il a un but précis, des fins révolutionnaires avouées. Qu'il arrive à ces fins par la persuasion ou par la contrainte, il n'importe. Ce qu'il fera, s'il réussit, ce sera toujours une révolution, c'est-à-dire un changement complet de ce qui est. En substituant, comme il se le propose, au vieux droit de chacun sur une part de propriété, le droit nouveau de la société toute entière sur toute la propriété, il effacera le trait caractéristique de la société dans laquelle nous vivons.

Socialisme est donc synonyme de révolution. Il n'y a pas plus de vrai socialiste qui ne soit révolutionnaire qu'il n'y a de nègre blanc, et quiconque se disant socialiste ajoute qu'il n'est pas révolutionnaire se trompe de bonne foi ou cherche à tromper les autres.

Seuls les partisans de la Révolution Sociale, c'est-à-dire de l'abolition de la propriété privée, peuvent être appelés aujourd'hui socialistes. Ils ont accaparé pour eux ce nom qui pouvait être réclamé, comme un nom de famille, par tous ceux qui, sans vouloir tout bouleverser, s'émeuvent devant les misères et les douleurs dont nous avons tous les jours l'attristant spectacle. Ces derniers, hommes pitoyables et de bonne volonté, ont senti d'instinct que le nom de socialiste ne leur allait plus. Ils n'y ont pas renoncé, mais, pour le distinguer du vrai socialisme, ils appellent leur socialisme « le bon socialisme. » Cette expression ne convient pas à désigner l'ensemble des efforts qui tendent à améliorer le sort des pauvres, à leur faire prendre le mal en patience, à leur apprendre la résignation. En effet ces efforts sont faits en vue de fins conservatrices. Et si un tel calcul intéressé n'inspire pas les « bons socialistes » (et en fait il est étranger, le plus souvent, aux actions généreuses de ces hommes de bien), du moins leurs efforts ont des effets conservateurs. Ils agissent dans un sens contraire à celui du socialisme. Ils tendent à consolider ce que le socialisme veut jeter bas, à apaiser les colères dont le socialisme attise le feu.

Les Dames élégantes qui, à l'hôpital de la rue

de Lourmel, soignent les cancéreux ; celles qui, au dispensaire de la rue Championnet, prodiguent chaque matin leurs soins aux pauvres malades de Montmartre et ne les refusent même pas aux rôdeurs et aux filles de la barrière voisine ; les Petites Sœurs des Pauvres, qui recueillent les vieillards ; les Sœurs de Saint-Vincent de Paul et les Visiteuses des bureaux de bienfaisance qui, chaque jour, gravissent tant d'étages pour apporter, au chevet des grabats sordides, une pièce d'argent, un médicament et des paroles consolantes ; les organisatrices des colonies de vacances pour les enfants des écoles communales ; toutes ces dignes femmes méritent qu'on loue leur bonté, leur pitié intelligente et secourable, leur charité. Elles sont des philantropes. Cet éloge ne leur agrée guère, à cause de l'air doctrinaire et gourmé que l'on prête d'ordinaire à la philantropie, qui est un des noms de la charité libre-penseuse ; pourtant elles le méritent bien plus que le nom de socialistes, dont elles aiment à s'entendre flatter.

L'illusion qu'ont ces femmes charitables de faire du socialisme, tout en faisant le contraire, se retrouve chez des hommes avec qui elles n'ont, par ailleurs, aucune autre ressemblance, chez les politiciens radicaux. Eux aussi se disent socialistes, et ils ne le sont pas puisqu'ils demeurent partisans de la propriété privée. Attaquez devant eux ce droit de propriété, les voilà tout congestionnés. Leurs voix ont des vibrations mues, indignées : « Sacrilège ! on veut toucher aux Principes de la Révolution ! » Les graves Sénateurs de Rome, sur leurs chaises curules,

quand les compagnons de Brennus leur tiraient la barbe, n'étaient pas plus scandalisés que ne le sont les radicaux devant une critique de la propriété individuelle. Ils veulent, contre le sens des mots, être pris pour des socialistes. Si vous leur contestez ce titre, ils vous accuseront d'être un vil détracteur, de chercher à leur faire perdre la confiance du Peuple.

Nos départements du Midi donnent beaucoup de suffrages aux députés socialistes. Pourtant ces départements sont peuplés de paysans-propriétaires, dont la plupart ont assez de bien pour être indépendants. Ces braves gens ont pris la cocarde socialiste parce qu'elle leur a paru d'un plus beau rouge que la vieille cocarde radicale; ils ont quitté le radicalisme pour le socialisme, afin d'être « plus avancés ». En s'enrôlant dans les groupements socialistes, ces propriétaires n'ont pas su et ne savent certainement pas encore quel engagement ils ont pris contre la propriété individuelle. Ils s'imaginent que le socialisme consiste seulement à faire voter des retraites ouvrières, qui seront payées par les riches au moyen de l'impôt sur le revenu. C'est leur manière à eux d'être de « bons socialistes ». S'ils savaient que l'étiquette dont ils se parent dût les obliger un jour à renoncer à la propriété, à la terre où ils sont enracinés, ils s'empresseraient probablement bien vite de la déchirer.

Il en est de même de beaucoup de boutiquiers radicaux, hommes aimant leur indépendance, et patrons autoritaires, souvent durs à leurs employés. Comme les paysans du Midi, ils se disent socialistes. Ils ignorent évidemment que le triom-

phe du socialisme serait le signal de la fermeture de leur petit magasin. Car en socialisme il n'y aura plus de commerce libre. Il n'y aura d'autres boutiques que celles de l'État où il fera vendre, par ses employés, les marchandises que seul il aura fait produire. Les boutiquiers actuels seront tenus, comme les ouvriers d'aujourd'hui de s'en aller passer quelques heures, chaque jour, à l'usine, d'exercer un métier; ou bien encore ils pourront être fonctionnaires. Mais il n'y aura pas de fonctions publiques pour tous. Voilà encore une catégorie d'hommes qui, comme le font les Dames des œuvres de charité et les paysans du Midi, se trompent quand ils croient que l'on peut concilier le socialisme et la propriété individuelle, quand ils méconnaissent l'identité qui existe, au fond, entre le socialisme et la révolution qui supprimera ce mode de propriété.

Les chefs de la politique radicale ne se sont, pas plus que leurs électeurs, préservés de cette erreur.

Au risque de leur faire de la peine, il faut oser leur dire qu'ils ne sont pas des socialistes sérieux, des socialistes « pour de bon ». M. Mascuraud est président d'un comité de négociants. Il ne veut donc pas supprimer le négoce et la libre concurrence. Or, les socialistes veulent les supprimer. Donc M. Mascuraud n'est pas socialiste. M. Berteaux a le respect du grand Livre puisqu'il y collabore; il n'entend certainement pas que les capitaux soient tous réunis dans le domaine public. Or, les socialistes veulent mettre ce grand Livre au pilon et exécuter cette réunion. Donc M. Berteaux n'est pas socialiste. On pourrait faire au

tant de syllogismes semblables qu'il y a dans le monde politique de radicaux se disant socialistes.

Pour se donner l'illusion d'être socialistes et pour répandre cette illusion autour d'eux, les hommes politiques du radicalisme font preuve de beaucoup de bonne volonté. Mais il est à remarquer que leur zèle s'agite dans des directions contraires. Tantôt ils votent des lois de « bon socialisme » telles que la loi des retraites ouvrières, dont l'application contrariera fortement la propagande du vrai socialisme expropriateur en supprimant des misères dont, non sans raison, il tire argument. Tantôt ils adhèrent à des projets : rachats de chemins de fer, constitutions de monopoles d'état, institution du contrat collectif de travail, dont l'adoption aura pour conséquence de donner un élan nouveau à cette propagande.

Nulle institution ne peut avoir des effets plus conservateurs que celle des retraites ouvrières. L'insécurité où vit le travailleur, l'homme qui n'a que ses bras, est une grande recruteuse pour le socialisme. Faire disparaître cette insécurité et l'inquiétude, le mécontentement haineux qu'elle fait naître, c'est porter un coup droit au socialisme.

Vous direz à des ouvriers, à des millions d'ouvriers : « Par des sacrifices auxquels vos patrons et le Trésor contribueront, il va vous être assuré une retraite ; une rente vous sera servie, depuis l'âge normal de l'invalidité, jusqu'à votre mort ; » aussitôt ces gens sentiront s'établir entre eux et la Société, entre eux et l'état de choses existant, un nouveau lien de solidarité.

Ce sont des prolétaires, vous les acheminerez vers l'état d'esprit de ces petits bourgeois qui ont quelque chose à conserver. Quand ils sauront avec certitude qu'ils seront un jour « rentiers », le socialisme sera mal venu à leur dire : « au lendemain de ma révolution, vous serez bien plus heureux qu'avec la retraite qui vous est promise » ; ils se méfieront. L'adage un « tiens » vaut mieux que deux « tu l'auras » opérera dans les esprits contre le tentateur révolutionnaire. Celui-ci rencontrera souvent l'obstacle de l'instinct de conservation, la résistance de l'intérêt personnel auquel il a beau jeu pour faire appel aujourd'hui, quand il s'adresse à des gens qui n'ont rien, pas même l'espérance, et à qui il promet l'aisance dans la vieillesse, après une vie de labeur facile.

La loi des retraites ouvrières a beau être l'œuvre d'un « socialiste réformiste » éminent, M. Millerand. Elle est pourtant d'essence antisocialiste, puisqu'elle tend à faire de la conciliation entre les classes de la société actuelle, puisqu'elle rendra moins désirable, pour les millions de bénéficiaires éventuels des retraites, la destruction de cette société. Les radicaux, partisans de la propriété individuelle, sont donc logiques avec eux-mêmes, quand ils se rallient à cette mesure conservatrice de la société individualiste. Au contraire, ils tournent le dos à la logique, quand ils acceptent ou proposent de transformer des industries particulières, chemins de fer, distilleries, sucreries, mines, en monopoles publics. Les socialistes, parce qu'ils sont hostiles à la propriété privée et partisans de la

propriété sociale, poussent légitimement à la constitution de ces monopoles. Mais les radicaux, partisans de la propriété individuelle, font inconsidérément le jeu, contre leur propre doctrine et leurs propres intérêts, quand ils promettent ou prononcent l'absorption par l'Etat des industries exercées par des particuliers. Car l' « Etatisation » est un acheminement vers la socialisation. Par l'Etatisation on rachète et on inscrit le prix au grand Livre ; pour faire ensuite la socialisation, il ne restera qu'à détruire ce bordereau de la dette publique. — L'éminent docteur socialiste Kautsky, nous le dira dans un autre chapitre.

Cette conséquence est tout au moins lointaine. Mais ce qui devrait donner à réfléchir aux radicaux partisans des monopoles, c'est que, par la multiplication de ces monopoles, ils familiarisent l'esprit public, avec l'idée que l'envahissement du domaine économique par l'État est légitime et salutaire. Or, que serait le régime socialiste ? ce serait la domination absolue de l'État dans ce domaine. Chaque fois qu'on « étatisera » une industrie, les affaires des socialistes seront donc avancées, leur besogne simplifiée et leur avenir se trouvera mieux préparé.

Les radicaux soi-disant socialistes ne le comprennent pas. En expropriant de grandes industries dont les exploitants sont assez peu populaires, ils se figurent qu'ils font sa part au socialisme ; que dans le socialisme ils prennent ce qu'il y a de « bon » et qu'on leur fera grâce du reste. En quoi ils se trompent. Cette fois ils ne font pas du « bon socialisme », c'est-à-dire de cette action sociale à tendance anti-socialiste,

qui a pour but d'améliorer la société actuelle ; ils font du socialisme « pour de bon » puisque, par des expropriations partielles, ils fortifient l'argumentation et préparent l'œuvre des expropriateurs intégraux. Travaillant ainsi, tantôt contre le socialisme, par des institutions susceptibles de rendre la société meilleure, tantôt pour le socialisme, en adoptant des parties de son programme, les radicaux ne savent évidemment pas bien ce qu'ils font.

Si les femmes du monde charitables, si les paysans et les boutiquiers radicaux, si les hommes politiques du radicalisme, si tout le monde, en un mot, s'abuse sur le sens du mot socialisme et sur la nature de la chose que ce mot désigne, il y a pourtant un homme qui ne se trompe pas et qui le dit avec une brutale franchise. C'est M. Biétry, le député de Brest, l'initiateur du groupement des ouvriers dits « jaunes ». Comme Proudhon, M. Biétry sent en lui « une tendance à l'amélioration de la société. » Seulement il voit cette amélioration dans l'extension au plus grand nombre possible de la jouissance du droit de propriété privée. Cette tendance étant absolument opposée à celle des socialistes, qui veulent concentrer toute la propriété dans les mains d'un seul propriétaire : « la Société », M. Biétry ose dire la vérité, à savoir qu'il n'est pas socialiste. Voulant multiplier le nombre des propriétaires, M. Biétry ne se pare pas d'un nom qui n'appartient plus qu'à ceux qui veulent faire disparaître tous les propriétaires, les gros, les moyens et les petits, devant ce seul propriétaire gigantesque : la Société. Anti-socialiste puisque,

ainsi que les Radicaux, il veut le contraire de ce que réclament les socialistes, M. Biétry se proclame hardiment « anti-socialiste ». La vérité, méconnue dans le sens des mots, se trouve ainsi vengée par un prolétaire, par un ouvrier horloger, qui n'a certainement pas consacré beaucoup d'heures de sa vie à chercher d'exactes définitions dans le dictionnaire de Littré.

Avant M. Biétry un autre homme s'était prononcé aussi clairement que lui, quoique dans une forme moins rude, contre le socialisme, tel qu'il commençait à se montrer dès 1880 et tel qu'il est aujourd'hui aux yeux de tous. C'est Gambetta. Le jour où cet illustre fondateur de la République dit : « Il n'y a pas *de* Question Sociale; il y a seulement *des* questions sociales », ce jour-là il fit bien voir qu'il connaissait la véritable tendance du socialisme et il fit clairement connaître que cette tendance, il la réprouvait. C'est ce que ne font pas ses continuateurs, remarquons-le encore en passant.

Qu'est-ce que la Question Sociale? C'est la question de l'existence de la société. Quand nous considérons qu'une chose est définitive, nous disons qu'elle n'est plus en question. Ainsi pour les Allemands il n'y a plus de question d'Alsace-Lorraine, parce qu'ils croient que le traité de Francfort a définitivement réglé le sort des provinces conquises en 1871. Pour les patriotes français au contraire, il y a toujours une question d'Alsace-Lorraine, parce qu'ils estiment que le règlement de Francfort n'a créé que du provisoire.

La formule : il n'y a pas de question sociale, équivaut donc à cette autre formule : « La cons-

titution de la société humaine, telle qu'elle est, parce qu'elle répond aux exigences de la nature humaine, est intangible. Son existence ne peut être mise en question ».

Or, nous savons que le fondement de cette constitution, c'est le droit de chaque individu à l'acquisition de la propriété privée. Nier que la question sociale, que la question d'existence de la société, puisse être posée, c'est donc nier qu'on puisse mettre en cause le droit de propriété individuelle ; c'est faire un manifeste anti-socialiste presque aussi clair que la déclaration de M. Biétry, disant : je suis anti-socialiste. C'est faire en cinq mots profession de foi « conservatrice ».

Gambetta ajoutait : « il y a des questions sociales ». Par là il voulait dire une chose sur laquelle tout le monde est d'accord : que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes ; qu'il y a de meilleurs arrangements à faire dans la maison ; que la législation doit chercher à prévenir les abus de la concurrence à laquelle l'humanité doit tant de progrès, mais qui fait aussi bien souvent d'innocentes victimes ; que la législation doit protection au plus faible, à l'homme que sa pauvreté place en quelque sorte, vis-à-vis du riche, dans un état de minorité ; que les ouvriers doivent être garantis contre les conséquences des accidents du travail ; que la vieillesse de ceux à qui l'épargne est difficile doit être mise par un sacrifice social, et non par l'immolation de la société, à l'abri de la misère.

Voilà ce que signifiait et ce que signifie tou-

jours la formule de Gambetta, niant la question sociale. Si les radicaux n'avaient pas un culte fétichiste et superstitieux des mots, ils reprendraient cette formule et ainsi ils diraient la vérité.

Partisans de la propriété individuelle, il ne peut pas y avoir pour eux de Question Sociale, puisque la Question Sociale et celle de la propriété se confondent.

Si, pour eux, il n'y a pas de Question Sociale, s'ils veulent non une révolution mais des améliorations successives de ce qui est, ils ne sont pas plus socialistes que ne l'était Gambetta. Leur étiquette ne doit pas tromper sur le fond de leur pensées.

Le nom de socialistes ils s'en parent à contre-sens ; ce nom n'appartient plus qu'aux deux écoles révolutionnaires du Collectivisme et de l'Anarchie. Il est le patronyme des Anarchistes et des Collectivistes qui, les uns et les autres, ont jeté l'anathème à la propriété individuelle.

Pourquoi cet anathème? Par quelles raisons se justifie-t-il?

II

LES BOURGEOIS ET LES PROLÉTAIRES

Les socialistes contemporains ne sont pas des « partageux ». — Dans leur système les avantages de la propriété seraient étendus à tous. — La propriété capitaliste est faite de la spoliation continue et toujours renouvelée du Prolétaire. — Distinction entre le bourgeois et le capitaliste. — La richesse fainéante et le capital exploiteur. — Le travail est le seul créateur de la valeur. — Toute valeur créée doit appartenir au travailleur.

Le but des socialistes, est l'abolition de la propriété individuelle. Comme la formule est inquiétante ils ne s'en servent pas volontiers. Ils aiment mieux dire qu'ils « socialiseront » tous les biens, que le résultat de la socialisation des biens sera d'en étendre à tous les hommes la jouissance, qu'en rendant la propriété collective ou sociale, ils donneront à tous des droits égaux sur elle. S'ils veulent supprimer les propriétaires individualistes, c'est pour que chacun devienne et demeure à tout jamais, dans la société égalitaire future, co-propriétaire du fond commun, indivis et toujours indivisible.

A la différence des partisans des vieilles lois

agraires, ils n'entendent pas que les hommes tirent un profit personnel de leur révolution. Ils ne demandent pas que chacun prenne pour soi une part de bien ; ils ne rappellent en rien les « partageux » d'autrefois. Ils ne disent pas au propriétaire « ôte toi de là que le prolétaire s'y mette ! » Ils lui promettent, quand, de gré ou de force, il aura renoncé à sa propriété, à son capital, qu'il sera traité en « camarade », qu'on lui réservera le même traitement qu'à tous les anciens prolétaires devenus avec lui, au même titre que lui, co-bénéficiaires de la propriété sociale. Il y a bien des socialistes de cabaret et de meeting pour accuser les propriétaires d'être des voleurs et pour leur promettre le traitement que la société bourgeoise inflige à leurs pareils. Ce sont là violences et propos d'ignorants. Les docteurs socialistes sont des philosophes qui voient les choses de plus haut et avec plus de calme. Ils n'ont pas de haines contre les propriétaires. Ils conviennent que si les propriétaires bénéficient d'un vol ce n'est pas eux qui le commettent. C'est la « Société » qui est une voleuse ; c'est l'organisation sociale qui est fondée sur le vol du prolétaire par le bourgeois, du salarié par le capitaliste. L'humanité a perdu tout sens moral par l'usage du droit de propriété. Les capitalistes sont inconscients de la mauvaise action qu'ils commettent en dépouillant quotidiennement les travailleurs, les prolétaires, du produit de leur travail ; et les prolétaires eux-mêmes ne se rendent pas compte de la spoliation dont ils sont victimes. Eux aussi sont inconscients. C'est à révéler aux uns, les

capitalistes, l'injustice atroce de l'exploitation à laquelle ils se livrent et à montrer aux autres, les prolétaires, que la cause vraie, la cause unique de leur misère est la propriété individuelle, c'est à ce double enseignement que s'emploie la propagande socialiste. Elle veut rendre les capitalistes et les prolétaires « conscients », ceux-là pour les faire rentrer en eux-mêmes où ils ne tarderont pas à prendre en horreur leur propre iniquité ; ceux-ci pour les faire sortir de leur résignation. L'expression « prolétaires conscients », que l'on rencontre souvent dans les journaux socialistes, désigne des hommes enfin avertis, qui, au jugement du rédacteur, ont fait le diagnostic du mal social et reconnu que s'il y a des pauvres c'est parce qu'il y a des riches, que s'il y a des prolétaires c'est parce qu'il y a des bourgeois ; que s'il y a des salariés, c'est parce qu'il y a des capitalistes ; que s'il y a une classe d'hommes dépossédés et dont l'exploitation et la spoliation se renouvellent chaque jour, c'est parce qu'il y a indûment, au mépris du droit naturel une autre classe possédante, exploiteuse et spoliatrice. Le « prolétaire conscient » sait que le capitaliste ne lui rend aucun service ; qu'au contraire ce capitaliste, engraissé de la substance ouvrière, est la cause de toute la misère qui afflige l'humanité.

Ici il y a lieu de définir des termes qui sont employés dans le langage courant et qu'on retrouvera presque à toutes les pages de ce livre.

Le prolétaire est un homme qui ne possède d'autre richesse que sa force de travail, que sa personne. Mais les bras et les mains ne suffi-

sent pas pour produire du travail. Il faut encore de la matière première, et des outils, si on veut s'employer dans l'industrie, ou de la terre, si on veut s'employer à la culture. Un ouvrier agricole a besoin d'un champ et d'une bêche ou d'une charrue : un menuisier a besoin de planches, de rabots, de varlopes, de scies ; à un ouvrier mineur il faut d'abord une mine puis une pique et une pelle. Outils et matières premières sont indispensables à l'ouvrier, au prolétaire, pour exercer son industrie. Ces éléments nécessaires, il ne les possède pas. Notre prolétaire qui veut vivre honnêtement, en travaillant, est obligé d'aller trouver un autre homme qui, lui, possède cette terre ou cet outillage, sans quoi il n'est pas de production possible. Il se présente donc chez « le possédant » et il lui loue ses services ; il lui vend sa force de travail. Les deux hommes font un contrat, mais dans ce contrat le prolétaire est lésé. En effet le propriétaire du champ ou de l'outil s'arrange pour payer le travailleur le moins cher possible. Il ne lui paie pas exactement la valeur de son effort, la valeur de son produit ; il en retient pour lui, propriétaire, une part importante. Cet exploiteur, disent les socialistes, ne donne au prolétaire exploité que tout juste ce qui lui est indispensable pour se conserver et pouvoir, par reproduction, conserver l'espèce exploitable.

Le prolétaire est donc un malheureux homme, sans terre et sans outil, dont la fonction sociale est de mettre au monde d'autres hommes qui, comme leur père, devront se mettre au service du détenteur de la richesse, du possesseur des

moyens de production, qui, comme leur père, ne vivront que du salaire d'un travail exécuté chez un autre, pour le compte et pour le profit d'un autre.

Le prolétaire est par définition un salarié. Les deux termes peuvent être pris pour synonymes, le plus souvent. Disons : le plus souvent, et ne disons pas : toujours, car il y a des hommes salariés, si largement salariés, dans le Commerce, l'Industrie, la Finance qu'on ne peut pas les confondre avec les gagne-petit de l'atelier ou du bureau. Ceux-là peuvent faire des épargnes que ceux-ci ne peuvent pas faire. Or l'homme qui a des épargnes (et le prolétaire ne peut pas en avoir parce que son patron lui retient justement la part du produit de son travail qu'il pourrait épargner), cet homme qui a des épargnes, n'étant pas pressé par le besoin, peut se défendre contre les exigences du patron et faire réduire la quotité de la spoliation dont, comme salarié, il ne peut pas ne pas être victime. Salarié, il n'est donc pas tout à fait prolétaire ; quelquefois il ne l'est pas du tout.

En regard du prolétaire, condamné par le besoin au travail dans des conditions imposées, qu'il ne peut pas même discuter car il a faim ; en regard de ce salarié dont la vie doit s'écouler dans une perpétuelle dépendance, qui n'a pas le lendemain assuré et pour qui la vieillesse est pleine de menaces angoissantes, les socialistes placent le bourgeois, le capitaliste.

Le bourgeois, le capitaliste, c'est un homme qui n'est pas contraint de se louer pour gagner un salaire parce qu'il possède de la richesse. Cette

richesse peut exister à l'état passif ou à l'état actif. Et selon qu'elle est active ou passive, elle garde le nom de richesse ou prend celui de capital et son possesseur est un bourgeois ou un capitaliste.

Un homme qui possède un million et qui ne fait rien faire à son million, qui le laisse en dépôt dans une banque ou même qui le place en rentes d'État, est un homme opulent.

Il peut se procurer, en écornant son million, ou en se contentant d'en toucher le revenu, beaucoup de jouissances. Pour les socialistes ce riche est quelque chose comme un animal à l'engrais. Ce n'est qu'un parasite du corps social, un inutile, un bourgeois, pour tout dire, dont la richesse fainéante cesse de s'augmenter, dont la malfaisance est atténuée par la paresse.

S'approchant de la famille sociale de ce millionnaire, famille où ils jouent les parents pauvres, apparaissent les petits épargnistes, paysans, boutiquiers, domestiques, ouvriers mêmes, qui, ayant « mis de côté » quelques centaines de francs, les laissent dormir dans l'armoire ou à la caisse d'épargne. Leur richesse est petite, mais c'est de la richesse. Ils ne sont pas certes complètement des bourgeois puisque ils ne possèdent pas assez pour vivre sans salaire et que le travail est une condition nécessaire de leur subsistance ; mais par la possession d'une épargne, ils sont en marche pour pénétrer dans la bourgeoisie ; déjà ils la frôlent. Leur petite richesse a ce trait de commun avec la grosse opulence du bourgeois millionnaire qu'elle est stagnante, qu'elle ne

contribue pas à la production, qu'elle n'est pas directement exploiteuse.

Supposons maintenant que notre homme au million retire son dépôt de la banque et devienne le commanditaire d'un usinier, mettons d'un fabricant d'automobiles, puisque c'est l'industriel en vogue ; admettons encore que son valet de chambre, sa cuisinière, son tapissier qui possèdent des économies à la caisse d'épargne, la richesse embryonnaire dont nous venons de parler, suivent l'exemple du millionnaire. Chacun d'eux achète une ou deux actions de la société de constructions d'automobiles.

Le million alors et les petites épargnes changent de caractère et de nom. Ils n'étaient que de la richesse consommable. Ils deviennent de la richesse exploiteuse, du capital. Et voilà notre gros bourgeois et nos prolétaires « bourgeoisants », notre gros riche et nos petits riches transformés en capitalistes.

Pour faire cette transformation il a suffi qu'ils changent l'emploi de leur argent. Pour mieux dire, cet argent n'étant pas employé il a suffi, pour qu'il se muât en capital, de lui donner un emploi. Le capital c'est de la richesse transformée en moyen de production. C'est de la richesse qui ne devient pas laborieuse, — les socialistes nient que la richesse même devenue capital soit jamais laborieuse — mais c'est de la richesse stérile qui vient se faire féconder par le travail, pour se reproduire, pour s'augmenter, au détriment de l'élément fécondateur, le travail, dont elle confisquera le produit net.

Conséquemment le capitaliste est un homme

riche, plus ou moins riche, qui achète de l'outillage et des matières premières, puis qui embauche des ouvriers pour mettre cet outillage en mouvement productif, pour transformer les matières brutes en objets utiles et vendables, en marchandises. Cet homme riche, devenu capitaliste, crée ainsi pour le prolétaire des occasions de l'employer ; il met à sa disposition les moyens de gagner un salaire. La fécondation que la richesse, en devenant capital, sollicite du travail fournit au vendeur du travail, à l'ouvrier, au prolétaire, l'occasion de placer sa marchandise, le travail, et d'en tirer parti.

L'action du capital ainsi définie n'est certainement pas haïssable ; elle est même bienfaisante. Les socialistes n'en disconviennent pas. Pour le capital ils sont pleins d'égards, car ils en reconnaissent l'indispensable nécessité. Celui contre qui ils en ont, c'est le capitaliste, le détenteur individuel du capital, qui s'en sert pour exploiter indignement le prolétaire. Et c'est ce capitaliste qu'ils veulent détruire, non pas en tant qu'homme, mais en tant que capitaliste, en lui retirant la possession des moyens de production et d'exploitation, des moyens de faire travailler les autres qu'il ne détient que par la vertu d'une usurpation détestable.

Voici le raisonnement des socialistes : La production de n'importe quel objet a deux facteurs l'un, inerte et infécond en soi, le capital, la matière sans vie, l'autre le travail de l'homme, la force humaine.

Toute activité, toute vie, toute force d'utilisation, de reproduction est dans le travail. C'est lui

seul qui, en adaptant la matière à nos besoins, en la mettant à notre portée, lui donne de l'utilité et de la valeur.

Exemples :

Un poisson est dans l'eau. Si succulente que soit sa chair, il est sans valeur, puisqu'il est trop loin pour que qui que ce soit puisse le manger. Un pêcheur se saisit de ce poisson et l'apporte sur le marché. Là il acquiert une valeur d'utilité puisqu'il devient consommable ; cette valeur, il la doit uniquement à l'effort, à l'industrie de l'homme qui a fait la pêche.

Il y a des millions de tonnes de charbon dans une mine ; mais on peut mourir de froid à la surface, si le mineur ne va pas sous terre arracher un fragment de houille. Cette houille ne prend de la valeur que par le travail de l'homme qui l'a mise au jour ; tant qu'elle était enfouie, elle ne valait pas plus qu'un caillou, puisqu'elle était inutilisable.

Le travail étant l'unique élément créateur de la valeur, c'est une intolérable injustice qu'il soit dominé par la matière brute à qui il communique la vie, par le capital. Le possesseur du capital stérile agit contre le droit naturel, contre l'ordre préexistant des choses, en s'asservissant le prolétaire, le possesseur de la force fécondante ; en lui imposant, en maître, ses conditions. Mais ce qui met le comble à l'horreur du régime capitaliste, c'est que le capital s'augmente sans cesse des retenues qu'il fait sur le produit du travail. Le régime social est ainsi fait que le capitaliste vole sans trêve le travailleur ; que plus il vole, plus sa puissance de spoliation

s'augmente ; la richesse, le capital sont du travail volé.

Ces principes posés, les socialistes concluent : Pour que la force du travailleur puisse s'utiliser et devenir productive, il lui faut des outils transformateurs et des matières premières à transformer : il lui faut du capital. Ce capital, qui ne vaut que par l'intervention du travail et sans le travail ne vaut rien, doit être mis gratuitement à la disposition du travailleur. Plus de parasite, prélevant un profit usuraire, entre le travailleur qui crée toutes richesses et les éléments matériels nécessaires à cette création. Que le capitaliste disparaisse puisqu'il est non seulement inutile mais nuisible ; qu'il restitue le capital au travailleur, à celui qui, en faisant produire de l'utilité à la matière, acquiert sur elle le seul droit légitime !

Comme tous les hommes ont un droit égal sur les biens naturels et sur la richesse sociale, fruit des efforts accumulés de l'humanité, c'est à la « Société », représentant l'ensemble des hommes, que la restitution doit être faite. Et une fois en possession du capital, de tout le capital, la Société ne devra plus jamais s'en dessaisir, laisser renaître avec le capital « l'exploitation de l'homme par l'homme ».

A cette exploitation elle devra substituer l'exploitation des choses par tous les hommes et au profit de tous.

C'est pourquoi les socialistes veulent réaliser « la socialisation des moyens de production ».

III

LA PROPRIÉTÉ DE LA TERRE

L'appropriation des choses consommables est légitime. L'appropriation des moyens de production est illégitime. — A l'origine, la terre a été une propriété collective. — Nécessité du collectivisme agraire pour les tribus de chasseurs et les hordes pastorales dans les steppes. — Transformation des nomades en sédentaires. — La première hutte, le premier enclos, le premier bien de famille. — Division de la terre en parcelles concédées temporairement. — Les premières usurpations. — Première ébauche des deux classes sociales dont le conflit remplit l'histoire. — Spoliations successives qui mettent à toute propriété un vice originel. — Le propriétaire foncier lève sur l'humanité un injuste tribut. — Accaparement par le propriétaire de la rente du sol qui est un don de la Nature. — La propriété n'est pas de droit naturel, mais résulte d'une convention sociale que la Société peut toujours reviser.

Le premier des biens, la source de tous les biens, c'est la terre. C'est donc par la propriété foncière que la critique du principe de la propriété devait commencer.

Quelle est l'origine du droit, dont jouissent certains hommes, d'enclore une certaine portion de terrain, d'en écarter les autres et de s'en réserver tous les fruits ? Dans l'industrie primitive, la distinction du « tien » et du « mien » peut se

faire avec facilité, le « mien » étant le produit direct de mon ingéniosité, de mon travail, de ma dépense de force, de mon usure personnelle. Un homme a ramassé une pierre, il l'a frottée contre une autre pierre jusqu'à la rendre plus ou moins coupante. Il a fait ainsi une hache grossière. Elle est à lui, parce qu'elle est son œuvre directe et personnelle et les branches d'arbre qu'il abattera, le gibier qu'il tuera, à l'aide de cette hache, seront bien à lui, exclusivement à lui, légitimement à lui.

Cet homme a pu s'emparer légitimement du morceau de pierre qui lui a servi de matière première. Ce faisant il n'a porté préjudice à personne : il a même donné un bon exemple à ses semblables, car il leur a enseigné la manière de faire un outil. Enfin les choses naturelles ayant pour destination de servir aux besoins de l'homme, qui est le produit de la nature supérieur, le seul intelligent, le seul raisonnable, celui qui a ramassé une pierre, pour en faire une hache, n'a fait qu'user de son droit d'homme sur les *choses consommables.*

Mais cet homme ingénieux qui, par l'invention de la hache, a multiplié la force de son bras s'avise, avec les branches qu'il coupe, d'entourer une certaine étendue de terre ; il fait une cloture pour empêcher les autres hommes de passer sur ce champ et il dit de ce champ : il est à moi.

La seconde action est-elle aussi louable que la première ? Les socialistes et certains moralistes vous répondront que non ; qu'en s'appropriant une partie du sol, celui qui avait mé-

rité d'être loué, pour la fabrication de sa hache, mérite d'être blâmé, car l'appropriation personnelle de la terre, *matière de production*, est un vol commis par lui aux dépens de tous les autres hommes, présents et à venir.

Au commencement des temps, il est indéniable que la terre fut une chose commune à tous les hommes. Ils étaient assez peu nombreux pour ne pas se gêner les uns les autres, dans les immenses espaces vacants ; et le genre de vie qui leur fut imposé par leurs premiers besoins ne pouvait pas faire naître en eux l'idée de constituer la propriété privée. L'homme, dans les origines, ne se nourrit que de la chasse. Avant de les domestiquer, quand ils étaient encore à l'état sauvage, il lui avait fallu capturer les animaux et, pour les capturer, courir après eux, leur tendre des pièges, les y pousser. Antérieurement à la formation du premier troupeau, l'humanité avait dû manger ; et c'est avec la cueillette des fruits sauvages, et la récolte de quelques herbes et de quelques racines, la chasse qui lui fournit son plus substantiel aliment.

Pour chasser il faut de grands espaces. L'animal se cache ; il fuit vite. Il ne faut pas que, dans sa poursuite, l'homme soit arrêté par un de ses semblables, lui disant : « Détourne-toi de ton chemin. Ici la terre est à moi, on ne passe pas ».

Le régime chasseur ne s'adapte donc qu'à la propriété collective. L'homme dans son enfance fut un communiste spontané. On a retrouvé en Amérique des peuplades de chasseurs et chez ces retardataires de l'humanité on observe le com-

munisme territorial qui caractérisa les sociétés, dans l'âge de leur première enfance.

Il va de soi que le communisme ne s'étendait qu'aux terres immédiatement situées dans le voisinage des huttes, où s'abritaient les premiers hommes. Quand ils avaient parcouru une certaine distance, les habitants de ces huttes rencontraient ceux d'un autre campement, d'autres chasseurs qui avaient pris, eux aussi, l'habitude de poursuivre le gibier à proximité de leur résidence ; deux clans communistes se heurtaient. Parfois il devait y avoir des batailles entre eux ; mais le plus souvent, par un accord tacite chacun respectait le territoire où l'autre avait coutume de chercher sa subsistance. Il se forma ainsi des circonscriptions vaguement délimitées sur chacune desquelles une famille, une tribu jouissait d'une sorte de droit d'usage presque exclusif, mais dans l'intérieur desquelles régnait le communisme — non le communisme de la consommation, chacun devant rester maître du produit de sa chasse, mais un communisme territorial, un communisme de moyen de production, dirait-on aujourd'hui — la terre qui nourrit et les taillis qui abritent les bêtes, et les rivières où nage le poisson demeurant ouverts à l'activité de tous les membres de la communauté sauvage. A un autre stade de la civilisation les Chasseurs devinrent les Pasteurs. Ils avaient domestiqué beaucoup de bétail, l'industrie primitive, familiale était née. Avec la peau des bêtes on avait fait des vêtements, des brides pour les chevaux, des tentes. Un homme de génie, dont l'humanité n'a jamais connu et ne connaîtra jamais le nom, s'était avisé de fabri-

quer un tissu avec le poil des chèvres ou la laine des moutons. La vie pastorale rapproche les hommes que la chasse disperse. D'où le progrès des hordes de pasteurs sur les petites troupes de chasseurs. Quelques hommes armés suffisent à la poursuite du gibier vivant et au transport du gibier mort, jusqu'au campement où attendent les femmes et les enfants : au contraire, pour surveiller les grands troupeaux, pour traire les vaches et les chèvres, pour se défendre contre les vols de la horde voisine, il est nécessaire de se grouper, de vivre en commun. Et comme dans tout groupement humain il faut de l'ordre, les premières hiérarchies s'établirent dans les associations des pasteurs barbares. C'est parmi eux que naquit cette autorité tutélaire, que nous voyons depuis si longtemps sapée par ceux-là même dont elle fait la sécurité, et dont tant de débris s'en vont, sous nos yeux, à la dérive.

S'ils créèrent la société politique, si on leur en doit le premier embryon, les pasteurs ne changèrent pas la constitution économique de la société humaine. La base en demeura la propriété collective. La propriété individuelle n'aurait pas répondu au premier besoin de la société pastorale. Ce besoin, c'est le déplacement. Les grands troupeaux ont tôt fait de consommer l'herbe d'une steppe ; il faut que l'étendue soit libre devant la horde, qu'elle puisse passer d'un territoire épuisé sur un territoire abondant, qu'aucune parcelle de la terre ne soit donc soustraite à la communauté. L'herbe est à tous et, par conséquent, la terre qui la produit.

Comme il arrivait pour les Chasseurs, des circonstances limitaient le parcours des Pasteurs. Une horde, à force d'avancer, se heurtait à une autre horde. Bataille ou retraite. Comme l'herbe avait repoussé derrière les sabots des chevaux, il n'y avait pas grand inconvénient à revenir en arrière. On rebroussait donc chemin. La transhumance se continuait ainsi, en mouvement d'aller et retour, sur les mêmes territoires, les troupeaux paissant ici pendant une saison et là pendant la saison suivante. Mais il arrivait au bout d'un certain temps que la population de la horde s'était augmentée, que son bétail s'était multiplié. Alors son territoire primitif se trouvant trop étroit, elle s'avançait sur le domaine des hordes voisines, plus faibles. Et ce sont ces mouvements des empires errants dans les steppes qui donnèrent lieu à tant d'invasions et bouleversèrent si souvent le monde. On peut dire, sans exagération, que la multiplication des vaches et des brebis, sur le plateau central de l'Asie, a souvent exercé une influence déterminante sur les événements de l'histoire.

Il venait pourtant un jour où la horde ne pouvait plus avancer, soit parce qu'elle rencontrait l'obstacle de trop hautes montagnes, ou celui de la mer ; soit parce qu'elle trouvait, chez une autre horde, une résistance qu'elle ne pouvait vaincre. Ce fut la mésaventure des Huns, à Châlons, devant la coalition des débris de l'Empire et des barbares Germains déjà établis en Gaule ; ce fut aussi celle de Timour, devant les Turcs à Ancyre. Il eut beau les battre, il ne les détruisit pas, et son flot envahisseur dût refluer vers l'Asie

supérieure, comme avait reflué le flot d'Attila jusqu'en Hongrie.

Voilà la horde condamnée à l'immobilité. Elle n'est plus nomade, elle devient sédentaire. Alors le genre de vie change. Les Pasteurs se transforment en Agriculteurs. Les produits spontanés de la terre leur suffisaient, quand ils vivaient erratiquement dans la steppe. Fixés à demeure, la nécessité leur apparaît de stimuler la fertilité naturelle du sol. Ils se mettent à la culture primitive, à celle des céréales. Ici le caractère de la propriété subit une première altération.

A l'état erratique, le pasteur vivait dans son chariot ou sous la tente. Son campement encerclait, autant que possible, le territoire où paissaient les bestiaux, afin qu'ils fussent gardés.

A l'état sédentaire, la tente est posée en un certain point du territoire de la tribu ; il arrive même que cette tente est remplacée par une hutte en branchages ou en terre séchée. C'est le domicile, le bien de famille qui fait son apparition sur la terre. Le sol n'est à personne, puisque du consentement unanime, par tradition, il est à tous. Mais la tente a été fabriquée, la hutte a été construite par son habitant. Produit de l'effort personnel, exécuté sur le fond commun, elle est comme le gibier du chasseur la propriété personnelle de l'auteur de l'effort. Dans cette demeure grossière, il est chez lui. Elle est sa « propriété ». Mais l'homme possède encore d'autres biens, son cheval, une ou deux vaches, quelques moutons, les quelques paires de bœufs qui traînaient son chariot. Tout autour de la maison, il a besoin d'une pièce de terre où garder ce bé-

tail. Après la maison voici l'enclos. Ce n'est pas tout, il faut encore au pasteur, fixé au sol, de la terre à cultiver. Comment va-t-on procéder pour donner cette terre à cet homme ?

Ici intervient l'autorité, l'ordre régulateur des rapports des hommes entre eux. Le domaine de la tribu est divisé en parcelles et les parcelles sont attribuées aux individus, selon des règles que nous ne connaissons pas.

La force, l'intrigue, la faveur du chef ont eu certainement de l'influence dans la répartition des lots ; mais d'autres considérations meilleures ont pu aussi y concourir : le nombre des membres de la famille, une certaine aptitude, reconnue chez un individu, à un travail déterminé.

Chacun devait cultiver la parcelle qui lui était dévolue. Le produit lui en demeurait acquis. Y eut-il là partage définitif ou seulement abandon temporaire d'usufruit ? Aucun document ne reste bien entendu pour nous éclairer. M. de Laveleye, dans son livre *De la propriété et de ses formes primitives*[1], cite de nombreux faits, observés en Russie, en Suisse, à Java, dans l'Inde, et même en France, et qui tendent à faire croire que le morcellement ne fut pas fait dans le but d'abolir le caractère collectif de la propriété foncière, et d'instituer la propriété individuelle. Il y fut procédé pour la commodité de l'exploitation. Chaque homme était chargé d'un travail en rapport avec sa force et dont le produit devait être égal à ses besoins. Mais la collectivité demeurait souveraine sur le fond, pouvant dépla-

1. Un volume in-18, Félix Alcan, éditeur.

cer l'attributaire; et les enfants de cet attributaire n'héritant pas des parcelles que leur père avait eu à cultiver.

Deux faits surtout montrent que la « Société », comme disent les socialistes, n'abdiqua pas son droit de propriété. Toutes les terres ne furent pas tirées au sort et commises aux soins des individus. Une part, souvent très grande, demeura indivise, resta à l'usage commun de tous. Chacun put y envoyer paître ses bestiaux, sous la garde d'un berger commun; enfin quand les récoltes étaient faites et rentrées, la permanence du fait a été constatée par M. de Laveleye en France même, le droit de vaine pâture s'étendait sur les parcelles que les besoins de la culture avait amenées les hommes à « individualiser » temporairement. Ainsi, pendant une certaine période de l'année, l'usage individuel était suspendu sur les champs attribués aux familles, et tous ces champs revenaient à l'usage collectif. L'existence, dans la plupart des pays et en particulier en France, des biens communaux est un indice certain du caractère communiste de la propriété primitive et une preuve que la propriété individuelle ne s'est constituée que par le démembrement de cette propriété primitive commune; par la spoliation de la communauté au profit des individus.

Les socialistes ne pourraient guère condamner, sinon pour le principe, cette appropriation par chacun de la parcelle de terrain nécessaire à sa subsistance. En effet leur grand grief contre la société actuelle consiste dans ce fait que la propriété et le travail sont séparés, que certains

hommes ont usurpé le domaine des choses et exploitent d'autres hommes, en les faisant travailler à leur profit. Quand chacun, dans la société primitive, fut mis en jouissance d'un lopin de terre suffisant seulement pour sa subsistance et qu'il dut faire fructifier lui-même, les principes des socialistes actuels furent sauvegardés. On abandonnait en effet à l'homme ce qu'il pouvait directement mettre en rapport ; l'union du capital et du travail se faisait dans sa personne. Il n'y avait pas là institution d'une exploitation capitaliste.

Mais les choses ne demeurèrent pas telles que les premiers législateurs et les premiers répartiteurs les avaient arrangées. Le niveau de l'égalité se rompit sous l'action de forces diverses : malechance, paresse, brutalité, ruse.

Tel homme était paresseux, ou il avait reçu une mauvaise parcelle, ou bien encore il avait perdu ses bœufs. Il recourut à son voisin dont le troupeau s'était au contraire accru, dont le champ était plus fertile ou avait été épargné par la grêle. Ce dernier, favorisé des circonstances ou de la nature, adjoignit à son exploitation la parcelle de son compagnon malheureux. Mais comme le dépossédé ne pouvait pas subsister sans travailler, il resta l'auxiliaire, à un titre quelconque, esclave ou salarié, de l'homme qui s'était substitué à lui. Les deux classes commencent ainsi à se former, celle des Patrons et celle des Ouvriers, les Patriciens et les Plébéiens. Leur formation initiale a pour cause la dépossession d'un des tenanciers de terre collective. Cette dépossession eut été juste si elle n'avait frappé que

l'incapable et le paresseux. Mais après lui, elle frappait ses enfants, toute sa postérité. Issus d'un homme tombé à l'état de prolétaire, ces enfants furent condamnés au prolétariat, c'est-à-dire au service forcé des autres. Les socialistes voient là une injustice détestable. La « Société » d'alors, qui était collectiviste, aurait dû intervenir. Mais dans cette société d'hommes primitifs la force était plus en honneur que la justice. La prédominance y appartenait naturellement aux plus forts. Les plus forts, c'était justement ceux qui envahissaient et absorbaient les champs des faibles. Intervenir en faveur de ces faibles, c'eût été pour les forts intervenir contre eux-mêmes. Ils se gardèrent bien d'enrayer un mouvement qui leur était profitable ; et le prolétariat fut définitivement constitué.

Ces terres collectives dont ils s'étaient nantis, les forts, les chefs, s'habituèrent peu à peu à les considérer comme leurs biens personnels. On cessa de tirer au sort les parcelles ; le fils succéda à son père. Ainsi fut déchiré le pacte primitif spontané qui avait institué la propriété collective : ainsi fut constituée la propriété foncière personnelle.

Cette classe dirigeante, qui, par le caprice du hasard, par ruse ou par force, s'était formée dans les tribus des nomades devenus sédentaires, fut troublée, plus ou moins longtemps après son usurpation, par des invasions de barbares voisins ou des invasions de barbares nomades, venus de loin. Beaucoup de spoliateurs furent à leur tour dépouillés et réduits à cette condition misérable d'esclaves ou de serfs dans laquelle

leur classe avait ravalé, au commencement de la période d'établissement fixe, les compagnons moins bien armés pour le combat de la vie.

Ainsi les Celtes de Gaule, entre lesquels s'était introduit la distinction des riches et des pauvres, des possédants et des non possédants, furent soumis par les Romains qui, à vrai dire ne procédèrent pas, comme des barbares, par confiscation à peu près générale mais pourtant s'emparèrent d'une certaine quantité de terres, pour y établir des colonies. Ces terres furent prises sur le fonds commun des *pagus*, qui servait à la vaine pâture, ou elles furent ravies à des particuliers, qui, eux-mêmes, se les étaient indûment appropriés à titre personnel.

Vinrent ensuite les invasions des hordes germaniques : Visigoths, Burgondes, Francs, Normands, dont la conquête n'eut pas, comme la romaine, un caractère presque exclusivement politique, mais fut aussi une conquête économique et sociale. Les vainqueurs prirent l'autorité, la terre et les hommes. Leurs chefs, devenus les Nobles se partagèrent le sol. Ils passèrent sur le pays un niveau de servitude. L'ancien homme libre de l'ère romaine, fut courbé sur la glèbe. Sa terre devint propriété seigneuriale. Il ne la conserva que par le bon plaisir du conquérant et sous la condition de fournir chaque semaine deux ou trois journées de travail gratuit au seigneur. Des siècles encore s'écoulèrent pendant lesquels peu à peu la grande propriété féodale s'effrita. Les gens, qui au moment de la conquête avaient pu s'abriter dans les villes, y avaient prospéré, par l'exercice des métiers.

Ayant amassé des épargnes, ils purent acheter des morceaux de terre aux nobles obérés. Ainsi commença à se reconstituer la propriété moyenne que la conquête avait détruite. La révolution française acheva cette reconstitution. Elle délivra le paysan propriétaire de toutes les entraves et de toutes les servitudes de la féodalité et fit passer à des mains de bourgeois ou de paysans madrés la plus grande partie de l'ancienne propriété noble.

Telle est dans ses grands traits, d'après les socialistes, l'histoire de la propriété. C'est une longue chaîne d'iniquités.

A l'origine il y a le vol de la propriété commune de la tribu par les hommes les plus forts qui, par ruse ou par violence, exproprient de leurs lots les plus faibles. Devenus plus puissants par cette première violence heureuse, les spoliateurs transforment en bien foncier héréditaire la terre commune dont ils ne possédaient légitimement que l'usufruit temporaire. Viennent ensuite des envahisseurs qui spolient les premiers spoliateurs, puis qui sont eux-mêmes expropriés par d'autres conquérants. Enfin les vaincus prennent leur revanche. Le sol miné s'effondre sous les pieds des Nobles. On leur reprend ce qu'ils avaient pris. Mais la série des iniquités n'est pas épuisée. Au lieu de rendre à tous le bien commun, les procédures administratives substituent aux féodaux des bourgeois aussi rapaces, qui continuent l'exploitation de l'homme pauvre des campagnes. Chez les nouveaux propriétaires comme chez les anciens, la situation du travailleur agricole demeure dépendante et précaire. Il est chez un mai-

tre, il n'est pas chez lui. Il doit travailler pour un autre, qui retient une part du produit du travail de son journalier. Cela se passe ainsi chez le propriétaire exploitant. Chez le non exploitant l'exploitation a un plus grand caractère d'évidence, de franchise cynique. En vertu de son titre de propriété, le nouveau seigneur bourgeois, autorise un laboureur à s'établir sur sa terre. Mais il exige une rente. Que représente cette rente ? Exactement la part sociale, c'est-à-dire la part qui devrait revenir à tous dans le revenu de la culture. Ici les socialistes s'appuient sur l'autorité d'un célèbre économiste anglais Ricardo. C'est Ricardo, qui, au commencement du XIXe siècle a trouvé et formulé la théorie de la rente du sol. Voici comment cette théorie peut se résumer : dans toute production agricole il y a trois facteurs : d'abord la terre ; puis les capitaux qu'on y a immobilisés pour l'acquisition, l'aménagement, l'engraissement, les constructions ; enfin le travail du cultivateur. Mais les terres ne doivent pas toute leur production au travail. Elles sont douées, inégalement, d'une fertilité naturelle dont le produit dépasse et l'intérêt légitime des capitaux engagés et les frais de production (salaire du cultivateur). Ce surcroît de revenu qui s'obtient sans travail est un don de la Nature, un don gratuit.

Les socialistes argumentant d'après Ricardo condamnent cette appropriation d'un don de nature par un individu. Les présents qu'a fait la Nature sont des présents collectifs : elle a donné à tous l'air et la chaleur du soleil, elle a donné à tous la fertilité spontanée de son sol. Celui

qui s'empare des produits de cette fertilité spontanée, qui se fait verser cette « rente du sol », laquelle ne représente l'indemnité d'aucun sacrifice consenti par lui, celui-là spolie les autres hommes. A la rigueur, cette spoliation serait excusable, si elle était faite au profit de l'exploitant direct. Mais elle est intolérable quand elle est le fait d'un propriétaire qui ne met pas la main à l'ouvrage, qui n'a d'autres rapports avec son fermier que ceux d'un collecteur d'impôts avec le contribuable. La rente prélevée par le propriétaire a bien ce caractère d'un impôt, du plus vexatoire, du plus injuste des impôts, d'un tribut que le colon asservi doit payer au conquérant. Bien plus clairement encore que dans l'exploitation industrielle, le caractère odieux et tyrannique de la propriété apparait dans l'exploitation agricole. Là pas de division du travail, pas de complication, pas de comptes difficiles à faire. Nous sommes en pleine simplicité. Là il apparait clairement qu'un fermier, qui gagne trois mille francs et qui en paye mille, par exemple, au propriétaire, doit travailler un jour sur trois, deux jours sur six, cent jours par an, pour ce propriétaire, pour ce parasite qui absorbe ce que Ricardo a appelé la rente de la terre, toute la généreuse offrande que la nature fait aux hommes.

Les socialistes se retournent alors vers les propriétaires et leur disent : « Quel est donc votre droit? Est-ce un droit naturel? La nature a-t-elle investi de la propriété certains hommes ; a-t-elle condamné les autres au dénûment? Où sont les titres des propriétaires? » Necker qui

ne peut pourtant pas passer pour un farouche communiste a écrit lui-même : « Vous jouissez de la propriété par l'effet d'une convention. »

Sur cette opinion de Necker, qui fut aussi celle de Turgot et de Mirabeau, les socialistes font des réserves. Une convention suppose une délibération après laquelle on s'est mis d'accord. Où s'est faite cette délibération ? Où et quand les hommes ont-ils donné leur consentement à l'établissement d'un état de choses dont la plus grande partie d'entre eux devait être victime ? La convention dont parle Necker n'a donc jamais été passée. La propriété s'est établie par un fait de fraude et de violence. Mais, ces réserves faites, les socialistes, acceptant que la propriété individuelle résulte d'une convention, en tirent une conclusion favorable à leur doctrine.

L'homme, disent-ils, ne peut pas aller contre le droit naturel. Ainsi chaque individu a le droit de vivre et la société n'a pas le droit de le tuer. Mais une convention est un fait humain qui n'est pas intangible. Les contrats ne peuvent pas avoir d'éternité. On les conclut, on les renouvelle, on les modifie, on les annule selon les besoins. Si l'institution de la propriété individuelle a répondu, à un certain moment, aux besoins, aux intérêts de l'humanité ; si elle a été légitimée en son temps par des circonstances de fait, aujourd'hui ces circonstances de fait ont disparu. La propriété personnelle qui ne rend plus de service, qui n'est plus qu'un monstrueux parasite, maintenant que le capital et le travail ont divorcé, maintenant que le propriétaire ne travaille plus et fait travailler les autres, la pro-

priété, qui a ainsi perdu tout caractère d'utilité pour prendre un caractère de nuisance sociale, doit disparaître. Il est temps et il est juste de faire une autre « convention » qui rétablisse les choses dans l'état collectif, d'où les a fait sortir la première « convention » (la « convention » imaginaire) dont parle Necker.

Aussi bien, pourquoi ne ferait-on pas aux propriétaires bourgeois ce qu'on a fait aux propriétaires du clergé et de la noblesse? Eux aussi invoquaient un droit : mais ce « droit », qui résultait du fait de possession, fut reconnu contraire au bien social. Et les Nobles furent dépouillés. La propriété bourgeoise se défend en prétextant qu'elle n'est pas le fruit de l'usurpation brutale ou de la fraude, mais le résultat d'acquisitions régulières. Mais avec quoi le bourgeois riche a-t-il payé la terre? Avec de la richesse réalisée par l'exploitation du prolétaire. Nul homme ne possède de richesse qui ne provienne de la spoliation du prolétaire, d'un véritable vol social. Le moyen d'acquérir étant vicié, l'acquisition est vicieuse. Et la société, puisque le bien général et puisque la justice le commandent, peut annuler toutes ces acquisitions afin de rendre à tous la jouissance des biens dont l'humanité a été injustement frustrée.

Si la « convention » ne suffit pas à justifier la perpétuité de la propriété individuelle, aux yeux des socialistes, un autre moyen de défense des partisans de cette institution est transformé par eux en vigoureux moyen d'attaque.

La propriété, dit-on est de droit naturel; ce droit dérive du droit à la liberté. Les socialistes

acceptent l'axiome, mais ils en étendent le bénéfice à tous les hommes : Tous les hommes sont libres, raisonnent-ils, il n'y a plus d'esclaves; or pour rester libres, il faut de la propriété, donc tous les hommes doivent être propriétaires. L'appropriation des biens naturels par certains individus les place à un niveau supérieur à celui où végètent leurs semblables. Elle crée l'inégalité. Là où il y a inégalité il n'y a pas liberté; l'inférieur tombe en effet dans la dépendance du supérieur ; celui-ci, quelque nom que vous lui donniez, devient un maître.

Oui, la propriété est un droit naturel puisque sans elle le premier des biens, la liberté, disparaît avec l'égalité. Mais comment mettre tous les hommes en jouissance du droit naturel de propriété? Par le partage des terres entre tous, disaient les vieux révolutionnaires agrariens. Ce partage est impossible, dans les conditions actuelles de l'agriculture et de l'industrie. D'ailleurs, le partage, laissant subsister la propriété individuelle, ne remédierait que temporairement aux maux que le socialisme prétend guérir. Les individus resteraient en lutte les uns contre les autres; la bataille recommencerait entre eux; les plus forts détruiraient les plus faibles; le bien des imprévoyants, des indolents serait absorbé en peu de temps par les plus laborieux et les plus sages, ou les moins scrupuleux. Ce qui s'est passé dans les sociétés primitives, après l'attribution des lots aux individus, ne tarderait pas à se renouveler ; et l'humanité, après une crise effroyable, se retrouverait dans l'injustice et le chaos, dont le but de la révolution

est justement de la faire sortir. Donc pas de partage. Le seul moyen efficace d'assurer la liberté de tous par la propriété, de rentrer dans le droit naturel, qui veut que tout homme soit propriétaire, est de faire de la propriété un bien collectif, un bien social. Sur la terre redevenue « commune », tout homme aura un droit égal; entre les humains plus de concurrence meurtrière, plus d'antagonisme d'intérêts. Chacun contribuera pour sa part à la production. Ainsi la nation d'abord, puis toute la terre, au lieu d'être un champ de bataille, sera comme une immense Coopérative où tous les hommes seront libres, parce qu'ils seront égaux et où ils seront égaux parce qu'ils seront tous également propriétaires et également travailleurs ; où tous enfin seront heureux, parce que l'abolition de la propriété les aura délivrés, les uns des soucis de la misère, les autres des soucis de l'exploitation.

IV

LES PRÉDÉCESSEURS DU SOCIALISME « SCIENTIFIQUE »

Les Pères de l'Eglise. — Saint Jean Chrysostôme écrit : « Le Riche est un Brigand. » — Les penseurs et les publicistes du XVIIIe siècle : Montesquieu, Rousseau, Mably, Linguet. — Le socialisme était en germe dans la Révolution qui fut un mouvement vers l'égalité. — Inconséquence des conservateurs qui invoquent la Révolution. — Hostilité démagogique de quelques chefs révolutionnaires contre les Riches considérés comme Aristocrates. — Babeuf. — Apparition du Communisme sur la place publique. — Manifeste des Egaux. — Fourier. — L'utopie phalanstérienne et ses bizarreries. — Saint-Simon. — Collectivisme de Saint-Simoniens. — Louis Blanc et les sociétés de production ouvrière. — Le babouvisme dans les sociétés secrètes.

Le socialisme « scientifique » contemporain a des ancètres nombreux : d'abord les Pères de l'Eglise ; puis les penseurs du XVIIIe siècle et quelques démagogues de la Révolution française ; ensuite Babeuf qui le premier conçut le projet de réaliser le communisme ; enfin Fourier, Saint-Simon, Louis Blanc et les disciples de Babeuf, qui remplissaient les sociétés secrètes, dans la première moitié du XIXe siècle.

Il faut dire que les socialistes traitent avec assez de dédain tous leurs devanciers. Aux uns ils reprochent non sans raison de n'avoir été que des utopistes ; aux autres d'avoir manqué de sincérité ; à d'autres encore de s'en être tenus à la critique, sans aucun effort d'action pour faire disparaître les maux qu'ils signalaient.

Pour la plupart des socialistes contemporains, le socialisme commence à Karl Marx. Prétention téméraire. S'ils ne craignaient pas de se compromettre en mauvaise compagnie, les socialistes pourraient en effet afficher sur les murs des salles de leur congrès, les sentences sévères portées par d'illustres religieux contre la propriété privée.

Qui a écrit : « Le riche est un Larron » ? c'est saint Basile.

Qui a écrit : « L'opulence est toujours le produit d'un vol : s'il n'a pas été commis par le propriétaire actuel, il l'a été par ses ancêtres » ? C'est saint Jérôme.

Qui a écrit : « La nature a établi la communauté ; l'usurpation, la propriété privée » ? C'est saint Ambroise.

Qui a écrit : « En bonne justice tout devrait appartenir à tous. C'est l'iniquité qui a fait la propriété privée » ? C'est saint Clément.

Qui a écrit : « Le riche est un brigand. Il vaudrait mieux que tous les biens fussent communs » ? C'est saint Jean Chrysostôme.

Bossuet, dans des temps plus rapprochés de nous, a exprimé à peu près les mêmes idées dans la forme majestueuse de son éloquence. Dans le sermon *sur la Dignité des Pauvres dans l'Église*,

le grand orateur dit : « Dans l'ancienne Eglise on mettait tout en commun de peur de se rendre coupable de la nécessité de quelqu'un. Quelle injustice, que les Pauvres portent tout le fardeau et que tout le poids des misères aille fondre sur leurs épaules! S'ils s'en plaignent et s'ils murmurent contre la Providence divine, Seigneur, permettez-moi de le dire, c'est avec quelque couleur de justice, car étant tous pétris d'une même masse et ne pouvant y avoir grande différence entre de la boue et de la boue, pourquoi verrons-nous d'un côté la joie, la faveur, l'affluence et de l'autre, la tristesse et l'extrême désespoir, l'extrême nécessité et, plus encore, le mépris et la servitude? Pourquoi cet homme si fortuné vivrait-il dans une telle abondance et pourrait-il contenter jusqu'aux désirs les plus inutiles d'une curiosité étudiée, pendant qu'un misérable, homme toutefois aussi bien que lui, ne pourra soutenir sa pauvre famille ni soulager la faim qui le presse? »

M. Jaurès lui-même ne pourrait pas mieux dire que Bossuet. Nul ne pourrait parler plus énergiquement que ne l'ont fait saint Basile, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Clément. A les lire on croirait avoir sous les yeux l'extrait d'un discours du citoyen Griffuelhes ou du citoyen Lévy, à la Confédération générale du travail : « L'opulence est toujours le produit du vol... »

Bien qu'ils soient envers les Pères de l'Eglise une postérité ingrate, les socialistes sont bien leur postérité spirituelle. Les partisans de la socialisation des biens développent la doctrine de saint Ambroise : « La nature a établi la com-

munauté : l'usurpation, la propriété privée. » Si jamais la Révolution sociale s'accomplit, par l'abolition de la propriété privée, saint Ambroise pourrait réclamer à Karl Marx, une part de droits d'auteur.

Il est vrai que ces accents « socialistes », que ces anathèmes, tombés de la chaire, contre l'iniquité sociale, n'avaient certainement pas pour but de pousser les pauvres à la révolte. Les Pères de l'Eglise, en attaquant si violemment la richesse, ne pensaient qu'à inciter les riches à l'accomplissement du devoir de charité. Et c'est parce que cette conclusion leur semble dérisoire, que les socialistes ne se réclament pas, comme ils le pourraient, de l'autorité des apôtres chrétiens. Pour eux les paroles de saint Basile, de saint Jérôme, de saint Clément et de Bossuet ne sont que de vaines déclamations. Les pauvres qui les auraient prises à la lettre auraient été excommuniés et promptement livrés au bras séculier.

Les philosophes du XVIIIe siècle [1], parce qu'ils n'ont pas aux yeux des socialistes la tare religieuse, sont considérés par eux avec moins de défaveur que les Pères de l'Eglise.

Les socialistes citent Montesquieu qui a écrit :

« Les richesses particulières n'ont augmenté que parce qu'elles ont ôté à une partie des citoyens le nécessaire physique ; il faut donc qu'il leur soit rendu.... Il faut que les lois, divisant les fortunes, mettent chaque citoyen pauvre dans

1. Cf. André Lichtenberger. *Le Socialisme au XVIIIe siècle*, un vol. — Félix Alcan, éditeur, Paris.

une assez grande aisance pour pouvoir travailler comme les autres et chaque citoyen riche dans une telle médiocrité qu'il ait besoin de son travail pour conserver ou pour acquérir.... La loi naturelle ordonne aux pères de nourrir leurs enfants mais elle n'oblige pas de les faire héritiers... Si dans un Etat les richesses sont également partagées, il n'y aura point de luxe, car il n'est fondé que sur les commodités que l'on se donne par le travail des autres. Pour que les richesses restent également partagées, il faut que la loi ne donne à chacun que le nécessaire physique. Si l'on a au delà, les uns dépenseront, les autres acquerront et l'inégalité s'établira. »

Ils citent Rousseau qui a écrit :

« Le premier, qui, ayant enclos un terrain s'avisa de dire : *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, que de guerres, de meurtres, de misères, d'horreurs, n'eut point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux et comblant le fossé, eut crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ! vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne... Concurrence et rivalité d'une part, de l'autre, opposition d'intérêts et toujours le désir caché de faire son profit aux dépens d'autrui : tous ces maux sont le premier effet de la propriété... Le riche voit sans pitié ces malheureux accablés de travaux continuels, en tirer à peine un pain sec et noir qui sert à prolonger leur misère. Il ne trouve point étrange que le profit soit en raison inverse du travail et qu'un fai-

néant dur et voluptueux s'engraisse de la sueur d'un million de misérables épuisés de fatigue et de besoin... Hors de la société, l'homme isolé ne devant rien à personne, a droit de vivre comme il lui plait; mais dans la société où il vit nécessairement aux dépens des autres, il leur doit en travail le prix de son entretien ; cela est sans exception. Travailler est donc un devoir indispensable à l'homme social. Riche ou pauvre, puissant ou faible, tout citoyen oisif est fripon... Le souverain (la société) n'a nul droit de toucher au bien d'un particulier, ni de plusieurs, mais il peut légitimement s'emparer du bien de tous, comme cela se fit à Sparte du temps de Lycurgue, au lieu que l'abolition des dettes par Solon fut illégitime. »

Ils citent l'abbé de Mably qui a écrit :

« La propriété nous partagea en deux classes, en riches et en pauvres... La liberté dont chaque Européen croit jouir n'est autre chose que le pouvoir de rompre sa chaine pour se donner à un nouveau maitre. Le besoin y fait des esclaves et ils sont d'autant plus malheureux qu'aucune loi ne pourvoit à leur subsistance. C'est se jouer de la raison que de prétendre que tout homme est libre dans les pays où le citoyen emploie un autre citoyen pour le servir et le condamne aux emplois les plus vils et les plus durs pour l'humanité... Choisissez entre une révolution et l'esclavage. Il n'y a point de milieu. »

Ils citent l'avocat Linguet, cet homme si bien doué sous tant de rapports et à qui son mauvais caractère ne permit pas de prendre la place que

ses talents semblaient devoir lui assigner. Linguet a écrit :

« L'avarice et la violence ont usurpé la terre ; de sorte que la possession la plus légitime, la plus sacrée aujourd'hui, porte par un bout sur l'usurpation la plus criante... Les lois sont destinées surtout à assurer les propriétés ; or, comme on peut enlever beaucoup plus à celui qui a qu'à celui qui n'a pas, elles sont évidemment une sauvegarde accordée aux riches contre les pauvres. C'est une chose dure à penser et pourtant bien démontrée qu'elles sont en quelque sorte une conspiration contre la plus nombreuse partie du genre humain... La société est née de la violence et la propriété de l'usurpation... Le travailleur est libre, dites-vous ; eh! voilà son malheur ; il ne tient à personne mais personne ne tient à lui. Les journaliers naissent, croissent et s'élèvent pour le service de l'opulence, sans lui causer les moindres frais, comme le gibier qu'elle massacre sur ses domaines... C'est une triste ironie de dire que les ouvriers sont libres et n'ont pas de maîtres. Ils en ont un, et le plus terrible, le plus impérieux des maîtres. Ils ne sont pas aux ordres d'un homme en particulier, mais à ceux de tous en général... L'insuffisance même de la paye du journalier est une raison pour la diminuer. Plus il est pressé par le besoin, plus il se vend bon marché... L'opulence du riche n'est pas la source de la vie du mercenaire. C'est la vie du mercenaire qui fait l'opulence du riche. Vous raisonnez comme un homme qui voudrait qu'une rivière entretînt les ruisseaux dont

elle est formée, au lieu que ce sont les ruisseaux qui entretiennent la rivière. »

Ces citations d'écrivains du XVIIIe siècle ne sont pas les seules que fassent les socialistes. M. André Lichtenberger, dans son intéressant recueil, leur en fournit beaucoup d'autres.

Celles qu'on vient de lire suffisent à montrer l'existence d'une pensée socialiste chez quelques Philosophes du siècle de Voltaire. Et pourtant les révolutionnaires de 1789 et 1793, qui mirent en action les idées de ces philosophes, s'arrêtèrent devant la question sociale.

Ces grands prêcheurs d'égalité s'arrêtèrent à l'égalité civile et politique, qui n'est que l'égalité apparente. Ils furent des « conservateurs sociaux » puisqu'ils respectèrent la propriété, base de la société. Ils la déclarèrent inviolable et sacrée. Danton ne fit-il pas voter la peine de mort contre quiconque proposerait la loi agraire ?

Cette politique anti-socialiste des révolutionnaires permet aux conservateurs d'aujourd'hui d'invoquer, pour la défense de la propriété, les principes de la Révolution française. Tout au plus, ainsi que M. Emile Faguet le fait remarquer dans ses « Questions Politiques »[1] peuvent-ils invoquer une inconséquence des hommes de la Révolution.

Au nom de quel principe a été faite la Révolution ? Au nom du principe d'Egalité.

Quand on détruit au nom de l'Egalité toutes les vieilles hiérarchies traditionnelles, n'est il pas

1. EMILE FAGUET. *Questions Politiques*, un vol in-18. — Armand Colin, éditeur.

profondément illogique de prétendre que la hiérarchie qui s'élève des sous humbles aux estimables pièces d'argent, des pièces d'argent aux augustes pièces d'or et des pièces d'or au divin billet de banque, doive demeurer à tout jamais intangible?

Du moment qu'on apprenait au peuple à bafouer les autorités sociales qu'il était accoutumé à vénérer, il était audacieux de lui demander de garder son respect pour l'argent des autres, sous le prétexte qu'il était permis à tous les hommes d'en gagner, et que l'aristocratie nouvelle du Sac, à la différence de celle du Parchemin, serait une aristocratie ouverte. Le moment devait arriver, où les pauvres s'apercevraient que, s'il est permis de devenir riche, la chose n'est pas facile, et qu'il est presque aussi malaisé de gagner le million, qui vous fait bourgeois, qu'il l'était autrefois à un rustre d'obtenir des lettres de noblesse.

Karl Marx et Engels, dans le *Manifeste Communiste*, ont bien marqué l'illusion où tombèrent les révolutionnaires français, quand ils s'imaginèrent que le mouvement destructeur de toutes les supériorités s'arrêterait, devant la supériorité que confère la propriété.

« La bourgeoisie, disent les deux premiers apôtres du socialisme scientifique, a foulé aux pieds les relations féodales, patriarchales et idylliques. Tous les liens multicolores qui unissaient l'homme féodal à ses supérieurs naturels, elle les a brisés sans pitié pour ne laisser subsister entre l'homme et l'homme d'autre lien que le froid intérêt, que le dur argent comptant. Elle a

noyé l'extase religieuse, la sentimentalité du petit bourgeois dans les eaux glacées du calcul égoïste. Elle a fait de la dignité personnelle une simple valeur d'échange ; à la place de l'exploitation voilée par les illusions religieuses et politiques, elle a mis une exploitation directe, brutale et éhontée. »

Ne dirait-on pas que M. Jaurès, le jour où il parla à la Chambre de la « vieille chanson » qu'on avait fait désapprendre au peuple, avait relu ce passage du *Manifeste Communiste ?*

Quand l'homme du peuple, nourri des maximes révolutionnaires, à qui on expliquait qu'il était l'égal du premier de ses concitoyens, se retrouvait dans sa mansarde, il pouvait faire d'amères réflexions sur la vanité de cette égalité. Quand cet homme eut reçu le bulletin de vote et s'entendit dire qu'il était souverain, il compara sa misère sociale avec sa majesté politique et il ne put pas méconnaître que l'une et l'autre s'accordaient assez mal. L'égalité était-elle donc un mot creux ? Le « souverain » était obligé d'aller humblement solliciter de l'emploi chez l'usinier contre qui il avait peut-être voté, et qui se trouvait être son maître, quoiqu'ils fussent égaux idéalement.

Il est toujours dangereux d'exposer de trop violents contrastes devant les esprits simples. Car en eux opère une logique innée qui, après un certain temps de stupeur, les porte à supprimer les contrastes, à mettre les choses en harmonie avec les mots. Le peuple croit facilement que « c'est arrivé. » Nous sommes égaux, frères et amis, avaient répété les Conventionnels. A la

fin il fallait s'attendre que les ouvriers répondissent aux fils de ces beaux parleurs : « Puisque nous sommes égaux soyons le tout à fait. Il n'y a aucune raison pour que j'aille à pied quand vous allez en automobile et que mes enfants attrapent la tuberculose, dans des quartiers empestés, quand vous habitez de beaux hôtels, entourés d'arbres, à proximité du bois de Boulogne. » La Révolution, avec ses proclamations égalitaires, avec ses appels à l'envie contre les « Aristocrates » contenait en elle le germe du socialisme. Ceci était dans cela. Et ceci qui est le socialisme, c'est-à-dire la révolution encore militante, la revendication de l'égalité absolue, par la suppression de la propriété individuelle, cause de la dernière inégalité ; ceci devait un jour finir par faire un terrible procès à cela, qui est la révolution triomphante et satisfaite, c'est-à-dire la bourgeoisie bénéficiaire de la spoliation des Nobles et de l'organisation sociale que les révolutionnaires avaient au fond respectée.

Si les révolutionnaires se gardèrent bien dans leur législation de toucher à la question sociale, pourtant on retrouve en certains d'entre eux des velléités de socialisme. M. de Laveleye [1] dans la préface de son livre a réuni quelques-uns de ces témoignages, où balbutie la doctrine à laquelle Babeuf devait donner un corps.

« Quel est, demande l'abbé Fauchet, le scélérat qui voudrait voir continuer le régime infernal où l'on compte par millions les misérables

1. *Le Socialisme Contemporain*, un vol. in-18, chez Alcan-Lévy.

et par douzaines les insolents qui n'ont rien fait pour avoir tout. » — Chaumette entonne à l'avance le refrain de la célèbre chanson de Pothey : « On les guillotinera, messieurs les propriétaires. » Ce collègue d'Hébert à la Commune de Paris dit : « Nous avons détruit les nobles et les Capets, il nous reste encore une aristocratie à supprimer, celles des riches. » Pour Saint-Just « l'opulence est une infamie. »

« Obligez, dit-il un autre jour, tout le monde à faire quelque chose. Quel droit ont, dans la patrie, ceux qui n'y font rien ? » — Barrère, le fameux rapporteur du comité de Salut Public, énonce dans un rapport du 22 Floréal An II. « Dans une république bien ordonnée, personne n'est sans quelque propriété. » — La Commune de Paris prononce : « La richesse et la fortune doivent également disparaître du régime de l'Égalité. » — Robespierre est d'avis « qu'il ne faut pas que le plus riche des français ait plus de trois cents livres de rente ». — Enfin Marat qui fut porté au Panthéon, qui fut presque divinisé après sa mort, Marat avait placé cette épigraphe sur son journal l'*Ami du Peuple* : « *Ut redeat miseris abeat fortuna superbis* » ; ce qui peut se traduire approximativement par « que la richesse soit enlevée aux riches et qu'elle retourne aux pauvres. »

Sur la portée exacte de ces phrases, il y a désaccord entre les commentateurs. M. André Lichtenberger, dans l'ouvrage qu'il a consacré au socialisme pendant la Révolution[1] y voit

1. *Le Socialisme et la Révolution française*, un vol. —

moins l'indication d'une volonté arrêtée d'attaquer le principe de la propriété qu'une manifestation de la fièvre obsidionale, qui dévorait les révolutionnaires. Vivant dans la France entourée d'ennemis et déchirée par les insurrections comme dans une place assiégée, puisant leur principale force dans les comités de sans-culottes dont le pays était couvert, il leur fallait tenir en haleine cette clientèle insatiable de violences en lui montrant toujours d'autres violences à commettre. En appelant le soupçon de cette « classe dirigeante » sur les riches, chez qui leur richesse faisait supposer des sentiments contre-révolutionnaires, Barrère, Saint-Just, Robespierre et Marat faisaient peut-être tout bonnement œuvre de démagogues. Dénoncer les riches aurait été de leur part un expédient. Quoiqu'il en soit, le 9 thermidor détourna définitivement la révolution du socialisme. Peut-être si Robespierre et Saint-Just l'avaient emporté, dans cette journée dramatique, eussent-ils fait passer sur les propriétés le niveau égalitaire. Comme ils moururent sans avoir fait connaître leurs projets, on peut tout aussi bien faire cette supposition que toute autre.

En tout cas, après leur disparition, il était trop tard pour tenter, avec quelque chance de succès, d'ajouter une révolution sociale à la terrible révolution politique, qui venait de bouleverser la France. La nation était lasse, et n'aspirait qu'au repos; et les bénificiaires de la

Félix Alcan, éditeur. Voir aussi *Les Problèmes Politiques*, par Emile Faguet, un vol. — A. Colin, éditeur.

grande liquidation des biens nationaux ne demandaient, eux, qu'à digérer ce qu'ils avaient absorbé. Babeuf éprouva à ses dépens cette lassitude. Il arriva trop tard dans un monde fatigué. Ce Babeuf fut un vrai socialiste, le fondateur du socialisme. Avant lui, il n'y avait eu contre la propriété privée que des anathèmes de prédicateurs, des critiques d'homme de cabinet et des déclamations de démagogues. Babeuf proposa hardiment l'établissement d'un ordre social nouveau. Après tant de parleurs, il fut l'homme d'action.

Il pose d'abord le problème :

« Trouver un état où chaque individu, avec la moindre peine, puisse jouir de la vie la plus commode ; »

puis :

« Il était dû à la Révolution française de mettre à exécution les conceptions de la philosophie, que l'on regardait naguère comme chimériques. Nous avons commencé ; finissons. Si nous nous arrêtions au point où, nous nous trouvons, l'humanité n'aurait pas de grands remerciements à nous faire. Pour passer de notre mauvais état à celui que je défends, il faut :

1° Réunir toutes les richesses actuelles sous la main de la république ;

2° Faire travailler tous les citoyens valides, chacun suivant sa capacité et ses habitudes actuelles ;

3° Utiliser les travaux, en rapprochant ceux qui s'aident mutuellement et en donnant une nouvelle direction à ceux qui sont uniquement l'effet de l'engorgement actuel des richesses.

4° Réunir continuellement dans les dépôts publics toutes les productions de la terre et de l'industrie ;

5° Distribuer également les productions et les plaisirs ;

6° Tarir la source de toute propriété et de tout commerce particulier et leur substituer une distribution sage, confiée à l'autorité publique ;

7° Etablir des maisons communes d'éducation où chacun s'habituerait au travail le plus conforme à ses forces et à ses penchants.

La plupart des idées du *Manifeste Communiste*, que les Allemands Marx et Engels devaient lancer cinquante-cinq ans plus tard, sont déjà contenues dans cet écrit du français Babeuf.

Quels sont les « considérants » de ce dispositif de la révolution babouviste ? On les trouve dans le *Manifeste des Egaux* et dans les lettres et les articles de journal du précurseur du socialisme contemporain. Citons le manifeste :

De temps immémorial on nous répète avec hypocrisie : *les hommes sont égaux ;* et de temps immémorial la plus avilissante comme la plus monstrueuse inégalité pèse insolemment sur le genre humain. Depuis qu'il y a des sociétés humaines, le plus bel apanage de l'homme est sans contradiction reconnu, mais n'a pu encore se réaliser une seule fois : l'égalité ne fut autre chose qu'une belle et stérile fiction de la loi. Aujourd'hui qu'elle est réclamée d'une voix plus forte on nous crie : Taisez-vous, misérables ! l'égalité de fait n'est qu'une chimère ; contentez-vous de l'égalité conditionnelle : vous êtes tous égaux devant la loi. Que vous faut-il de plus ? Ce qu'il nous faut de plus ? Législateurs, gouvernants, riches, propriétaires, écoutez à votre tour :

Nous sommes tous égaux, n'est-ce pas ?... Eh bien ! nous prétendons désormais vivre et mourir égaux comme nous sommes nés : nous voulons l'égalité réelle ou la mort... La révolution française n'est que l'avant courrière d'une autre révolution bien plus grande, bien plus solennelle et qui sera la dernière... Il nous faut non pas

seulement cette égalité transcrite dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, mais nous la voulons au milieu de nous, sous le toit de nos maisons... La loi agraire ou le partage des campagnes fut le vœu spontané de quelques soldats sans principes, de quelques peuplades unies par leur instinct plutôt que par la raison. Nous tendons à quelque chose de plus sublime et de plus équitable, le *bien commun ou la communauté des biens!* Plus de propriété individuelle des terres! *La terre n'est à personne.* Nous réclamons, nous voulons la jouissance commune des fruits de la terre : *les fruits sont à tout le monde...* Assez et trop longtemps moins d'un million d'individus disposa de ce qui appartient à plus de vingt millions de leurs semblables, de leurs égaux. Qu'il cesse enfin ce grand scandale! Disparaissez, enfin, révoltantes distinctions de riches et de pauvres, de grands et de petits, de maîtres et de valets, de *gouvernants et de gouvernés!*

On croirait lire un manifeste contemporain, un manifeste anarchiste même, car le rédacteur du Manifeste des Egaux, Sylvain Maréchal, disciple de Babeuf, en annonçant la suppression des gouvernants et des gouvernés, dépasse le collectivisme pour tomber dans la chimère du communisme anarchiste. Mais la formule empruntée à Rousseau : *la terre n'est à personne, les fruits sont à tout le monde*, n'est-elle pas l'équivalent de la doctrine de la socialisation des moyens de production ?

Babeuf ne s'étant pas contenté d'être un théoricien, ayant voulu passer à l'action pour « établir l'Égalité réelle », les républicains conservateurs du Directoire de la république française (conservateurs de l'état politique qu'ils avaient créé et conservateurs de la vieille constitution

sociale), ces républicains lui coupèrent le cou. L'infortuné Babeuf éprouva combien il est dangereux de mal choisir son moment. S'il avait prêché sa révolution sociale sous Louis XVI et contre la royauté, il aurait passé pour un grand citoyen ; il voulut la faire contre Barras, on l'envoya à l'échafaud, comme un brigand de la Vendée. Fourier devait écrire une trentaine d'années plus tard : « Les goûts séditieux se changent chez l'homme en amour de l'ordre quand il devient propriétaire ; effet facile à observer chez un agitateur : une fois installé dans un hôtel et pourvu d'un million, il ne veut plus d'insurrection, plus de droits imprescriptibles. »

C'est là une vérité de tous les temps avec laquelle Babeuf fit malheureusement pour lui connaissance.

Après sa condamnation et avant son exécution, les amis de cet ancêtre du socialisme français firent apposer sur les murs de Paris, avec son approbation, l'affiche que voici :

ANALYSE DE LA DOCTRINE DE BABEUF

Proscrit par le Directoire Exécutif pour avoir dit la vérité.

1° La nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens.

2° Le but de la société est de défendre cette égalité, souvent attaquée par le fort et le méchant dans l'état de nature, et d'augmenter, par le concours de tous, les jouissances communes.

3° La nature a imposé à chacun l'obligation de travailler, nul n'a pu sans crime se soustraire au travail.

4° Les travaux et les jouissances doivent être communes.

5° Il y a oppression quand l'un s'épuise par le travail et manque du nécessaire, tandis que l'autre nage dans l'abondance sans rien faire.

6° Nul n'a pu, sans crime, s'approprier exclusivement les biens de la terre ou de l'industrie.

7° Dans une véritable société, il ne doit y avoir ni riches ni pauvres.

8° Les riches qui ne veulent pas renoncer au superflu en faveur des indigents sont les ennemis du peuple.

9° Nul ne peut, par l'accumulation de tous les moyens, priver l'autre de l'instruction nécessaire pour son bonheur : l'instruction doit être commune.

10° Le but de la Révolution est de détruire l'inégalité et de rétablir le bonheur commun.

11° La Révolution n'est pas finie, parce que les riches absorbent tous les biens et commandent exclusivement, tandis que les pauvres travaillent en véritables esclaves et ne sont rien dans l'État.

Que l'on supprime un mot dans le paragraphe 4, celui qui prescrit la communauté des jouissances, et ce testament du socialiste de 1796 pourrait être voté, comme la conclusion de ses débats, par un congrès collectiviste en 1906.

Le dernier appel de Babeuf tomba dans la solitude. En 1796, les victoires du général Bonaparte intéressaient autrement les masses populaires que la restauration de la Constitution de 1793, qui était le but immédiat des babouvistes. Vinrent ensuite le Consulat, l'Empire et les ouvriers, glorieux d'appartenir à la « Grande Nation », perdirent l'habitude de réfléchir sur la

misère de l'inégalité. Aussi bien, si, réfléchissant, ils avaient voulu échanger leurs pensées, la police de Fouché et plus tard celle de Savary aurait, sans nul doute, mis fin à leurs colloques.

Après 1815 jusqu'à 1830, il fallut s'occuper de refaire la révolution politique en combattant la monarchie d'ancien régime. La pensée socialiste ne fut pas inactive ; mais l'action en fut nulle jusqu'au règne de Louis-Philippe. C'est pendant cette période de recueillement que Fourier construisit son *Socialisme sociétaire*, utopie qui trouva des adeptes mais qui ne pouvait subir l'épreuve de la confrontation avec les réalités. Charles Fourier fut un homme généreux, tout épris d'idéal chimérique. Il avait vraiment une belle âme. Si jamais l'éloge « il ne ferait pas de mal à une mouche », a été mérité, c'est par Fourier ; à preuve le rang très distingué qu'il assigne dans l'ordre de ses « Séries », à celle des Bouchers. « La fonction de Boucher, écrit-il est très prisée dans l'Harmonie (c'est le nom dont il appelle la société régénérée sur ses plans). On y a beaucoup d'affection pour les animaux et l'on s'y tient très obligé envers ceux qui ont le courage de les tuer avec toutes les précautions imaginables, pour leur éviter les souffrances et presque l'idée de la mort. »

Ces précautions, le bon Fourier les indique, comme toutes choses, avec minutie : « La série des Bouchers harmonieux a soin de laver par un canal et parfumer l'abattoir ; on y attache les animaux en masse, afin que le groupe d'abatteurs les frappe simultanément. »

Cet homme sensible montre des illusions touchantes : « une phalange (un groupe de sociétaires vivant suivant les règles de l'Harmonie), dirigée par son Aréopage d'experts, ses patriarches, ses cantons vicinaux (?) et autres gens exercés n'est pas sujette dit-il à l'imprudence comme un particulier — quant aux risques de fourberie, il n'en peut exister aucun en Harmonie. » Il croit même que son organisation sociale réagira sur les éléments : « Les ravages des éléments seront bien réduits, promet-il, après cinq ou six ans d'Harmonie, d'où naîtra une active restauration climatérique. »

Dans un homme si ingénu on ne s'attend pas à trouver le socialisme irrité et destructeur de Babeuf. Babeuf aurait coupé le cou aux propriétaires. On peut même dire, sans grand risque d'erreur, que son exécution fut une mesure préventive de l'exécution des autres à quoi il songeait. Fourier entend réconcilier les pauvres et les riches dans l'Harmonie. Il respecte la richesse individuelle ; elle est nécessaire au fonctionnement de son système. Il écrit : « Le rapprochement des fortunes, tant prôné par les sophistes, est la disposition la plus contraire à la nature de l'Homme. L'inégalité extrême, la richesse, colossale chez les uns et nulle chez les autres, est un des puissants ressorts d'Harmonie, sauf la garantie du minimum, base de toute concorde en régime sociétaire. » En même temps qu'il donnera du bien-être aux pauvres par le minimum, Fourier augmentera les revenus des riches. « Alcippe (c'est un harmonien imaginaire), dit-il, est un des riches actionnaires de

la phalange ; telle somme dont il tirait en civilisation 3 à 4 0/0 (revenu des domaines) lui rendra dans la phalange 12 à 15 0/0. »

Comment se réaliseront toutes ces merveilles ? Par la constitution des phalanges. La phalange sera la réunion des habitants d'un canton. Chacun apportera ce qu'il possède ; le riche sa fortune « colossale » et le pauvre son obole. A chacun on remettra des actions, en nombre proportionné à son apport. Ces actions, leur propriétaire pourra toujours en demander le remboursement qui s'opérera toujours sans retard. Le phalanstère (siège de la phalange) ne sera donc pas une prison. Fourier ne veut pas violenter la liberté individuelle. Dans ce phalanstère les hommes seront divisés en séries, chacun s'employant dans plusieurs séries. « S'il faut, dit Fourier, cinquante heures à un jardinier pour faire la besogne, cinquante hommes l'expédieront en une heure et pendant les quarantes neuf autres heures pourront s'adonner à quarante neuf autres espèces de travaux. La variété des occupations bannira l'ennui, et tous les travailleurs seront joyeux et appliqués à leur devoir. »

Les bénéfices, après prélèvement du minimum assuré aux sociétaires pauvres, seront répartis entre le capital actionnaire, le travail manouvrier et « les connaissances théoriques et pratiques. » Aujourd'hui on dirait : « la direction. »

Chaque phalange se consacrera autant que possible à une certaine production et échangera ses produits contre ceux des autres phalanges. Par cette coordination des efforts, Fourier se

rapproche des socialistes qui eux aussi prétendent supprimer « l'anarchie économique bourgeoise » par l'entente entre les groupes producteurs.

Cette conception d'une société innocente est exposée par Fourier dans une langue souvent obscure, émaillée de termes bizarres. Ainsi la « série » des sociétaires qui se livreront aux travaux répugnants, il l'appelle la série des « Petites Hordes. » Le service d'enlèvement des boues et des ordures ménagères sera assuré par ces « Petites Hordes. » Les bonnes d'enfants seront des « pouponistes » ; et les gardes malades cesseront d'être infirmiers pour devenir « infirmistes » ; les domestiques s'appelleront « pages » et « pagesses. » Ils feront le service domestique ; mais ils ne seront pourtant pas domestiques, tout en l'étant. Fourier compense l'humilité de leur fonction par l'éclat du titre dont il les pare. « Nous donnons, écrit-il, le titre de pages et pagesses (?) à ceux qui servent les rois ; on le doit à plus forte raison à ceux qui servent la phalange, car elle est un Dieu agissant. Elle est l'esprit de Dieu puisqu'elle se compose des Douze Passions harmonisées ! »

Cette douce utopie de Fourier pouvait séduire quelques âmes sentimentales ; — de fait, le fouriérisme eut beaucoup d'adhérents — mais elle était trop chimérique et d'une métaphysique trop inaccessible pour créer un mouvement populaire. Il faut parler aux hommes avec simplicité et clarté, et Fourier est trop souvent presque incompréhensible.

Pendant qu'il dessinait les plans de son pha-

laustère, d'autres constructeurs étaient à l'ouvrage.

Saint-Simon, petit cousin de l'illustre mémorialiste, a une figure curieuse d'aventurier. Noble, il fut révolutionnaire, acquéreur de biens nationaux ; d'abord très riche, il gaspilla sa fortune, avec l'insouciance d'un grand seigneur qui aurait pu compter, pour réparer sa ruine, sur la bonté du roi. Mais le roi ne signait plus d'acquits au comptant et Saint-Simon tomba dans une noire misère. Etonnant contraste ! pendant tout le cours de cette vie accidentée, l'esprit de Saint-Simon ne cessa pas d'être occupé par les p us nobles spéculations. Améliorer le sort du peuple fut une de ses pensées constantes ; non qu'il fut démocrate, au contraire. Dans la société telle qu'il la concevait, la direction morale eut été remise aux savants et l'administration des intérêts matériels aux industriels. Pour assurer le bien-être du Peuple, ce gouvernement oligarchique, au sommet duquel Saint-Simon conservait le Roi, aurait entrepris de grands travaux publics (Napoléon III devait accomplir cette partie du programme de Saint-Simon). Jusqu'ici nous ne sommes pas dans le socialisme. Nous y entrons avec les réflexions qu'a inspirés à Saint-Simon le « droit de propriété » [1]. « Il est évident, écrit-il, que dans tous pays, la loi fondamentale est celle qui établit les propriétés et les dispositions pour les faire respecter ; mais de ce que la loi est fondamentale, il ne résulte pas qu'elle ne puisse être modifiée. Ce qui est nécessaire, c'est une loi

1. Cf. Georges Weill. *Saint-Simon et son œuvre*, un vol. in-18. — Perrin, éditeur.

qui établisse le droit de propriété et non une loi qui l'établisse de telle ou telle manière. C'est de la conservation du droit de propriété que dépend l'existence de la société, mais non de la conservation de la loi qui a primitivement consacré ce droit. Cette loi dépend elle-même d'une loi supérieure et plus générale qu'elle, de cette loi de la nature en vertu de laquelle l'esprit humain fait de continuels progrès, loi dans laquelle toutes les sociétés puisent le droit de modifier et de perfectionner leurs institutions ; loi supérieure qui défend d'enchainer les générations à venir par aucune disposition de quelque nature qu'elle soit... Ces questions : quelles sont les choses susceptibles de devenir des propriétés ? par quels moyens les individus peuvent-ils acquérir ces propriétés ? de quelle manière ont-ils le droit d'en user lorsqu'ils les ont acquises ? sont des questions que les législateurs de tous les pays et de tous les temps ont le droit de traiter, toutes les fois qu'ils le jugent convenable, car le droit individuel de propriété ne peut être fondé que sur l'utilité commune et générale de l'exercice de ce droit, utilité qui peut varier selon le temps. »

Ainsi pour Saint-Simon, la propriété n'est pas intangible. Ses disciples, dépassant leur maitre, allèrent jusqu'à demander l'abolition de l'héritage. Enfantin, au sujet de la rente du sol accaparée par le propriétaire foncier, dit, comme pourrait le faire, un polémiste socialiste contemporain : « Les travailleurs paient certaines gens pour qu'ils se reposent. » Les Saint-Simoniens inventèrent l'expression caractéristique : « Exploitation de l'homme par l'homme » dont la ré-

pétition produit toujours un grand effet sur les auditoires socialistes.

Le Saint-Simonisme serra d'un peu plus près la réalité que ne le faisait le Fouriérisme. Mais sa bizarre hiérarchie gouvernementale, surtout après l'introduction, dans cette hiérarchie du « coupe-prêtre »[1], les prétentions messianiques du « Père » Enfantin, les simagrées auxquelles ces prétentions donnaient lieu, empêchèrent la doctrine de s'étendre. Quand ses chefs, voulant appliquer la partie du programme qui concernait les grands travaux nécessaires à l'humanité, allèrent se confondre avec les hommes pratiques de l'industrie et de la finance, toute chance de constituer un parti sur la pensée de Saint-Simon disparut. Pourtant le Saint-Simonisme parallèlement au Fouriérisme contribua à semer et à entretenir le doute dans certains esprits élevés, sur la légitimité de l'organisation sociale. Il contribua à crééer le milieu où le socialisme devait plus tard s'acclimater.

Tandis que les utopistes s'occupaient, Louis Blanc songeait à résoudre la question sociale, en confiant la production à des groupes ouvriers que l'Etat aurait commandités.

En même temps l'observateur pouvait voir couler, dans le prolétariat, comme un ruisseau d'idées communistes. Quelques babouvistes avaient échappé à l'exécution de leur chef. Ils le tirèrent de l'oubli; l'un d'eux, Buonarotti, publia l'histoire de la Conspiration des Egaux. Dans les sociétés secrètes on s'enthousiasma, moins peut-être à

1. Cf. Georges Weill. *L'Ecole Saint-Simonienne,* un vol. in-18. — Félix Alcan, éditeur. Paris.

cause du communisme de Babeuf que parce qu'il avait été le dernier des grands conspirateurs de la révolution, le dernier des sans-culottes. Les blanquistes, les gens de Barbès étaient babouvistes, hommes de coup de main, terroristes avec un alliage de socialisme sentimental et violent.

Depuis les philosophes du XVIIIe siècle, il y a donc toujours eu des socialistes en France. Mais ils n'avaient pas trouvé la formule de la lutte des classes, dont l'invention était réservée à Karl Marx.

En proclamant l'antagonisme des classes, Marx cessa de faire appel pour la réforme sociale aux hommes de bonne volonté.

Cette réforme ne pouvait sortir que de la révolution « et la révolution, dit-il, ne pourra être faite que par les prolétaires, car seuls ils ont intérêt à la voir s'accomplir ». Leur classe est naturellement révolutionnaire, comme la classe possédante est conservatrice. Elle se confond avec le socialisme, elle est le socialisme vivant. Ainsi Marx ouvrit des cadres où les multitudes ouvrières, quand on les aurait averties, viendraient se ranger.

Cette idée simple eut beaucoup plus d'efficacité révolutionnaire que toutes les diffuses et obscures dissertations de l'auteur du *Capital*. Avant qu'il n'y eut des socialistes, il affirma que les trois quarts des hommes étaient, par la fatalité, des socialistes. La formule courte et claire de la lutte des classes fut pour les « militants », en attendant qu'elle le devint pour la multitude, comme une sonnerie de ralliement.

V

FORMATION ET MÉFAITS DU CAPITAL MOBILIER

Karl Marx. — Théorie de la valeur. — Il n'y a d'autre valeur que le travail. — La mesure de la valeur est la durée du temps de travail. — Adam Smith précurseur de Marx. — La loi d'airain de Lassalle. — Le capitaliste fait un prélèvement sur le salaire individuel de l'ouvrier. — Il commet en outre un double vol social, en s'appropriant la valeur produite par la force du travail combiné et par les machines. — Opinion de Proudhon. — Le capital est le travail des autres non payé par le capitaliste. — Quand l'exploitation de l'ouvrier par le patron finit, son exploitation par le commerçant commence. — Malfaisance sociale du Commerce.

Nous avons vu que la critique de la propriété foncière par les socialistes s'appuie sur des observations d'économistes conservateurs et particulièrement sur cette observation de Ricardo que, dans les produits de la terre, il y a une part dûe à la fertilité naturelle, indépendante de tout travail humain. Ce présent spontané de la nature, qui est la « rente » nette du sol, le socialisme en juge l'appropriation illégitime par ceux qui ont « usurpé » la propriété foncière; c'est l'appropriation de cette rente qui constitue l'usurpation.

Il faut maintenant passer à l'exposé de la critique que les socialistes font du capital industriel, mobilier, de sa formation et de ses méfaits. Cette critique a été faite avec un grand éclat par deux socialistes allemands, Karl Marx et Ferdinand Lassalle, mais c'est Marx qui lui a donné le plus d'ampleur et son nom est resté attaché à l'école socialiste révolutionnaire. On l'appelle l'école Marxiste; son système est le Marxisme.

Karl Marx fut un théoricien de cabinet beaucoup plus qu'un agitateur malgré qu'il ait pris part à quelques émeutes allemandes. Bourgeois, de souche israélite, il passa sa longue vie à l'étude et à la rédaction d'ouvrages dont la lecture est pénible. Rabelais invite ses lecteurs à « casser l'os et à sucer la substantifique moëlle. » Avec Karl Marx, l'opération est d'une exécution difficile, car l'os est épais et dur. La moëlle est bien protégée. Le plus célèbre des écrits de Karl Marx est le *Capital* dont M. Gabriel Deville a donné un clair résumé en français.

Marx n'a pas inventé le socialisme. Babeuf et les Saint Simoniens, nous l'avons vu, l'avaient précédé. Mais il a donné au socialisme son air scientifique et une formule qui paraît être définitive. Les premiers éléments de cette formule, il les a trouvés dans les écrits des économistes classiques.

Adam Smith, le premier docteur de l'économie politique écrit dans son livre fameux : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations :*

« Un homme est riche ou pauvre, suivant les moyens

qu'il a de se procurer les besoins, les commodités et les agréments de la vie. Mais la division une fois établie dans toutes les branches du travail il n'y a qu'une partie extrêmement petite de toutes ces choses qu'un homme puisse se procurer par son travail ; c'est du travail d'autrui qu'il lui faut attendre la plus grande partie de toutes ces jouissances ; ainsi il sera riche ou pauvre, selon la quantité de travail qu'il pourra commander ou qu'il sera en état d'acheter.

« *Le travail est donc la mesure de la valeur échangeable de toute marchandise*... Ce n'est point avec de l'or ou de l'argent, c'est avec du travail que toutes les richesses du monde ont été achetées originairement et leur valeur, pour ceux qui les possèdent et qui cherchent à les échanger contre de nouvelles productions, est précisément égale à la quantité de travail qu'elles les mettent en état d'acheter ou de commander... Des quantités de travail doivent être, dans tous les temps et dans tous les lieux d'une valeur égale pour le travailleur. Dans son état habituel de santé, de force et d'activité et d'après le degré ordinaire d'habileté ou de dextérité qu'il peut avoir, il faut toujours qu'il sacrifie la même portion de son repos, de sa liberté, de son bonheur. Quelle que soit la quantité de denrées qu'il reçoit en récompense de son travail, le prix qu'il paie est toujours le même. Ce prix à la vérité peut acheter une plus ou moins grande quantité de ces denrées ; mais c'est la valeur de celle-ci qui varie, et non celle du travail qui achète. En tous temps et en tous lieux, ce qui est difficile à obtenir ou ce qui coûte beaucoup de travail à acquérir est *cher* et ce qu'on peut se procurer aisément ou avec peu de travail est à *bon marché*. Ainsi le travail ne variant jamais dans sa valeur propre, est la seule mesure réelle et définitive qui puisse servir dans tous les temps et dans tous les lieux, à apprécier et à comparer la valeur de toutes les marchandises. Il est leur *prix réel*. »

C'est sur cette théorie de la valeur que Karl

Marx a édifié son réquisitoire contre le capital et la société « capitalistique. »

Dire que le travail est la seule mesure de la valeur, c'est dire que la quantité de travail incorporée dans un objet, absorbée par lui, constitue toute la valeur qui est en lui ; c'est dire qu'il n'y a pas d'autre valeur que le travail ; qu'en dehors de lui nulle valeur n'existe. La conséquence est que, le travail étant l'unique valeur, communiquant seul la valeur aux choses, toute appropriation de richesses, qui se fait en d'autres mains que celles du producteur, du travailleur, est frustratoire, dolosive, illégitime.

Cette spoliation, ce vol s'accomplissent continûment dans la société « capitalistique. » Le vol et la spoliation créent le capital ; ils sont les principes de sa formation.

Les économistes disent « que le capital est un objet mis en réserve, ou un engin destiné à faciliter la production »[1]. Mais entre les mains de qui est-il en réserve, et au bénéfice de qui facilitera-t-il la production ?

S'il est « mis en réserve » par le travailleur lui-même, s'il doit faciliter la production future *au profit* du travailleur lui-même, le Socialisme apaisera ses propres grondements, car l'appropriation est légitime.

Mais s'il est mis en réserve par un autre homme que le producteur, s'il est destiné à faciliter la production future *au profit* d'un autre homme que le producteur, le Socialisme retrouve

1. Cf. PAUL LEROY-BEAULIEU. *Le Collectivisme*, un vol. in-8, Paris, Félix Alcan, éditeur.

aussitôt toute son indignation, car c'est dans cette main-mise du non-producteur sur l'instrument de production qu'apparaît l'iniquité fondamentale du régime social.

Comment a pu se former la première « réserve », ce premier « capital » au moyen duquel on a acheté les premières matières ou construit le premier engin nécessaire au travail de l'homme ? Par la spoliation de celui qui travaillait, spoliation accomplie par celui qui ne travaillait pas.

Dans l'antiquité l'homme fort asservissait l'homme faible. Le vainqueur réduisait le vaincu en esclavage. Il l'astreignait à un certain travail. En échange de ce travail il le nourrissait. Mais l'homme produisait plus de valeur (la valeur est égale à la somme du travail fournie, ne l'oublions pas) qu'il ne coûtait à nourrir. L'écart entre le prix d'entretien d'un esclave et ce qu'il rapportait était conservé par le maître. C'est bien là une vérité : si les esclaves n'avaient rien rapporté les anciens n'auraient pas eu d'esclaves. Souvenez-vous de la description de la maison d'Hamilcar dans *Salammbô*. Flaubert nous montre, dans un tableau d'une affreuse beauté, l'esclave qui tourne une meule de moulin, une muselière appliquée sur la bouche, pour l'empêcher de manger la farine. Il est hors de doute que cet homme consommait moins de farine qu'il n'en faisait en un jour ; il en consommmait une part infime. Le reste, le reste de son travail, de la *valeur* qu'il produisait, restait la propriété d'Hamilcar, comme elle lui serait restée si, au lieu d'employer un être humain à tourner

sa meule, il y avait employé un cheval ou un âne.

Ainsi dans l'antiquité l'esclave produisait de la valeur, pour son propriétaire, pour l'homme plus fort qui l'avait capturé ou acheté. Il était frustré. Le profit fait par Hamilcar sur le travail du misérable être, réduit à l'état de bête de somme, mais homme tout de même, était illégitime. Hamilcar pouvait conserver dans ses coffres l'argent produit par la vente du travail non payé à l'esclave : il pouvait encore employer cet argent à acheter un engin qui aurait rendu la moûture plus rapide et augmenté, sans plus de peine pour l'esclave, la production, la valeur de son effort. La possession de cet engin eut été tout aussi illégitime que la possession de l'épargne indûment réalisée, grâce à laquelle l'acquisition en aurait été faite.

Quand l'esclavage eut disparu de l'Occident, il fut remplacé par le servage. Qu'était le serf ? Un homme qui devait, chaque semaine, un certain nombre de journées de travail à son seigneur. Le seigneur s'appropriait cyniquement la valeur de ces journées de travail imposées au serf. Cette valeur accaparée pouvait lui constituer une « réserve » ou lui permettre de faire sur son domaine quelque amélioration qui, facilitant le travail du serf, le rendrait plus productif. Mais les seigneurs du moyen-âge, disons-le entre parenthèses, se souciaient assez peu de ces vétilles. Ce n'est pas à acheter des « engins » qu'ils employaient leur argent, l'argent à eux produit par le travail de leurs serfs.

Dans les temps modernes nous n'avons plus ni

esclaves, ni serfs. Plus de travail servile ou imposé. L'homme est affranchi, le travail est libre.

Les socialistes vous diront que les mots seuls ont changé ; que le régime du salariat, sous lequel vit le travailleur libre, est presque aussi abusif que le régime de l'esclavage et le régime du servage qui l'ont précédé.

Qu'était-ce que l'esclave, qu'était-ce que le serf, demandent les socialistes ?

C'était des hommes contraints de travailler pour le profit d'autres hommes, qui eux ne travaillaient pas et se contentaient de dépenser la valeur, de consommer le produit du travail des esclaves et des serfs.

Et qu'est-ce que le salarié moderne, interrogent encore les socialistes, quand ils ont répondu à la première question ?

Le salarié moderne est un homme qui vend sa force de travail à un autre homme, appelé patron, et qui reçoit pour prix de son marché, une valeur moindre que celle qu'il a produite. Comme autrefois l'esclave et le serf, le salarié travaille donc partiellement pour le profit d'un autre homme, qui lui ne travaille pas. Le salarié est « exploité ».

Comment les choses se passent-elles dans le régime du salariat ?

Pour vivre, un prolétaire, c'est-à-dire un homme qui n'a ni avances, ni outils, s'en va trouver un autre homme qui lui, possède un outillage, des moyens matériels de travail. Le capitaliste embauche le prolétaire. Il l'admet à travailler, dans son atelier ou dans son usine, et lui promet, en échange de son travail, un salaire en argent, avec

lequel le « salarié » pourra acquérir des subsistances. Le salaire sera-t-il égal à la valeur produite par l'ouvrier ? Non. Le patron retiendra pour lui une part de cette valeur. Il le fait moins cyniquement qu'en état d'esclavage ou en état de servage, mais il le fait au fond pareillement. Il y aura une partie de la journée pendant laquelle le travailleur travaillera pour son patron, comme il y avait, dans l'état antérieur du servage, des jours de la semaine où le serf travaillait pour le seigneur féodal.

Le salaire du travailleur, inégal à la valeur de son effort, de son usure, de son travail, sur quelle base sera-t-il calculé ?

Le socialiste allemand Lassalle, l'émule de Karl Marx, a soutenu que le salaire était fatalement égal aux frais d'entretien de l'ouvrier et à ses frais de reproduction, à ce que M. Alfred Naquet[1] appelle avec une brutalité toute matérialiste « les frais d'amortissement du travailleur ». Voici comment raisonne Lassalle : « Le travail est maintenant une marchandise. Quand elle est abondante sur le marché, quand beaucoup de travailleurs viennent frapper à la porte de l'usine, cette augmentation de l'*offre*, avilit les salaires. Le patron les diminue. Ils descendent au dessous de la somme nécessaire aux frais d'entretien des ouvriers. La misère entre alors dans leurs maisons, la mortalité sévit parmi eux. Cette mortalité a pour conséquence de raréfier la marchandise-travail. Moins de bras viennent s'*offrir* aux usiniers ; alors les salaires remontent ; le pa-

1. *Temps futurs*, un volume in-18, chez Stock, Paris.

tron est forcé de les relever. Les ouvriers se trouvent dans une relative abondance; la population, qui décroissait, se remet à augmenter, jusqu'à ce que son accroissement, multipliant les bras disponibles, occasionne, par une nouvelle surabondance d'*offre*, un nouvel avilissement des salaires et crée ainsi une nouvelle crise de misère ».

Cette « loi » désespérante d'après laquelle l'humanité salariée oscillerait sans trève entre un précaire et très médiocre bien-être et la misère, celui-là engendrant celle-ci, Lassalle l'appelle la « Loi d'airain », à cause de l'inflexibilité qu'il lui attribue. Elle a été acceptée comme une vérité par Karl Marx et par tous les socialistes. Ce n'est pas une raison pour qu'elle soit vraie. Sur ce point comme sur tous les autres nous ferons connaître plus loin les réfutations de l'Ecole économiste. Pour le moment nous en sommes à exposer la doctrine socialiste.

Quelle que soit la base d'évaluation du salaire, il est indéniable que ce salaire n'est pas égal à la valeur produite par l'ouvrier. Proudhon, qui possède si bien l'art des formules saisissantes, disait que « l'ouvrier ne peut pas racheter son produit avec son salaire, » et c'est bien vrai. L'abandon forcé que fait le travailleur d'une partie de la valeur qu'il a produite se légitime par bien des raisons, mais les socialistes y voient une iniquité monstrueuse. C'est en effet par le prélèvement patronal que s'est formé à l'origine le capital, qu'il continue à s'enfler tous les jours et que se perpétue, en s'aggravant, l'avilissement de la classe travailleuse, de la classe qui produit toute valeur.

Le capital est une valeur mise en réserve ou un engin destiné à faciliter la production future, dit M. Leroy-Beaulieu. La première valeur mise en réserve n'a pu l'être par les ouvriers, qui ne recevaient que tout juste le nécessaire à leur subsistance. Cette réserve n'a pu être faite que par le patron. C'est une part du profit réalisé sur le travail de ses ouvriers, c'est une part du salaire non payé à ses ouvriers que le patron a pu « mettre de côté ». Grande injustice déjà que ce patron bénéficie seul de l'effort des prolétaires qu'il emploie. Mais l'iniquité ne s'arrête pas là. Cette « réserve » permet au capitaliste d'acheter l'« engin » qui facilitera la production, ou d'acheter, à meilleur marché, plus de matières premières, ou encore de construire de nouveaux ateliers. Il pourra donc embaucher plus de travailleurs. Plus il en embauchera, plus grande sera la valeur de travail non payé qu'il usurpera : plus ses profits illicites s'élèveront. Ainsi en régime capitalistique la première spoliation est le facteur d'une série ininterrompue d'autres spoliations. Mais la rapacité capitaliste ne se borne pas à ces rapines sur le salaire individuel. Elle commet encore un véritable vol social, en accaparant la force multipliée du travail en commun et le bénéfice de la machinerie.

Le propre du capital, dans la grande industrie centralisée d'aujourd'hui, est de grouper les ouvriers et de faire converger leurs efforts individuels vers une production collective. Chaque travailleur a sa tâche, et ces tâches diverses se combinent, se complètent, de telle sorte que moins de temps soit perdu et que la production

soit plus abondante, plus grande, par conséquent, la création de valeur.

Cinquante ouvriers ne sont plus cinquante individus travaillant séparément. Leur réunion forme, en quelque sorte, une grande machine vivante dont les organes coopérants ont une puissance collective beaucoup plus grande que la puissance additionnée de cinquante hommes travaillant isolément. Il serait donc de toute justice, disent les socialistes, que le salaire des hommes, dont l'effort combiné arrive à cette puissance, fut calculé, pour chacun d'eux, non d'après la production normale d'un individu, laissé à ses seules forces, mais d'après la force de production à laquelle la coopération, le travail en combinaison, le travail associé élève la force de chaque individu.

Les bourgeois ont bien garde d'accorder cette équitable rétribution. Le capital retient, pour lui seul, la part de valeur produite par la force collective des travailleurs associés. A l'atelier les ouvriers font partie d'un ensemble coopérant où les forces se multiplient les unes par les autres : sur le carnet de paie ils redeviennent des individus isolés : en chacun d'eux on ne retribue que la production normale d'un travailleur, qui se serait livré à un travail solitaire.

Proudhon a mis dans un vif relief cette accusation de larcin social dirigée, par les socialistes, contre le patronat :

« Dans toute exploitation, écrit-il, où l'exécution réclame le concours de nombreux travailleurs il y a un

effet de puissance collective dont les auteurs ne peuvent produire rien qui revienne gratuitement à l'entrepreneur. Il s'agit de savoir si la somme des salaires individuels payés par l'entrepreneur équivaut à l'effet collectif dont je parle.

Le capitaliste, dit-on, a payé la journée des ouvriers à prix débattu, conséquemment il ne leur doit rien. Pour être exact il faudrait dire qu'il a payé *autant de fois une journée* qu'il a occupé d'ouvriers, ce qui n'est point du tout la même chose. Car cette force immense qui résulte de l'union des travailleurs, de la convergence et de l'harmonie de leurs efforts; cette économie de frais obtenus par leur formation en ateliers; cette multiplication du produit, prévue il est vrai par l'entrepreneur, mais réalisée par des forces libres, il ne les a pas payées. Deux cents grenadiers manœuvrant sous la direction d'un ingénieur ont, en quelques heures élevé l'Obelisque sur sa base; pense-t-on qu'un seul homme en deux cents jours en serait venu à bout? Cependant au compte de l'entrepreneur la somme de salaires est la même dans les deux cas, parce qu'il s'adjuge le bénéfice de la force collective. Or, de deux choses l'une, ou c'est usurpation de sa part, ou c'est erreur. »

Plus sévère que Proudhon, Karl Marx et ses disciples ne posent pas le dilemme final. Ils n'admettent pas que le capital se trompe. Oui, le capital usurpe les produits de la « force collective » de l'atelier, comme « il confisque la science », qui est un bien social, pour profiter seul des combinaisons techniques de la machinerie.

Les inventions ne constituent pas à leurs auteurs des droits de propriété intangibles; l'imitation en est facile et, quand même un inventeur arrive à défendre son brevet contre les contre-

facteurs, au bout de quelques années, la loi le dépouille du bénéfice de son ingéniosité. L'invention tombe légalement dans le domaine public. Qui va en profiter? Toujours le capitaliste. Avec l'ancienne machine un ouvrier fabriquait (prenons des chiffres arbitraires) vingt mètres de calicot en dix heures; avec la nouvelle machine dont le brevet vient de tomber dans le domaine public, le même ouvrier en fabriquera quarante. Ce doublement de sa production ne fera pas augmenter d'un centime le prix de sa journée, bien que dans le même temps il produise double valeur. Peut-être même aura-t-il pour conséquence de faire congédier de l'usine un de ses camarades devenu inutile, car la clientèle ne se sera pas étendue dans une proportion égale à l'augmentation de la productivité du travail. Un ouvrier faisant, grâce à cette augmentation, l'ouvrage de deux, le patron pourra trouver avantage à en renvoyer un. Même si le nombre des ouvriers reste le même, après l'introduction à l'usine de la machine perfectionnée, la justice est encore lésée par l'usurpation, que fait le patron, de tout le surcroît de valeur, que cette machine permet au travailleur de produire. Elle accroît « la productivité de l'ouvrier », dit M. Leroy-Beaulieu mais elle n'accroît pas son mérite intrinsèque. L'augmentation du service rendu n'est pas son fait. Les socialistes qui ne considèrent que la somme de production faite dans un temps déterminé par un homme, aidé ou non par la machine qu'il conduit, soutiennent que l'augmentation de productivité devrait valoir à l'homme une augmenta-

tion de gain. Or il n'en est rien. Ce qu'elle accroît, cette augmentation de productivité, c'est le prélèvement que fait le patron sur la valeur du travail. Si en dix heures, avec l'aide d'une bonne machine, l'ouvrier produit autant qu'en vingt heures avec une machine médiocre, ce prélèvement que Karl Marx chiffrait très arbitrairement à 50 0/0 se trouve tout à coup élevé à 150 0/0. On payait au travailleur cinq heures de travail sur dix, quand on n'avait que la machine médiocre, le produit des autres cinq heures étant retenu par le patron ; on ne paiera plus au travailleur que cinq heures sur vingt quand, avec la machine perfectionnée, la productivité d'un travail de dix heures aura été élevée à la productivité à laquelle hier encore on n'arrivait qu'en vingt heures, quand chaque heure produira autant de valeur que la veille il s'en produisait en deux heures.

En vain objecte-t-on que la machine, faisant l'ouvrage d'un homme, a droit à la même rémunération. Dans l'industrie les économistes ne voient plus des hommes ; ils ne voient que des forces. Toute force humaine ou mécanique, produisant également doit être également payée. Ce qui mérite rémunération c'est le service, quel que soit son auteur. Les socialistes nient cette proposition. La machine n'a pas droit à un « salaire », parce qu'elle ne « crée » pas de valeur ; elle n'est pas une force spontanée comme la force humaine, elle reproduit seulement une force que l'inventeur, dépossédé par la loi, a mise en elle. Cette machine a droit à des frais de réparation et d'amortissement ; comme elle

ne consomme pas de la force autonome, ainsi que le fait l'homme, il est dérisoire de lui accorder non seulement une rémunération égale à celle de l'homme mais un profit dont le travailleur est frustré. Puissance anonyme, impersonnelle, dérivée des forces naturelles que l'homme a captées, fruit des acquisitions de la science depuis de nombreuses générations, la mécanique appartient au domaine social. Qui s'en empare pour rendre plus intense l'exploitation des hommes par les hommes, pour faire à l'homme une concurrence spoliatrice, viole le droit naturel.

Ainsi le capital mobilier se forme initialement par le prélèvement que fait le maître, le féodal, le patron sur le produit du travail de l'esclave, du serf, du salarié. Le prolétaire, quelque soit le nom qu'il porte aux différents stades de la civilisation capitalistique, travaille une partie du jour pour sa propre subsistance et l'autre partie pour l'engraissement du capital, son maître.

Ensuite, le capital dérobe le produit de la force collective du travail combiné.

Enfin, il s'approprie le produit des inventions du génie humain, bien véritablement collectif, en utilisant, à son seul avantage, les machines.

Le capital accumule les prélèvements faits sur le produit de la journée de travail des individus.

Il accumule le profit tiré de la « force immense qui résulte de la convergence et de l'harmonie des efforts des ouvriers groupés en ateliers. »

Il accumule la valeur du surcroît de productivité que la machine prête à l'ouvrier.

Il est donc du travail accumulé; mais c'est

l'accumulation du travail des autres, c'est l'entassement par le capitaliste de la valeur créée par les autres, par les prolétaires.

Et le polémiste socialiste Lassalle conclut : La « propriété » pour être sincère devrait changer de nom, elle devrait s'appeler « altruité. » Car elle est le bien d'autrui.

Ce bien d'autrui, il est juste qu'il fasse retour à tous. La rente que le capital, illégitimement constitué et toujours illégitimement accru, prélève sur le travail, la spoliation dont il rend victime le travailleur, seul producteur de valeur, est aussi injustifiable que la rente prélevée, par le propriétaire fainéant de la terre, sur le fermier laborieux et par celui-ci sur ses journaliers.

Le remède doit être le même à ces deux grands maux sociaux. Il est dans la suppression du capital mobilier et industriel et dans la suppression de la propriété foncière. Toute industrie doit devenir industrie sociale, comme toute terre doit devenir terre sociale, bien de tous inaliénable, exploité par la société au plus juste prix. Ainsi, le parasite capitaliste étant éliminé, le producteur touchera la valeur intégrale de son produit, diminué seulement par les frais généraux d'administration, d'entretien et d'amortissement du capital socialisé.

Dans cette société, qui produira elle même les objets nécessaires à sa consommation, l'échange se fera sans l'intermédiaire si funeste du commerce.

L'ouvrier produit, par son travail de la valeur. Cette valeur est en raison de la longueur du temps qu'il a passé à l'ouvrage et de l'utilité de

l'objet fabriqué. L'utilité est une condition essentielle de la valeur. Ainsi une paire de galoches est désirable pour qui en manque. L'homme qui n'en possèdait pas, avant l'ère commerciale, allait trouver celui qui en possèdait ou qui savait les faire et il lui proposait un échange : contre sa paire de galoches, il lui donnerait, par exemple, vingt livres de pain. Affaire conclue. Le service rendu par le propriétaire des galoches était évalué équivalent au service que lui rendrait vingt livres de pain. Avec ce pain il mangerait pendant un certain nombre de jours : et celui qui aurait les galoches, pendant un certain temps marcherait à l'abri de l'humidité, et les pieds protégés contre les aspérités du chemin. Dans ce troc il y a équilibre d'utilité. Les deux contractants ne considèrent que la valeur d'usage incluse dans le pain et dans les galoches. Ce n'est pas une opération commerciale à laquelle ils se livrent. En effet ils ne font pas de bénéfice l'un sur l'autre. Or, ce qui est l'essence du commerce c'est le profit tiré de l'acheteur par le vendeur. Si, au moment où s'est fait l'échange des galoches contre les vingt livres de pain, la monnaie ou tout autre signe de la valeur avait existé, les deux échangistes auraient pu se servir de cet intermédiaire sans altérer le caractère de leur opération. Une livre de pain vaut trois sous et une paire de galoches trois francs. Le fabricant de galoches au lieu de recevoir tout de suite vingt livres d'un pain, qui serait devenu dur, se serait fait remettre le signe représentatif de la valeur de ces dix kilogs. Avec une certaine quantité de monnaie il aurait eu puissance d'acquisition sur

vingt livres de pain. Il aurait échangé son produit contre un autre produit, qui lui était nécessaire : valeur d'usage contre valeur d'usage.

Cette tractation les socialistes ne la réprouvent pas, car ils n'y trouvent pas le caractère d'exploitation de l'homme par l'homme ; au contraire, il y a service réciproque sans profit usuraire.

Mais voici que l'homme qui sait faire des galoches s'entend proposer par un autre homme de lui fabriquer cent paires de ces grossières chaussures. Ce n'est pas pour son usage personnel que ce client sérieux fait une si importante commande, c'est pour l'usage des autres : il a remarqué que tout le monde avait besoin de galoches. Il vient s'établir comme intermédiaire entre les galoches et le public. Il est le commerçant qui va prélever un impôt sur la consommation. Son négoce est malfaisant, sans la moindre circonstance atténuante. L'industriel exploite odieusement les ouvriers ; mais cette exploitation aboutit quand même à la production d'objets d'utilité, que l'ouvrier exploité est satisfait de retrouver sur le marché, à prix plus ou moins bas. L'exploitation commerciale est usuraire sans excuses. La circulation des marchandises ne crée aucune plus-value, disent les socialistes, n'ajoute rien à la valeur de la denrée — ici leur théorie apparait contestable dès la première vue, car la mise à ma portée d'un objet nécessaire ajoute à sa valeur d'utilité pour moi puisque son rapprochement m'épargnera une peine ; la valeur de cet objet que le commerce rapproche de moi est donc accrue de toute la valeur des efforts que j'aurais

faits pour les atteindre et que le commerçant a faits pour moi —; les socialistes sont d'un autre avis : pour eux la circulation commerciale ne crée pas de valeur, elle se contente d'en déplacer.

Dans l'échange d'une paire de galoches contre vingt livres de pain, il y a troc de deux équivalences — chaque échangiste reçoit autant que ce qu'il donne. Dans la vente de son stock, que fera l'acquéreur des cent paires de galoches? Il cherchera à réaliser un bénéfice. Il exigera par exemple quatre francs pour une paire, qui lui aura coûté trois francs. A la fin de l'opération il aura gagné cent francs. La valeur des galoches aura-t-elle monté d'autant. Pas du tout, elles vaudront toujours ce qu'elles auront coûté chez le fabricant, c'est-à-dire le prix du travail humain incorporé en elles, par les différentes opérations qui auront transformé des billots de bois en chaussures.

Le marchand de galoches, en vendant quatre cents francs ce qui lui aura coûté trois cents francs, aura simplement déplacé cent francs des poches où ils se trouvaient pour les faire passer dans la sienne. Il n'aura créé aucune valeur d'usage justifiant son bénéfice. Le commerçant ne produit rien, c'est un homme qui transforme de l'argent en marchandises pour transformer ces marchandises en argent. Il n'acroît en rien la richesse sociale, qui ne s'augmente que par la production d'objets d'utilité, de valeur d'usage. Cette richesse sociale s'était augmentée par la fabrication des cent paires de galoches puisqu'elle avait permis de satisfaire aux besoins de cent hommes et que la richesse c'est la facilité de sa-

tisfaire nos besoins ; mais la vente, avec bénéfice pour le marchand de galoches, modifie seulement au profit de celui-ci la répartition des richesses existantes. Elle ajoute une spoliation nouvelle, accomplie sur le marché, à celle dont l'ouvrier a déjà été victime à l'atelier. Sur le prix de trois francs que se vend en gros une paire de galoches, l'ouvrier n'aura rien qu'une part, l'autre étant le prélèvement capitaliste. Quand ce producteur, pressuré déjà, voudra acquérir chez le marchand l'objet qu'il aura fabriqué, il devra débourser une valeur, non seulement supérieure à celle qu'il aura reçue en salaire, mais supérieure encore à celle que son premier exploiteur, le patron, aura encaissée. Exploité comme producteur par le patron, il le sera une seconde fois par le marchand comme consommateur. Comme les socialistes promettent la suppression du propriétaire foncier et du patron industriel « parasites de la production, » ils promettent donc aussi la suppression du marchand « parasite de la consommation. »

VI

LA GUERRE DES CLASSES

D'après Marx la lutte des classes est la trame de l'histoire. — Exagération de cette thèse. — L'idéalisme beaucoup plus que le matérialisme a déterminé les grands mouvements historiques. — Le christianisme. — Les Empires musulmans. — Les Croisades. — Les armées républicaines et impériales. — Vérité relative, dans notre temps, de la prépondérance des faits économiques. — Le ministère des affaires étrangères et le ministère du commerce. Objectif de la guerre des classes. — La propriété privée et les ouvrages qui la protègent. — Le socialisme est athée, matérialiste, anti-militariste et adversaire de l'idée nationale. — Tout le vieil idéal ne servait qu'à masquer l'exploitation de l'homme par l'homme — Quand tout idéal sera ruiné, la propriété sera facilement emportée. — Concessions consenties depuis quarante ans par la Bourgeoisie. — Le socialisme doit être insatiable. — La guerre des classes ne finira que par la disparition de la classe propriétaire.

D'après la doctrine socialiste, l'humanité, dans l'organisation sociale actuelle est divisée en deux groupes : les possédants qui ne travaillent pas ; les non-possédants qui travaillent pour eux-mêmes et pour les autres.

Ces deux groupes sont les deux classes que l'on nomme aujourd'hui « classe capitaliste et classe prolétarienne ». Leur lutte qui remplit le monde

est presque aussi ancienne que l'humanité et tient dans l'histoire, d'après Karl Marx, le rôle essentiel de la trame dans le tissu.

Dans le *Manifeste Communiste* qu'il rédigea à Londres, en 1847, en collaboration avec son ami Frédéric Engels, Marx a écrit : « Toute l'histoire de la société humaine jusqu'à ce jour est l'histoire de la lutte des classes. »

Assertion, que tous les faits ne justifient pas. Qu'y a-t-il au fond de la lutte des classes ? Un sentiment, peut-être excusable, qui s'appelle l'Envie. De tout temps, les riches, par quelque moyen qu'ils eussent acquis leur richesse, ont eu sur les pauvres un immense avantage, et ont pris des précautions pour que cet avantage, pour que ce privilège ne leur fut pas enlevé ; par contre toujours les pauvres ont désiré de devenir riches. Celui qui a dit que le principe et la fin de toutes les révolutions tenait dans cette sommation « ôte-toi de là que je m'y mette » a dit, avec un amusant cynisme, ce que Marx a formulé savamment. Mais il est faux que l'Envie ait été le moteur des plus grands événements. L'idéal a eu plus de part, dans les grands mouvements historiques, que la convoitise du bien être matériel.

Le Christianisme, qui peut sans désavantage soutenir la comparaison avec le Marxisme, n'a pas enseigné la haine des riches ; il a seulement enseigné aux riches leur devoir envers les pauvres. Nulle doctrine plus idéaliste que celle qui se résume en cette parole : « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

C'était un idéal religieux qui enflammait les conquérants arabes, qui créa les grands Empires

Musulmans ; c'était un idéal religieux qui précipitait plus tard la Chrétienté dans les Croisades ; les Soldats de la République, et les Vétérans de Napoléon se battaient pour l'amour de la nation, pour les droits de l'homme et, plus tard, pour leur grand général. Victimes désintéressées ils s'immolaient à des chimères, si l'on veut, mais à de nobles chimères — par quoi ils furent des héros.

Si la constatation que la lutte des classes remplit l'histoire est devenue d'une vérité relative, c'est dans les temps modernes, où les anciens moteurs idéalistes de la société, l'enthousiasme religieux, la foi monarchique, l'amour de la patrie ont été tellement affaiblis que pour remuer profondément les hommes, il faut faire appel à leurs appétits matériels, les menacer dans leurs intérêts, et leur promettre de donner à ces appétits, à ces intérêts des satisfactions nouvelles et toujours plus grandes. En éliminant peu à peu des âmes toute préoccupation métaphysique, la critique moderne, qui est l'œuvre des penseurs bourgeois, n'a plus laissé au peuple d'autre souci que celui du bien-être. Et comme le peuple trouve que son bien-être est insuffisant, l'Envie redevient le sentiment agitateur par excellence : et voilà comment les deux classes sont maintenant face à face comme deux armées prêtes à en venir au combat.

La lutte des classes commence réellement, elle devient un facteur décisif de l'histoire, quand le matérialisme ayant refoulé les vieux idéalismes, l'homme pauvre se trouve seul avec les misères de sa condition, sans illusion apaisante ou

consolatrice. Les gouvernements même quand ils propagent, comme le fait le gouvernement français, le matérialisme, ne méconnaissent pas la gravité du péril qu'il porte en lui. Leur préoccupation constante est d'assurer le plus de bien-être possible aux ouvriers, de les préserver du chômage et de la misère, ces conseillers de sédition.

Tous les États ont un ministère des Affaires Étrangères. Mais c'est moins ce ministère que celui du Commerce qui régit maintenant les relations entre les peuples.

Des diplomates aux uniformes couverts de broderies discutent ; mais qui leur a tracé le plan de discussion ? Des statisticiens en veston qu'ils ne connaissent même pas de nom. Ces employés obscurs ont fixé les limites des concessions que fera leur gouvernement ; ils ont tracé ces limites inflexibles d'après la connaissance qu'ils ont des besoins de telle industrie. Et que réclame l'industrie ? Des débouchés pour ses produits. Sans débouchés, c'est-à-dire sans acquéreurs pour ces produits, la production devra s'arrêter. Et voilà les ouvriers sans salaire, voilà une crise de misère. C'est ce qu'il faut éviter, moins par philantrophie que dans l'intérêt du bon ordre, dans l'interêt de la conservation. Les affaires dominent la politique ; non pas les affaires de quelques riches marchands, comme dans la période mercantile, dans la période première de la colonisation, mais les affaires du peuple. C'est d'après les besoins du peuple que se détermine l'action des gouvernements. On a beaucoup critiqué les tarifs commerciaux de M. Méline, ses ad-

versaires l'ont injustement accusé d'avoir voulu favoriser le haut patronat industriel. En fait, le protectionnisme a retenu sur la pente de la ruine des industries qui, insuffisamment outillées, étaient menacées de crouler sous la concurrence des usines et des fabriques d'Allemagne et d'Angleterre. Il leur a assuré le marché intérieur; et il a eu la plus bienfaisante influence sur les salaires ouvriers. Le prolétaire socialiste, qui criait : « Méline-Pain cher ! » sur le passage de l'auteur des tarifs protecteurs, devait peut-être à ces tarifs la conservation de l'usine où il gagnait le salaire, avec lequel il pouvait acheter ce pain.

Tout dernièrement la France a failli rompre ses accords commerciaux avec la Suisse, afin de protéger la fabrique de soie de Lyon qui fait vivre tant de familles ouvrières.

L'an dernier quand l'Empereur d'Allemagne, pour tâter la solidité de l'Entente Cordiale, nous cherchait querelle au Maroc, il cachait son vrai dessein sous un prétexte économique. Il nous reprochait de vouloir fermer — dans trente ans ! — à l'industrie allemande, un marché, de tendre, par conséquent, à diminuer l'emploi des bras ouvriers allemands, dans les ateliers qui travaillent pour l'exportation.

Si l'Europe est si anxieuse, si on y a le sentiment qu'une grande guerre est menaçante, où voit-on la cause de ce danger ? Dans la rivalité commerciale de l'Angleterre et de l'Allemagne. Le marchand anglais est partout concurrencé par le marchand allemand et cette querelle de boutique se réglera à coups de canon comme

jadis les disputes d'amour propre des princes.

La politique des États modernes est donc tout à l'opposé de l'idéalisme. Elle est purement matérialiste, car il faut avant tout prévenir le mécontentement des masses ouvrières, ajourner en leur fournissant du travail bien rétribué leurs revendications révolutionnaires de classe. Les peuples ne rêvent plus : ils veulent n'avoir plus l'estomac vide. Que cet organe soit rempli, c'est à quoi pourvoient le mieux qu'ils peuvent par leur politique les gouvernements contemporains.

Quand ces efforts, auxquels ils ne peuvent pas toujours s'opposer, comme ils l'ont fait en combattant les tarifs de M. Méline, produisent de bons résultats, les socialistes ne sont pas sans en ressentir quelque dépit. La misère est en effet une bonne recruteuse pour leur cause, (à moins qu'elle ne finisse par recruter pour César) et la « catastrophe », ainsi qu'on le verra plus loin, figure dans leurs calculs, comme un coefficient décisif de leur fortune à venir.

Quand ces efforts ne réussissent pas, les socialistes triomphent de l'impuissance des bourgeois à prévenir les effets de l' « anarchie de la production capitaliste. » Dans les deux cas, ils en reviennent toujours à leur antienne : le peuple ne sera définitivement préservé de la misère que par la suppression de la propriété individuelle. Les meilleurs traités de commerce, les meilleures lois d'aide sociale, les meilleurs règlements ne peuvent que pallier cette misère. Le vice fondamental c'est l'exploitation de l'homme par l'homme, à laquelle on ne pourra mettre fin que par la disparition de la classe

propriétaire exploiteuse. Au prolétariat de faire ses affaires lui-même, au prolétariat de poursuivre sans trêve la guerre de classe.

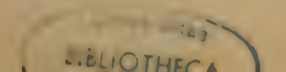
L'objectif de cette guerre ce n'est pas telle ou telle réforme, (si les socialistes se contentaient de réformes, ils ne seraient que des radicaux). C'est, nous l'avons déjà dit, la destruction de ce qui caractérise la société actuelle. Cette caractéristique, c'est le droit de chacun d'être propriétaire. On peut dire que la propriété privée a dans la société l'importance qu'avait le réduit central dans les anciennes forteresses. Il faut aller prendre ce réduit. Avant d'y arriver les assaillants, comme ceux des anciennes places fortes, rencontrent des « avancées ». Dans la société actuelle, ces avancées, qui couvrent le réduit-central-propriété, sont l'idée religieuse, l'idée nationale, l'idée de famille, le sentiment militaire.

Les socialistes veulent que les fondateurs de la société capitaliste aient été d'une habilité aussi profonde que perverse.

Après avoir volé le pauvre peuple, ils ont apaisé ses plaintes en lui disant qu'il serait dédommagé dans l'autre monde. Des prêtres sont venus, parlant au nom de Dieu, qui ont dit aux pauvres qu'ils étaient pauvres par un insondable et très heureux décret du Ciel; qu'en se résignant à être humiliés en ce monde, ils gagneraient d'être glorifiés dans l'autre; qu'en respectant la richesse des riches ici bas, ils mériteraient de connaître plus tard, là-haut, la félicité éternelle.

Bref, les socialistes s'approprient contre les

religions toute l'argumentation très connue des philosophes. L'idée religieuse conduit à la résignation. — Or le socialisme est un révolté. L'idée religieuse est conservatrice des hiérarchies que le socialisme veut jeter bas. La religion a été vraiment l'armature morale de la vieille société qu'ils ont condamnée. Partout où le prêtre a conservé de l'influence, la propagande socialiste demeure à peu près stérile. Le prolétaire s'il ne veut pas être dupe doit donc être matérialiste. Tout ce qu'on lui conte sur l'au-delà n'est que pour le mieux dépouiller ici. Pourtant le socialisme, si foncièrement irreligieux qu'il soit se garde de considérer, comme le fait l'anti-clérical bourgeois, la destruction de l'idée religieuse comme la fin du combat pour le progrès. Sa fin à lui, c'est la caisse. Sur son chemin il rencontre le curé, il l'écarte et au besoin le fusille, — simple épisode de la guerre de classe, car le curé est le suppôt de la classe adverse. — Mais le socialiste n'a pas, au même degré que le bourgeois philosophe, la passion sectaire. La prêtrophobie n'est pas chez le « militant » maladive comme chez le franc-maçon par exemple. Il veut « enlever » l'Eglise, parce que l'Eglise le gêne, mais il n'a pas contre elle les rancunes recuites que l'on trouve chez l'ancien janséniste, ou chez le catholique retourné en libre penseur ou chez le franc-maçon qui, sans s'en douter, travaille encore à venger les Templiers brûlés par Philippe-le-Bel. Toute religion doit disparaître pour le socialiste, parce que la religion ne se concilie pas avec les idées qui constitueront le milieu moral de la société future. Toutes les mesures



propres à avancer l'heure de cette disparition que les bourgeois anti-cléricaux proposeront, le socialiste doit les approuver. Mais il ne doit pas se laisser hypnotiser par la soutane et le froc. La lutte contre eux n'est qu'une épisode de la grande guerre sociale. Il faut aider, sur ce coin du champ de bataille, les bourgeois libre-penseurs qui y font rage, mais il est très important de ne pas y dépenser toutes ses forces car, après le tabernacle, il y aura à défoncer le coffre-fort, objectif suprême de tous les efforts du prolétariat.

Les bourgeois astucieux qui avaient si bien su utiliser le prêtre, pour engourdir le peuple opprimé et lui faire prendre son mal en patience, ont créé, au dire des socialistes, une autre chimère presque aussi captieuse que la chimère de l'au-delà. C'est celle de la Patrie. Quand les victimes de l'exploitation capitaliste, éclairées par la critique des penseurs bourgeois, eurent perdu la foi religieuse, on sut leur persuader qu'il y avait une solidarité nationale entre eux et leurs exploiteurs.

Invention qui serait diabolique s'il y avait un diable! Elle a engendré pour le prolétariat les maux les plus atroces. Sous le prétexte qu'il fallait défendre la patrie, les possédants ont obligé les dépossédés à aller se battre : Ce n'était pas assez de les voler au jour de paie, dans les ateliers, en ne leur remettant qu'une partie du produit de leur travail, il fallait encore les faire tuer. Le peuple a accepté cette nouvelle servitude comme il subissait le vol. Il a eu la naïveté de s'énamourer pour cette patrie marâ-

tre. La bourgeoisie fait la guerre pour augmenter, par l'ouverture de nouveaux marchés, ses bénéfices ; elle fait la guerre quand elle sent des mécontentements populaires prêts d'éclater, comme le mécanicien ouvre une soupape pour donner passage à la vapeur trop comprimée. La guerre est pour elle un moyen criminel de consolider et d'étendre son exploitation, car ce que la classe bourgeoise a en vue n'est jamais que le profit. Ce but vil elle sait lui donner des coloris fascinateurs. C'est « pour l'honneur, c'est pour la dignité, c'est pour la gloire » qu'il faut aller mourir. Le peuple, attiré par ces mirages comme l'alouette par le miroir, va docilement au meurtre et à la mort. Du reste s'il ne voulait pas marcher, on saurait bien l'y contraindre. Ses maîtres disposent de lui sans le consulter. Pour les réfractaires, il y a les gendarmes.

La partie du prolétariat qui est groupée en armée, pour le profit de la classe capitaliste, ne fait pas que le service extérieur de guerre ; le plus souvent, l'état de paix étant l'état normal, c'est au service intérieur qu'elle est employée. Alors contre les prolétaires non enrégimentés, contre le prolétaire travailleur, le prolétaire militarisé remplit l'office de gendarmerie et de garde-chiourme. Les baïonnettes de la Patrie intervenant dans la guerre des classes, préviennent ou répriment les soulèvements des exploités.

Les socialistes enseignent donc que l'idée religieuse, par les terreurs et les espérances qu'elle engendrait, avait presque suffi à assurer autrefois l'asservissement des hommes, en étouffant en eux l'instinct de révolte, en y développant la

résignation qui, pour les socialistes, est un sentiment abject. Ils enseigent encore que l'idée de Patrie vint renouveler les méfaits de l'idée religieuse. Le peuple commençait à moins regarder au ciel à moins croire aux dédommagements que les prêtres lui promettaient; il allait commencer à prendre connaissance des réalités iniques et douloureuses de l'exploitation capitaliste. La Patrie le rejeta dans les rêveries. Elle emplit l'âme du prolétaire de nouvelles chimères : splendeur de la bravoure, beauté du sacrifice, volupté de la gloire. A la faveur de ces mirages, la Patrie créa l'armée, instrument d'oppression brutale, l'armée tueuse de révoltés.

Le socialisme doit donc combattre avec une égale vigueur l'idée religieuse, l'idée nationale et l'idée militaire. Il faut qu'il les détruise toutes les trois, parce qu'elles sont, toutes les trois, des productrices de « chimères, » inconciliables avec les réalisations socialistes ; parce qu'elles font une atmosphère morale où le socialisme ne peut vivre ; parce que, si il ne les détruit pas, elle l'étoufferont. Elles sont des idées de classes bourgeoises, qui ont donné naissance à des institutions protectrices de la classe dominante ; car les socialistes font une observation juste : ce sont les faits économiques qui forment les classes et les classes à leur tour, réagissant sur le milieu, font des institutions, politiques, administratives, et créent un enseignement moral conforme à leurs intérêts. Le bourgeois libre-penseur qui propage la libre-pensée dans le peuple, ennemi de l'Eglise par esprit de concurrence philosophique ou par pose d'esprit fort, le bourgeois anti-militariste

qui tourne en dérision les militaires professionnels, le pacifiste qui veut désarmer la Patrie, sont des inconscients qui s'emploient à préparer le renversement des contreforts de leur société, de cette société dont ils trouvent le fond matériel satisfaisant ; ils font du suicide de classe involontaire. Au contraire le Prolétaire est dans la logique la plus pure quand il s'efforce de ruiner les croyances religieuses, la foi dans la patrie et la force de l'armée. La bataille qu'il leur livre est une bataille de classe. En cette trinité traditionnelle, c'est la classe qu'elle protège qu'il combat.

La tactique des chefs de la guerre de classe a pour premier but de dépouiller le capital de tous les voiles idéalistes sous lesquels il a su dissimuler, pendant longtemps, l'iniquité et l'horreur de l'exploitation des hommes. Il faut que toutes ces « chimères » disparaissent pour que le peuple n'ait plus un jour en vue que la vision de la réalité sociale nue : une minorité fainéante qui accapare le produit du travail de l'immense majorité des hommes. Ce jour là, la dernière victoire de la guerre des classes sera une victoire facile. Le capital sera enlevé d'assaut, à moins que, par peur, le capitaliste ne capitule.

Dans cette guerre de classe, le prolétariat ne doit compter que sur lui-même. Il peut et il doit profiter de l'imprévoyance des bourgeois révolutionnaires qui, peu à peu, abandonnent les positions défensives de la propriété individuelle. Mais si les bourgeois font ces abandons, ce n'est pas qu'ils aient en vue la fin révolutionnaire vers laquelle marche le socialisme. Leur fin a

eux est toute contraire, elle est une fin conservatrice. Ils se figurent que les concessions désarmeront le Peuple; qu'il finira par trouver qu'on a fait assez pour lui. Le Peuple, enfin éclairé sur le mystère d'iniquité de l'exploitation capitaliste, décevra toujours ces espérances de bourgeois capitulards. Comme les Pirates Normands à qui les derniers Carolingiens payaient tribut pour les éloigner et qui revenaient, l'année suivante, lever une autre contribution sur la lâcheté des Princes fainéants, le prolétariat doit prendre tout ce qu'on lui donne. Mais il ne doit jamais se déclarer satisfait; qu'il sache que toute concession à lui faite n'est qu'une restitution d'une partie de son droit usurpé. A toute concession le Prolétariat répondra donc par une nouvelle exigence. Il sera insatiable jusqu'à la concession finale, qui, celle-là, en supprimant les classes, fera que, faute de combattants, il n'y aura plus de combat; jusqu'à l'abolition du capital individuel, jusqu'à la socialisation de toute la propriété.

En attendant la réussite de cette grande affaire que lui proposent les chefs socialistes, le Prolétariat a déjà encaissé beaucoup de « petits profits » notables. Depuis quarante ans on a fait beaucoup, et beaucoup de lois très justes en faveur du prolétariat. Enumérons toutes ces concessions par laquelle les gouvernements de « la classe bourgeoise » ont remis à « la classe ouvrière » les armes dont celle-ci se sert aujourd'hui, dans la guerre sociale.

1° Loi du 25 mai 1864 autorisant les coalitions ou-

vrières, c'est-à-dire reconnaissant aux ouvriers le droit de grève.

2° Loi du 2 août 1868 abrogeant l'article 1781 du code civil qui, en cas de contestation sur la quotité ou le paiement des gages ou salaires accordait créance à la parole du « maître ».

3° Loi du 16 février 1883 chargeant les inspecteurs du travail d'assurer la loi du 9 septembre 1848 sur la durée du travail des adultes.

4° Loi du 21 mars 1884 autorisant la création des syndicats professionnels.

5° Loi du 20 juillet 1886, réorganisant les caisses de retraite pour la vieillesse.

6° Loi du 24 juillet 1887 sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés.

7° Loi du 27 décembre 1890 sur le contrat de louage et sur les rapports des agents de chemins de fer avec les compagnies (1° instituant pour les ouvriers, sans le déterminer nettement, un droit à indemnité en cas de renvoi par le patron, dans le louage de services faits sans détermination de durée ; 2° prescrivant de soumettre à l'homologation ministérielle les statuts des caisses de secours et de retraite des compagnies de chemins de fer) ;

8° Loi du 20 juillet 1891, créant un office du travail ;

9° Loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

Durée du travail journalier : 10 heures jusqu'à 16 ans, 11 heures (avec un maximum de 60 heures par semaine) de 16 à 18 ans, 11 heures pour les filles et les femmes de plus de 18 ans. Interdiction du travail de nuit pour les hommes de moins de 18 ans et pour les femmes de tout âge (autorisé cependant pour les usines à feu continu avec un maximum de 7 heures sur 24).

Repos hebdomadaire et le repos les jours de fête légale. L'âge d'entrée des enfants dans les mines est élevé à treize ans et les travaux souterrains restent interdits aux femmes.

Les inspecteurs départementaux deviennent fonctionnaires de l'Etat et le personnel de l'inspection se compose de onze inspecteurs divisionnaires et de quatre-vingt douze inspecteurs et inspectrices départementaux.

10° Loi du 27 décembre 1892, organisant à titre facultatif la conciliation et l'arbitrage en matière de différends collectifs entre patrons et ouvriers et employés ;

11° Loi du 12 juin 1693, concernant l'hygiène et la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels.

12° Loi du 15 juillet 1893, organisant l'assistance médicale gratuite.

13° Loi du 1er août 1893, portant modification de la loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés et facilitant notamment par l'abaissement du taux nominal des actions émises la constitution des sociétés coopératives.

14° Loi du 29 juin 1894, organisant les caisses obligatoires de secours et de retraites des ouvriers mineurs et complétée par la loi du 16 juillet 1896.

15° Loi du 29 novembre 1894 sur les habitations à bon marché, complétée par la loi du 31 mars 1886.

16° Loi du 12 janvier 1895, protection des salaires et des petits traitements des ouvriers et employés contre les saisies-arrêts.

17° Loi du 5 avril 1898, nouvelle loi organique des sociétés de secours mutuels.

18° Loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail.

19° Trois décrets du 10 août 1899 sur les conditions du travail dans les marchés passés au nom de l'Etat, des départements, des communes et des établissements de bienfaisance (décrets Millerand).

Ces décrets assurent aux ouvriers qui travaillent dans les entreprises faites pour le compte de l'Etat : 1° le repos hebdomadaire (pour les employés comme pour les ouvriers) : 2° la protection contre la concurrence de la main-d'œuvre étrangère ; 3° un minimum de salaire ; 4° la limitation de la journée de travail.

Ces dispositions, obligatoires en ce qui concerne les travaux de l'État, peuvent être inscrites dans les cahiers des charges des travaux des départements, communes et établissements de bienfaisance.

20° Décret du 1er décembre 1899, réorganisant le conseil supérieur du travail. Ce conseil est réorganisé sur le principe de l'élection. Les membres patrons et ouvriers, autrefois choisis par le ministre, sont désormais élus : les membres patrons par les chambres de commerce et les conseils de prud'hommes ; les membres ouvriers par les syndicats et les conseils de prud'hommes.

21° Loi du 30 mars 1900 portant modification de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes, dans les établissements industriles (loi Millerand Colliard). Cette loi a établi la journée de dix heures depuis le 1er avril 1904 pour les enfants et les femmes ainsi que pour les adultes travaillant dans les mêmes locaux industriels. Auparavant la loi de 1892 fixait onze heures pour les femmes et dix heures pour les enfants. Pour les adultes visés par la loi de 1900, ils n'étaient soumis qu'à la loi de 1848, et pouvaient, par suite, travailler douze heures.

22° Loi du 1er juillet 1901 sur le contrat d'association. La loi du 1er juillet 1901, qui a établi la liberté d'association, a été utilisée pour la formation d'associations professionnelles par certaines professions qui étaient restées en dehors de l'application de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels.

23° Loi du 14 mars 1904 relative au placement des employés et ouvriers des deux sexes et de toutes professions.

Cette loi permet de supprimer les bureaux de placement, solutionnant une question posée devant le Parlement depuis 1898.

24° Loi du 9 mai 1905, portant modification de la loi du 8 juillet 1890 sur les délégués à la sécurité des ouvriers mineurs.

Cette loi assure aux délégués mineurs des indemnités suffisantes pour qu'ils ne soient pas dans l'obligation de travailler dans la mine pour pouvoir assurer leur existence.

25° Loi du 29 juin 1905, relative à la durée du travail dans les mines. Cette loi réduit à huit heures, par étapes, la durée du travail dans les mines.

26° Loi du 14 juillet 1905, relative à l'assistance obligatoire aux vieillards infirmes et incurables.

27° Loi du 14 novembre 1905, portant ouverture de crédits supplémentaires au titre de l'exercice 1905 et ayant pour objet la réduction de la journée de travail dans les manufactures de l'Etat.

28° Loi du 2 avril 1906, concernant la participation des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs aux classes de retraites et de secours.

29° Loi du 6 juillet 1906 instituant le repos hebdomadaire dans tous les ateliers, magasins, usines.

30° Projet d'instituer des retraites au profit des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture ; projet adopté en 1905 par la Chambre et soumis à l'examen du Sénat.

Il y a là presque un code du travail, œuvre à refaire en certaines parties, à compléter certainement dans d'autres, mais qui prouve tout au moins la bonne volonté de la « classe exploiteuse ». Les socialistes nient cette bonne volonté. Toutes les concessions qu'ils ont obtenues, ils les attribuent à la faiblesse de leurs adversaires. Chacune marque une victoire partielle de la guerre de classe ; rien, pas même l'établissement des retraites ouvrières ne pourra faire cesser cette guerre.

Le socialisme veut tout. La guerre de classe n'a pas pour but, répétons-le encore, telle ou telle réforme, qui laisserait subsister un groupe de

propriétaires et de capitalistes et une multitude de salariés ; ce but, c'est la suppression des classes, la constitution d'une humanité unifiée, par la destruction de la classe possédante.

DEUXIÈME PARTIE

INTRODUCTION DU SOCIALISME ALLEMAND EN FRANCE

VII

OUVRIERS RÉFORMISTES ET ÉTUDIANTS SOCIALISTES

Les ouvriers français affirment dans l'Internationale leur préférence pour la propriété individuelle. — Caractère non-socialiste de la Commune de 1871. — Premier groupement ouvrier après la Commune. — Tendance conservatrice de ce groupement. — Le gouvernement effrayé le dissout. — Apparition d'un programme électoral socialiste en 1876, à Paris. — Les jeunes gens du café Soufflet. — Affirmation conservatrice du Congrès ouvrier de 1876. — Colère et protestation des « Communeux » réfugiés à Londres. — Satisfaction de la presse conservatrice. — Le gouvernement laisse échapper l'occasion de se rattacher les ouvriers.

Comment cette doctrine du marxisme a-t-elle été introduite en France, et par qui, et quel accueil lui firent tout d'abord les ouvriers français ?

La première fois que des ouvriers français se

trouvèrent invités à dire leur mot sur la « socialisation de la propriété », ils dirent : non.

Ce fut au congrès de l'Association internationale de travailleurs tenu à Bâle en 1869 : Le congrès se composait de soixante-seize membres, dont dix-sept étaient français. Une des commissions déposa un rapport qui concluait par cette résolution : « Il y a nécessité de faire entrer le sol dans la propriété collective ». Cinquante-huit délégués votèrent *pour*; huit votèrent *contre*; dix se réfugièrent dans l'abstention. Sur les huit congressistes qui votèrent « contre la socialisation du sol » sept étaient français. Ils s'appelaient Tolain, Murat, Bruneau, Chemale, Pindy, Langlois, délégués de Paris et Riéton, délégué, de Rouen.

Sur les dix abstentionnistes, six étaient français. C'était les citoyens Landrin, Daesbourg, Durand, Flahaut, Mallin, délégués de Paris; Aubry, délégué du Creusot.

Dans la majorité « collectiviste-marxiste » de cinquante-huit votants, il n'y eut que quatre français, les citoyens Varlin, Dereure, Franquet, Tartarin.

Ainsi à sa première rencontre avec des représentants de la classe ouvrière française, le marxisme — la doctrine de la suppression de la propriété individuelle — est battu.

Vient ensuite la Commune de 1871 que les socialistes revendiquent comme un monument socialiste, communiste. Prétention exagérée. La Commune a tous les caratères d'une insurrection française, d'une grande barricaderie parisienne. Elle s'empare, par un coup de main

des édifices publics ; elle a des généraux et des délégués aux armées qui visiblement ont pris pour modèles les Santerre, les Hanriot de 1793. Ils se parent d'écharpes, de plumets et se donnent des airs de soldats glorioleux. Cette histoire se termine tragiquement par des incendies et des fusillades. C'est un coup de main de Blanqui qui a duré deux mois ; c'est une échauffourée de Barbès qui a eu un commencement de succès. On n'y trouve pas la pensée socialiste, la doctrine de destruction fondamentale.

La Commune a mis le feu à des palais et à des maisons, soit pour retarder la marche de l'armée de répression, soit par dépit enragé de sa défaite, pour faire en quelque sorte œuvre de terrorisme posthume. Mais, avant d'en venir à ces extrémités, elle avait eu à sa disposition l'énorme stock de métal de la Banque. Belle occasion de faire une « appropriation collective! » Cette occasion, elle la laissa échapper. Les réserves de la Banque de France furent respectées.

Elle avait une autre occasion de commettre, contre la propriété, un attentat doctrinal : elle pouvait détruire les titres de propriété des rentiers inscrits au grand livre. Elle n'en fit rien. Si le grand livre fut anéanti, c'est parce qu'il se trouvait au ministère des finances qui « flamba ». L'anéantissement ne fut pas la conséquence d'un vote de la Commune, ce ne fut pas un acte de principe ; ce fut un accident de guerre, comme l'aurait été la destructrion des archives d'un conservateur d'hypothèques, dont les bureaux se seraient trouvés dans un des pa-

tés de maison incendiées, rue de Lille ou rue Bréa.

La Commune qui ne socialisa pas la propriété ne fut pas un mouvement communiste. C'est que ses chefs eux-mêmes, et ceux qu'on appellerait aujourd'hui « ses militants » n'avaient, vers un état social meilleur, que ces aspirations sentimentales, confuses dont a parlé Proudhon. Ils ne savaient pas très bien ce qu'ils voulaient et encore moins bien savaient-ils comment faire pour l'obtenir. Comme la population parisienne qu'ils entraînaient, dans laquelle ils représentaient le levain d'émeute, ils obéissaient encore au vieil instinct humain d'individualisme, un instinct qui se concilie parfaitement avec l'envie des richesses, qui peut conduire à des « appropriations individuelles » mais qui ne suggère pas spontanément à la raison d'idée « d'appropriation collective, » de « socialisation. »

Il y a eu certes quelques socialistes dans la Commune, mais aussi beaucoup plus de réfractaires « inconscients ». Somme toute, le mouvement insurrectionnel de 1871 n'a pas été un mouvement animé de pensée socialiste. Il a été bien plutôt un mouvement politique ou plutôt encore un mouvement de fièvre.

Aussitôt que la grande émeute eut été réprimée, on recommença à parler tout bas, dans les milieux ouvriers de l'amélioration sociale. Tout bas, car la police était attentive. En mai 1872, il se fondait à Paris un *Cercle de l'Union syndicale ouvrière*. Le but des fondateurs de cette organisation n'avait rien qui put donner l'alarme. Ils voulaient disait leur programme,

« chercher une entente commune réglant les intérêts divers des employeurs et des employés; et ils voyaient dans le groupement professionnel le mouvement qui dans un avenir prochain, par la création d'ateliers coopératifs, doit donner l'indépendance et le bien être aux travailleurs ».

« Par la création d'ateliers coopératifs! » Les fondateurs du *Cercle de l'union syndicale ouvrière* étaient donc des coopératistes; leur tendance n'était pas socialiste révolutionnaire, puisque l'atelier coopératif, loin de détruire la propriété individuelle, a pour résultat de multiplier les propriétaires, de faire passer les ouvriers coopérateurs au rang social supérieur de petits bourgeois.

Un gouvernement fort et sûr de son lendemain ne se serait pas effrayé devant ce mouvement si légitime, si conforme au droit naturel, qui portait les ouvriers à chercher les moyens d'améliorer leur sort : mais en 1872, le Pouvoir avait un caractère précaire qui le rendait accessible à toutes les inquiétudes. Au lieu d'encourager les ouvriers si raisonnables du *Cercle de l'Union syndicale*, il les dispersa. Le Cercle fût fermé. Il protesta et sa protestation n'avait rien d'effarouchant : « Nous voudrions, disaient les signataires, que tous les français fussent unis dans une même pensée de conciliation et de régénération ; *nous n'avons jamais cherché à constituer les travailleurs en une classe distincte* qui s'approprierait une direction exclusive ; nous voudrions fermer l'ère des grèves. Notre but est de mettre fin à l'antagonisme existant entre

le patronat et le salariat, par la formation de commissions mi-partie ouvrières, mi-partie patronales, chargées d'arranger à l'amiable tous les différends ».

Dispersés légalement, les coopératistes continuèrent à se voir. En 1873 un certain nombre d'entre eux, aidés par des souscriptions de politiciens radicaux, MM. Crémieux, Tolain, Cantagrel, et A-E. Portalis, se rendirent à l'Exposition Universelle de Vienne. Dans leur rapport, ces hommes que le gouvernement traitait en ennemis (il leur avait refusé toute subvention) recommandaient « comme moyens d'affranchissement des travailleurs : la fondation de sociétés coopératives de production et de consommation, l'établissement du crédit mutuel, l'enseignement professionnel ». Pour réaliser toutes ces grandes choses conservatrices ils recommandaient « l'Epargne ». Enfin ils se prononçaient contre la grève « arme condamnée par l'expérience », et ils émettaient l'opinion que la réunion d'un congrès ouvrier serait nécessaire pour la coordination des efforts des travailleurs. Mais il n'aurait pas fallu songer à réunir ce congrès en 1874 ni en 1875. La suggestion fut sans effet. Les petits groupements ouvriers restèrent disséminés, isolés dans la classe ouvrière.

Pendant que les ouvriers laissés à eux-mêmes montraient cette timidité, manifestaient des tendances que le gouvernement aurait dû encourager au lieu de les combattre, l'audace révolutionnaire reparaissait au quartier Latin, ranimée par de jeunes étudiants bourgeois.

A la fin de 1875, un siège de conseiller muni-

cipal devint vacant dans un quartier voisin du quartier Latin. Contre la candidature républicaine modérée du colonel Denfert-Rochereau, le chef de la défense héroïque de Belfort, un comité d'étudiants et d'ouvriers présenta la candidature de M. Emile Acollas.

Ce comité rédigea et fit accepter par M. Acollas un programme où se lisaient les deux articles suivants :

Art. 5. — Remaniement de nos lois de propriété en vue de ramener la propriété individuelle à sa seule source légitime, le travail.

Art. 9. — Mise du capitale agricole et industriel, de l'instrument de production, à la disposition de celui qui l'emploie directement, afin que le produit soit tout entier à celui qui lui donne directement naissance.

Affiché sur les murs, le programme de M. Acollas causa quelque émotion. C'était la première fois que, sous la République, le Socialisme osait élever la voix. Il osait s'attaquer au dogme de la Propriété individuelle. Les auteurs [1] de cette

1. Les membres du comité Acollas qui signèrent le programme étaient MM. Arthur Hubbard, qui fut plus tard conseiller municipal de Paris ; Leguereau, étudiant, Victor Marouck, étudiant, qui devait être secrétaire de la rédaction du *Cri du Peuple*, Gabriel Deville, étudiant, alors futur et maintenant ancien député, le clair vulgarisateur du livre de K. Mark, le *Capital* ; Darrieux, étudiant ; Frouessart, étudiant, Crié, étudiant, qui fut plus tard un anarchiste fantaisiste ; Lucien Bouhault, étudiant, Paton, étudiant ; Mez, étudiant ; Lemonnier, publiciste ; Joncourt, étudiant en médecine ; Buffenoir, étudiant ; Boyenval, Bellefond, Lemasle, Lemee, Faisnel, ouvriers.

D'autres étudiants allèrent défendre dans les réunions

énormité étaient pour la plupart des fils de bourgeois. Le quartier général de ces novateurs était dans un café du quartier Latin, le café Soufflet, au coin du boulevard Saint-Michel et du boulevard Saint-Germain. Ils avaient commencé à s'y réunir dès 1872, élargissant chaque année leur petit cénacle, pour faire place à de nouvelles recrues, et censeurs toujours impitoyables de la politique radicale aussi bien que de l'ordre moral. La première manifestation, qui fut remarquée, de leur intransigeance avait eu lieu à l'élection sénatoriale de 1875. Ils combattirent tous les candidats, qui pendant la Commune, avaient pris parti pour Versailles, contre Paris et en particulier Louis Blanc. Seul Victor Hugo avait trouvé grâce devant eux. La police, qui les surveillait, avec cette sévérité un peu paternelle qu'elle apporte à l'exercice de ses fonctions au quartier Latin, les considérait comme des tapageurs assez peu dangereux, comme des bouzingots qui auraient eu surtout en vue « d'épater le bourgeois » et dont l'effervescence tomberait après le dernier examen, qui leur ouvrirait la carrière des professions régulières. Ce jugement n'était pas téméraire pour la plupart. Mais quelques-uns de ces jeunes gens, dont les survivants sont aujourd'hui dispersés dans tous les partis, avaient déjà la notion du socialisme révolutionnaire de Marx. Ils avaient déjà entendu parler, le programme

publiques, la candidature et le programme socialiste de M. Emile Acollas. On cita alors MM. Emile Gautier, Calvinhac, Labusquière, Emile Massard. Comme ils n'habitaient pas le quartier où se présentait M. Acollas, ils n'avaient pas pu entrer dans son comité.

Acollas en témoigne de la « socialisation des moyens de production ». M. Jules Guesde allait arriver, qui ferait éclore ce germe et de l'œuf pernicieux ferait sortir le parti ouvrier, la lutte des classes.

Apparu au quartier Latin, dans un café, et affirmé pour la première fois sur les affiches d'une élection locale, le marxisme ne se propagea pas immédiatement dans les milieux ouvriers. Il n'y eut pas diffusion spontanée de cette doctrine de l'abolition de la propriété individuelle. Elle ne trouva pas le courant qui devait la porter, — ce qui n'aurait pas manqué d'arriver, si elle avait répondu à l'instinct des prolétaires. On vit bien au premier Congrès Ouvrier, celui de 1876, que le Collectivisme avait besoin d'être inculqué aux ouvriers français ; que leur tendance naturelle était vers l'individualisme, vers un réformisme parfaitement compatible avec l'existence de la société telle qu'elle est constituée, et susceptible même de consolider cette société, en augmentant le nombre de ceux qui se verraient intéressés à sa conservation.

Le congrès de 1876 se tint à Paris, à la salle de la rue d'Arras. Une centaine de chambres syndicales s'y trouvaient représentées. Les initiateurs furent dix ouvriers qu'avait groupés, M. Trebois, alors directeur d'un journal de gauche extrême la *Tribune*. Une souscription à laquelle M. Crémieux prit une part généreuse, avait d'avance couvert les frais. La commission des dix se montra animée d'un « esprit ouvrier » étroit, exclusif. M. Léon Blum, dans l'intéressante notice qu'il a consacrée aux Congrès

Ouvriers [1] cite cette phrase de la circulaire adressée par la commission aux chambres syndicales : « On devra à tout prix éviter que des politiciens, des hommes théoriques, viennent égarer les esprits, les diriger et se servir du congrès comme d'un tréteau pour des opérations électorales et politiques ». Cette méfiance « syndicaliste » contre les bourgeois politiciens a traversé les années en se fortifiant. Nous la retrouverons dans les Bourses et dans la Confédération Générale du Travail.

Pour que les ouvriers fussent bien protégés contre les décevantes séductions politiciennes au congrès de 1876, il fut décidé que, pour pouvoir prendre la parole, « il faudrait être ouvrier, être recommandé par sa chambre syndicale, par une société ouvrière ou par un groupe de travailleurs ». Pourtant, en dépit de toutes ces précautions, M. Léon Blum note que deux publicistes MM. Barberet et Desmoulins purent se faire admettre au congrès et que l'un d'eux, M. Desmoulins, put même obtenir l'accès de la Tribune.

Les « premières assises du prolétariat » s'ouvrirent en octobre 1876. La question de la propriété n'y fut pas posée; en passant l'assemblée taxa les théories socialistes « d'utopies bourgeoises ». Au contraire, elle proclama que « le principe vital de la régénération des travailleurs était sorti des nuages de l'utopie; que

1. Léon Blum. *Les Congrès ouvriers et socialistes français.* 2 brochures dans la *Bibliothèque socialiste.* — Ed. Cornély, éditeur.

c'était l'Association ; que la question de l'Affranchissement des travailleurs trouverait sa solution dans le principe de l'Association coopérative ».

Ce vote donna au congrès son véritable caractère. Il est vrai qu'un délégué, M. Prost, fit adopter le principe de la candidature ouvrière ; mais par les commentaires dont il entoura sa proposition, il lui donna moins une signification de lutte de classe qu'une signification d'hostilité contre tous les politiciens de carrière, quelles que fussent leurs couleurs. Le citoyen Prost croyait de bonne foi que les ouvriers, entrés dans une assemblée politique, y conserveraient « l'état d'esprit ouvrier » et, les yeux fermés sur les mauvais exemples, y demeureraient purs de toute souillure politicienne.

La motion Prost ne trompa personne en 1876. Le congrès ouvrier avait été sage, raisonnable, conservateur. Un de ses rapporteurs au banquet de clôture avait dit, aux applaudissements de l'assemblée : « Il est nécessaire de dissiper les préjugés qui pèsent encore sur la classe des travailleurs et de réduire au silence les calomnies dirigées contre eux. Il faut enfin, citoyens, prouver que, bien que nous soyons le nombre et la force, nous n'entendons faire violence à aucune conscience ; il faut affirmer l'éclatante vérité qui est sortie du sein de ce congrès : Nous ne sommes pas les révolutionnaires, nous sommes les pacificateurs ».

Un tel état d'esprit chez les « militants » de la classe ouvrière, cinq ans après la grande bataille de la Commune, enchanta les conservateurs

et irrita profondément les révolutionnaires [1].

Les blanquistes de la Commune, réfugiés à Londres, ressentirent un tel courroux qu'ils ne purent se retenir de le faire connaître. Ils éditèrent sous ce titre : « *les Syndicaux et leur congrès* » un manifeste virulent contre les ouvriers qui, méconnaissant leur devoir de Classe, cherchaient entre leurs intérêts et ceux du patronat des transactions impossibles.

Parlant de la Coopération, le manifeste de la *Commune Révolutionnaire* [2] s'exprimait ainsi :

« Dans cette société de privilèges conservés, de propriété individuelle maintenue, de classes consacrées, comme il y a quatre-vingts ans la Petite Propriété fit la bourgeoisie, la Coopération non moins funeste entre les mains des « syndicaux », viendrait constituer une nouvelle classe, la classe des petits capitalistes associés, une *quatrième* classe venant resserrer d'une oppression plus étroite et plus dure l'écrasement du travailleur... Pour nous, communeux, nous n'avons qu'à nous féliciter de

1. Les journaux conservateurs furent unanimes à louer la sagesse et la dignité des congressistes. Dans le *Figaro* M. Francis Magnard écrivait : « le Congrès fait l'effet d'être dirigé par des hommes sages. » — M. Paul de Cassagnac disait dans le *Pays* : « Les choses se passent fort convenablement au Congrès Ouvrier, entre gens qui discutent paisiblement leurs intérêts et sont animés d'intentions pratiques et pacifiques ». — L'*Union*, le journal du comte de Chambord félicitait les congressistes « d'avoir donné des signes non équivoques de sagesse et de modération ». — La *Défense*, de Mgr Dupanloup « se sentait au milieu de bons, braves et honnêtes gens ».

2. C'est sous ce titre que les blanquistes s'étaient groupés à Londres. Le plus en vue d'entre eux était le citoyen Eudes, le général de la Commune de 1871.

ce que ces hommes, dont nous connaissons la race, vieille comme la trahison, aient ainsi produit au grand jour leurs idées réactionnaires. Par là même ils ont cessé d'être un danger. Ils pourront trouver quelques complices, ils ne trouveront ni dupes, ni partisans dans ce prolétariat qu'ils voudraient arracher à la Révolution, pour l'égarer à leur suite, dans le labyrinthe de leurs vaines réformes et de leurs intrigues ».

Que les représentants des chambres syndicales ouvrières françaises méritassent ces invectives des « Communeux » si peu de temps après la défaite de l'insurrection de 1871, c'est un fait propre à édifier sur le véritable esprit des ouvriers quand ils sont livrés à eux-mêmes, à leurs propres tendances. Si, à ce moment, la France avait eu un de ces gouvernements à qui sa force permet les grandes initiatives créatrices d'avenir, il aurait été peut-être possible, profitant de ces dispositions si raisonnables du prolétariat, de l'arracher définitivement à l'influence des socialistes. Il aurait fallu imposer aux classes possédantes les sacrifices grâce auxquels se serait constitué ce *quatrième État*, dont la seule idée courrouçait si fort les Communeux, réfugiés à Londres. Mais en 1876 nous allions entrer en pleine crise politique et après cette crise allait commencer l'agitation anti-cléricale. Où il aurait fallu un Pouvoir ayant l'indépendance et la force d'un grand Tribun du Peuple, dominant toutes les classes, il n'y avait qu'une confusion de partis prêts à se jeter les uns sur les autres.

En n'inaugurant pas une « politique sociale »

au moment où les ouvriers s'offraient à lui, le gouvernement céda le terrain à la prédication socialiste.

L'Apôtre était arrivé.

VIII

M. JULES GUESDE

Formation des premiers *Cercles d'Études sociales.* — Premier contact du socialisme révolutionnaire avec la classe ouvrière. — Premières recrues. — Congrès de Lyon en 1877. — Le congrès rejette une proposition socialiste. — Le journal l'*Égalité.* — Organisation d'un Congrès international ouvrier en 1878. — Arrestation des congressistes. — Procès discours et condamnation de M. J. Guesde. — Congrès de Marseille en 1879. — Adhésion du Congrès à la doctrine socialiste. — Formation du premier parti ouvrier. — Programme minimum de ce parti rédigé par Karl Marx et M. Guesde. — Congrès du Havre. — Dernière lutte des coopératistes et des socialistes. — Division dans le Parti ouvrier. — M. Paul Brousse. — Ressentiment des anciens coopératistes contre M. Guesde. — Raideur de M. Guesde. — Au congrès de Saint-Étienne en 1881 il quitte le parti. — Action morale de M. Guesde.

Le premier prédicateur du socialisme en France fut M. Jules Guesde.

Condamné à cinq ans de prison en 1871, pour un délit de presse commis à Montpellier, M. Guesde avait commué lui-même sa peine en cinq ans de bannissement. Il s'était réfugié en Suisse. Quand il y arriva, l'Internationale traversait une crise violente. Karl Marx et l'anarchiste russe Bakounine [1], une sorte de frénéti-

1. Cet anarchiste, qui trouvait Karl Marx réactionnaire,

que, en proie au délire de la destruction, se disputaient le premier rôle dans l'Association. Marx, dont les disciples étaient en plus grand nombre dans le Conseil Général, prétendait que l'autorité suprême résidait dans cette assemblée. Bakounine, faisant de la surenchère démagogique, soutenait que les Sections devaient être autonomes et maîtresses de leur action ; et il préconisait la constitution d'une Fédération des sections, où il espérait, sans aucun doute, être le personnage dominant.

M. Jules Guesde ne se rallia ni à Marx, ni à Bakounine. Ayant fondé une section de l'Internationale, il fit déclarer par cette section qu'elle ne reconnaîtrait jamais d'autre souveraineté que celle de l'Internationale elle-même réunie en congrès. En couvrant ainsi la surenchère de Bakounine, M. Guesde conservait son indépendance et, refusant de choisir entre les deux maîtres, il prenait lui-même figure de Chef. Dès le début M. Guesde montra donc cette raideur orgueilleuse, qui devait plus tard causer tant de troubles dans le parti ouvrier, mais grâce à laquelle ce parti conserva son originalité et même son existence.

Quand il eût réglé son compte avec la justice

avait sur le brigandage des vues personnelles : « Le brigand, a-t-il écrit, c'est le véritable héros, le bouclier, le vengeur du Peuple, l'ennemi implacable de l'Etat, l'adversaire, à la vie et à la mort, de toute civilisation de fonctionnaires, de nobles, de prêtres, de rois. Celui qui ne comprend pas le brigand ne comprend rien à la vie du Peuple. Celui auquel le brigandage n'est pas sympathique ne peut sympathiser avec le peuple. Il n'a pas de cœur pour la souffrance séculaire, pour la souffrance sans fin du Peuple. Il appartient à l'ennemi, il est partisan de l'Etat ».

par cinq ans d'exil, en 1876, M. Jules Guesde, couvert par la prescription, revint à Paris.

Il entra aussitôt aux *Droits de l'Homme*[1]. C'était un journal d'extrême avant-garde républicaine pour lequel M. Yves Guyot avait obtenu la commandite de M. Ménier, le riche fabricant de chocolat. M. Rochefort, évadé de Nouméa, y écrivait sous l'initiale Y : et les jeunes gens du café Soufflet y rédigeaient leurs premiers entrefilets. M. Jules Guesde les rencontra et commença à les endoctriner. Avec eux il procéda à la création des premiers « Cercles d'études sociales » où, à la différence des chambres syndicales, les ouvriers n'étaient pas seuls admis. On y rencontrait, camarades de quelques prolétaires, des journalistes, des employés, des étudiants, tous bourgeois transfuges. Il y eut donc par l'action de M. Jules Guesde en 1876 et 1877 une première pénétration très superficielle du collectivisme dans la classe ouvrière. Pénétration si superficielle qu'il vaut mieux dire simplement : « prise de contact ». Au congrès tenu à Lyon en 1877 les premiers effets de cette propagande collectiviste apparurent. Un des champions du coopératisme, dans les précédents congrès, M. Chabert,[2] taxa d'erreurs les opinions qu'il avait lui-même antérieurement professées. « L'avenir, dit-il, c'est le collectivisme ».

1. Le premier numéro des *Droits de l'Homme* avait paru le 11 février 1876 et, dans ce premier numéro, avait été publié le programme électoral de M. Emile Acollas, dont on a lu plus haut les deux articles caractéristiques.

2. M. Chabert est mort en 1890, conseiller municipal de Paris.

D'autres délégués parlèrent dans le même sens.

Pourtant, quand le congrès eut à se prononcer sur la question de la propriété individuelle, il émit encore un vote anti-socialiste. Deux délégués, MM. Dupire et Ballivet avaient déposé le projet de révolution suivant :

Considérant :

Que l'Emancipation des travailleurs ne sera un fait accompli que lorsque ceux-ci jouiront du produit intégral de leur travail ;

Que pour atteindre ce but il est nécessaire que les travailleurs soient détenteurs des éléments utiles à la production : matières premières et instruments de travail ;

Conséquemment :

Le congrès invite toutes les Associations ouvrières à étudier les moyens pratiques pour mettre en application le principe de la propriété collective du sol et des instruments de travail.

Sur cette proposition le débat prit une grande ampleur. Un positiviste, le citoyen Finance, qui avait déjà marqué dans les congrès précédents, combattit vivement la doctrine collectiviste : « La propriété collective, dit-il serait la plus dure de toutes ; la doctrine d'où elle procède n'est pas conforme au progrès de la science, ni à l'évolution naturelle ; enfin elle est incomplète puisqu'elle ne vise à résoudre que le problème de l'existence matérielle et ne comporte ni philosophie ni morale ».

Cette discussion théorique semble avoir ennuyé les ouvriers qui composaient le congrès. L'un

d'eux, M. Fessez, délégué de Besançon, exprima le sentiment de la majorité en disant : « Que les maîtres et les disciples du Collectivisme et du Positivisme trouvent pour l'exposé de *leurs utopies* d'autres tribunes que celle d'un congrès national du travail français ».

Finalement la motion collectiviste de MM. Dupire et Ballivet fut rejetée par une majorité très forte. Huit délégués seulement se prononcèrent *pour* [1].

Ce vote s'expliqua par la composition ouvrière, « syndicaliste » du congrès. Cette fois encore les ouvriers français avaient suivi l'instinct individualiste de la race.

La mise en échec de sa doctrine, au congrès de Lyon (janvier 1878), ne pouvait pas décourager M. Jules Guesde. Depuis le mois de novembre 1877, il faisait paraître à Meaux un journal, l'*Egalité*, qui ne se vendait guère qu'à Paris où il se vendait d'ailleurs en très petit nombre. Mais, si pauvre que fut l'*Egalité*, elle était néanmoins un centre

1. M. Léon Blum qui, dans son intéressante étude sur les *Congrès ouvriers et socialistes* (Bibl. Socialiste, Cornely, éditeur, Paris), cite ce chiffre, en conteste timidement l'exactitude et demande « où il a été trouvé. »

Ce chiffre a été donné pour la première fois en 1886 dans la *France socialiste* (un vol. chez Fetscherin et Chuit). L'auteur de la *France socialiste* avait été renseigné par M. Gabriel Deville qui, bien que n'assistant pas au congrès de 1878, en avait suivi avec l'attention la plus soutenue tous les débats. L'un des colporteurs les plus ardents du collectivisme, M. G. Deville avait attaché une grande importance à la proposition Dupire et Ballivet, la première proposition collectiviste sur laquelle un congrès ouvrier eut à se prononcer. Il avait donc noté les chiffres qu'il fit connaître à l'auteur de la *France socialiste*.

de ralliement, un point de groupement pour les révolutionnaires épars dans la classe ouvrière. Une maladresse de la police allait donner à M. Guesde l'occasion de se poser en champion du prolétariat, de se placer à la tête du mouvement ouvrier.

Le congrès de Lyon avait voté l'organisation d'un congrès international qui se tiendrait à Paris, en 1878, pendant l'Exposition Universelle et, pour le cas où ce congrès serait interdit, la convocation à Marseille, en 1879, d'un congrès national des chambres syndicales. Le gouvernement [1] fut effrayé par l'annonce du congrès international. Paris allait-il redevenir le foyer de la révolution cosmopolite ? On ne le voulut pas. Le ministère, par un communiqué, avertit la commission d'organisation, qui déjà s'était mise à l'œuvre, que le congrès international ne serait pas toléré. Cette commission composée de coopératistes modérés, de ces syndicalistes qui avaient affirmé en 1876 leur respect des lois, s'arrêta. M. Guesde passa outre. Il avait déjà formé beaucoup de « Cercles d'études sociales ». Il y avait derrière lui un semblant d'organisation. Lui et ses disciples des cercles prirent le mandat du Congrès de Lyon que la commission d'organisation du Congrès international abandonnait. Ils invitèrent les associations ouvrières étrangères et les chambres syndicales françaises à envoyer leurs délégués à Paris. Le congrès « interdit » devait se tenir chez M. Finance, rue des Entrepreneurs.

1. M. Dufaure, auteur de la loi de 1872 contre l'Internationale était alors président du conseil.

La police qui n'était pourtant pas invitée arriva la première. Quand les délégués se présentèrent à leur tour, ils furent arrêtés. Le parquet en retint dix-huit qui comparurent en correctionnelle. Au nom de ses co-accusés, M. Jules Guesde prononça une plaidoirie qui eut l'emphase et le retentissement d'un manifeste.

L'opération de police du cabinet Dufaure eut donc pour effet une « grosse réclame » pour le Collectivisme. Proscrite, la doctrine fut désignée aux préférences des « militants » des chambres syndicales. Et son propagandiste, inconnu la veille, M. Guesde, se trouva le lendemain consacré par arrêt de justice, chef d'un nouveau parti : le Parti Socialiste.

C'en était fini du pacifique et conciliateur mouvement coopératiste. Le socialisme allait prendre le pas sur le réformisme des « syndicaux ».

Cette substitution s'accomplit officiellement et définitivement au Congrès de Marseille (octobre 1879). Dans sa composition, ce premier congrès *socialiste* différa des congrès *ouvriers* précédents. On a vu que, dans ces congrès tenus en 1876 et 1878, on avait admis seulement les délégués des chambres syndicales, à condition encore que ces délégués fussent des ouvriers manuels. Au congrès de Marseille, on invita, avec les chambres syndicales, les cercles d'études sociales de M. Guesde, qui comptaient beaucoup de membres non ouvriers et aussi les groupes de travailleurs isolés, non formés en corporations de métier. Ainsi, dans l'assemblée de 1879, pour la première fois, les deux tendances, celle des coopératistes et

celle des socialistes, allaient être représentées et leurs partisans respectifs allaient pouvoir se livrer à des explications décisives. L'issue du combat ne pouvait pas être douteuse.

On était à Marseille, dans cette capitale du Midi provençal si éprise de nouveautés ; les coopératistes avaient contre eux l'inutilité de leur longue modération. Ils avaient proposé la concorde au gouvernement et, après de bonnes paroles, on les avait traités en suspects, en ennemis ; les coopératistes étaient de vrais ouvriers assez timides, ayant l'habitude des réunions corporatives, où ils se trouvaient entre eux, mais ils étaient peu préparés à tenir tête à des parleurs de profession, comme il s'en trouvait parmi les délégués des cercles de M. Guesde ; ceux-ci avaient l'avantage de la nouveauté et de leur doctrine ; la tactique qu'ils avaient déjà commencé à recommander n'avait pas encore été éprouvée ; ils arrivaient avec le prestige qui leur donnait l'audace avec laquelle ils avaient bravé le gouvernement, en organisant, malgré sa défense, le congrès international de l'Exposition ; enfin ils avaient été poursuivis en justice ; leur porte-parole M. Guesde avait fait courageuse figure devant les juges. Cette persécution avait comme auréolé le front du jeune Socialisme.

Ainsi le milieu et les dispositions morales, de quelque côté qu'on regardât, tout devait favoriser, au congrès de Marseille, les socialistes contre les coopératistes.

Dès les premières séances les socialistes prirent un avantage si remarquable que les proscrits de la Commune, réfugiés à Londres, adressèrent au

congrès une adresse de félicitations. A l'heure des votes, le vieux parti syndical des ouvriers français, temporisateur et conciliant, fut écrasé. Le congrès condamna la coopération et adhéra à la doctrine de la socialisation de la terre et des moyens de production.

L'ordre du jour qui mit fin au rêve que les ouvriers français avaient longtemps caressé de résoudre la question sociale, sans toucher à la propriété individuelle et sans violence, fut adopté en ces termes :

« Considérant :

1° Que le travailleur ne peut pas par son salaire équilibrer son budget ;

2° Que, par conséquent, toute économie étant d'une impossibilité absolue, il ne peut atteindre, par le rachat, le but social qui est la possession des instruments de travail ;

3° Que les sociétés coopératives de production ou de consommation ne peuvent améliorer que le sort d'un petit nombre de privilégiés, dans une faible proportion ;

Le Congrès :

Déclare que les sociétés coopératives ne peuvent aucunement être considérées comme des moyens assez puissants pour arriver à l'émancipation du Prolétariat ;

Que néanmoins ce genre d'associations pouvant rendre des services, comme moyen de propagande pour la diffusion des idées collectivistes et révolutionnaires, dont le but est de mettre les instruments de travail entre les mains des travailleurs, il doit être accepté au même titre que tous les autres genres d'association, dans le seul but d'arriver le plus vite possible à la solution du problème social, par l'agitation révolutionnaire la plus active.

Cette adhésion aux « idées collectivistes révolutionnaires » était votée par des hommes dont beaucoup, l'année précédente, traitaient le collectivisme « d'utopie », et ne voulaient même pas le discuter !

Sur la question de la propriété du sol et des moyens de production, le congrès conclut naturellement contre la propriété individuelle. Les résolutions qui engagèrent définitivement dans la voie révolutionnaire le parti ouvrier, l'ancien parti syndical que flétrissaient en 1877 les « communeux » de Londres, étaient au nombre de deux.

Il est bon de les donner *in extenso*, car ces documents contiennent la déclaration de la Guerre des Classes dont nous voyons actuellement les péripéties.

Première résolution.

« Considérant que si le salariat est un progrès sur le servage et l'esclavage, c'est surtout un progrès pour les classes riches dont les capitaux sont devenus beaucoup plus productifs sous l'action du travail libre ;

» Qu'il n'existe aucune proportion entre la rémunération de ce travail et le produit de ce travail ; que la production de l'ouvrier peut être centuplée par les découvertes nouvelles... sans que pour cela la situation des travailleurs soit améliorée ;

» Que le salaire de l'ouvrier n'est pas le prix de ses produits, mais un salaire qui lui permet de vivre et de se reproduire ;

» Par ces raisons, il ne saurait être apporté une amélioration sérieuse à la situation des prolétaires sans une transformation complète de la société, c'est-à-dire sans la suppression du salariat lui-même ;

» Attendu que le salariat est le résultat de la division

de la société en deux classes, l'une possédant tout et ne travaillant pas ; l'autre travaillant et ne possédant rien ; que le salariat ne saurait être aboli et faire place à la rémunération du travail par l'intégralité de son produit que si tous les travailleurs possèdent les capitaux qu'ils mettent en valeur ;

» Attendu que cette possession par les travailleurs des capitaux ne saurait être constante et universelle qu'autant que, cessant d'être individuels, ils deviennent collectifs, impersonnels et inaliénables ;

» Le Congrès décide que le but des travailleurs doit être la nationalisation des capitaux, mines, chemins de fer, etc., mis ensuite entre les mains de ceux qui les font produire, c'est-à-dire des travailleurs eux-mêmes ».

Seconde résolution.

» Considérant que le système individuel qui régit actuellement la propriété est contraire aux droits égalitaires qui doivent être l'expression de la société future ;

» Considérant qu'il est injuste et inhumain que les uns produisent tout, les autres rien, et que ce soient justement ces derniers qui possèdent toutes les richesses, toutes les jouissances, ainsi que tous les privilèges ;

» Considérant que cet état de choses ne cessera point par la bonne volonté de ceux qui ont tout intérêt à le faire exister... ;

» Le Congrès adopte :

» Comme but : la collectivité du sol, sous-sol, instruments de travail, matières premières, donnés à tous et rendus inaliénables par la société à laquelle ils doivent retourner ».

A la séance du congrès où ces résolutions furent votées, cent délégués étaient présents. Soixante-treize adoptèrent les propositions col-

lectivistes. La minorité, compta donc vingt-sept membres qui restèrent fidèles aux vieux espoirs d'affranchissement par la coopération [1].

Après ces votes de principe qui marquèrent le triomphe du socialisme doctrinaire allemand sur les aspirations instinctives des ouvriers de race française, le Congrès s'occupa de l'organisation du Parti ouvrier qui reçut le nom de *Fédération du Parti des travailleurs socialistes de France*. On divisa la France en six régions et la direction fut remise à un comité général qui, lui-même, tiendrait ses pouvoirs du congrès général annuel de la Fédération.

Aussitôt les chefs du nouveau parti se mirent à l'œuvre.

M. Guesde partit pour Londres où en collaboration avec M. M. Karl Marx, Engels, Lafargue et Lombard il rédigea un programme qui devait être soumis aux congrès des fédérations régionales puis au congrès général dont la session avait été fixée au mois d'octobre 1880, dans la ville du Havre.

Voici ce document :

Considérant que l'Emancipation de la classe productive est celle de tous les êtres humains, sans distinction de sexe ni de race ;

Que les producteurs ne sauraient être libres qu'autant qu'ils seront en possession des moyens de production (terres, usines, navires, banques, crédit, etc.) ;

1. Ces chiffres ont été donnés pour la première fois dans la *France socialiste*. L'auteur les tenait, comme les chiffres du vote sur la motion Dupire au Congrès de Lyon, de M. G. Deville.

Qu'il n'y a que deux formes sous lesquelles les moyens de production peuvent leur appartenir :

1° La forme individuelle, qui n'a jamais existé à l'état de fait général, et qui est éliminée de plus en plus par le progrès industriel ;

2° La forme collective, dont les éléments matériels et intellectuels sont constitués par le développement même de la société capitaliste ;

Considérant,

Que cette appropriation collective ne peut sortir que de l'action révolutionnaire de la classe productive — ou prolétariat — organisée en parti politique distinct ;

Qu'une pareille organisation doit être poursuivie par tous les moyens dont dispose le prolétariat, y compris le le suffrage universel transformé ainsi d'instrument de duperie qu'il a été jusqu'ici en instrument d'émancipation ;

Les travailleurs socialistes français, en donnant pour but à leurs efforts l'expropriation politique et économique de la classe capitaliste et le retour à la collectivité de tous les moyens de production, ont décidé, comme moyen d'organisation et de lutte, d'entrer dans les élections avec les revendications immédiates suivantes :

A. — *Partie politique.*

1° Abolition de toutes les lois sur la presse, les réunions et les associations et surtout de la loi contre l'Association internationale des Travailleurs. — Suppression du livret, cette mise en carte de la classe ouvrière, et de tous les articles du Code établissant l'infériorité de l'ouvrier vis-à-vis du patron et l'infériorité de la femme vis-à-vis de l'homme ;

2° Suppression du budget des cultes et retour à la nation « des biens dits de mainmorte, meubles et immeubles, appartenant aux corporations religieuses » (décret de la Commune du 2 avril 1871), y compris toutes les

annexes industrielles et commerciales de ces corporations ;

3° Suppression de la Dette publique ;

4° Abolition des armées permanentes et armement général du peuple ;

5° La Commune maîtresse de son administration et de sa police.

B. — *Partie économique.*

1. Repos d'un jour par semaine ou interdiction légale pour les employeurs de faire travailler plus de six jours sur sept. — Réduction légale de la journée de travail à huit heures pour les adultes. — Interdiction du travail des enfants dans les ateliers privés au-dessous de quatorze ans ; et de quatorze à dix-huit ans, réduction de la journée de travail à six heures ;

2. Surveillance protectrice des apprentis par les corporations ouvrières ;

3. Minimum légal des salaires, déterminé, chaque année, d'après le prix local des denrées, par une commission de statistique ouvrière ;

4. Interdiction légale aux patrons d'employer les ouvriers étrangers à un salaire inférieur à celui des ouvriers français ;

5. Egalité de salaire à travail égal pour les travailleurs des deux sexes ;

6. Instruction scientifique et professionnelle de tous les enfants mis pour leur entretien à la charge de la société, représentée par l'Etat et par la commune ;

7. Mise à la charge de la société des vieillards et des invalides du travail ;

8. Suppression de toute immixtion des employeurs dans l'administration des caisses ouvrières de secours mutuels, de prévoyance, etc., restituées à la gestion exclusive des ouvriers ;

9. Responsabilité des patrons en matière d'accidents, garantie, par un cautionnement versé par l'employeur

dans les caisses ouvrières, et proportionnée au nombre des ouvriers employés et aux dangers que présente l'industrie ;

10. Intervention des ouvriers dans les règlements spéciaux des divers ateliers ; suppression du droit usurpé par les patrons de frapper d'une pénalité quelconque leurs ouvriers sous forme d'amendes ou de retenues sur les salaires (décret de la Commune du 27 avril 1871) ;

11. Annulation de tous les contrats ayant aliéné la propriété publique (banques, chemins de fer, mines, etc.) et exploitation de tous les ateliers de l'État confiée aux ouvriers qui y travaillent ;

12. Abolition de tous les impôts indirects et transformation de tous les impôts directs en un impôt progressif sur les revenus dépassant trois mille francs. — Suppression de l'héritage en ligne collatérale et de tout héritage en ligne directe dépassant vingt mille francs.

Ce programme, dont certains articles sont déjà passés dans les lois, fut approuvé, dans un congrès tenu à Paris, en juillet 1880, par les chambres syndicales et groupes socialistes de la région parisienne. Il y eut pourtant des opposants, entre autres les délégués du Havre, de la ville où précisément devait se tenir le congrès général et dont les groupes devaient composer la commission d'organisation de ce congrès.

L'esprit coopératif comprimé par le socialisme au congrès de Marseille et au congrès régional de Paris était encore vivace dans beaucoup de chambres syndicales. On le vit bien, dès le mois d'août 1880, à Bordeaux où, par cinquante voix contre deux, le congrès régional repoussa l'étiquette de « socialiste. » On le vit encore au Havre où les ouvriers français s'efforcèrent, pour

la dernière fois, de secouer le joug du socialisme allemand.

Les syndicats du Havre, afin de donner autant que possible au congrès la physionomie d'une assemblée ouvrière, et surtout pour écarter les théoriciens bourgeois, décidèrent de n'admettre que les délégués des groupes comptant au moins vingt-cinq membres. Encore pour avoir un mandat valide, le délégué devait-il appartenir au groupe, au nom duquel il se présenterait. Si ces décisions étaient maintenues, la plupart des socialistes seraient exclus du congrès. Ils protestèrent. Les ouvriers havrais tinrent bon, refusant de reconnaître les délégués qui ne remplissaient pas les conditions fixées par la commission d'organisation. Une scission se produisit. M. Guesde commença au Havre la série de ses exodes. Lui et ses amis se retirèrent dans une autre salle, laissant les syndicaux délibérer sans contradicteurs.

Mais les ouvriers du Havre, rebelles encore au socialisme, étaient des inconnus ; leurs voix ne portaient pas loin. Leur congrès passa inaperçu. On ne prêta attention qu'au congrès rival, à celui où les socialistes siégèrent à côté des anarchistes, leurs adversaires, de la veille et surtout du lendemain — l'ostracisme dans lequel les Havrais les avaient enveloppés, les uns et les autres, ayant mis entre eux une concorde momentanée.

Cette assemblée disparate de partisans du tout à l'Etat (les socialistes) et des partisans de la destruction complète de l'Etat (les anarchistes) vota une résolution enjoignant à tous les candidats

aux futures élections de 1881 de se présenter avec le « programme minimum » tel que M. Guesde l'avait rapporté de Londres.

Après le congrès du Havre, on ne parla plus du parti ouvrier coopératiste. L'indifférence publique, s'ajoutant à l'indifférence gouvernementale, acheva de décourager les ouvriers partisans des réformes. Ils s'effacèrent, ne tinrent plus de congrès et laissèrent place libre de toute concurrence aux hommes du socialisme révolutionnaire.

Pour ne pas demeurer isolés, beaucoup de coopératistes se rapprochèrent des groupements socialistes. M. Guesde s'aperçut de leur présence et des ressentiments qu'il avait excités chez ces ouvriers, quand éclata sa querelle avec M. Brousse, querelle qui aboutit à une scission dans le parti ouvrier, à sa division en deux fractions, celle que l'on appela guesdiste et celle que l'on nomma broussiste ou possibiliste.

M. Paul Brousse avait traversé l'anarchie. Son esprit réaliste l'avait bientôt conduit hors de ce pays des chimères et il s'était rapproché de Karl Marx. C'est un homme de culture scientifique à qui l'étude et l'observation avaient appris qu'il faut souvent se contenter de peu, car ce peu vaut encore moins que rien. M. Brousse est l'inventeur de cette politique à laquelle M. Briand, avec qui il a quelques traits de ressemblance, devait plus tard donner le nom de « politique des petits profits ».

Cette tendance opportuniste éloignait M. Brousse de l'intransigeant Guesde. Celui-ci de tempérament autoritaire, plein d'âcres humeurs, n'admettait pas les louvoyements. Louvoyer, c'est

dévier. Et la « déviation » en socialisme est équivalente à l'hérésie en religion. M. Guesde procédait par affirmations hautaines et brutales. Il était méfiant, toujours prêt à accuser de défaillance ceux qui ne se rangaient par tout de suite à son avis.

M. Brousse est au contraire un amateur de combinaisons, un chercheur de formules transactionnelles. Tandis que M. Guesde, convaincu qu'il portait en son cerveau la vérité absolue et qu'il détenait le secret du bonheur futur de l'humanité, s'irritait des objections, rudoyait ceux qu'il voulait convaincre, M. Brousse était porté par son naturel à amadouer les contradicteurs, à leur laisser le temps de se pénétrer de l'exellence des idées qu'il leur proposait et à laisser agir sur eux le temps et la réflexion. Parmi les jeunes bourgeois que M. Guesde avait instruits dans la doctrine collectiviste, beaucoup se cabraient devant la volonté impérieuse de ce disputeur acariâtre et raide. M. Brousse séduisit ces mécontents par sa flexibilité et sa modération courtoise et conciliante. Il se forma ainsi, autour de lui, une opposition contre M. Guesde et cette opposition se fortifia bientôt par l'adhésion de la plupart des anciens coopératistes qui, vaincus et dépossédés par M. Guesde de la direction du mouvement ouvrier, n'avaient pas pardonné à leur vainqueur.

Il fallait pour justifier l'opposition à M. Guesde créer entre lui et ses rivaux une dissidence doctrinale. Elle naquit spontanément après l'échec des candidats ouvriers aux élections de 1881. Le « Parti » trouva à peine 60.000 électeurs.

M. Brousse et ses amis avaient l'occasion belle pour attribuer ce piteux résultat à l'ampleur démesurée du « programme minimum ». Ils saisirent l'occasion : ce programme était fait pour effrayer un pays encore insuffisamment instruit ; il promettait trop et de trop grandes choses ; il semblait chimérique et irréalisable ; pour gagner le suffrage universel et, par lui, faire la conquête du pouvoir politique et des municipalités, il ne fallait pas lui présenter tout d'un coup un programme de bouleversement qui choquait trop d'habitudes héréditaires et trop de préjugés enracinés, même dans les âmes ouvrières. « Nous voulons, écrivit le *Prolétaire*, journal de M. Brousse, fractionner notre but jusqu'à le rendre possible ». Les guesdistes ripostèrent en traitant leurs rivaux d'influence de « possibilistes ». Cette injure étrange ne fit pas rentrer M. Brousse et ses amis dans le devoir de soumission. Au congrès de Reims tenu en 1881, M. Brousse, refaisant à peu près ce que Bakounine avait tenté contre Marx, en 1872, exposa qu'il conviendrait peut-être de laisser chaque section du parti libre de rédiger son programme et de l'adapter aux besoins locaux. M. Guesde demanda que son « programme minimum » fût au moins maintenu jusqu'au prochain congrès, qui prononcerait souverainement. On lui refusa ce sursis. Mais la même proposition ayant été reprise par MM. Brousse, Malon et Joffrin, qui crurent habile de ne pas abuser de leurs avantages, elle fut votée. La majorité du congrès de Reims se montra donc personnellement hostile à M. Guesde, puisqu'il suffisait qu'une proposition émanât de lui pour être rejetée et que la

même proposition fut déposée par ses adversaires pour être aussitôt adoptée.

Le vote du congrès qui maintenait jusqu'en 1882 le « programme minimum » ne fut pas respecté par ceux-là mêmes qui l'avaient obtenu. En décembre 1881, dans une élection municipale à Montmartre, M. Jules Joffrin, possibiliste, présenta sa candidature et sur ses affiches mutila le « programme minimum. » Il en remplaça les considérants; il y effaça l'article qui demandait « la fixation du minimum des salaires d'après le prix local des denrées », celui qui demandait « l'abolition de l'héritage au dessus de 20.000 francs; enfin, au lieu de « la fixation à huit heures de la journée de travail », M. Joffrin promettait la « fixation légale de la journée de travail ».

Ces amendements étaient en eux-mêmes parfaitement raisonnables; mais ils constituaient des actes d'indiscipline certains, puisque le « programme minimum » du Havre devait rester le seul programme officiel jusqu'au congrès de 1882. Le parti allait « dévier ». Grand courroux de M. Guesde qui demanda que les groupes de Montmartre fussent exclus du parti. Ce procès fut mis au rôle du congrès de Saint-Etienne (janvier 1882). Mais il ne se plaida pas. M. Guesde trouvant dans le congrès, parmi ses juges, des hommes qui avaient déjà pris parti pour M. Joffrin, en soutenant sa candidature, et ayant vainement demandé qu'ils se récusassent, se retira, entraînant avec lui ses amis. Il alla fonder à Roanne un autre parti ouvrier, en opposition avec la Fédération des travailleurs socialistes de France dont

il avait été le créateur et dont il était, après moins de trois ans, le proscrit.

Ce départ des guesdistes priva la Fédération de son élément le plus vivace. Elle subsista, mais sur un champ d'action rétréci. Les broussistes ou possibilistes, visant des buts immédiatement à leur portée, négligèrent la propagande générale de la doctrine collectiviste ; leur grande affaire fut d'entrer dans les municipalités pour tenter (sans succès, d'ailleurs) d'y faire par la « communalisation » des grands services de transport, d'éclairage, d'eau, du socialisme partiel. Sur ce terrain ils se rencontraient avec les radicaux ; peu à peu leur parti devint, surtout après le boulangisme, une sorte de rallonge de l'extrême gauche.

Avec des forces affaiblies, mais qu'il jugeait épurées, en tout cas avec une petite troupe disciplinée et fidèle, M. Guesde continua pendant dix ans à batailler pour maintenir l'intégrité de sa doctrine.

Son âpre intransigeance le préserva de toute compromission. Le parti ouvrier français, au milieu de tous les grands partis politiques, apparaissait comme un de ces petits courants qu'on voit parfois traverser la masse d'eau d'un grand fleuve, sans s'y mêler, en conservant sa propre couleur.

Si M. Jules Guesde avait été d'abord plus facile, s'il avait été un homme plus souple, s'il avait été disposé aux transactions, tout le socialisme se serait sans doute radicalisé, et ses éléments les plus ardents auraient été se perdre dans l'anarchie. L'orgueilleuse obstination de

M. Jules Guesde qui peut s'appeler, peut-être plus justement, de la fermeté d'âme, — car, s'il eut voulu se rallier, les partis bourgeois l'auraient accueilli avec empressement, et s'il fut obstiné, c'est dans la pauvreté, au service d'une cause qui paraissait sans espérances — ; la vigilance avec laquelle il monta la garde autour de sa doctrine pour qu'elle ne fut pas altérée ; la véhémence avec laquelle il s'élevait contre les tentatives de « déviation » d'où qu'elles vinssent ; l'indifférence superbe avec laquelle il laissait s'éloigner de lui ceux que finissait par lasser le joug rigide de son dogmatisme ; la persévérance avec laquelle il cherchait des disciples, fondait des comités dont le nombre devait finir par donner illusion sur sa faiblesse ; l'inlassable propagande par laquelle il s'efforçait de faire pénétrer l'esprit socialiste dans les chambres syndicales ouvrières, dans les Bourses du travail, toute cette action morale et physique de M. Jules Guesde conserva au socialisme sa physionomie originale. Il fut misérable longtemps mais il continua d'exister. Par ses anathèmes proférés d'une voix criarde, l'Apôtre en imposait encore, même à ses anciens amis devenus ses adversaires. Si M. Jules Guesde n'avait pas été là, toujours prêt à dénoncer aux ouvriers l'abandon de leurs intérêts de classe par ceux à qui ils faisaient confiance, il est probable que les possibilistes auraient été plus conciliants encore qu'ils ne le furent avec les radicaux, conciliants jusqu'à se laisser absorber complètement.

Pour ceux-la même qui s'étaient dérobés à l'étreinte de sa main trop rude, pour les ouvriers

ignorants de la doctrine et qui toujours personnifient les partis, pour le gros public qui ne connaissait de lui que son nom comme pour les bourgeois que tentait l'étude du socialisme, M. Jules Guesde, pendant ces longues années qui furent pour lui comme des années d'exil à l'intérieur, de 1882 à 1893, resta le Chef socialiste.

Quand les recrues arrivèrent au parti révolutionnaire, ce n'est pas au possibiliste Brousse, ni au blanquiste Vaillant qu'elles allèrent, c'est à M. Guesde.

Quand M. Jaurès abandonnant le centre gauche adhéra au socialisme, ce n'est pas à telle ou telle petite école qu'il se rendit ; il alla directement non pas à la personne de M. Guesde mais à sa doctrine, au socialisme intégral, au marxisme, dont M. Guesde était alors l'incarnation française.

IX

M. JAURÈS ET LES RECRUES BOURGEOISES DU SOCIALISME

La valise de M. Fournière. — Le parti socialiste fut pendant longtemps un cadre à peu près vide. — Les députés socialistes jusqu'en 1893, n'étaient que des radicaux sans aucune originalité socialiste. — Origine bourgeoise et haute culture de M. Jaurès. — Il entre dans le parti socialiste à l'âge où d'habitude les bourgeois assagis en sortent. — Il renonce aux perspectives de fortune politique que lui présentaient les vieux partis. — Cette indéniable sincérité produit de l'impression dans les milieux « intellectuels » et dans les partis politiques. — Violence de M. Jaurès contre les anciens partis. — Son injuste attaque contre M. Casimir-Périer est un gage donné à ses nouveaux amis. — M. Jaurès rencontre de la popularité dans les comités socialistes et de la bienveillance un peu protectrice chez les vieux chefs. — Adhésion de M. Millerand au socialisme. — Les nouvelles recrues méditent de faire renoncer le socialisme à sa vieille intransigeance. — L'affaire Dreyfus offre à M. Jaurès l'occasion de se rapprocher des bourgeois. — M. Millerand, ministre. — Irritation des chefs des petits partis socialistes. — Le personnel des comités reste fidèle aux vieux chefs. — M. Jaurès propose d'unifier le parti socialiste. — Efficacité au point de vue socialiste de la politique de M. Jaurès. — Il a conduit les radicaux à pied d'œuvre sociale.

L'entrée de M. Jaurès, dans le parti socialiste, modifia profondément la physionomie du parti. Jusqu'alors, c'avait été en quelque sorte une secte

de parias. Les socialistes étaient comme des bannis. Ils cheminaient mystérieusement à travers la France, se livrant à des besognes dont la presse s'occupait peu et sur laquelle seule la police tenait l'œil ouvert. Le propagandiste socialiste n'avait pas de journaux ou, s'il en avait, c'étaient des feuilles indigentes, le plus souvent éphémères, qui ne pouvaient pas nourrir leurs rédacteurs. Si on veut me le permettre, j'évoquerai un souvenir personnel. Un jour, en 1885 ou 1886, j'étais à Lyon, à la gare de Perrache. Je vis descendre d'un compartiment de troisième classe M. Fournière, que j'avais connu dans la grève de Bességes, quelques années auparavant. Il tenait à la main une petite valise, jaune autant qu'il m'en souvient, qui avait bien dû lui couter six ou sept francs. Deux hommes, qui paraissaient être des ouvriers, l'attendaient sur le quai. Près de la porte de sortie, le commissaire spécial de la gare était posté qui, averti sans doute par son collègue de Paris du départ pour Lyon d'un conférencier socialiste, attendait cet ennemi public et le dévisagea d'un air peu bienveillant. M. Fournière parut ne pas remarquer l'attention dont il était l'objet. Avec ses deux compagnons, il monta dans un tramway et s'en fut vers un faubourg où, sans doute chez un marchand de vin, il réunit le soir quelques militants et quelques novices auxquels il dit la Bonne Parole.

Depuis lors, M. Fournière a été député ; il a fait des conférences à l'École polytechnique. Je ne sais pas s'il a acheté une autre valise, mais j'imagine que, lorsqu'il descend d'un train, le

commissaire de police ne le regarde avec insistance que pour avoir occasion de le saluer. Sans doute M. Fournière va-t-il encore dans les faubourgs des villes, mais, s'il le voulait, il serait certainement reçu avec égards à la Préfecture et le directeur de la succursale de la Banque de France, lui-même, serait heureux et fier de recevoir à sa table cet ennemi du capital.

Les égards qu'il rencontre maintenant, la fin de son bannissement, le socialisme les doit aux recrues bourgeoises qu'il commença à faire il y a une quinzaine d'années, et surtout à la plus ancienne et à la plus célèbre de ces recrues, à M. Jaurès.

L'œuvre de M. Jules Guesde, celle de ses amis et celle des socialistes qui, séparés de lui, étaient pourtant restés plus ou moins fidèles à la doctrine, avait été une œuvre de préparation. Ces hommes avaient recueilli et engrangé des semences ; M. Guesde avait empêché qu'elles ne se corrompissent. Mais ils n'avaient pas été des semeurs au geste large.

Patiemment ils avaient fait des adeptes parmi les ouvriers des chambres syndicales, et dans les milieux petits bourgeois et bohèmes.

Ils avaient ainsi formé une petite faction : ils avaient créé une école et non pas un vrai parti. De quoi se compose un parti ? D'un certain groupe d'hommes qui savent ce qu'ils sont, ce qu'ils veulent, où ils vont et d'une multitude que ce groupe entraîne derrière lui. Cette multitude ignorante répète les formules qu'elle a entendues, sans en pénétrer le sens. Elle suit parce que les entraîneurs ont en eux une sorte de puis-

sance magnétique; elle est inconsciente; une fois qu'elle s'est mise en mouvement, elle ne s'arrête plus, à moins qu'elle ne se heurte à une autre foule venant en sens inverse, sous la conduite de chefs mieux doués, plus habiles, meilleurs psychologues et meilleurs conducteurs. Ce qui fait la force d'un parti, comme celle d'une armée, c'est la science et la prévoyance de l'état-major et le nombre des hommes qui marchent derrière ces chefs, sans savoir bien exactement où on les mène, mais qui y vont parce qu'ils ont confiance. Ces foules dociles, qui poussent des clameurs d'amour ou de haine, tantôt joyeuses, tantôt furieuses, selon que tel ou tel mot d'ordre a circulé en elles, on doit les faire bénéficier de l'excuse que le Christ leur a trouvée : « elles ne savent pas ce qu'elles font ».

Sans elles pourtant, il n'y a pas de parti. Pour parler le langage socialiste, elles sont la matière première de tout parti et les chefs sont comme les machines et les ouvriers qui utilisent, en les transformant, ces éléments bruts. M. Jules Guesde n'avait pas su séduire les foules. C'est qu'il manque du don de popularité. Sa parole est aride comme son esprit nourri de raisonnements et de statistiques. Un jour on avait organisé au théâtre de l'Ambigu, pour célébrer je ne sais quel événement une grande réunion. Il y avait là deux ou trois mille auditeurs, presque tous des bourgeois. C'était une occasion pour M. Guesde d'exposer sa doctrine devant des gens qui l'ignoraient complètement. Il parla avec une sorte de rage de la misère ouvrière. Et que dit il sur ce thème facile? Il énuméra doctement la quantité d'albu-

mine, d'hydrate de carbone, d'azote qu'un homme devait s'assimiler tous les jours pour produire le nombre de calories nécessaires à la conservation de sa santé. Et le prolétaire ne pouvait pas avec son salaire produire en lui ce minimum de calories! Combien M. Guesde était exaspéré, en faisant cette constatation; son débit se précipitait, sa voix se faisait douloureuse et de plus en plus aigre, ses mouvements de bras devenaient de plus en plus saccadés. Peut-être avait-il raison. Mais comme cet enseignement scientifique est peu propre à soulever les multitudes! Pas un des auditeurs de M. J. Guesde —, dont la plupart étaient d'ailleurs des gens bien nourris —, ne dût être convaincu que « l'insuffisance de la production des calories » rendait la révolution sociale nécessaire.

De telles choses peuvent être bonnes à dire devant quelques disciples déjà convaincus, qui les comprendront ou ne les comprendront pas, peu importe. Mais devant trois mille personnes, trois mille néophytes qui demandent à être échauffés, apporter d'aussi froids arguments de professeur!

Cette propagande, doctrinale, scientifique, pédante des premiers marxistes en France avait produit, en une quinzaine d'années, tout l'effet qu'on en pouvait attendre. Il y avait, dans les comités socialistes, dans les cercles d'études, dans les chambres syndicales un groupement d'officiers inférieurs et de sous-officiers. Mais il n'y avait pas d'armée. La foule sans idée, la foule impulsive, le troupeau des hommes moutonniers n'avait presque pas été entamé par

M. Jules Guesde et les autres propagandistes.

Çà et là, sur la carte électorale, l'œil était bien attiré par une tâche plus rouge, dans le Pas-de-Calais, dans le Cher, dans l'Hérault, dans les Bouches du Rhône. Mais aux rares députés qui, jusqu'en 1893, au Palais Bourbon se qualifiaient socialistes, la doctrine allemande du socialisme scientifique, systématique était à peu près étrangère. Ils en avaient entendu parler peut-être comme tout le monde, mais ils la connaissaient assez mal et s'en souciaient assez peu. Ils étaient des radicaux un peu plus fortement teintés que les autres, un peu plus rapprochés seulement du peuple par leurs origines. Un de ces champions paisibles de la révolution fut M. Thivrier, qui ne sut manifester son socialisme qu'en mettant une blouse sur sa jaquette. Affectation puérile, amusante seulement pour les spectateurs des Tribunes, mais aussi vaine que celle du Député Musulman, qui siégeait en burnous et qui, pour la plus grande joie des badauds, allait faire ses ablutions rituelles, sous le Pont de la Concorde.

Jamais un exposé de doctrine socialiste ne fut apporté à la tribune, jamais un projet de loi d'essence socialiste ne fut déposé par ces soi-disant représentants de la classe ouvrière.

Si même ils avaient été plus préparés à le soutenir, sans doute n'auraient-ils pas osé provoquer un débat sur leur doctrine en l'énonçant clairement. Car le milieu leur eut été peu favorable. Alors que les radicaux n'avaient pas encore pu réaliser leur programme, il eut été vain de parler du programme socialiste. L'œuvre réservée à après-demain ne doit pas être

abordée avant l'œuvre indiquée pour demain. L'heure n'était pas venue. L'arrivée au Palais Bourbon de M. J. Jaurès avec un mandat socialiste la fit avancer.

Cet éloquent professeur de philosophie montra bientôt qu'il était un grand orateur. Depuis Gambetta, on n'avait pas vu un artiste de la parole aussi complet. Toutes les notes du registre, M. Jaurès les possède. Il est, selon le besoin, véhément, insinuant, grave, ironique. Dans une discussion d'affaires, il sait introduire assez de passion pour y intéresser un auditoire léger, et assez peu pour ne pas la faire dégénérer : et on l'a vu, seul de sang-froid dans une assemblée désorientée, s'opposer victorieusement à la panique. Cet orateur est propre à toutes les tribunes, à l'estrade des réunions populaires enfumées autant qu'à la chaire de la Sorbone. La conversion au socialisme d'un homme, qui aurait pu si vite prendre rang parmi les chefs du parti républicain, que son talent aurait si vite désigné pour les postes de direction les plus élevés, produisit une vive sensation dans les milieux intellectuels, parmi les professeurs, les artistes, les médecins, les gens de lettres, qui constituent, entre la bourgeoisie possédante et le prolétariat, une classe intermédiaire. Dans ce laboratoire d'idées, où se forme la changeante opinion publique française, on se mit à penser que le socialisme n'était peut-être pas une secte sans avenir. Voilà qu'il enlevait aux partis dominants un homme à qui la fortune avait fait tant de dons et tant de promesses ! On se disait que M. Jaurès n'était pas un prolétaire indigné des humiliations

et des injustices dont souffrait sa classe; pas davantage il n'était de ces aigris que le dépit et l'envie jettent dans les partis de violence. Il n'avait qu'à se laisser vivre pour arriver à tout; et il tournait le dos à tout pour se mettre parmi les révoltés; lui qui aurait eu tant de raisons d'être un conservateur satisfait, il épousait la plus hasardeuse des causes; il entrait sur le tard, après étude et réflexion, dans la carrière des révolutions où, jusqu'alors, on n'avait rencontré que des jeunes gens jetant leur gourme, des parleurs de café, éternels réfractaires pour qui la contradiction est un besoin, et où ne persévéraient guère que les impuissants et les vaniteux. Cette carrière avait dans le passé mené à tout, à condition qu'on en sortît. M. Jaurès s'y présentait à l'âge où les autres, d'habitude, s'en éloignaient, où l'esprit mûri fait des choix définitifs, où l'homme se classe pour toujours. Beaucoup d'ambitieux, avertis par une conversion aussi inattendue, aussi étonnante, commencèrent à se préoccuper du socialisme auquel ils étaient demeurés indifférents. Des réflexions qu'elle suggéra, naquit cette pensée que peut être « il y avait à faire quelque chose avec le socialisme ». Et de divers côtés on commença à le considérer avec curiosité et souvent sans malveillance.

Il y avait une autre raison à ce changement dans les dispositions, dans certains milieux. M. Jaurès était un politicien d'origine et d'éducation bourgeoises : on l'avait déjà vu à la Chambre, soutenant des cabinets modérés. Il avait eu beau passer dans l'autre camp, il n'en restait

pas moins un homme avec qui on pourrait causer. Les autres socialistes étaient ou des gens mal élevés, ou des gens horripilants par leur intransigeance et leur attachement ridicule à de vieilles formules usées : M. Vaillant était un communard antique et ennuyeux ; M. Guesde était d'autant moins attirant qu'on le connaissait moins. Ce qu'on savait le mieux de lui c'est qu'il avait un exécrable caractère, qu'il était tranchant comme un couperet, qu'il s'était rendu insupportable à beaucoup de ses amis par ses airs de grand pontife excommunicateur et que M. Clovis Hugues l'avait appelé « Torquemada à lunettes. » Le parti de cet homme peu sympathique s'appelait le « Parti Ouvrier. » Et ce nom seul d'ouvrier excitait bien des répugnances. Fallait-il donc, pensait-on, s'en aller chez des marchands de vin, frôler des cottes poussiéreuses, pour rencontrer le socialisme ? Les bourgeois, même les plus radicaux, ne voulaient pas, sauf en périodes électorales, se commettre en de tels endroits, avec des gens si grossiers. Mais avec M. Jaurès le socialisme allait devenir d'une compagnie aimable, fréquentable. M. Jaurès devenait un adversaire, (combien de temps le serait-il ?) mais il avait été un ami ; il avait trop de talent pour n'être pas très courtois ; avec lui le socialisme allait devenir moins revêche, renoncer à sa polémique de sarcasme haineux, se policer, s'humaniser.

Pendant que ces pensées naissaient dans les esprits de beaucoup de bourgeois radicaux, les membres des comités socialistes se réjouissaient que leur parti eut enlevé à la bourgeoisie un avocat aussi éloquent que l'était M. Jaurès. Pour

devenir député de Carmaux, en 1892, M. Jaurès, s'était soumis aux règlements de la hiérarchie socialiste. Il s'était fait désigner par les comités organisés dans la région toulousaine. Son élection n'avait pas été celle d'un monsieur qui se disait socialiste, mais celle d'un citoyen qui avait recherché et reçu l'investiture des camarades socialistes ; elle avait été une élection de parti, une élection de classe. Le respect de la discipline que M. Jaurès avait montré avant d'être élu permettait d'espérer qu'il serait un mandataire fidèle.

Le nouveau député de Carmaux déçut tout d'abord les espérances des bourgeois et combla les désirs de ses nouveaux amis. Comme il comprenait qu'il lui fallait donner des gages au parti qu'il avait choisi et qui l'avait adopté, il apporta à la défense de la cause la violence la plus agressive. Quand, après les élections de 1893, faites dans l'émotion des scandales du Panama, une quarantaine de députés se disant socialistes entrèrent à la chambre M. Jaurès fut un adversaire outrancier jusqu'à l'outrage des cabinets modérés de MM. Casimir Périer et Charles Dupuy. Après l'élection de M. C. Périer à la présidence de la République à la place de M. Carnot, il fit même un acte que la politique explique sans le justifier. Ayant accepté de plaider pour M. Gérault Richard, qui était poursuivi pour injures au Président de la République, M. Jaurès prononça contre M. Casimir Périer, et contre sa famille, à la barre de la cour d'assises, un réquisitoire d'une révoltante injustice.

M. Jaurès avait dès ce moment conçu le projet

de réunir en un grand parti toutes les petites factions socialistes ; il rêvait déjà de l'Unification. Pour que ses appels à la concorde socialiste fussent mieux entendus, ne fallait-il pas qu'il coupât tous les liens entre lui et les partis bourgeois. L'attaque passionnée, haineuse à laquelle il se livra contre un chef d'Etat, un président de la République qui avait figure d'élu national, car son élection faite par les républicains n'avait pas rencontré d'hostilité chez les conservateurs, fut, pour M. Jaurès comme le don d'un gage à son parti. Il était bien, — qui pourrait en douter ? — l'irréconciliable ennemi de la bourgeoisie, puisqu'il l'avait frappée avec une audace scandaleuse, à la tête, dans la personne de l'homme qui réunissait en lui la double qualité ou la double tare du chef politique et du grand bourgeois, du magistrat et du grand patron capitaliste ! Ayant ainsi montré aux siens qu'il était bien à eux pour toujours, s'étant plus qu'aucun autre exposé au ressentiment et désigné aux représailles, il aurait autorité pour dire, au moment favorable, aux amis de M. Guesde, à ceux de M. Brousse, à ceux de M. Vaillant, à ceux de M. Allemane, à tous : Unissons-nous pour l'action commune ; unissons-nous pour être forts.

Toutefois il ne formula pas immédiatement la proposition de fondre en une grande armée toutes les petites compagnies franches du socialisme. L'Unité devait résulter, à la longue, de la pratique de l'union. Quand, sans s'être concerté, on aurait pendant un certain temps marché d'accord contre le même ennemi, quand on aurait recueilli les avantages de cette concentration, quand on

se serait habitué dans les groupes à « se voir ensemble, » alors il serait facile, l'unité étant établie en fait par la camaraderie et par des succès communs, de la réaliser formellement et définitivement.

Il eut été imprudent à M. Jaurès de dévoiler trop tôt son dessein, car, entre les trois ou quatre « partis » qui se partageaient les comités socialistes, la mésintelligence était profonde, une mésintelligence causée beaucoup moins par des divergences doctrinales, que par des vanités et des rivalités de personne. Pour quatre partis, il y avait quatre états-majors. Pour un seul parti, il n'en faudrait plus qu'un. Lesquels s'effaceraient ? Qui descendrait du premier rang au second et même encore plus bas ? Il y avait donc des susceptibilités jalouses à ménager, des méfiances à endormir. M. Jaurès ne brusqua rien. Il ne se fit ni guesdiste, ni blanquiste, ni possibiliste ; il fut seulement socialiste : déférent envers les vieux chefs, il flattait les militants obscurs en les traitant en camarades, en discutant avec eux, en leur laissant croire, peut-être avec sincérité, peut-être par calcul, qu'il leur reconnaissait autant d'importance qu'ils s'en attribuaient eux-mêmes. Peu à peu, grâce à cette conduite prudente, sa popularité pénétra dans les vieux comités. Comme il n'était inscrit dans aucun parti, on ne pouvait l'impliquer dans les petites querelles. Il appartenait à tous, à la doctrine, au parti sans épithète. Les vieux chefs ne prenaient pas ombrage de cet engouement pour un néophyte. Chacun d'eux avait trop d'orgueil pour penser qu'il pût jamais être éclipsé ;

chacun croyait bien tenir son personnel. Dans les parlottes tous s'exprimaient avec bienveillance, quelquefois avec une bienveillance protectrice au sujet de M. Jaurès. Ils le représentaient comme un brillant disciple qui rendait des services et qui, en tout cas, parcequ'il était un transfuge des partis bourgeois, avait le privilège de les mettre fort en colère. Tant que durerait l'opposition politique, tant que le parti socialiste ne serait pas assez nombreux pour prendre le pouvoir, jusqu'à l'aube rouge, on pouvait laisser agir et regarder agir avec sympathie cet intrépide voltigeur, si plein de bonne volonté. Mais quand viendrait l'heure des réalisations socialistes chacun reprendrait son rang. La dictature du prolétariat, nécessaire à ces réalisations, ne manquerait pas de s'exercer par les vieux chefs historiques, par les Pères de la Doctrine. Jaurès ne les supplanterait certainement pas ; à chacun son orgueil en donnait la certitude.

Entouré ainsi de sympathie, ne sentant pas autour de soi les embûches de l'envie, M. Jaurès eût des débuts très heureux dans son parti. Lorsque les nouvelles adhésions bourgeoises se produisirent, quand l'élément nouveau, que M. Jaurès représentait dans le socialisme, commença à y prendre, sinon par le nombre au moins par la qualité des recrues, la première place, les difficultés surgirent.

En 1896, M. Millerand prononça à Saint-Mandé le fameux discours qui devait faire de lui le leader parlementaire du socialisme. C'est un homme très différent de M. Jaurès que M. Millerand. En M. Jaurès qui est du Midi, il y a de fort belles

parties de poète, de la sonorité et quelquefois aussi un peu de gonflement. Jamais certes il ne parle pour ne rien dire, mais il enjolive parfois son argumentation d'ornements qui n'ajoutent rien à sa force. Au contraire de ce très grand avocat, M. Millerand, a la précision, la concision d'un avoué. Pas de parure dans sa phrase qui porte coup. Pas de fleurs, des raisons. M. Jaurès est capable de produire de plus grands effets de tribune, mais M. Millerand a une escrime de discussion plus dangereuse pour l'adversaire.

Ces deux hommes dissemblables étaient pourtant deux amis et ne l'eussent-ils pas été que, dans ce petit monde fermé jusqu'alors du socialisme, où ils se trouvèrent, malgré tout, un peu isolés en 1896, la force des choses, de communes affinités les aurait rapprochés. L'un et l'autre étaient des bourgeois, ils avaient un passé bourgeois, des mœurs bourgeoises. Si bonne volonté qu'y mit M. Jaurès et il poussait cette bonne volonté jusqu'à chanter la Carmagnole sur des tables de banquet, lui, Jaurès! il ne pouvait pas changer sa première formation intellectuelle, qui n'avait pas été socialiste. Chez lui, comme chez M. Millerand, dans les régions de l'inconscient, sommeillaient des instincts et des idées bourgeoises dont les prolétaires d'origine, les socialistes d'éducation ne pouvaient pas, s'ils s'interrogeaient, ne pas craindre quelque réveil. Malgré toute la sympathie que de bas en haut, à tous les degrés M. Jaurès avait su gagner parmi ses camarades, il ne se sentait pas toujours avec eux, à l'aise, comme en famille. Il était, malgré tout, plus un invité qu'un parent. N'ayant pas été à

l'école potinière et sectaire des petits partis, il ne comprenait pas toujours ses nouveaux amis. Des petites histoires de comités, des incidents de séances de congrès lointains, qui étaient restés dans leur mémoire, comme des événements énormes, devaient lui apparaître comme insignifiants. Puis, à fréquenter les anciens militants, les vétérans de Jules Guesde et de Vaillant, il trouvait en eux une tournure d'esprit intransigeante qui les rendait bien peu propres à la politique. Depuis quinze ans où les avait conduits leur intransigeance ? Sur les bancs de quelques conseils municipaux, sur quelques sièges de la Chambre! Résultat presque nul. Pour mettre fin à cette impuissance, il faudrait faire sortir le socialisme du cadre étroit de ses petits partis et de ses parlottes, il faudrait le répandre dans les multitudes passives. Mais comment le répandre s'il conservait ses airs maussades et terrifiants ; s'il restait en dehors du monde politique, un parti hors cadre, de pure critique? Pour avancer l'heure de la révolution, il y aurait à utiliser l'imprudence ou l'ignorance des radicaux, en les aidant à accomplir ce qu'ils avaient promis. Et pour cette collaboration, il serait nécessaire d'entrer en conversation, de prendre contact avec l'aile gauche des partis bourgeois. Il faudrait faire des transactions momentanées, qui ne porteraient pas sur les principes, mais seulement sur les contingences ; il faudrait consentir à l'ajournement des réalisations socialistes, jusqu'à l'achèvement des réalisations radicales. Dans la tactique, l'intransigeance, hautaine et stérile marque de l'im-

puissance, devrait faire place à un opportunisme producteur de résultats.

Ces pensées étaient aussi celles de M. Millerand. Ce politique pratique, cet homme d'affaires, dans le sens le meilleur du mot, n'était pas venu dans le socialisme pour déclamer contre la rapacité du bourgeois et sur la générosité du prolétaire ; à ces vanités assez d'autres suffisaient. Il y était venu pour faire des choses qu'il croyait justes et utiles. M. Jaurès et M. Millerand devaient donc s'appuyer l'un sur l'autre, combiner leurs efforts pour faire naître chez leurs amis le sens des réalités qui leur manquait, p ur enseigner l'art de se plier aux circonstances et de s'en servir, à un parti dont toute la politique avait consisté jusqu'alors en affirmations brutales et en menaces toujours vaines.

Pour que cette collaboration des socialistes et des républicains bourgeois devînt possible, pour que le Parti entrât dans la famille politique, pour qu'il cessât de vouloir être en marge et d'être traité en élément négligeable, il fallait attendre une occasion.

L'affaire Dreyfus la fit naître. Avec une décision qui attira sur lui l'attention publique, M. Jaurès se jeta dans cette confuse mêlée. Il y montra une remarquable clairvoyance. Le jour même où le colonel Henry devait avouer son faux à M. Cavaignac, M. Jaurès démontrait en six colonnes de la *Petite République* que la fameuse lettre de M. Panizzardi à M. de Schwartzkoppen avait été forgée. Cette puissance d'intuition fit à M. Jaurès une popularité presque aussi grande que celle d'Emile Zola, parmi les intellectuels

qui soutenaient la cause d'Alfred Dreyfus. Parmi ces intellectuels, beaucoup avaient été frappés déjà par la conversion au socialisme de M. Jaurès. Quand ils le virent parmi eux, au premier rang, soutenant avec une force de critique presque sans égale la cause qu'ils avaient adoptée, la curiosité se changea en sympathie enthousiaste pour l'écrivain socialiste. On lui savait d'autant plus de gré de sa polémique que, cette fois, il avait pris dans son parti une initiative que n'approuvaient pas les vieux chefs. Un mouvement identique se dessina chez les républicains, déjà déclarés en petit nombre pour le capitaine Dreyfus et aussi chez ceux qui n'osaient pas encore dire ce qu'ils pensaient. Les uns et les autres trouvèrent qu'il y avait du bon chez le socialiste Jaurès. Les comités de la Ligue des Droits de l'Homme, où entrèrent tant de professeurs, tant de médecins, tant d'instituteurs, tant de bourgeois de la classe moyenne, les loges maçonniques, les réunions de famille israélites et protestantes, retentirent de l'éloge du citoyen Jaurès. Dans les cafés où l'on révisait le jugement du conseil de guerre de Paris, le nom de Jaurès revenait sans cesse dans les interminables discusssions. Ce nom était socialiste : il était synonyme du socialisme. Les révisionnistes bourgeois se familiarisèrent ainsi avec l'Épouvantail révolutionnaire. Des hommes qu'il avait outragés vinrent à lui. Ennemis la veille, ils se trouvaient tout à coup du même côté de la barricade. Après la victoire que l'on espérait, devrait-on se tourner le dos, aller reformer les uns contre les autres des camps ennemis? Se

séparerait-on? Le Prolétariat, au nom duquel M. Jaurès prétendait parler, et dont il entraînait une partie, ne mériterait-il pas qu'on fît quelque chose pour lui? En se serrant un peu, on pourrait faire place au parti socialiste.

C'est ainsi que les esprits, dans le parti radical et dans la bourgeoisie dite intellectuelle, furent préparés à trouver naturelle la participation des socialistes au pouvoir. Aussi l'entrée de M. Millerand dans le cabinet Waldeck-Rousseau ne causa-t-elle scandale qu'à droite, et chez les socialistes des vieilles factions.

Pas plus que M. Jaurès, M. Guesde n'avait été réélu député en 1898. Descendu de son siège au Palais-Bourbon et retourné dans ses comités, il y avait vu les choses de moins haut; chez lui et chez ses amis il s'était produit une recrudescence d'intransigeance. L'acceptation d'un ministère par M. Millerand, par un socialiste, leur parut une effrayante « déviation » susceptible de conduire le Parti dans les marais fangeux du bourgeoisisme. Or qui était responsable de cette « déviation? » Evidemment M. Millerand qui en profitait, mais aussi M. Jaurès qui soutenait M. Millerand. N'était-ce pas M. Jaurès qui à la faveur de son affaire Dreyfus était ouvertement entré en flirt avec les bourgeois? Ce fut le prétexte entre les vieux Pontifes et M. Jaurès d'une querelle qui devait durer plusieurs années. L'incident Millerand fut la cause déterminante, occasionnelle de cette querelle; mais elle avait des causes profondes qui en auraient rendu l'éclat inévitable, tôt ou tard.

Tout le bruit fait autour du nom de M. Jau-

rès, la popularité acquise par lui dans les milieux intellectuels et radicaux dreyfusistes n'avaient pas été sans porter, à la fin, ombrage aux dirigeants des petites factions révolutionnaires. La renommée de M. Jaurès avait fini par effacer celle de toutes les autres hommes de son parti. Pour le grand public, l'ancien député de Carmaux, était devenu le personnage représentatif par excellence du socialisme. C'était un premier grief contre lui, un grief qu'on ne proclamait pas, qu'on ne s'avouait peut-être pas, mais un vrai grief.

On avait encore à lui reprocher d'avoir pris cette situation hors de pair par un acte d'indiscipline. Dreyfus était un capitaliste, victime des bourgeois, il est vrai, mais l'Affaire était un scandale bourgeois, dont les socialistes devaient tirer argument, sans s'y mêler. Il leur appartenait d'attirer l'attention du peuple sur la décomposition de la classe ennemie et non de se mettre à la besogne, pour arrêter les progrès de cette décomposition. Le principe de la lutte des classes ne s'accomodait pas de la collaboration des représentants des classes antagonistes.

Usurper le premier rang, déposséder de leur vieille gloire les fondateurs du Parti, ceux qui avaient fait vivre le Parti aux plus mauvais jours, c'était déjà fort : accomplir cette usurpation, consommer cette dépossession à la faveur d'un acte contraire au but même du socialisme c'était trop fort !

Ce Jaurès était bien un bourgeois, que ses instincts héréditaires, comprimés un moment par la raison, ramenait aux procédés et aux ambi-

tions de sa classe, vers ses origines. Si on le laissait faire il allait embourgeoiser le parti, ce qu'on avait jadis reproché aux possibilistes, l'atténuation de l'intransigeance. M. Jaurès allait le recommencer sur un plan beaucoup plus large. Les Broussistes n'avaient été que des gagne-petit, barbouillant la cocarde de couleurs pâlies, pour gagner quelques suffrages de petits bourgeois et se faire envoyer dans quelques conseils municipaux. M. Jaurès voulait faire les mêmes choses en grand ; c'était des ministères et non plus des hôtels de ville qu'il indiquait pour objectif au Parti. Comment souffrir que les principes reçussent une telle atteinte ? La mauvaise humeur des chefs se communiqua à leurs petites troupes, dans les comités. Ces « militants » s'étaient accoutumés à voir dans le socialisme leur chose. Voilà que, en foule, des gens qu'ils considéraient comme des bourgeois, comme des adversaires de classe accouraient vers le parti ; ces nouveaux venus bousculaient les anciens !

Nous avons dit comment le ressentiment des anciens coopératistes écartés du premier rang par les collectivistes n'avait pas été étranger aux déboires de M. Jules Guesde en 1881. Mécontents, quoique ralliés, à la nouvelle doctrine, les coopératistes avaient aidé M. Brousse à expulser M. Guesde de la première fédération des Travailleurs. Cette histoire recommença contre M. Jaurès. Les vieux militants, voyant leurs chefs évincés du premier rang par un néophyte, et se sentant menacés dans leur petite importance par la concurrence des nouveaux convertis que ce néophyte conduisait, de-

vinrent maussades et malveillants. Ce qui augmentait la méfiance, c'est que M. Jaurès avait enfin, après les élections de 1898, ouvertement annoncé son projet d'Unification. On lui attribuait le secret dessein de noyer les purs, les vrais socialistes, dans la masse de ses recrues équivoques.

La proposition que M. Jaurès fit aux petits partis socialistes de se suicider tous pour, de leurs dépouilles, former un grand parti nouveau, n'eut aucun succès. On lui posa des conditions : il aurait fallu, pour qu'on l'écoutât, d'abord qu'il abandonnât M. Millerand, ensuite qu'il renonçat à toute collaboration avec les bourgeois parlementaires, qu'il sortit de la Délégation des gauches où il exerçait tant d'influence, qu'il refusât le vote du budget, qu'il rentràt dans l'intransigeance traditionnelle du parti, bref qu'il se reniât, qu'il fit amende honorable. M. Jaurès tint bon contre toutes ces prétentions. Il soutint M. Millerand, tant que M. Millerand fut ministre il le défendit même quelque temps après ; il soutint le cabinet Combes qu'il dominait, dont il fut selon le mot de M. Poincaré une sorte de ministre de la parole.

De quelque façon qu'on juge la politique du Bloc, cette politique dut sa longue durée et ses succès à la collaboration des socialistes. M. Jaurès peut revendiquer une large part dans la responsabilité des destructions qui furent accomplies de 1902 à 1906. Il aida les radicaux à exécuter un programme sur lequel ils vivaient, sans rien faire, depuis vingt-cinq ans. Quand ce programme fut passé dans les lois, M. Jaurès pùt

dire, comme il le fait, à ses alliés : « Nous avons écarté le péril militaire en attaquant la popularité de l'armée, en diminuant la confiance qu'elle avait en elle-même ; il n'y a plus de péril clérical puisque la séparation des Eglises et de l'Etat est faite ; les vieilles forces conservatrices qui résidaient surtout dans l'Eglise et dans l'Armée sont donc réduites à l'impuissance. Il ne reste plus debout, narguant la misère des prolétaires, que la propriété capitaliste. Attaquons ce dernier réduit de la vieille société. Après le sabre et le goupillon, il reste à détruire la cause dernière et la plus efficace de l'asservissement de la plupart des hommes ; c'est la richesse individuelle. Allons-y ! » Si M. Jaurès s'était soumis aux injonctions des vieux socialistes, s'il avait été un destructeur de ministères, il ne pourrait pas tenir ce langage, car l'œuvre des radicaux serait sans doute encore à faire. Ce ne sont pas là des éloges, ce sont simplement des constatations de fait. Ce que nous écrivons n'est qu'un procès-verbal.

M. Jaurès a donc continué en le complétant M. Jules Guesde. Celui-ci avait précieusement serré les semences du socialisme révolutionnaire. M. Jaurès fut le semeur de ce grain. Il le répandit sur la terre. Dans l'Ecole socialiste renfrognée, soupçonneuse, il joua un rôle analogue à celui de saint Paul dans la primitive Eglise chrétienne. Ce grand homme d'action, tandis que les autres Apôtres étaient indécis et semblaient vouloir renfermer leur apostolat dans la Judée, était parti audacieusement à la conquête des infidèles. M. Jaurès, que nous ne comparons

pas autrement à saint Paul, vulgarisa, répandit dans la bourgeoisie, dans les foules françaises une doctrine qui n'était connue que de quelques milliers de sectateurs, à laquelle la prédication opiniâtre de M. Guesde avait gagné seulement des adeptes. L'éloquence de M. Jaurès, le sens politique qui était en lui comme un don de sa naissance et de son éducation bourgeoise, la sérénité avec laquelle il résista aux objurgations et aux anathèmes de ses camarades, quand il crut avoir raison contre eux, l'obstination avec laquelle il fit, malgré eux, avancer leurs affaires jusqu'à conduire les radicaux à pied d'œuvre sociale, jusqu'à mettre les radicaux dans le dilemne de faire de la réaction ou de faire de la révolution ; ces forces combinées d'action et de patience que déploya M. Jaurès donnèrent à la secte socialiste l'ampleur d'un grand parti.

Certes en gagnant en étendue et en profondeur, le socialisme s'altéra. La quantité et la qualité ne vont pas ordinairement ensemble. Les sectateurs de M. Guesde, de M. Vaillant et des autres premiers apôtres étaient des hommes plus convaincus, « plus conscients » que ne le sont les recrues de M. Jaurès. Un jeune homme en mal d'ambition qui, il y a quelques années aurait hésité entre le nationalisme et le radicalisme, s'en va, tout droit maintenant au socialisme qui a cessé d'être une carrière de sacrifice. On y trouve de bons mandats et des protecteurs influents. Aux abords de ce parti, on voit rôder maintenant les hommes de lucre. Il y a des riches, dans ce parti des pauvres, et, comme autrefois dans l'opportunisme, plus tard dans le

radicalisme, comme toujours dans tous les partis, des hommes, qui pensent à le mettre en affaires.

Mais c'est un parti, c'est à dire un groupement nombreux et discipliné d'hommes la plupart ignorants, mais d'autant plus dociles qu'ils savent moins.

Comme dans les batailles d'armées, dans les batailles des partis, la victoire, en démocratie, est aux gros bataillons. Le socialisme ne se composait il y a quinze ans que de compagnies et de pelotons minuscules. Maintenant quoique en minorité dans la nation, il peut inscrire sur ses contrôles quelques centaines de mille hommes qui, s'ils ne pensent pas comme ceux qu'ils suivent, votent du moins comme on le leur dit.

La formation de cette grande armée, est dûe à M. Jaurès et à ses amis les bourgeois convertis au socialisme.

Si, après avoir déjà tout détruit dans le domaine du vieil idéal social, ces hommes parviennent encore à bouleverser les conditions matérielles de l'organisation humaine, si seulement ils deviennent assez puissants pour tenter ce bouleversement, la reconnaissance ou l'exécration, selon la tournure que prendront les choses, devront être également partagées entre M. Guesde et M. Jaurès, l'un qui fut le docteur, l'autre le vulgarisateur de la doctrine socialiste en France ; l'un l'importateur, l'autre le semeur du grain de révolution.

X

LES SOCIALISTES ET LES SYNDICATS OUVRIERS

Le Parti Socialiste Unifié. — Victoire et résignation de M. Jaurès. — Les syndicats ouvriers en face du parti socialiste. — Persistance chez les syndicats ouvriers contemporains de la méfiance témoignée aux politiciens par les premiers syndicats, il y a trente ans. — Prédominance des anarchistes dans les syndicats. — Plus de députés! Place aux Délégués de la confédération générale du travail! — Esprit syndicaliste développé par les anarchistes. — Tentatives du parti socialiste pour se rattacher les syndicats ouvriers. — Proposition de former un comité d'entente faite, sous l'inspiration des amis de M. Guesde, par la Fédération du Textile. — Résistance des Anarchistes. — L'Action Directe. — Le Sénat vote, sous la menace, la suppression des Bureaux de placement. — Le 1er mai 1906. — Le gouvernement, sous la pression des syndicalistes, propose de limiter à 10 heures la durée de la journée du travail. — La Grève Générale, application de la méthode de l'Action Directe. — Opposition des socialistes. — Organisation de la Confédération Générale du Travail. — Force comparée des syndicats français, anglais et allemands. — Les 2.000 fr. de la Confédération générale française. — Les 116 millions des Trades Unions.

En soutenant les gouvernements radicaux-bourgeois de MM. Waldeck-Rousseau et Combes, M. Jaurès a certainement rendu au socialisme un grand service. Sa collaboration au « Bloc » a avancé l'heure où les socialistes pourront dire :

« Radicaux, vous avez fini votre tâche : à nous de commencer la nôtre! »

Mais à moins de se résigner à leur ostracisme, un homme politique ne peut pas s'obstiner trop longtemps à avoir raison contre ses amis. Il faut être de son parti.

M. Jaurès, qui voulait rester de son parti, sentit que, s'il continuait à vouloir le servir en franc-tireur indépendant, il finirait par être considéré sinon comme un transfuge, du moins comme un démissionnaire, qu'il se déclasserait. Les ouvriers étaient habitués à voir le socialisme dans les petites bandes d'adeptes, dans les comités qu'avaient formés depuis vingt ans MM. Guesde, Brousse, Vaillant, Allemane et leurs amis. Comment être socialiste contre ces vétérans du socialisme? M. Jaurès rentra donc dans les rangs. Après avoir été presque le général en chef de la grande coalition radicale-socialiste de 1900 à 1905, il reprit la place d'un simple militant, dans le Parti Socialiste Unifié.

Ce parti qui s'intitule : « Section Française de l'Internationale ouvrière », est un composé de toutes les petites organisations si longtemps rivales.

Guesdistes, Blanquistes, Broussistes, Allemanistes, Socialistes des Fédérations Départementales Indépendantes (ces dernières créées par M. Briand) ont disparu. Il n'y a plus que des socialistes unifiés. L'Unification a été, si on veut un succès pour M. Jaurès puisque le premier il l'avait proposée ; mais il lui a fallu acheter ce succès par l'abandon de la politique à laquelle sont dûs tant de résultats. Il s'est courbé, ne pou-

vant pas faire autrement, sous l'intransigeance des vieux docteurs.

Dorénavant M. Jaurès ne collaborera plus avec les bourgeois ; il n'entrera plus dans la délégation des gauches ; il ne votera plus le budget ; il ne fera plus rien de ce qu'il avait pris l'habitude de faire. Vainqueur dans la forme, M. Jaurès a donc été vaincu au fond par MM. Guesde et Vaillant qui, par la force que leur avait conservée la fidélité de leur vétérans, ont contraint à la longue le « déviateur » à rentrer dans le droit chemin.

Mais l'unification, en un seul parti, des nombreuses fractions socialistes n'a pas fait l'unité dans le monde révolutionnaire. Il y subsiste un dualisme, qui ressemble beaucoup à de l'antagonisme, entre le parti politique socialiste et le parti ouvrier syndicaliste.

Nous avons dit que, dans les premiers congrès ouvriers en 1876, 77 et 78, les ouvriers témoignèrent une vive répugnance à laisser pénétrer chez eux les hommes politiques. Ils les excluaient de leurs assemblées, pour que, disaient leurs orateurs, la tribune ouvrière ne fut pas convertie en tréteau. Cette méfiance envers les politiciens, semble avoir, chez les ouvriers français, la permanence d'un instinct, car telle on la trouvait chez les ouvriers coopératistes, presque conservateurs, du temps du maréchal de Mac-Mahon, telle on la retrouve, trente ans plus tard, chez les ouvriers révolutionnaires des Syndicats, des Bourses du Travail et de la Confédération Générale du Travail.

Ces ouvriers ont pu se grouper grâce à des lois au vote desquelles l'action socialiste a eu certai-

nement la plus grande part. Mais, ingrats comme des Princes, les syndiqués ont oublié leurs dettes envers les socialistes ; pire encore, ils retournent contre les socialistes les armes qu'ils en ont reçues. Avant qu'il n'existât des Syndicats et des Bourses du Travail, les hommes politiques, les docteurs du socialisme étaient les conseillers de la classe ouvrière en toutes ses affaires. Un conflit n'éclatait nulle part sans qu'on vît des députés et des propagandistes socialistes se précipiter vers le champ de grève.

Là, ils haranguaient les multitudes, formaient des patrouilles qu'ils conduisaient la poitrine barrée de l'écharpe de représentants du peuple. Il n'y avait pas de bon tumulte sans eux. Depuis quelques années les députés, les personnages officiels du socialisme, ses simples militants eux-mêmes, ne sont plus appelés à l'honneur de diriger les opérations de la guerre des classes. Les Syndicats, les Bourses du travail, ne veulent plus de députés. C'est Griffuelhe, c'est Merrheim, c'est Lévy, c'est Yvetot qu'il leur faut ! Et que sont ces citoyens ? Des « personnalités sans mandat public », des délégués de la Confédération Générale du Travail. Ils ont pris la place des députés à la tête des foules ouvrières. Si on a vu M. Basly, dans les dernières grèves du Pas-de-Calais, ce n'est pas à titre parlementaire, c'est à titre syndical, parce que M. Basly est président du syndicat des mineurs.

Les ouvriers syndiqués et surtout leurs chefs, les membres des comités des Bourses et de la Confédération Générale du Travail ont pris à la lettre la parole de Karl Marx : l'*Émancipation des pro-*

létaires sera l'œuvre des prolétaires eux-mêmes.

C'est pourquoi ils tiennent en suspicion et à l'écart les hommes politiques, les socialistes comme les radicaux et comme les modérés. A peine font-ils quelques différence entre M. Jules Guesde et le comte de Mun, entre M. Jaurès, et M. Ribot. M. Pelletan, lui-même, ne leur dit rien qui vaille. C'est un bourgeois ! Plus d'Elus, plus de Chefs proclament-ils ; rien que des Camarades sur les champs de grève : Bousquet, Luquet, Klemziuscki, Dubéros ! Avec ceux-là qui sont des ouvriers, qui ne sont pas candidats, qui ne veulent pas être candidats, qui ne seront pas candidats, les ouvriers syndiqués croient bien ne pas se donner des maîtres. A leurs yeux le mouvement, conduit par ces hommes obscurs, garde le caractère anonyme et collectif qui doit être celui d'un vrai mouvement révolutionnaire.

L'aversion contre tout homme qui tient d'un mandat électif ou d'une grande notoriété une autorité personnelle provient peut-être chez les prolétaires des Bourses du Travail d'un sentiment inné. En tout cas, ce sentiment a été avivé par la propagande des anarchistes. On les rencontre en grand nombre, les anarchistes, dans les syndicats et dans les comités dirigeants de la Confédération Générale du Travail et des Bourses ; non des anarchistes bombardeurs, mais des anarchistes prêcheurs amers d'insoumission et d'irrespect envers toutes les puissances, puissance d'état, puissance de patronat, puissance d'opinion.

Tandis que les socialistes s'évertuaient à former des comités et à constituer de petits partis, les anarchistes leurs rivaux, leurs détracteurs

s'engouffraient, goguenards, dans les syndicats. Là, ils captaient à sa source la force prolétarienne que les socialistes avaient la prétention de diriger. Aujourd'hui, ils dominent dans les milieux ténébreux du syndicalisme. Depuis que les bombes ont cessé d'éclater en France, on pouvait se figurer qu'il n'y avait plus d'anarchistes. Grave erreur. Ils sont syndiqués. Le terrorisme est une méthode de désespérés impuissants. Pourquoi les anarchistes emploiraient-ils encore les moyens de propagande dangereux, puisque les législateurs radicaux et socialistes ont eu l'attention de leur envoyer des auditoires, devant lesquels ils prèchent leur doctrines sans le moindre péril et avec le plus grand succès? Depuis beaucoup d'années, les députés, les candidats, les journaux radicaux et socialistes célèbrent à l'envi l'utilité des syndicats ouvriers ; ils incitent sans relâche les travailleurs à s'y faire inscrire. « Le syndicat, disent ils, sur le mode lyrique, est la cellule primitive du corps de la révolution. Le devoir de tout bon citoyen est de s'affilier au syndicat de sa profession. » Ces conseils ont été entendus. En nombre assez grand, les ouvriers se sont syndiqués. Mais en arrivant au local syndical, ils trouvent ordinairement un compagnon libertaire (anarchiste) qui leur tient ce langage : « Tous les politiciens, qu'ils soient cléricaux, radicaux ou socialistes, sont des exploiteurs de la naïveté populaire. Ouvriers, nous devons, ne compter que sur nous mêmes. Tenons donc à l'écart tous les politiciens ; nous n'avons rien à faire avec eux. Les syndidats ouvriers ne doivent adhérer à aucun parti politique, quel qu'il soit. Adhérer à l'un

d'eux, c'est se donner des maîtres. Les travailleurs ne doivent avoir d'autres maîtres qu'eux mêmes. Les partis politiques, les socialistes comme les autres, prétendent que nous avons besoin d'eux. N'en croyez rien. L'action politique, l'action parlementaire est stérile; seule est efficace l'action directe du peuple ».

Ce qu'est l'Action Directe, nous le verrons tout à l'heure. Pour l'instant, notons seulement que les conseils des anarchistes ont prévalu dans les syndicats ouvriers. La fraction ouvrière syndicaliste et le parti socialiste forment comme deux compartiments fermés, presque sans communication entre eux. Les chefs socialistes, inquiets de voir se constituer une organisation puissante sur laquelle ils n'ont aucune prise, n'ont pas cessé de faire des appels aux syndicalistes. Ils ont demandé d'abord que les syndicats adhérassent, dans leur région, à la fédération socialiste régionale. Ils ont été repoussés. A plusieurs reprises, les congrès organisés par la Confédération Générale du Travail ont affirmé la volonté des syndicats de demeurer autonomes, de ne pas devenir des dépendances du parti socialiste.

En ce moment même, le Conseil national de ce parti fait une nouvelle tentative pour vaincre les répugnances du syndicalisme à combiner son action avec le socialisme politique. Une fédération de métier importante, la Fédération du Textile, dont le siège est dans le département du Nord et dont les dirigeants sont des amis de M. Guesde, va proposer au prochain congrès de la Confédération Générale du Travail d'instituer, par le moyen d'un comité d'entente, une collaboration

entre l'organisation socialiste politique et l'organisation syndicaliste prolétarienne. Pareille proposition est mise à l'ordre du jour du prochain congrès du parti socialiste unifié par la Fédération socialiste du Nord. Dès maintenant on peut prévoir que le Congrès socialiste acceptera la proposition et que le Congrès syndicaliste la rejettera, car les anarchistes ont beau être communistes, ils ne sont pas « partageux » de leur influence.

Les publicistes de la confédération générale du Travail, dont le plus connu est M. Pouget, l'ancien rédacteur du *Père Peinard*, font surtout deux objections contre les projets de fusion.

Ils disent d'abord : Le parti socialiste est un groupement d'*opinions* tandis que le syndicat est un groupement d'*intérêts*. Il y a des bourgeois qui ont des *opinions* socialistes : le principe de la lutte des classes ne nous permet pas, à nous prolétaires, de collaborer avec des hommes dont les *intérêts* sont en désaccord fondamental avec les nôtres, si sincères que soient ces hommes.

Ils disent encore : Le syndicat est ouvert à tous les salariés ; pour inscrire un adhérent on lui demande quelle est sa profession et non quelles sont ses opinions. Il y a parmi les syndiqués des radicaux, des socialistes et des libertaires (anarchistes) ; il peut même y avoir des modérés et des nationalistes. Entre nous, nous étudions et nous nous efforçons de convaincre nos camarades que la Révolution seule les affranchira. Mais si nous collons sur les syndicats l'etiquette d'un parti quelconque, tous ceux qui n'adhèrent pas à ce parti voudront se retirer. Si nous donnons

notre adhésion ou notre collaboration au Parti Socialiste Unifié, nos camarades radicaux et libertaires nous quitteront. Nous voulons rester unis entre salariés et ne pas faire de politique entre nous, car la politique nous désunirait.

Les socialistes répondent que l'action syndicale a besoin de points d'appuis dans la législation ; que la législation est l'affaire des hommes politiques et que par conséquent la collaboration des syndicalistes et des politiques est nécessaire, pour le bien du prolétariat.

A quoi la Confédération Générale du Travail riposte qu'en effet, dans notre injuste société, les revendications populaires ont besoin de recevoir l'estampille des lois ; mais que, pour obtenir cette estampille, il n'est pas besoin d'aller intriguer et se compromettre avec des politiciens. Quand on a besoin d'une loi, on en impose le vote par l'Action Directe.

Qu'est-ce que l'Action Directe ? C'est la pression par menace ou violence sur les particuliers ou sur les pouvoirs publics. De tout temps le Prolétariat a exercé cette action. Les vieilles émeutes parisiennes contre les Rois étaient de l'action directe que les gouvernements réprimaient à coups de fusil ou à coups d'arrêts de justice. Ce qui distingue cette action directe spontanée et armée d'autrefois, de l'Action Directe organisée et seulement tumultueuse d'aujourd'hui c'est que, celle-ci, on ne la réprime pas, c'est que l'autorité s'incline devant elle. En décembre 1903, le Sénat ne se montrait pas disposé à voter une loi supprimant les bureaux de placement pour les coiffeurs et les employés de l'Alimentation ; la

Confédération Générale du Travail organisa cent meetings dans toute la France ; des bandes allèrent lapider les vitres des placeurs ; on se livra, à la Bourse de travail de Paris, à de telles violences que le Préfet de Police dut faire entrer ses agents dans l'édifice ; les séditieux, point intimidés, annoncèrent enfin que le désordre irait s'aggravant jusqu'au vote de la loi. Le gouvernement, le Sénat s'effrayèrent. La loi fut votée.

Succès immense pour les prêcheurs de l'Action Directe. Ainsi on n'avait plus besoin de représentants socialistes, pour voter des lois ouvrières ; des députés et sénateurs modérés, et réactionnaires même, y suffisaient, à condition que le Prolétariat voulut bien seulement leur faire peur, en leur montrant sa force irrésistible.

Une autre tentative d'Action Directe, dirigée, cette fois, contre le patronat, a eu lieu tout récemment : c'est celle du 1er mai 1906, en vue d'obtenir la « journée de huit heures ». Le mot d'ordre de la Confédération Générale du Travail était que les ouvriers devaient quitter les ateliers à la fin de la huitième heure, sans souci des stipulations des contrats de travail et au mépris des règlements patronaux.

Ce mot d'ordre ne fut pas suivi dans les ateliers, mais une honteuse panique se déclara dans certains milieux de bourgeoisie. Le gouvernement inquiet fit occuper Paris militairement. Ces mesures, sans lesquelles il y aurait peut-être eu des troubles, donnèrent une grande idée de la puissance de la Confédération Générale du Travail. Un acte ministériel ne tarda pas à accroître

cette force d'opinion. Quelques semaines après la journée où les syndicats avaient affirmé leur volonté de ne plus donner aux patrons que huit heures par jour de travail ouvrier, le cabinet déposait une proposition de loi abaissant de 12 à 10 heures le maximum de la journée de travail. Nouvelle victoire pour la Confédération Générale du Travail qui l'année prochaine pourra dire : « A notre première sommation, on a abaissé de deux heures la durée de notre exploitation journalière ; renouvelons la sommation et on nous accordera plus encore ».

Les socialistes politiques sont donc assez mal venus à contester l'efficacité d'une méthode qui donne d'aussi beaux résultats que l'Action Directe, d'une méthode dont l'emploi a fait en deux ans capituler deux fois la puissance gouvernementale.

Prétendant employer cette méthode jusqu'au bout, les syndicalistes promettent qu'ils feront tout seuls la Révolution, à l'aide d'une action directe généralisée, qui sera la Grève Générale.

Ils se flattent de pouvoir un jour arrêter le travail, dans tous les métiers et dans toute la France. Ce chômage forcé de plusieurs millions de travailleurs affolera la bourgeoisie et le gouvernement ; des incidents naîtront que la troupe sera impuissante à réprimer ou qu'elle ne voudra pas réprimer, si la propagande antimilitariste a été assez profondément poussée dans les casernes. Ainsi s'écroulera la société bourgeoise, dans les prévisions des libertaires de la Confédération Générale du Travail ; ainsi se réalisera la Catastrophe annoncée par Karl Marx, que les libertai-

res, soit dit en passant, ne citent pas, car il n'est pas leur père.

Les socialistes objectent que la Grève Générale est une chimère ; qu'elle aurait pour effet d'exaspérer la population indifférente contre les révolutionnaires et de « déchainer les puissances de réaction ». M. Jaurès fait valoir combien il est dangereux d'employer une arme qui ne peut servir qu'une fois, qui, si elle se brise entrera dans la poitrine de celui qui l'aura maniée et le tuera. Tenter la grève générale, avec des espérances si incertaines de succès, n'est-ce pas jouer le sort de la révolution à pile ou face ?

A l'auditeur impartial de cette discussion, il semble que ce soit la raison même qui parle là par la bouche de M. Jaurès, de M. Guesde et des autres adversaires de la grève générale. Mais les syndicalistes tiennent à leur idée, dont ils disent qu'elle est d'essence prolétarienne. Ils y tiennent surtout parce que c'est une idée simple, dont la simplicité fait impression sur les esprits incultes de la multitude. Amener la révolution, la fin de toutes les misères, par un chômage pacifique d'une ou deux semaines, quel plan plus séduisant et plus facile à suivre ?

Cette organisation syndicaliste où dominent les anarchistes et qui cause tant de soucis au parti socialiste politique, quelle est sa force réelle ? La Confédération Générale du Travail qui en est l'organe central se compose de deux sections : celle des Bourses du Travail et celle des Fédérations de métiers.

Les Bourses adhérentes à la Confédération sont au nombre de 110 et les Fédérations de métiers

au nombre de 52 [1]. Dans ces 110 Bourses et ces 52 Fédérations il y a à peu près 2000 syndicats avec un total de 200.000 à 300.000 inscrits [2].

Les deux sections réunies ont un budget global d'une vingtaine de mille francs.

Si l'on rapproche ces chiffres de ceux qui sont fournis par les statistiques officielles allemandes et anglaises, on trouve que l'organisation du Prolétariat français est bien en retard.

A la fin de 1902, les *Unions centralisées* d'Allemagne (syndicats socialistes) comptaient 733.206 membres ; leur budget total s'élevait à 7.430.579 francs [3].

En Angleterre, à la fin de 1905, les Trades Unions comptaient 1.866.755 membres.

Elles avaient encaissé, pendant l'année, 52 millions 436.750 fr. dépensé 51.054.125 fr., et elles possédaient une encaisse de 115.405.750 fr., (cent quinze millions quatre cent cinq mille sept cent cinquante francs !)

A la même date l'encaisse à la Confédération Générale du Travail (pour ses deux sections) était de 2.070 francs. (Deux mille soixante-dix francs !)

Les 300.000 syndiqués français (sur 5.500.000 ouvriers environ) et leur deux mille francs d'éco-

1. Cf. *La Revue*, numéro du 1er mai 1906. — Albert Livet, *Sommes-nous à la veille d'une révolution ?*

2. En 1900 l'annuaire statistique du ministère du commerce signalait en France 3.287 syndicats ouvriers avec un effectif de 588.832 membres. Les syndicats adhérents aux Bourses du Travail étaient au nombre de 1630 (sur 3287) avec 276.837 membres (sur 588.832).

3. En douze ans, de 1891 à 1902 les *Unions centralisées* allemandes ont dépensé 46.627.118 francs, (quarante-six millions six cent vingt-sept mille cent dix-huit francs !)

nomie font triste figure à côté des millions des Anglais et des Allemands. Mais dans notre pays plus qu'en tout autre la majorité se laisse dominer, entraîner, violenter par les minorités audacieuses.

C'est parce que le syndicalisme, malgré le petit nombre relatif de ses adhérents et malgré sa misère budgétaire, représente l'élément actif du prolétariat, quelque chose de comparable au levain dans la pâte, que les socialistes s'efforcent de le rattacher par quelque lien à leur parti. Ils voudraient, si non pour s'en servir, au moins pour qu'elle n'éclate pas un jour contre eux, discipliner la force explosive, véritable Puissance des Ténèbres, qui s'accumule et se cache dans les catacombes sociales des syndicats.

TROISIÈME PARTIE

LES ÉCONOMISTES DISCUTENT LE SOCIALISME

XI

DÉFENSE DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

La propriété individuelle se défend contre les critiques de ses adversaires par ce fait qu'elle existe. — Différences entre la propriété féodale et la propriété contemporaine. — Petit nombre des nobles en 1789. — Multitude des propriétaires fonciers en 1906. — La propriété foncière a pour fondement le droit du premier occupant. — Le travail et l'utilité sociale. — Les socialistes et le droit de première occupation. — Les bureaux de placements ouvriers distribuent des emplois vacants dans l'ordre d'inscription. — Les usurpations successives de la propriété, conséquences des invasions et des révolutions. — Prescription nécessaire à la sécurité sociale. — Les possesseurs de la terre sont actuellement des acheteurs de bonne foi. — Ils achètent l'usufruit, par remboursement à l'exploitant précédent, de son prix d'achat et de ses dépenses. — Caractère particulier de la propriété de la terre. — On ne peut en abuser jusqu'à la détruire. — Les travaux publics augmentent certainement la valeur de certaines terres. — Le public profite lui aussi de cette augmentation de valeur qui exprime une augmentation de productivité. — Le droit de premier occupant est à la base du droit des peuples sur le sol de leur patrie. — Persistance de la propriété collective chez les peuples arriérés. — La propriété individuelle caractérise les peuples en progrès.

Attaqué par les socialistes, le droit de pro-

priété individuelle sur la terre est défendu par les juristes, les philosophes et les économistes. Mieux encore que par tous les arguments de ces écrivains, que nous allons exposer, la propriété individuelle se défend par elle-même ; elle se défend parce qu'elle est un fait. Son adversaire, la propriété collective n'existe encore qu'à l'état théorique. Elle est, pour les socialistes, une espérance, pour les conservateurs, une menace. Mais ni cette espérance, ni cette menace ne sont encore réalisées. Au contraire la propriété individuelle est une réalité ; elle existe non comme une improvisation de la loi, mais comme un fait spontané, qui a précédé toute législation, que la législation a consacré, mais qu'elle n'a pas créé. Elle repose sur les intérêts des millions d'hommes qui se partagent le sol, et sur l'adhésion à cet arrangement social de la plupart des non-propriétaires.

On peut objecter [1] que la propriété féodale existait, elle aussi, en fait, le jour du 4 août 1789 ; que ce jour-là elle reçut une première atteinte et que, sous les assemblées qui suivirent la Constituante, elle reçut tant de coups successifs qu'à la fin elle fut complètement abolie, sans que les propriétaires reçussent la moindre indemnité. En vérité la propriété féodale disparut. Mais, pour partie elle représentait la rémunération de services que les nobles avaient cessé de rendre, parce que le milieu ayant été modifié on n'avait plus be-

1. Cf. *Le Socialisme dans la Révolution*, par A. Lichtenberger (Félix Alcan, éditeur, Paris) et *Questions Politiques*, par Emile Faguet (A. Colin, éditeur, Paris).

soin de ces services. Il est vrai qu'une partie de ce qu'on appelle la « propriété féodale » avait été acquise, et acquise de bonne foi, dans les formes consacrées par les lois du temps. Pourtant les acquéreurs « de bonne foi » furent spoliés, comme tous les autres titulaires de propriété féodale. Les socialistes invoquent cette spoliation comme un précédent qui doit justifier la « socialisation » qu'ils méditent d'accomplir. Mais la conservation de la propriété féodale, même de celles à laquelle la Constituante avait reconnu un droit à indemnité, n'intéressait dans la nation qu'une toute petite minorité, deux cent mille familles tout au plus. Sa disparition devait au contraire être profitable à des millions d'hommes. Elle fut donc sans force pour se défendre.

Au contraire la propriété foncière contemporaine a autant de millions de partisans résolus qu'il y a de propriétaires en France. Et combien sont-ils ? Sept ou huit millions. D'après le dernier annuaire statistique du ministère du Commerce, le nombre des cotes de la propriété foncière *non bâtie* s'élèvent à 13.618.189. C'est-à-dire que le sol français est divisé en plus de treize millions de parcelles soumises à l'impôt.

Comme le même individu peut être propriétaire de plusieurs parcelles, ce qui existe en fait, il ne faut pas conclure du nombre des cotes au nombre des propriétaires. Ramenons le nombre des propriétaires à sept millions, c'est faire une évaluation très voisine de la vérité. Sept millions de propriétaires, avec leurs familles, font bien un total de 21 ou 22 millions d'hommes qui, sur

38 millions de Français, sont intéressés, plus ou moins, à la conservation de la propriété individuelle de la terre.

Parmi ces propriétaires, il en est certes beaucoup qui ne possèdent pas assez pour vivre du revenu de leur bien. Propriétaires dans leur maison, ils sont salariés au dehors. Mais si petite que soit leur maison, de si petite superficie que soit le jardin potager attenant, par cette propriété ils font corps avec la société actuelle ; ils en sont autant de participants. Quand on leur parlera de « socialiser la propriété », on éveillera leur méfiance, car chacun pensera à son petit bien ; quand on commencera à réaliser la « socialisation », ne s'ameuteront-ils pas pour la défense de leurs intérêts ? ne sentiront-ils pas s'émouvoir en eux le sentiment de la solidarité qui, en face d'un péril commun, leur commanderait de se grouper pour la résistance.

Il serait donc plus difficile d'abolir la propriété individuelle foncière d'aujourd'hui qu'il ne l'a été d'abolir la propriété féodale. Les titulaires de cette propriété apparaissaient, dans la Révolution, comme les naufragés épars sur le vaste gouffre, que le poète a dépeints. Au bout de quelques heures de luttes, le gouffre hostile se referma sur eux et les engloutit. Aujourd'hui le « gouffre », c'est-à-dire la masse des intérêts individuels, lutterait aussi énergiquement pour la propriété foncière qu'il a lutté avec sournoiserie d'abord, puis avec violence contre la propriété féodale.

Le socialisme, menaçant tant de minuscules intérêts privés, dont l'amoncellement forme un to-

tal si formidable, risque de s'y briser, comme ferait un gros navire touchant une végétation de corail ou un simple banc de coquillages.

Si le nombre des intéressés à la conservation de la propriété individuelle oppose un grand obstacle à la réalisation de la doctrine socialiste, l'état d'esprit créé par les siècles en construit un autre. L'idée de propriété, même si elle est une idée acquise, inculquée, a pris toute la force d'une idée innée chez les hommes. La convoitise de la propriété est un sentiment si profond, si vivace et si général ; cette convoitise naît d'un instinct si puissant qu'il sera sans doute bien difficile aux socialistes de persuader aux hommes qu'ils doivent à tout jamais renoncer à la satisfaire.

Par l'action qu'elle a exercé sur l'esprit humain, pendant tant de siècles, la Propriété individuelle a donc créé un milieu défavorable à la diffusion et à la pénétration de la doctrine socialiste. La propriété est. Exister, c'est sa meilleure raison d'être.

Voyons maintenant les arguments par lesquels les philosophes et les économistes viennent au secours de ce fait déjà si puissant par lui-même. Les philosophes sont quelquefois des avocats redoutables pour leur cliente. Ils disent que la propriété est la conséquence nécessaire et la condition de la liberté ; que la liberté et la propriété s'appellent et se soutiennent ; que la propriété est la garante de la dignité de l'homme. Les propriétaires applaudissent à ces arrêts de la philosophie ; ils y voient l'apologie de l'ordre social où ils occupent le meilleur rang. Les socialistes

n'applaudissent pas moins fort que les propriétaires, parce que les opinions des philosophes leur fournissent d'excellents syllogismes. Tous les hommes sont libres ; or la propriété est la condition de la liberté ; donc tous les hommes doivent être propriétaires. Tous les hommes ont reçu de la nature la même dignité ; or la propriété est la garante de la dignité ; donc tous les hommes doivent être propriétaires.

Ainsi argumentent les socialistes. Et ils concluent : le seul moyen de rendre tous les hommes propriétaires étant non pas de diviser entre tous la propriété, mais de la rendre commune à tous, pour garantir à tout jamais la « liberté » et la « dignité » humaines, il faut remplacer la propriété individuelle, sur le fonds terrestre, par la propriété collective.

L'apologie de la propriété par les économistes contemporains ne prête pas à ces interprétations contradictoires. Les socialistes la contestent ; mais du moins ils ne peuvent pas la retourner contre la thèse de leurs adversaires.

D'après les économistes, le droit initial du propriétaire, c'est l'occupation, à la condition que cette occupation soit légitimée par le travail et par l'utilité.

Le premier homme qui a élevé une haie ou creusé un fossé autour d'un lopin de terre a travaillé ; par là il s'est constitué un titre à l'exploitation du champ qu'il avait enclos. Si, derrière ses clôtures, il s'était livré à l'élevage des bêtes nuisibles, il aurait peut-être mérité que les autres hommes vinssent le dépouiller d'un bien dont il aurait fait un usage malfaisant. Mais, au con-

traire l'homme qui s'est ainsi improvisé propriétaire, par droit d'occupation et par droit de première mise en valeur, laboure la terre devenue sienne. Il y fait pousser des légumes ou des céréales. Ces produits le nourrissent et lui permettent d'utiles échanges avec ses voisins, dont chacun s'est lui-même établi sur un champ, qu'il exploite.

Le titre de cet homme, pour les économistes, est inattaquable, puisqu'il remplit les trois conditions : première occupation, travail, utilité sociale.

Les socialistes protestent véhémentement. L'homme qui a fait sien un morceau de terre a spolié la collectivité d'une chose qui est essentiellement du domaine collectif, dont la collectivité elle-même n'aurait pas le droit de se dessaisir. Quel est, disent les socialistes, ce droit du premier occupant ? De quelle nature est-il ? C'est le hasard qui a amené ce premier occupant sur le terrain où il s'est fixé ; plus fort que ses camarades, il les a évincés ; il les a contraints à aller s'établir dans un lieu moins propice, plus loin de la rivière où coule l'eau indispensable à la vie, ou plus près du marais pestilentiel. Le hasard et la force ont déterminé la première occupation. Le Droit ne peut avoir des origines aussi impures. Donc le fait par un individu d'être arrivé le premier dans un lieu donné ne justifie pas l'appropriation qu'il en fait au préjudice des hommes, ses contemporains venus derrière lui. A plus forte raison, ce fait ne confère pas au premier occupant le droit de vendre la terre ainsi indûment appropriée ni de la léguer à sa famille.

Car, en se perpétuant, l'usurpation primitive s'aggrave. Par la première occupation, en proclamant *sienne*, une parcelle déterminée de terre, l'individu n'avait frustré que les hommes de sa propre génération. Par la transmission vénale ou héréditaire, c'est toutes les générations suivantes qui seront frustrées.

On répond aux socialistes qu'eux-mêmes ne sont pas toujours aussi sévères pour le droit du premier occupant, qu'ils le reconnaissent et en réclament le respect quand ce « droit » joue en leur faveur. Ainsi les socialistes prétendent, très justement, que les ouvriers embauchés dans une usine, acquièrent par le seul fait de leur embauchage un droit à rester les collaborateurs de l'usinier. — D'où vient à l'employé ce « droit » à conserver l'emploi ? Du fait seul que l'ouvrier a été mis en possession de cet emploi. Qu'il soit congédié sans motif ou qu'étant entré en grève son patron le remplace, les socialistes traiteront le remplaçant de renégat, de voleur. Leur courroux aura pour cause la violation du droit du premier occupant dont on aura pris la place. Car d'où l'ouvrier dont les socialistes défendent ainsi « la place » tenait-il le droit qu'il invoque sur cette « place »? Du fait qu'il était arrivé « le premier » à l'usine, quand cette place était vacante, qu'il avait pu s'y faire admettre.

Son « droit » sur la « place » est de même essence, sinon de même conséquence, que le droit acquis sur le morceau de terre où il se fixa, par le premier pasteur qui, ne voulant plus être nomade, se fit agriculteur.

Les chambres syndicales ouvrières, qui font

elles-mêmes le placement de leurs membres, distribuent les emplois selon l'ordre d'inscription. Le premier inscrit a la première place vacante. Qu'est-ce que le droit du premier inscrit ? c'est tout comme le droit du premier occupant, le droit du premier arrivé ; seulement, au lieu d'arriver dans une plaine, dans la clairière d'une forêt, au bord d'une rivière où il n'y avait personne, l'ouvrier en quête d'emploi est arrivé « le premier », dans le bureau du secrétaire de la chambre syndicale. Il s'est fait inscrire « le premier » et par cette première inscription, il a primé le droit de ceux qui sont venus après lui, comme le premier occupant de la terre avait primé, par le fait de l'antériorité, le droit de ceux qui le suivaient, et créé un droit en sa propre faveur.

L'exercice de ce droit, que ce soit celui du premier occupant de la terre ou celui du premier inscrit sur le registre syndical, fait des mécontents. Mais les socialistes eux-mêmes n'ont pas trouvé mieux pour se préserver de l'arbitraire. Il aurait été préférable peut-être que la répartition des terres se fit en tenant compte des mérites propres des individus ; de même la justice absolue serait mieux satisfaite si, pour désigner un titulaire à un emploi vacant, la chambre syndicale s'entourait de renseignements sur les charges de famille, les antécédents, la capacité des postulants. Mais ces recherches donneraient lieu à bien plus de récriminations que le titre conféré par l'ordre d'inscription. Qui donc serait juge des mérites de chacun ? Qui, donc, lorsque les hordes nomades se fractionnaient en

familles agricoles, aurait pu attribuer à chacune le lot qui lui convenait le mieux ? Quelle force aurait fait respecter ces attributions ? De quelles plaintes l'autorité répartitrice n'aurait-elle pas été assaillie ? En voulant substituer au hasard de la première occupation, une procédure raisonnée, on se serait engagé dans d'inextricables difficultés. L'homme mal avantagé aurait demandé la raison de son mauvais partage. Il aurait fallu entrer dans de longues explications. Au contraire, sous le régime du droit du premier occupant, le mal loti, qui n'était pas satisfait, pouvait s'entendre donner de sa disgrâce cette explication, que son intelligence fruste pouvait comprendre : « Ton voisin a une meilleure terre que toi parce qu'il y est arrivé avant toi. » De même le secrétaire de la chambre syndicale ouvrière peut dire au sans-travail, qui se plaint de n'être pas placé : « Attends ton tour ; il y en a qui sont inscrits avant toi. »

Dans la sphère des idées pures, celle du droit du premier occupant peut sembler contestable, mais les idées pures ne régissent pas les rapports des hommes. Le titre de propriété résultant de la première occupation n'est pas d'une perfection absolue. Mais si on considère les hommes tels qu'ils sont et non comme on désirerait qu'il fussent, ce titre est encore celui qui devait donner lieu au moins grand nombre de disputes. Cela est si vrai qu'il a traversé les âges et, de nos jours encore, la première occupation confère la propriété, dans certaines parties du monde. Les Boërs de l'Afrique du Sud, quand, au XIXe siècle, ils se partagèrent le sol enlevé aux nègres, pro-

cédèrent ainsi : chaque chef de famille monta à cheval et trotta pendant un nombre d'heures déterminé en décrivant un quadrilatère. Tout le terrain compris entre les quatre traces marquées par le sabot de sa monture devint sa ferme. Aujourd'hui encore quand au Transvaal un territoire est proclamé « champ d'or » l'autorité le divise en parcelles appelés « claims ». Au jour fixé pour l'occupation de ces claims, un représentant de l'État se tient sur chaque claim. Quand, au lever du soleil, le signal de la concurrence est donné par un coup de canon, tous ceux qui convoitent un « claim » et qui ont passé la nuit en bordure du « champ d'or » se précipitent en une ruée infernale, chacun tenant un piquet à la main. Le premier qui plante son piquet sur un claim en est, sur la déclaration de l'agent de l'autorité, reconnu propriétaire, en reçoit le titre de propriété.

Devant ces exemples et devant leur propre exemple, les socialistes sont bien obligés de convenir que la première occupation est, tout bien considéré, le fondement le moins mauvais de la propriété individuelle. Mais il ne fallait pas instituer ce mode de propriété, attentatoire au droit de l'humanité, disent ils! Les économistes leur répondent que cette institution de la propriété personnelle et héréditaire est née au contraire des besoins de l'humanité, qu'elle est un bienfait social, qu'on lui doit tous les progrès, toutes les améliorations dont les non-possédants jouissent autant que les possédants ; enfin que si le droit de première occupation n'est pas théoriquement valable pour les individus, il ne l'est pas davan-

tages pour les peuples ; que c'est donc en violation du droit naturel que les Français, par exemple, se prétendent légitimes possesseurs du sol de leur patrie.

L'institution du droit de propriété sur la terre était nécessaire pour assurer la culture du sol. Des raisons qui tiennent à la nature de l'homme et des raisons qui tiennent à la nature des choses imposèrent cette institution. Quand les pasteurs s'établirent à demeure, ils avaient encore les habitudes communistes de la steppe. Pourtant l'individualisme s'était introduit déjà parmi eux, par la propriété des chevaux et des bestiaux qui tenaient lieu de monnaie pour les échanges entre hordes voisines et même dans l'intérieur de chaque horde [1]. Des choses mobilières, cet individualisme pénétra dans le sol, qui, après une période de communisme atténué, fut définitivement approprié. Il ne faut pas accuser seulement de cette appropriation primitive, le vol, la ruse, l'abus de la force ainsi que le font les socialistes. Les cultivateurs qui devaient changer de lots de terre presque à chaque récolte s'aperçurent qu'il était plus profitable à chacun, et par conséquent à l'ensemble, que chacun demeurât sur le lot qui lui avait été primitivement attribué ou qu'il avait le premier occupé. Il y eut, sans peut-être les formalités d'une consulta-

1. Le mot latin *pecunia* qui veut dire monnaie, a la même origine étymologique que *pecus* (bétail). *Capital* qui désigne la richesse agissante est un dérivé de *caput* (tête de bétail) comme le mot français, *cheptel* et le mot anglais *cattle* qui l'un et l'autre désignent l'ensemble des animaux domestiques réunis sur un domaine, dans un canton, dans un pays.

tion des intéressés, adhésion générale à la transformation en bien personnel de l'usufruit annuel ou viager, qui avait été la coutume primitive. Cette adhésion, ce consentement général fut dicté par l'intérêt social. La terre individualisée étant mieux cultivée, il y avait plus d'abondance ; la terre individualisée, son propriétaire avait un titre pour la défendre contre les incursions des vagabonds et des voleurs. Si le sol était resté, comme en pays de chasse, domaine collectif, l'exploitant aurait été troublé sans cesse par ses voisins ou par les nomades qui, au nom du droit de tous, auraient réclamé le parcours sur sa terre.

Reconnu propriétaire, se sentant maître exclusif sur sa terre, comme son voisin l'était sur la sienne, en vertu du même droit, le cultivateur pouvait repousser toutes les intrusions. Le droit de propriété établit la solidarité entre les propriétaires et facilita l'établissement du premier ordre public.

Voilà donc la propriété individuelle de la terre qui naît du besoin de la mieux cultiver, chacun devant apporter plus d'efforts à faire fructifier une parcelle qui restera son bien ; la voilà qui met un peu de sécurité entre les hommes en créant entre eux des intérêts solidaires ; la voilà qui devient la pierre angulaire d'une société différente de la société des steppes, la horde errante des pasteurs. Cette société en se fixant a adopté son mode définitif. La horde des pasteurs, c'est l'homme qui n'a pas encore trouvé sa demeure ; la société propriétaire c'est la horde qui a enfin trouvé sa demeure. Dans ce second état

l'humanité est certainement en progrès, comme l'est le vagabond qui, ayant trouvé du travail en un certain lieu, y fixe son domicile.

Les socialistes ne peuvent pas trop contester les bienfaits de l'appropriation individuelle de la terre dans les âges de la préhistoire. Mais ils se dédommagent en critiquant la pérénnité de cette propriété. Qu'un même homme eut l'exploitation exclusive, sa vie durant, d'une certaine parcelle de terre collective, ils s'y résignent. Mais que cet homme ait pu transmettre cette parcelle à ses enfants, c'est ce qu'ils condamnent. L'attribution viagère d'un lot à un individu respectait le droit de la collectivité sur la terre; la transmission héréditaire de cette parcelle, en la faisant sortir du domaine collectif pour devenir propriété individuelle, a commencé la spoliation dont souffre aujourd'hui la majorité des hommes. Les économistes justifient l'héritage de la terre par les mêmes raisons qui ont justifié la fondation de la propriété individuelle. L'intérêt personnel est le plus puissant des stimulants. Or ce qui distingue l'homme de son ami le chien et des autres animaux, c'est qu'il regarde au delà de sa courte vie. Il croit qu'il se survivra dans ses enfants; la peine qu'il se donne pour eux lui coûte aussi peu que celle qu'il se donne pour soi-même. Tel étant le fond du cœur humain, la société était intéressée à instituer l'héritage. L'homme sachant que son bien ne lui échapperait pas après la mort, l'exploiterait d'autant mieux; et la société bénéficierait par l'augmentation des produits, par le perfectionnement des méthodes, de cette adapta-

tion plus complète de l'agriculteur à la terre.

Cette explication ne satisfait pas les socialistes qui veulent que rien ne légitime la spoliation perpétuelle de l'humanité. Ni les titres résultant de la première occupation, ni les titres acquis par le premier défricheur et transmis par lui à son fils ne leur paraissent comporter le droit de propriété absolue et perpétuelle sur la terre. Mais, comme une condamnation ne peut pas être prise au sérieux quand elle est motivée par des faits aussi vieux que le déluge, les socialistes franchissent le temps. L'histoire leur fournit, contre la propriété foncière contemporaine, des arguments de fait qu'ils ne croient certes pas meilleurs que leurs arguments de principe, mais qu'ils croient de nature à frapper plus fortement les esprits.

Si le droit du premier occupant était un droit, disent-ils, personne ne peut plus l'invoquer, car le premier occupant a été dépossédé. Les possesseurs actuels de la terre descendent des conquérants qui ont dépouillé les « propriétaires » primitifs par la force ; ou bien comme nous l'avons vu, dans la première partie de ce livre, ce sont les héritiers des rusés compères qui, à la faveur des guerres civiles, des révolutions, se sont emparés des biens communaux, des biens d'État, de toute cette partie du domaine humain qui était resté propriété sociale. Nul propriétaire ne peut donc plus se réclamer du droit illusoire du premier occupant. Toute propriété n'a plus pour origine qu'une violence ou une fraude.

On ne peut nier qu'il n'y ait là une part de

vérité. D habiles gens ont su profiter en tout temps des événements pour s'arrondir. Ainsi les acquéreurs de biens nationnaux payaient leurs acquisitions avec des assignats dépréciés que le Trésor, par respect humain, acceptait au pair. Tel domaine, qui valait cent mille francs, faisait rentrer dans les caisses publiques, pendant la Révolution, une somme *en papier*, très inférieure au prix nominal — vingt-cinq mille francs, dix mille francs, mille francs même, car à la fin l'assignat perdit jusqu'à 99 0/0 ! Ces marchés si avantageux pour les acquéreurs, où l'Etat vendeur était dupe, auraient pu être révisés, sans que la justice fut gravement offensée ; et sans doute ils l'auraient été, si la politique ne s'y était pas opposé. La politique qui est l'art d'assurer le bien social, commanda de proclamer que les acquisitions de biens nationaux, dans lesquelles l'Etat avait été frustré, étaient intangibles. Pourquoi ? Parce que leur révision eut ouvert un procès sans fin, qui eut inquiété une grande partie de la nation et permis de remettre trop de choses en question.

Si la Restauration elle-même respecta la propriété des acquéreurs de biens nationaux, comment pourrait-on remonter jusqu'au XVIe siècle, jusqu'à l'invasion barbare, jusqu'à la conquète romaine pour contester les titres des autres propriétaires ? L'argument que les socialistes tirent contre la propriété foncière, des moyens violents ou dolosifs, par lesquels en beaucoup d'endroits elle s'est constituée, au cours des siècles est un argument d'école. Il peut fournir des sujets de conférence à des théoriciens ; il ne saurait être

le point de départ d'une législation. Rien ne peut en effet prévaloir contre l'intérêt social qui commande d'incliner parfois les principes devant les faits, de les plier aux besoins généraux de la société. Or la société a d'abord besoin d'ordre et de sécurité. Il ne faut pas que les choses établies soient remises en question, quand les hommes se sont accoutumés à leur existence. Beaucoup de propriétés, dans le passé, se sont formées dans des conditions que la justice contemporaine ne tolérerait pas. Mais il y a prescription.

Cette prescription est d'autant plus conforme au bon ordre et à la justice que, si certaines propriétés territoriales ont une origine scandaleuse, le scandale de la conquête ou de la fraude n'est plus apparent. Sur ces propriétés on a travaillé — et le travail légitime l'occupation — on y a, pour les améliorer, enterré d'abondants capitaux, fruit de l'épargne. Enfin ces propriétés ne sont pas restées, pour la plupart, dans la descendance de ceux qui s'en étaient emparés par des moyens que la stricte morale réprouve. Elles ont été morcelées, vendues. Les acquéreurs, eux, furent de bonne foi ; ils payèrent leurs acquisitions, avec de l'argent honnêtement acquis. Ils sont donc bien légitimement propriétaires. La critique des socialistes qui peut valoir contre les conquérants, contre les pères Grandet trop habiles à profiter des révolutions et des crises sociales pour s'approprier des terres à bas prix ou pour rien, devient d'une criante injustice quand elle atteint d'honnêtes tenanciers qui, eux, n'ont frustré personne.

Il est un point de leur discussion sur lequel les économistes insistent vivement. Après avoir fait remarquer que la possession séculaire et incontestée vaut titre, quelque soit son origine, ils disent : le prix de vente de la terre ne paie pas la terre, mais représente les capitaux que son entretien et son amélioration ont coûté à ses détenteurs successifs. J'achète cent mille francs cent hectares de terre ; par là j'acquiers le droit de les exploiter ; je pourrai les laisser s'il me plaît en friche ; les laisser envahir par la végétation parasitaire. Mais c'est le seul abus que la nature des choses me permettra. Je ne pourrai pas détruire ma propriété foncière, comme je pourrais, si j'en avais le caprice, faire démolir ma maison, ou laisser pourrir ma récolte ; je ne pourrai pas anéantir ma terre comme je pourrais jeter dans la mer un lingot d'or, ou au feu une liasse de billets de banque, ou un paquet de titres de rente. Cette indestructibilité de la propriété foncière limite le droit du propriétaire, qui est d'user et d'abuser de la chose possédée. Elle modifie ainsi, en quelque manière, le droit qui résulte de l'acquisition. Ce droit conféré à l'acquéreur, par le contrat passé devant le notaire, n'est au fond qu'un droit d'usufruit. Pour entrer en possession de cet usufruit, l'acheteur rembourse au dernier usufruitier le prix qu'il avait lui-même payé à ses prédécesseurs, prix augmenté autant que possible par le vendeur du montant des dépenses (construction de bâtiments, irrigation, drainages, etc...) faites par lui, pour rendre l'usufruit plus productif.

Les socialistes ripostent en invoquant la loi

de Ricardo d'après laquelle, on l'a vu, il y aurait dans le rendement de toute terre une part qui provient non du travail de l'homme mais de la fertilité naturelle. De quel droit, demandent-ils, des individus s'approprient-ils ce don spontané de la nature? De quel droit encore, demandent-ils, des individus tirent-ils un profit du travail social qui, sans qu'ils y aient en rien contribué, vient accroître la valeur de la part de propriété qu'ils détiennent. La première objection tombe, si on admet la légitimité du droit du premier occupant. Il est certain que le propriétaire d'une bonne ferme en Flandre ou d'un bon vignoble dans le Bordelais est plus avantagé que le propriétaire d'une châtaigneraie dans la Haute-Loire ou en Corse. Mais qu'y faire? Le Corse et l'Auvergnat n'ont pas été déportés dans l'île ou sur la montagne. Ils y sont. C'est un fait moins heureux pour eux que le fait pour le Bordelais d'être en Médoc ou pour le Flamand d'être en Flandre. La terre est meilleure ici, elle est moins bonne là. Personne n'y peut rien. La loi peut seulement intervenir pour faire payer plus d'impôts à celui qui a la bonne terre et moins à celui qui a la mauvaise. C'est à quoi elle s'efforce et à quoi elle ne réussit pas toujours. Ces différences de fertilité et les profits inégaux, qui en résultent pour les hommes, ne sont pas des raisons pour supprimer toute propriété individuelle ; la propriété collective ne changerait rien à ces faits naturels ; même en collectivisme, le Corse et l'Auvergnat seraient, par rapport au Bordelais et au Flamand, dans

une inégalité économique sans remède. Cette inégalité est un fait naturel, inéluctable.

La seconde objection tirée de la plus value que le travail social donne à certaines terres est plus sérieuse. Il est certain que la construction d'une ligne de chemin de fer, d'un réseau de routes augmente la valeur des propriétés [1]. Mais les propriétaires ne sont pas seuls à bénéficier de cet accroissement. Leurs produits peuvent être envoyés à meilleur marché dans les villes. Si il y a tant de légumes frais, tant de beurre, tant d'œufs, tant de fruits, tant de poissons à Paris, que les Parisiens peuvent acquérir à bon compte, c'est parce qu'il y a des chemins de fer qui, chaque jour apportent à Paris les productions des fermes de Normandie, de la Brie, de la Bourgogne, de la Provence et même de l'Algérie. Les travaux publics, un meilleur aménagement national, ne profitent donc pas seulement aux producteurs de denrées, dont la propriété augmente de valeur vénale, ils profitent aussi à l'ensemble des consommateurs. Ils augmentent non

1. A Paris, la construction du réseau métropolitain déplace la population qui, des quartiers poussiéreux du centre, se transporte vers la périphérie. Résultat : une dépréciation des immeubles au centre et une augmentation de valeur des immeubles dans les arrondissements excentriques où, les appartements étant plus recherchés, les loyers s'élèvent. Les propriétaires dans ces arrondissements bénéficient donc de tout ce que perdent leurs confrères, dans les autres. Leur propriété a acquis, par un événement à la création duquel ils n'ont aucunement participé, un surcroît de valeur. Il serait juste de leur faire payer un surcroît d'impôt — si on pouvait en même temps les empêcher de récupérer cet impôt sur leurs locataires. Mais on ne pourrait pas les en empêcher.

seulement les fortunes particulières, mais le bien-être général, le bien-être social.

Les économistes ne laissent donc sans réponse aucune des critiques des socialistes contre la propriété foncière individuelle. Ils montrent les bienfaits sociaux de cette institution, contre laquelle leurs adversaires n'ont guère que des griefs théoriques, issus de l'idéologie. Si un jour la doctrine socialiste prévalait, si le droit du premier occupant, d'où est issu la propriété, était condamné comme une intolérable usurpation, cette condamnation, portée contre les individus propriétaires, s'étendrait aux nations. Pourquoi les Français sont-ils en France dans un bon climat, sur une bonne terre, pourraient dire les Lapons et les Samoyèdes, tandis que nous errons sur les steppes neigeuses ? Que répondraient les socialistes à cette interrogation des peuplades déshéritées ? Ils ne pourraient qu'invoquer, eux aussi, le fait de l'occupation séculaire, le droit du premier occupant, le droit que confère le travail sur la terre défrichée. Ils seraient obligés pour disputer contre les Lapons de reprendre la vieille argumentation bourgeoise qu'ils trouvent si pitoyable, quand c'est les économistes qui la leur opposent [1].

Si les Lapons ne se laissaient pas convaincre, si, devenus socialistes à leur tour, ils réclamaient des socialistes le respect de leurs propres principes, les collectivistes, pour être logiques avec eux-mêmes, devraient payer à ces sauvages un

1. Cf. *Le Collectivisme*, par Paul Leroy-Beaulieu, un vol. in-8°. — Félix Alcan, éditeur, Paris.

tribut compensateur des inconvénients du pays où le hasard les a conduits, en même temps qu'il conduisait en France les ancêtres des socialistes français. Si ce juste tribut leur était refusé, les Lapons seraient parfaitement en droit de venir prendre, sans la payer, une place au soleil de Grasse.

L'occupation, la première occupation, le fait d'être arrivé le premier sur un territoire et d'y avoir travaillé est pour un peuple le seul titre de propriété sur ce territoire. Nul ne peut montrer une charte divine lui attribuant telle ou telle partie du monde. Chaque peuple a créé sa patrie par le droit du premier occupant. Si ce droit est valable pour l'ensemble des Français sur 480.000 kilomètres carrés; pourquoi ne le serait-il pas pour l'individu français sur quelques hectares ?

Le droit individuel et le droit national ne se confondent-ils pas? Et si le droit individuel est un jour condamné, le droit national ne deviendra-t-il pas caduc ?

Les socialistes invoquent encore, contre la propriété individuelle, la survivance de la propriété collective dans certains pays. Ainsi le paysan russe n'est pas propriétaire; c'est le village, c'est la communauté villageoise, le Mir, qui jouit du droit de propriété sur le sol. Il en est de même à Java [1]. En Allemagne et sur les cimes de quelques montagnes suisses il existe encore des communes paysannes où certaines parties de forêts, certains paturages sont restés biens collectifs.

1. Cf. *De la propriété et de ses formes primitives*, par E. de Laveleye, un vol. in-8°. — F. Alcan, éditeur, Paris.

Ces vestiges du passé témoignent que, antérieurement à la propriété individuelle, l'humanité vécut dans le collectivisme de la terre. Ils ont un intérêt archéologique. Mais ils ne comportent pas l'argument que les socialistes y découvrent contre l'institution de la propriété foncière individuelle. La question n'est pas de savoir si à l'origine la terre a été commune à tous. Elle est de savoir si cette communauté satisferait mieux aux besoins sociaux présents que l'individualisation.

Quel enseignement peut-on tirer de la disparition du collectivisme agraire chez les peuples les plus avancés en civilisation et de sa persistance partielle chez certains peuples, qui, certainement, ne sont pas à l'avant-garde de l'humanité? Les économistes répondent : L'enseignement qui sort de ces deux faits, c'est que la propriété individuelle est un mode social supérieur; proposer de retourner à la propriété collective du sol c'est proposer de retourner au mode inférieur, à celui que tous les peuples avancés ont successivement abandonné.

Le paysan français, le paysan allemand, ces propriétaires, gagneront-ils à se retrouver placés dans les mêmes conditions économiques que le moujick russe, ce collectiviste? La société tirera-t-elle un avantage de cette régression. Pour tous ceux que ne domine pas l'esprit de système, qui ont en vue le plus grand bien-être social, là est la question?

C'est un fait indéniable que la propriété collective n'a pas cessé de reculer devant la propriété individuelle. Comment expliquer ce fait

autrement qu'en disant qu'il se confond avec le progrès, qu'il est le progrès même?

Les anciens Germains vivaient, dans leurs forêts, en état de communisme agraire. M. P. Leroy-Beaulieu, fait très à propos remarquer qu'ils se gardèrent bien d'importer en Gaule leur régime primitif. Ce régime ne les avait pas rendus très heureux, puisqu'ils y renoncèrent dès que, au sortir de leur barbarie, ils en connurent un autre. La tendance constante, vers la propriété individuelle des peuples en progrès et l'infériorité des peuples où le collectivisme a survécu ne sont certainement pas pour le socialisme de bonnes recommandations.

XII

DÉFENSE DU CAPITAL INDUSTRIEL

Formules heureuses trouvées par les socialistes pour combattre le capital industriel. — Leur propagande porte surtout dans les milieux ouvriers. — Le capital est-il vraiment du travail non payé ? — Calculs de Karl Marx et de M. Jules Guesde. — Le patron paie au maximum la moitié de la valeur produite par l'ouvrier. — Le maximum descend quelquefois au-dessous du quart de cette valeur. Les socialistes ne considèrent que la main d'œuvre. — La production à d'autres facteurs. — Fausseté de la loi d'Airain. — Elle a pu être vraie, elle ne l'est plus. — Les Prix officiels de la ville de Paris montrent que les ouvriers reçoivent au moins le double de ce qu'ils recevraient sous l'empire de cette loi. — Le capital quoiqu'en disent les socialistes a droit à une rénumération. — Ainsi que le prolétaire, il faut que le capitaliste vive. — Réserve sociale constituée par le capital. — Grandeur des initiatives privées. — On leur doit toutes les œuvres qui honorent l'humanité. — L'Etat ne peut pas être un bon entrepreneur. — Fulton et Turpin. — Un brevet d'invention pratique trouve toujours preneur. — La bicyclette et l'automobile. — Importance primordiale de la direction dans l'industrie. — Les socialistes la reconnaissent, mais disent que dans la société socialiste cette importance sera très diminuée par la cessation de la concurrence. — Les ouvriers profitent de tous les perfectionnements industriels qui abaissent le prix des marchandises. — Prétendue armée de réserve du travail. — Il n'y a que 5 0/0 de chômeurs.

Les socialistes attaquent la propriété foncière

parce qu'elle est au fond toute la propriété, tout venant d'elle. Mais leur grand effort immédiat se porte sur le capital industriel, sur sa formation, sur la répartition du profit entre lui et le travail, sur le salaire de l'ouvrier. Cette discussion leur est plus facile, car la justification du capital industriel demande à leurs adversaires, les économistes, plus d'efforts que la justification de la propriété terrienne n'en exige. Pour soutenir la propriété foncière privée, les économistes présentent quelques arguments simples, clairs, à la portée de tous les esprits. Pour expliquer la formation du capital, il faut se livrer à des analyses minutieuses de faits économiques compliqués.

Contre eux, dans la question agraire, les socialistes ont la simplicité des formules : « le droit du premier occupant ; possession vaut titre ; le travail légitime l'occupation. » Dans la question du capital industriel, au contraire, la simplicité des formules milite pour les socialistes. Ils ont imaginé de dire à des ouvriers d'esprit fruste. « Vous êtes volés chaque jour d'une part de votre travail ; la richesse de votre patron est du travail qui ne vous a pas été payé ; vous êtes victimes de l'exploitation de l'homme par l'homme. » Ces formules sont faciles à retenir ; celui qui les répète prend un air de savant homme. Il y a en elles une force redoutable de discorde et de propagande.

Mieux armés pour la propagande contre le capital industriel, les socialistes s'y consacrent presque exclusivement. C'est dans les agglomérations ouvrières de l'industrie qu'ils ont trouvé la

plus grande partie de la clientèle électorale dont ils disposent. Quand ils auront gagné à leur cause toute la population des grandes usines et des ateliers, ils penseront aux paysans. L'adhésion à leur doctrine des prolétaires « déracinés », quand elle sera générale, leur donnera la force de s'imposer aux « enracinés », à ces travailleurs des campagnes qui, même quand ils ne possèdent rien, ont conservé pourtant, en eux, l'amour de la terre, et, avec la convoitise ardente, le respect de la propriété.

Le capital est-il donc vraiment du salaire non payé, est-il formé, par l'accumulation du travail des autres ? D'après les calculs auxquels Marx s'est livré, un ouvrier, qui, de son temps, travaillait douze heures, recevait seulement le prix de six heures — le prix des six autres heures étant retenu par son patron. Discutant avec M. Paul Leroy-Beaulieu [1], M. Jules Guesde est allé plus loin que Karl Marx. Il a dressé un tableau des « vols » dont les ouvriers seraient victimes dans un certain nombre d'industrie :

Sur douze heures.

	Travail payé :	Travail non payé :
Industrie textile. . .	2 h. 31 m.	7 h. 29 m.
Industrie du cuir . .	3 h. 12 m.	8 h. 48 m.
Industrie du bois . .	2 h. 53 m.	9 h. 7 m.
Produits chimiques .	2 h. 15 m.	9 h. 45 m.
Bâtiment.	3 h. »	9 h. »
Alimentation	2 h. 6 m.	9 h. 54 m.
Éclairage	1 h. 20 m.	10 h. 40 m.

1. Cf *Le Collectivisme*, par P LEROY-BEAULIEU.

Quelle est la base de ces comptes qui paraissent fantastiques?

Voici la méthode de M. Guesde. Il examine le bilan d'une industrie déterminée. Il fait figurer d'un côté toutes les recettes et de l'autre les dépenses de main d'œuvre.

Tout ce qui, dans la recette, dépasse cette dépense constitue, d'après M. Guesde, le prélèvement injuste du capitaliste sur l'ouvrier. Si un industriel fait dix millions de recettes et paie 2,500,000 fr. de salaire, M. Guesde dira que ce salaire étant égal au quart des recettes, l'ouvrier travaille par heure un quart d'heure pour lui-même et trois quarts d'heure pour le patron; et, par journée de dix heures deux heures et demie pour lui-même et sept heures et demie, pour le patron.

Les économistes s'esclaffent devant ces chiffres et devant la manière de les faire apparaître. Ils ripostent que les socialistes ont à la base de leur argumentation un sophisme : Ils ne considèrent que l'ouvrier. D'après les socialistes, il n'y a de valeur que dans la main d'œuvre. Cette prétention est insoutenable. Smith et Ricardo ont bien dit que toute valeur provenait du travail; mais ils n'ont pas eu en vue seulement le travail de la tâche quotidienne, le seul dont les socialistes tiennent compte quand ils acceptent l'arithmétique de M. Guesde. Le travail producteur n'est pas exclusivement le fait du prolétaire qui surveille un métier ou conduit une machine; le prolétaire n'est qu'un collaborateur nécessaire de l'œuvre commune; son travail n'est pas tout le travail. Il n'a donc droit

qu'à une part du produit de la collaboration.

Est-il vrai, comme l'a soutenu Lassalle et comme le répètent journellement les publicistes socialistes, que la part faite au Prolétaire par le capitaliste soit limitée à l'indispensable? Est-il vrai que l'ouvrier ne reçoive rien au-delà de ce qui est strictement nécessaire à sa subsistance et à la conservation de l'espèce. S'il en était ainsi, les salaires devraient être à peu près égaux dans toutes les industries — à peu près seulement car il y a des métiers plus épuisants et ceux qui les exercent ont besoin pour s'entretenir de plus d'alimentation. — Cette égalité des salaires existe-t-elle? Non. Si on s'en rapporte à la *Série Officielle des Prix de la Ville de Paris*, voici pour les ouvriers du bâtiment les salaires imposés aux entrepreneurs :

Par journée de 10 heures.

Terrassier	6 fr. 00
Puisatier.	7 fr. 50
Tailleur de pierres	8 fr. 50
Maçon	8 fr. 00
Garçon maçon	5 fr. 00
Charpentier.	9 fr. 00
Couvreur.	8 fr. 00
Garçon couvreur	5 fr. 00
Garçon gardien dans la rue .	3 fr. 50
Menuisier.	8 fr. 00
Parqueteur	9 fr. 00
Forgeron.	8 fr. 75
Charpentier en fer.	7 fr. 50
Homme de peine	6 fr. 00
Fumiste	7 fr. 50

Garçon fumiste	5 fr. 50
Peintre.	8 fr. 00

L'examen de ces chiffres, qui ont été fixés par le Conseil Municipal de Paris, prouve bien que la Loi d'Airain de Lassalle est un mythe. Ce ne sont pas les frais d'entretien de l'ouvrier qui déterminent le salaire.

Le « garçon gardien dans la rue », le pauvre homme qui se tient devant les échafaudages pour en écarter les passants, reçoit 3,50 par jour. C'est peu; on est même tout disposé à dire que ce n'est pas assez. Mais une assemblée, qui s'est toujours montrée d'une grande bienveillance pour les ouvriers, a jugé que 3,50 c'était suffisant pour le « garçon gardien dans la rue ». Cet humble salaire, le plus bas de tous, représenterait donc « les frais d'entretien » d'un homme. Car la Ville de Paris ne voudrait pas condamner un travailleur à mourir de faim à son service. Donc 3,50 représentent la somme minima des aliments indispensables, à Paris, à la conservation d'un être humain. Le parqueteur qui reçoit 9 francs par jour, le forgeron qui reçoit 8 fr. 75, l'homme de peine qui reçoit 6 fr., tous les autres dont le salaire moyen, s'élevant au dessus de sept francs, dépasse de cent pour cent le minimum du « garçon gardien dans la rue ». ne subissent donc pas la prétendue loi d'Airain. Il est faux que les patrons ne paient à leurs ouvriers que leur amortissement, pour employer encore la dure expression de M. Naquet. Ils leur paient des salaires moyens, égaux au double de ces frais. Les prolétaires parisiens, à qui s'ap-

plique la Série de la Ville, travaillent donc pour eux-mêmes beaucoup plus de temps et pour le patron beaucoup moins de temps qu'on ne le leur dit dans les journaux et dans les meetings socialistes. Au début de l'ère de la grande industrie, quand apparut le machinisme, dans cette période que M. Leroy Beaulieu a nommée la période chaotique de l'industrie, les ouvriers ont eu certainement beaucoup à souffrir. La machine les expulsait de l'atelier; contre elle ils étaient sans défense. Les fabricants renvoyaient les hommes pour embaucher, à salaires plus bas, des femmes et les enfants [1]. Aucune législation ne protégeait les ouvriers; l'opinion publique les ignorait. De nos jours, les syndicats, les lois, les mœurs font à la loi d'Airain une opposition si forte, que si jamais elle a été vraie, elle ne peut plus l'être. Elle est abrogée; et ainsi tombe un des arguments dont les socialistes aiment le plus à faire usage car il a une grande puissance démagogique.

La part du travailleur n'est pas réduite au minimum; elle est proportionnée au service rendu par lui, à l'importance de sa collaboration

1. M. E. de Laveleye, dans son ouvrage le *Socialisme contemporain* (in-18, Alcan éditeur) cite la déposition faite devant la commission d'enquête anglaise sur le Trade Unions par un fabricant de machines. Cet industriel dit : « J'ai souvent augmenté mes bénéfices en remplaçant des hommes faits par des apprentis. » On lui demanda ce que devenaient d'après lui les ouvriers renvoyés et leurs familles, il répondit : « Je l'ignore, mais je m'en remets pour cela à l'action des lois naturelles qui régissent la société. » Inhumaine indifférence que l'on rencontrerait difficilement aujourd'hui.

à l'œuvre commune. Quels sont, avec lui, les autres facteurs de cette œuvre ? M. Jules Guesde, s'est livré, d'après les chiffres de la production industrielle de la France en 1880, à un calcul que M. Leroy-Beaulieu reproduit dans son ouvrage le *Collectivisme*. La production manufacturière a été, cette année-là, de 7 milliards 130 millions, dit le chef de l'Ecole collectiviste. Les matières premières avaient coûté 4 milliards 941 millions et le combustible 191 millions. Total 5 milliards 132 millions. Le travail a donc ajouté à ces 5 milliards 132 millions une valeur de 1 milliard 998 millions. Or quel a été le salaire des travailleurs ? Neuf cent quatre-vingts millions tout rond. Le capital pour son intérêt et pour son profit a retenu pour lui un milliard dix-huit millions. Les ouvriers ont donc travaillé pour eux-mêmes, sur douze heures, un peu moins et pour le capital un peu plus de six heures.

M. Leroy-Beaulieu combat cette conclusion. Les ouvriers ont eu leur part, en rapport avec l'efficacité de leur collaboration. Ils ont reçu ce qu'ils méritaient, ce qui leur revenait. L'autre part, déduction faite des frais généraux que M. Guesde omet, a rémunéré légitimement des services, autres que ceux de la main d'œuvre, rendus à l'œuvre commune de la production.

Quels sont ces services ?

Pour que les ouvriers pussent s'employer et gagner 980 millions de salaires il a fallu. :

1° Qu'il existât des usines.

2° Que ces usines fussent pourvues de machines et de tout l'outillage nécessaire à la production.

3° Que l'on fit l'acquisition des matières premières et du combustible (une avance de 5 milliards 132 millions).

4° Que l'on combinât au mieux toutes choses (matériaux, force et travail) en vue de la production et que l'on s'assurât des débouchés pour cet immense stock de produits, d'une valeur de 7 milliards.

Qui a construit les usines, acheté les machines et les matières premières? Des capitalistes. Qui a su coordonner les forces diverses de la production pour les rendre productives? Qui a su trouver les acheteurs sans lesquels on n'aurait pas pu employer le travail des ouvriers? La direction capitaliste.

Au facteur de la production, que les socialistes veulent seuls considérer, à l'ouvrier, il faut donc ajouter deux autres facteurs, le capital qui apporte les moyens de travailler et l'intelligence directrice qui combine au mieux, pour l'utilité des deux autres facteurs, leurs forces respectives, qui rend leur collaboration utile.

Ces deux nouveaux facteurs n'ont-ils donc droit à aucune rémunération, doivent-ils travailler pour rien?

Les socialistes, contestant que le capital soit en lui-même productif, ne veulent pas qu'il ait droit à la moindre part de profit. Tout ce que peut réclamer le capital ce sont ses frais de reconstitution. Il faut entretenir les bâtiments de l'usine et renouveler les machines. Donc sur la plus value donnée par le travail à la matière première, il est légitime il est même nécessaire de prélever une certaine part qui servira à

l'amortissement de l'outillage, de cet outillage qui n'est qu'un auxiliaire de l'homme, sans force de production propre. Ainsi servi, assuré de ne pas disparaître, le capital doit se tenir pour satisfait. Mais le capital n'est pas un être de raison ; il est représenté par un capitaliste ou par un grand nombre de capitalistes, dans les sociétés anonymes. Tout comme les prolétaires ces hommes ont des besoins. Si leur capital ne rapporte rien, comment feront-ils face à ces besoins ? Les recettes se montant à zéro, le capitaliste ne persévérera pas dans le métier d'entrepreneur. Il n'y entrera pas. Au lieu de construire des usines et d'acheter des machines et des matières premières, il ira jouer à la roulette ou au bridge ou même à la manille; et alors plus d'ouvrage pour les ouvriers ; plus de salaire, la misère! M. Jules Guesde répond que le capital n'a pas besoin du capitaliste pour exister; que le but du socialisme est précisément de faire disparaître ce capitaliste qui, détenant les moyens de production, peut en abuser jusqu'à ne pas les employer, jusqu'à affamer les prolétaires; que ce but est de rendre le capital aux travailleurs qui le feront fructifier, sans avoir à entretenir le parasite qui s'adjuge aujourd'hui la plus grosse part du travail des autres. M. Guesde refuse son respect au capital individualisé, parce qu'il est le fruit de la rapine séculaire dont les ouvriers sont les victimes. Ce raisonnement ne convainc pas les économistes. Ils disent que le capital employé dans l'industrie est très souvent formé par l'épargne, et que toute épargne ne provient pas de profits capitalistiques. Les économies placées

dans les caisses d'épargne par les employés, les domestiques, les petits boutiquiers, les ouvriers même sont vraiment « le salaire des privations » que se sont imposées les déposants. Pareillement les placements que font les avocats, les médecins, les fonctionnaires, les gens de lettres, les artistes ne proviennent pas de « l'exploitation de l'homme par l'homme », mais sont bien le produit du travail direct et personnel. Les socialistes veulent bien convenir de ces vérités. Mais si, comme nous l'avons vu, ils admettent « le bas de laine » où sommeillent les écus, ils repoussent tout placement à intérêt, l'intérêt, comme tout autre profit, ne pouvant avoir d'autre origine que la spoliation du travailleur. Si on ne doit jamais être récompensé de son économie que par la satisfaction, goûtée par les seuls avares, de contempler et de manier son trésor, à quoi bon économiser? Vivons! jouissons! travaillons le moins possible! Et que deviendra le progrès social, interrogent les économistes quand vous aurez brisé son plus puissant agent, l'intérêt personnel?

Si tous les profits résultant de l'Industrie capitalistique étaient gaspillés, les socialistes auraient quelque raison de crier à la dilapidation du fond social. Mais ces profits s'accumulent non seulement pour le bonheur de ceux qui les perçoivent, mais encore au grand avantage de la société. Ils constituent une réserve où viennent puiser les inventeurs. Il n'y a pas d'exemple d'une grande entreprise qui soit due à l'initiative de l'État. Ce n'est pas lui qui a créé les banques, les chemins de fer ; ce n'est pas un gouvernement

qui a creusé le canal de Suez. Toutes les grandes œuvres humaines sont des œuvres particulières. L'Etat a pu les encourager ; quelquefois il les a contrariés ; toujours il a fini par les soumettre à son fisc ; jamais il n'en a été l'initiateur. Toutes les découvertes des hommes de génie ont été mises en œuvre, pour le bien social, avec l'aide de capitaux particuliers. On n'aurait pas pu demander à l'Etat de se charger de ces entreprises hasardeuses parce qu'il ne lui est jamais permis d'être audacieux ; l'argent, qu'il aurait risqué, aurait été l'argent des autres.

Quand même l'Etat pourrait exposer une partie de fonds publics dans des entreprises, comment choisirait-il ses risques ? Comment ses agents ou ses commissions se décideraient-elles, entre tant de propositions d'inventeurs. Le fonctionnaire public, si intelligent qu'on le suppose, est routinier ; il n'aime pas les nouveautés qui l'obligeraient à changer ses habitudes. En collectivisme l'Etat s'appellerait la Société. Sous ce nouveau nom, il serait le seul producteur et le seul marchand, et il aurait seul aussi la responsabilité du progrès industriel. Les inventeurs ne pourraient plus s'adresser qu'à la Société. Comment seraient-ils reçus ? Comme Turpin qui apporta la Mélinite au ministère de la Guerre ? Comme Fulton, proposant son bateau à vapeur à Napoléon ? Ces précédents ne sont pas encourageants. L'homme timide qui apporterait une idée nouvelle se trouverait seul, en face d'une hiérarchie officielle, imposante et rogue. Un employé l'appellerait citoyen, parce que ce serait le nouvel usage, mais à moins que le collectivisme

n'eut changé la nature des bureaucrates, l'employé aurait une méfiance préconçue contre ce gêneur. Il saisirait le premier prétexte pour l'écarter. Une fois repoussé, l'inventeur n'aurait plus de recours. Sa disgrâce serait définitive. Aujourd'hui l'inventeur s'en va trouver un capitaliste, simple bourgeois ou industriel. Celui-ci examine l'affaire. Paraît-elle bonne? Il achète le brevet. Paraît-elle mauvaise? il ne l'achète pas. L'inventeur peut aller frapper à une autre porte, et il n'y manque pas. Il est possible que quelque grande découverte n'ait jamais trouvé de bailleur de fonds. C'est possible, quoique invraisemblable. En tout cas l'œuvre du capitalisme individuel, telle qu'elle reste, est immense. Il faut donc des riches dans la société, car il faut des réserves où viennent puiser les pauvres. L'invention, dont un capitaliste « exploiteur » tire une nouvelle fortune, commence le plus souvent par donner lieu seulement à la production d'objets de luxe. L'objet de luxe est un objet rare. Mais bientôt si cet objet a une grande utilité, il se démocratise, comme on dit aujourd'hui.

Il y a une vingtaine d'années, la bicyclette était un luxe ; aujourd'hui le petit télégraphiste en peut acquérir une à très bon marché.

Il y a une vingtaine d'années encore on voyait circuler sur les routes, aux environs de Paris, une machine étrange, qui se mouvait à la vapeur avec un bruit de ferrailles. C'était le premier automobile. Si le constructeur de cette chose disgracieuse avait dû se rendre au Ministère du Commerce pour demander qu'on examinât son invention, on aurait, après sa première visite,

donné consigne aux huissiers d'éconduire toujours cet halluciné.

Comme nous étions il y a vingt ans, ainsi qu'aujourd'hui, en régime capitalistique, le créateur du premier automobile, s'en fût chez des capitalistes et, d'améliorations en perfectionnements, sa voiture, presque ridicule tant elle était laide, est devenue le splendide moto-car d'aujourd'hui. L'industrie à laquelle il a donné naissance fait en France pour trois cents millions d'affaires par an. D'abord exclusivement à la portée des riches, d'abord objet de pur luxe, l'automobile commence à se vulgariser. Ce n'est plus seulement une voiture de promenade : c'est un camion, c'est un omnibus ; c'est le petit coupé du médecin qui peut faire plus vite ses visites, voir plus de malades ; demain ce sera le fiacre.

La richesse privée est donc nécessaire au progrès, et le profit industriel qui lui donne naissance est un bienfait social. Qu'on la supprime et la société au lieu du champ d'expériences qu'elle est, entrera dans l'immobilité des eaux stagnantes.

Ainsi est justifiée la rémunération du capital employé dans l'industrie, tout autant qu'est justifiée la rémunération attribuée au travail, sous forme de salaires.

Mais le capital et le travail sont, dans la production, deux éléments qui ont besoin d'être combinés avec habileté, pour atteindre leur pleine productivité.

L'élément dirigeant est d'une importance primordiale ; il a droit à des rémunérations exceptionnelles. Le salaire des ouvriers, l'intérêt et le

profit du capital dépendent du chef d'industrie. Tant vaut-il, tant vaudra l'entreprise. Son rôle est immense. Il embrasse l'ensemble et les détails; il surveille les marchés étrangers pour l'acquisition, aux meilleures conditions, des matières premières; il est à l'affût du moindre perfectionnement mécanique. Produire à plus bas prix, pour pouvoir vendre moins cher et conserver la clientèle, est sa préoccupation de toutes les heures. Le chef d'industrie moderne qui commande à des centaines, parfois à des milliers d'ouvriers, est comparable à un chef d'armée. C'est l'Homme qui fait la valeur de la troupe. L'armée d'Italie était sous les ordres de Scherer et elle restait immobile; découragée, démoralisée, elle était inutile. Bonaparte arrive; et cette même armée fait des prodiges. Magique action du chef! Elle s'exerce avec moins d'éclat prestigieux dans l'industrie et dans le commerce. C'est pourtant par elle que les usines qui travaillent les mêmes matières, avec des ouvriers équivalents, dans les mêmes conditions économiques, qui s'adressent aux mêmes marchés, se différencient les unes des autres, se défendent les unes contre les autres, dans le champ ouvert de la concurrence commerciale.

Les socialistes ne peuvent pas nier cette utilité primordiale de la direction en période capitalistique; ils reconnaissent donc qu'il est juste qu'elle soit payée. Mais en régime collectiviste on n'aura plus besoin des grands généraux industriels. Il n'y aura plus de concurrence, puisqu'il n'y aura plus qu'un seul fabricant, et qu'un seul distributeur des produits, la société.

La production actuelle a pour objet le profit. On fabrique à outrance pour la vente. La vente, et le bénéfice qui en résulte, sont les fins de toute activité industrielle. Quand la société capitalistique aura été remplacée par la société collectiviste, ce n'est plus le profit, c'est l'utilité que la fabrique aura en vue. Des statisticiens dresseront la liste des besoins sociaux; et les ateliers sociaux auront à y pourvoir. Finie la concurrence meurtrière! Les grands chefs qui y président actuellement seront inutiles. D'accord, répondent les économistes, mais alors plus de progrès! Car c'est la concurrence, la poursuite du meilleur marché qui suscite ou stimule l'ingéniosité des inventeurs. Et cette concurrence, à qui finit-elle par profiter? Aux consommateurs, aux prolétaires, qui paient moins cher les objets nécessaires à leur entretien. Certains capitalistes triomphent dans cette bataille de la concurrence économique, ceux dont les entreprises sont les mieux dirigées; d'autres y succombent. Le bénéficiaire constant, c'est cet être social qu'on appelle l'acheteur, le public.

Les socialistes devant cette objection cherchent une diversion. La classe ouvrière, disent-ils, ne bénéficie pas de cet abaissement, sur le marché, du prix des produits qu'elle fabrique. En effet, cet abaissement est causé souvent par une diminution des salaires et le plus souvent par la substitution de la machine à l'homme dans l'industrie. Alors, ou les ouvriers sont moins payés; ou, cessant d'être employés, ils ne sont plus payés du tout. Le capitalisme a intérêt à tenir à la porte des usines « une armée de réserve » de l'in-

dustrie dont l'existence lui permet de maintenir au plus bas le taux des salaires de « l'armée active », de courber les ouvriers embauchés sous l'impitoyable « loi d'airain ».

Les économistes ripostent, comme nous l'avons vu plus haut, que la Loi d'airain n'existe pas ; ils demandent qu'on leur montre une population ouvrière réduite au strict minimum. Nulle part en France on ne rencontre cette population misérable. Touchant l'existence de « l'armée de réserve des sans-travail », qui existerait par l'effet d'un concert inhumain entre capitalistes employeurs, les économistes défendent la société à l'aide de chiffres empruntés aux statistiques officielles.

D'après les derniers recensements la population ouvrière se décomposait ainsi :

Ouvriers d'industrie.	4.844.000
Ouvriers de commerce.	758.000
	5.602.000

En chiffre rond cinq millions six cent mille hommes sont les salariés de l'industrie et du commerce. Sur ce nombre combien chôment ? Les syndicats ouvriers disent 7,90 pour 100. Mais les calculs des syndicats ne portent que sur leurs membres. Au premier janvier 1905, il existait 1023 syndicats comprenant 180.000 membres. Ce n'est pas offenser les syndiqués que de dire que, parmi eux, on ne trouve pas les ouvriers les plus assidus à l'ouvrage. Ils s'occupent tellement du bien-être général de leur classe, que beaucoup en oublient leurs intérêts personnels ; ils oublient d'aller travailler pour se consacrer à la propa-

gande; ou bien ils trouvent plus difficilement que les autres à s'embaucher, parce qu'ils ne représentent pas précisément dans les ateliers un facteur de bon ordre. Un patron, si radical qu'il soit, préfère à un ouvrier qui le traite de voleur et qui prèche la lutte des classes, un collaborateur moins « conscient ». La statistique du chômage par les syndicats ne doit donc pas être admise sans réserve. Il y a heureusement une autre statistique qui, celle-là, porte non sur 180.000 syndiqués, mais sur l'ensemble des 5.600.000 ouvriers. Aux recensements de 1896 et de 1901, les chômeurs furent invités à faire connaître leur situation. En 1896, ils représentaient 4.6 0/0 du total et en 1901 6.5 0/0; la moyenne est donc de 5.6 0/0 sur cinq millions six cent mille — soit un peu plus de trois cent mille [1].

Trois cent mille, voilà l'effectif de l' « armée de réserve » dont la fonction serait de maintenir au plus bas les salaires des cinq millions trois cent mille ouvriers qui travaillent ! Est-ce le machiavélisme patronal qui prive ces 300.000 hommes de travail ? Parmi eux, il y a les malades, les paresseux, les incapables, les grévistes. Défalcation faite de ces divers éléments, le total des sans-travail est encore trop grand. Mais une organisation sociale qui assure le salaire à 5.300.000 hommes sur 5.600.000 n'est pas aussi dure que la représentent les socialistes.

Ainsi réfutés, par les défenseurs de la production industrielle privée, les docteurs du collecti-

1. Cf. *Le Chômage*, par FAGNOT, une brochure dans la Bibliothèque socialiste. E. Cornély, éditeur.

visme ont vu se dresser contre eux, en ces dernières années, un des leurs, le socialiste allemand Bernstein, le propre exécuteur testamentaire de Fr. Engels. Dans le chapitre suivant on trouvera les objections de Bernstein contre le Marxisme.

XIII

COMMENT SE FERA LA RÉVOLUTION SOCIALE ?

Il est improbable que la bourgeoisie consente à son expropriation. — Intervention nécessaire de la force pour l'accomplissement des choses. — Difficultés de réussir un coup de main contre un régime impersonnel tel que celui de la République — La catastrophe annoncée par Karl Marx. — Prétendue concentration des capitaux et prétendue prolétarisation de la classe moyenne. — Le socialiste allemand Bernstein et les illusions Marxistes. — Les capitaux se dispersent. — Le nombre des petits bourgeois augmente sans cesse. — Chiffres statistiques en Angleterre, en Allemagne, en France qui démentent la prédiction de Marx. — On ne peut plus compter sur la catastrophe. — Gouvernement des petits bourgeois. — Ils sont socialistes d'Etat par esprit jacobin. — Facilité et inconcience avec laquelle ils reçoivent les impulsions des socialistes révolutionnaires. — Les petits bourgeois radicaux ne céderont pas sur la question d'existence de la propriété individuelle. — Corps-à-corps final probable de la petite bourgeoisie radicale et du Prolétariat.

La vieille société propriétaire et capitalistique imitera-t-elle le décapité par persuasion ? Faudra-t-il se livrer sur elle à une opération violente ? Mourra-t-elle un beau jour par impuissance de vivre ? Se suicidera-t-elle par ses propres fautes ? Entre ces quatre manières de finir, elle choisira, car, il n'y en a pas d'autres ; elle choi-

sira à moins qu'elle ne préfère continuer à vivre ; et cette hypothèse que les socialistes repoussent *a priori*, car ils ont la foi dans leur avenir, est peut-être de toutes la plus probable.

Examinons les quatre genres de mort que ses adversaires proposent à l'option de la société propriétaire et capitaliste. Se laissera-t-elle persuader qu'il faut qu'elle disparaisse ? abdiquera-t-elle ? Aurons-nous une nuit du 4 Août des propriétaires de la terre et des détenteurs du capital industriel ?

Les socialistes ne croient pas à tant de désintéressement ; et ils ont raison de ne pas se nourrir de cette illusion.

Les nobles, en 1789, ont pu, cédant à un entraînement généreux, renoncer à des privilèges, à des propriétés dont beaucoup avaient des formes choquantes, car le droit légitime sur les choses s'y enchevêtrait avec de vieux droits sur les personnes que l'Esprit public réprouvait à la fin du XVIIIe siècle. Les nobles qui renoncèrent à ces privilèges surannés, à ces droits décriés, qu'aucun service ne justifiait plus, firent l'abandon de ce qui appartenait à un Ordre, peu nombreux, à quelque deux cent mille familles tout au plus. Ce qu'ils cédèrent de bonne grâce, on n'aurait sans doute pas tardé à le leur prendre. On peut dire qu'ils prirent les devants, par un beau geste de désintéressement.

Ce geste des représentants nobles à la Constituante n'excita pas, chez les nobles représentés, chez les nobles qui n'étaient pas à Versailles mais qui vivaient sur leurs terres, un mouvement unanime d'admiration. Beaucoup trouvèrent que

leurs représentants avaient été trop généreux ; ils se virent spoliés, ruinés ; et leur mécontentement éclata plus tard, en beaucoup de points, par les soulèvements de la guerre civile. Ils prirent dès la première heure en aversion cette révolution qui les dépouillait.

Si l'abandon, consenti par leurs représentants, de la propriété féodale, ne rencontra pas l'adhésion d'un million de nobles à peine, peut-on espérer que l'abolition de la propriété, dite bourgeoise, serait ratifiée par les millions et les millions de familles que cette propriété intéresse ?

Plus le propriétaire ou le capitaliste serait bas sur l'échelle des fortunes, plus sans doute sa résistance serait opiniâtre à un régime qui le dépouillerait. Ne comptons donc pas sur la prochaine venue d'une assemblée qui serait assez audacieuse pour braver l'insurrection des intérêts propriétaires. Pas de Quatre Août bourgeois à l'horizon. On ne votera pas la suppression de la propriété privée, ni le retour des capitaux à la nation. Pour un si grand et si complet bouleversement, il faudrait une assemblée de prolétaires, c'est-à-dire une assemblée telle que la révolution, déjà accomplie, pourrait seule en faire élire une par la nation stupéfiée, une assemblée introuvable, même en régime radical-socialiste et petit bourgeois. Si on veut que cet introuvable Parlement se rencontre malgré tout, les autres pouvoirs publics la laisseraient-ils faire sa besogne ? Résignation à laquelle les socialistes eux-mêmes ne croient pas, car ils répètent, après Karl Marx, que l'affranchissement des prolétaires ne peut être que l'œuvre des seuls prolétaires. Or, même en république

radicale, les pouvoirs publics, tous les pouvoirs, sont bourgeois, sont occupés par des gens qui ont des intérêts bourgeois.

Si la révolution ne se fait pas en douceur et par persuasion, se fera t elle donc par violence ? Karl Marx a écrit que la force est « l'accoucheuse des sociétés ». Il aurait pu dire qu'elle est l'accoucheuse et la tutrice nécessaire de tout ce qui est. Le droit désarmé a beau crier : « Je suis le droit » ; on se joue de lui. S'il se présente au contraire avec une bonne armée, on s'incline ; et quand il a triomphé, il lui faut une bonne police et de bons tribunaux pour se défendre contre les entreprises de l'iniquité. Karl Marx, croyant à la vertu, à la nécessité, à la légitimité de la force, a subi pendant une partie de sa vie l'influence des conspirateurs français et allemands parmi lesquels il vécut.

Depuis la Révolution Française, ces conspirateurs impatients étaient sans cesse à l'affût, prêts à s'élancer sur le pouvoir, pour d'un coup de main heureux s'en emparer. Se rendre maître de l'Hôtel de Ville de Paris, y proclamer la république et la dictature du peuple ; se servir ensuite de cette dictature pour révolutionner la société, c'était là le vieux plan, devenu classique, de Blanqui, de Barbès et de leurs disciples et imitateurs. L'exécution de ce plan fut tentée bien souvent. Les dernières tentatives sont celles du 31 octobre 1870, contre le gouvernement de la Défense Nationale et celle du 18 mars 1871 contre le gouvernement de l'Assemblée Nationale.

Malgré que les événements aient montré que la « dictature du Peuple » ne pouvait pas s'éta-

blir par ces moyens trop simples, car la violence provoque immédiatement la contre-violence, et, quand elle a ouvertement pour but la révolution, elle suscite la réaction de la peur ; malgré tous ces enseignements du passé, il y a encore de vieux révolutionnaires traditionnalistes qui n'ont pas renoncé à la chimère du coup de main. Ces barricadiers ne sont plus qu'une minorité dans leur parti. Les socialistes n'attendent plus leur succès — sauf le cas d'un écroulement national qui permettrait un Quatre Septembre révolutionnaire — d'un assaut à la zouave. L'expérience de 1871 leur a appris que la possession des organes du gouvernement à Paris ne donnait pas le pouvoir sur toute la France. Quand Louis-Philippe, en 1848, montait en fiacre ; quand après Sedan, l'Empereur étant prisonnier, l'Impératrice fuyait Paris ; dans ces deux moments de l'histoire, il n'y avait plus rien qu'une figuration d'autorité qui ne demandait qu'à se dépouiller de ses uniformes ; l'autorité réelle avait disparu avec le Roi et avec l'Empereur. Eux partis, la place était à prendre et les deux gouvernements provisoires de 1848 et de 1870 ne rencontraient à s'établir aucun obstacle. Aujourd'hui l'autorité républicaine est anonyme. Elle n'est pas concentrée, comme l'autorité monarchique ; elle est dispersée. On ne peut pas la saisir et la mettre en voiture. S'emparerait-on du Président et de tous les ministres et de tous les députés — succès d'une grandeur invraisemblable — qu'il resterait encore des conseils généraux, des conseils municipaux élus, des corps électifs qui seraient autant de foyers de résistance. Un certain nombre de

ces corps pourraient se prononcer pour la révolution de Paris ; d'autres, plus nombreux probablement, se prononceraient contre. Des régions entières se soulèveraient contre un gouvernement illégal, non peut-être à cause de son illégalité, mais parce que ce serait un gouvernement socialiste, coupable de vouloir attenter à la propriété.

Leur victoire, par un coup de surprise blanquiste, jetterait donc les socialistes dans une crise où ils seraient en grand danger de périr. Aussi ne parlent ils plus de brusquer les événements. Ils les laissent suivre leur cours qu'ils s'efforcent seulement de rendre plus rapide. Leur conviction est que ces événements préparent la catastrophe spontanée que Karl Marx a prédite.

Car Marx, émeutier à l'occasion, n'eut pas la foi naïve et simple d'un faubourien, dans la vertu souveraine de l'émeute. Tout émeutier lui était cher ; il s'intéressa à tous les soulèvements populaires de son temps, en curieux sympathique qui désire que l'affaire réussisse et ne croit pas sa réussite impossible. Mais, pour que la révolution s'accomplît, l'action des faits économiques lui paraissait plus efficace que les soubresauts des hommes.

L'auteur du *Manifeste Communiste* et du *Capital* n'a pas cessé d'enseigner que la concentration des capitaux, d'une part, et la prolétarisation des petits bourgeois, d'autre part, finirait par déterminer une catastrophe.

Il montrait le nombre des riches diminuant avec une grande rapidité — concentration des capitaux — et le nombre des pauvres, des sans-avoir, augmentant aussi vite — prolétarisation

des petits bourgeois. Un temps viendrait où il n'y aurait plus face à face, dans chaque pays, qu'une poignée de capitalistes monstrueusement riches, détenteurs de toute la fortune, de tous les moyens de travail, en possession de toutes les jouissances, et une multitude immense, des millions d'hommes dépouillés de tout bien, de toute indépendance, réduits tous à s'employer au service de la petite minorité spoliatrice. Alors un incident — c'est ici qu'intervient la force « accoucheuse » — déterminerait un soulèvement de cette multitude asservie et un effondrement de la puissance dominante. Ce serait la catastrophe, spontanée comme l'éruption d'un volcan ou le débordement d'un fleuve.

L'équilibre, maintenu longtemps entre les exploiteurs et les exploités, par l'existence des petits bourgeois, des petits propriétaires, des petits patrons, serait rompu par la disparition de cet élément intermédiaire.

La vieille société pour avoir comprimé trop d'intérêts, pour avoir méconnu trop de droits, éclaterait tout d'un coup sous la pression de ses propres abus. Marx vécut dans cette attente de la catastrophe. Il mourut sans l'avoir vue. Ses disciples espèrent bien être plus heureux que lui. Car eux aussi soupirent après le bienheureux cataclysme social. Comme ce cataclysme ne pourra se produire que par l'achèvement de la concentration des capitaux et par la réduction de tous les petits et moyens possédants à la triste condition de prolétaires, les socialistes s'en vont répétant que ces deux phénomènes sociaux, annoncés par Marx, sont en voie d'accomplissement.

Les faits malheureusement ne sont pas d'accord avec les prévisions de Marx et avec les affirmations de ses disciples. Et ces faits, ce ne sont pas des économistes seulement qui les mettent en lumière, c'est un socialiste de la plus haute autorité, un des exécuteurs testamentaires de F. Engels, c'est le publiciste allemand Bernstein.

Dans un livre intitulé *Socialisme théorique et Social-démocratie pratique*, qui parut en 1899 et fut traduit la même année en français [1], M. Bernstein s'est livré à la critique des illusions marxistes sur la fatalité de la « catastrophe ». Dans l'avant-propos de son ouvrage, l'auteur pose ainsi sa thèse : « L'aggravation de la situation économique ne s'est pas effectuée comme l'avait prédit Marx. Il est non seulement inutile mais très sot de dissimuler ce fait. Le nombre des possédants n'a pas diminué mais il a grandi. L'énorme accroissement de la richesse sociale n'est pas accompagné par la diminution du nombre des Magnats du capital, mais au contraire par l'augmentation du nombre des capitalistes de tout degré. Les couches moyennes modifient leur caractère, mais elles ne disparaissent pas de l'échelle sociale.

« La concentration de la production ne s'effectue pas partout, de nos jours, avec une force et une rapidité toujours égale. Dans nombre des branches de la production, elle justifie, il est vrai, toutes les prévisions de la critique socialiste, mais dans beaucoup d'autres, elle n'y ré-

1. Un volume in-18, traduction de Alexandre Cohen — P.-V. Stock, éditeur, Paris.

pond pas encore actuellement. Plus lent encore est le *processus* de la concentration dans l'Agriculture ».

Comment se sont formées ces opinions de M. Bernstein, en opposition avec la doctrine du parti dont il est un des chefs les plus éminents. Par l'observation des faits. M. Bernstein développant sa thèse, dans le corps de son ouvrage dit textuellement : « Dans la social-démocratie l'opinion prédomine qu'une concentration des fortunes va de pair avec la concentration des entreprises industrielles. Or, il n'en est nullement ainsi ».

Et qui s'oppose à cette concentration capitalistique dénoncée par les socialistes comme un phénomène constant ? La division du capital en actions, par les sociétés anonymes. M. Bernstein cite des chiffres qui montrent que les plus puissantes compagnies comptent une majorité de petits actionnaires. Le trust anglais du *Fil à coudre* a douze mille trois cents actionnaires dont 6.000 possèdent chacun un capital moyen de 1.440 francs ; 4.500 un capital moyen de 3.600 fr. ; 1.800 un capital moyen de 7.560 fr.

Le trust des *Filateurs de fil fin* intéresse 5.454 actionnaires dont 2.904 avec 7.200 fr. de capital moyen ; 1.870 avec 12.000 fr. de capital moyen et 680 avec 31.200 fr. de capital moyen.

« Le nombre des actionnaires du grand Canal de navigation de Manchester, continue M. Bernstein, est de 40.000 ; ceux de la société de comestibles T. Lipton sont de 74.262. L'entreprise Spiers et Pond, de Londres, — citée dernièrement comme exemple de la concentration du capital —

compte, avec un capital total de 31.200.000 fr., 4.650 actionnaires dont 550 seulement ayant un capital moyen dépassant 12.000 francs. Voilà quelques exemples du fractionnement des fortunes dans les entreprises centralisées. Le nombre des actionnaires va en augmentant. Le nombre total des détenteurs d'actions en Angleterre est évalué à beaucoup plus d'un million, et ce nombre ne semble pas exagéré si l'on sait que, dans la seule année 1896 le nombre des sociétés par action du Royaume-Uni était de 21.223 avec un capital total de 26 milliards 748 millions de francs. — Ne sont pas compris là-dedans les entreprises étrangères négociées en Angleterre, les titres de rentes sur l'Etat, etc... »[1].

Ainsi la concentration des capitaux ne se fait qu'en apparence, dans des sociétés anonymes. A l'intérieur de ces sociétés, c'est la dispersion qui s'opère. Comme la concentration est une condition de la « catastrophe, » la catastrophe s'éloigne donc, au lieu de se rapprocher. La socialisation des industries constituées en sociétés anonymes anglaises, ne mettrait pas fin à l'« exploitation » du peuple par quelques Magnats : c'est plus d'un million de victimes qu'elle ferait, puisqu'il y a plus d'un million d'actionnaires. Elle dépouillerait un million de familles anglaises. En France le désastre serait encore plus étendu, car la fortune en France est moins concentrée qu'elle ne l'est en Angleterre. Notre pays est celui où il y a le plus d'épargnistes, par con-

1. Dans une note, M. Bernstein dit qu'on évalue à 51 milliards 600 millions le capital anglais placé en valeurs étrangères.

séquent le plus grand nombre de petits actionnaires ; c'est le pays où les petits intérêts sont le plus éparpillés dans les rangs de ce qu'on peut appeler la démocratie capitaliste.

La concentration industrielle n'entraîne pas la concentration des capitaux dans des mains de moins en moins nombreuses ; elle n'exproprie pas, comme le prétendait Marx et comme le soutiennent ses continuateurs, les petits possédants ; elle a pour effet, grâce à la division du capital des entreprises en actions, d'intéresser à la grande industrie un nombre sans cesse grandissant de petits et de moyens capitalistes. Et cette multiplication des actionnaires, dans les milieux laborieux, fait apparaître une diffusion, une démocratisation de la richesse, en absolue opposition avec la thèse socialiste de la « prolétarisation » des petits bourgeois.

D'autres éléments statistiques exposés par M. Bernstein viennent apporter une force irrésistible à cette conclusion. « En Prusse, il y avait en 1854, sur une population de 16 millions 300 mille habitants 44.407 individus seulement jouissant d'un revenu supérieur à 3.600 francs. Dans l'année 1894-95 sur une population totale de 33 millions d'individus on en comptait 321.296 jouissant de ce revenu supérieur à 3.600 fr. En 1897-98 leur nombre était de 347.328. Tandis que la population doublait, insiste M. Bernstein, le nombre des individus jouissant d'une certaine aisance septuplait. A ne considérer que la période de quatorze années comprises entre 1876 et 1890, à une augmentation de 20 0/0 du nombre des contribuables correspond une augmentation

de 31 0/0 des revenus entre 2.400 et 24.000 francs (petite bourgeoisie et bourgeoisie moyenne). De 442.534, ces revenus sont montés au nombre de 582.024 — en seize ans. » Ces revenus sont en grande partie des revenus du travail. Mais leur origine pour n'être pas capitalistique n'indique pas moins que le bien-être s'accroit plus vite que la population — ce qui est tout le contraire de la prédiction marxiste. Examinant ensuite la classe de ce qu'il appelle « les possédants proprement dits » — et par là sans doute il faut entendre les rentiers. M. Bernstein constate, d'après les statistiques de l'impôt sur le revenu prussien, que de 1876 à 1890, le nombre des revenus du capital, supérieurs à 7.200 fr., a passé de 66.139 à 109.095, montrant ainsi un accroissement de 38 0/0. Or les cinq sixièmes de cet accroissement (33.226 sur 38.776) « incombent aux revenus moyens entre 7.200 et 24.000 fr.

En Saxe, dans le « royaume rouge » dont la représentation est en majorité socialiste, dans la Saxe « qui est le pays le plus industriel de l'Allemagne », les petits bourgeois (2.000 à 4.000 francs de revenus) ont grandi en nombre de 1879 à 1894, dans la proportion de 71 0/0 (106.136 en 1894, contre 61.810 en 1879) ; les bourgeois moyens (4.000 à 12.000 fr. de revenu) sont passés de 24 072 en 1875 à 41.890 en 1894 (augmentation 74 0/0). Pendant ce temps les prolétaires (revenu inférieur à 2.000 fr.) s'augmentaient seulement dans la proportion de 38 0/0 (994.048 contre 1.330.231.)

Ainsi, en Allemagne la « prolétarisation » des Bourgeois ne s'accomplit pas ; ce qui s'accomplit

c'est « l'embourgeoisement », c'est-à-dire l'accès vers un bien-être supérieur d'un grand nombre de prolétaires.

Ce phénomène n'est pas particulier à l'Allemagne. Il est général.

« En Angleterre, dit M. Bernstein, le nombre des familles jouissant d'un revenu de 3.500 à 25.000 fr. s'élevait en 1851 à 300.000. En 1881, il monte à 990.000. Actuellement (M. Bernstein écrit en 1899) il atteint un million et demi. La population, en même temps (de 1851 à 1881), s'augmentait, il est vrai, de 30 0/0. Mais le nombre des petits et des moyens bourgeois, des gens à leur aise, progressait de 233 0/0 !

En France où l'impôt sur le revenu n'existe pas, nous manquons des éléments de statistique qu'il fournit en Angleterre et en Allemagne. Mais l'impôt sur les successions, l'impôt des patentes et l'impôt foncier permettent d'arriver à des évaluations très voisines de la vérité mathématique.

Le nombre des cotes foncières dépasse 13 millions, ce qui correspond environ à sept millions de familles propriétaires.

Le nombre des patentes commerciales s'élève d'après la dernière statistique à 1.834.142. Or le patenté, c'est-à-dire le commerçant, est un possédant, de médiocre richesse, il est vrai, le plus souvent, (97 0/0 des patentes sont inférieures à 200 fr. et leur moyenne est de 37 fr. 40) ; mais, si médiocre que soit le débitant, il n'est plus tout à fait un prolétaire ; il est un petit bourgeois. C'est un homme qui a des avances, un certain crédit, choses dont le défaut caractérise le prolétaire, l'homme qui n'a que ses bras.

L'impôt sur les successions a donné lieu à un grand débat récent à la Chambre. M. Jaurès tirait des tableaux de l'Enregistrement, cette conclusion que 15 millions de français sur 38 millions ne possèdent absolument rien. Ces chiffres ont été contestés par un maître en l'art de scruter les chiffres, M. Jules Roche. Ce savant et clair discuteur a ramené à neuf millions le nombre des gueux, des sans sou ni maille. D'après M. Jaurès 23 millions de Français seraient, parce que possédant quelque chose, intéressés au maintien de la société capitalistique (23 millions, c'est déjà une belle armée); d'après M. Jules Roche ces participants à la propriété seraient au nombre de 29 millions. Prenons arbitrairement un chiffre intermédiaire, et disons que 26 millions de Français ont des intérêts petits ou grands de propriété — 26 millions sur 38 millions! Ils se partagent une fortune globale de 176 milliards. Sur cette somme respectable, 88 milliards sont divisés en fortunes petites et moyennes qui ne dépassent pas 250.000 francs et à la conservation desquelles sont intéressées 18 millions neuf cent mille personnes de condition médiocre — la petite et la moyenne bourgeoisie, la moitié du peuple français.

Ainsi, que l'on considère l'Allemagne, l'Angleterre, la France, les trois grands pays industriels, les trois pays les plus riches de l'Europe, les trois pays où la propagande socialiste est le plus activement menée, et sur lesquels les socialistes fondent le plus d'espérances ; que l'on considère ces trois pays, et on y constate que les faits économiques, sincèrement observés et inter-

prétés, y contredisent la doctrine de Karl Marx sur la « prolétarisation » de la petite bourgeoisie, sur la concentration des capitaux et sur la disparition des moyens riches devant les Magnats du capital. Partout ce sont les phénomènes contraires qui s'observent. Le prolétariat ne recrute pas dans la bourgeoisie, c'est la bourgeoisie qui absorbe chaque année de nouveaux prolétaires ; le capital « exploiteur » au lieu de se concentrer en un petit nombre de mains s'éparpille de plus en plus, entre des centaines de mille, entre des millions d'actionnaires ou d'obligataires.

La révolution sociale, dans la pensée de ses partisans, doit faire le bonheur du genre humain ; elle commencerait, dans tout pays, par faire le désespoir de la majorité. Partout en effet, entre le haut capital et le prolétariat, il y a un épais matelas de petits capitalistes.

Puisque, loin de disparaître, la classe moyenne augmente en nombre, la rupture de l'équilibre, attendue par les socialistes, entre une minorité de ploutocrates et une multitude paupérisée, ne se produira pas. Il n'y aura pas d'effondrement bourgeois causé par l'excès de concentration de la richesse ; pas de soulèvement spontané des prolétaires causé par un excès de misère ; pas de catastrophe. La société bourgeoise ne mourra pas plus par impuissance de vivre qu'elle ne disparaîtra par une abdication volontaire ou qu'elle ne périra dans un guet-apens blanquiste, à la suite d'un coup de main possible à tenter, mais impossible à réussir.

Quelle suprême chance reste donc au parti socialiste ? Le suicide involontaire de la société,

par les fautes de l'Etat son gérant responsable.

La classe au pouvoir en France aujourd'hui, c'est la petite bourgeoisie. M. Casimir-Périer, M. Méline et M. Waldeck Rousseau ont été les derniers gouvernants grands bourgeois. — Encore M. Waldeck-Rousseau, dans son dernier ministère, n'a-t il gardé que les apparences personnelles du grand bourgeois. La politique qu'il a inaugurée et que ses successeurs ont développée, avec une si grande rapidité, a été celle de la petite bourgeoisie radicale.

Cette classe imbue de l'esprit jacobin, de l'esprit niveleur, a un goût prononcé pour le socialisme d'Etat. Nous avons expliqué au premier chapitre que le socialisme d'Etat n'était pas du socialisme vrai, puisqu'il ne tendait pas à la suppression de la propriété individuelle. Sa tendance est de supprimer les forces indépendantes qui, par leur indépendance, peuvent faire contre-poids à la toute-puissance de l'Etat. Le petit bourgeois radical veut monopoliser les grandes industries, parce que les grands industriels constituent à ses yeux une aristocratie, les socialistes disent : une féodalité — or le petit bourgeois n'aime pas les aristocrates. Cette aristocratie tire son importance et son influence sociale de sa richesse qui lui provient de ses profits industriels. — Rachetons les chemins de fer, rachetons les raffineries, rachetons les distilleries, rachetons les compagnies d'assurances, rachetons les grandes usines métallurgiques, rachetons les mines, pense le petit bourgeois, et l'aristocratie qui les dirige, la féodalité nouvelle, la force de la réaction disparaitra.

Les socialistes trouvent excellent le programme de tous ces rachats. Les monopoles d'État sont, pour eux, comme des chemins couverts où ils s'avancent à l'abri. Ils excitent donc les petits bourgeois radicaux à donner satisfaction à la passion égalitaire, niveleuse qui les anime contre la grande industrie. « Monopolisez ! nous sommes avec vous, disent-ils ; la politique monopolisatrice fournit un terrain où la collaboration avec vous nous est permise ».

Les radicaux qui redoutent la rupture avec ce furieux démagogue qu'est le socialisme se rendent à ces exhortations. Ils ne leur en coûtera rien de céder sur les monopoles ; mais sur d'autres points les concessions leur sont douloureuses. La loi des dix heures de travail, la loi du repos hebdomadaire, qui gêneront tant les petits patrons, ces officiers subalternes du parti radical, sont ou seront votées à contre cœur. La loi projetée sur le contrat collectif, qui restreindra l'autorité du chef de la petite industrie sur ses employés autant que celle du grand usinier sur son bataillon d'ouvriers, cette loi, dont ils détesteront les conséquences, les radicaux l'accorderont, quand même, aux sommations socialistes ; ils sont encore en passe de céder sur l'impôt progressif sur le revenu qui, croient-ils, ne frappera que les aristocrates de la richesse, mais qui ne les épargnera pas, eux, et les obligera, tôt ou tard, à découvrir le secret de leurs affaires ; on leur demandera, — si ce n'est dans cette législature, ce sera dans l'autre — d'introduire le suffrage universel dans l'industrie, en faisant élire les contremaîtres des ateliers ; ils l'accor-

deront. Ils accorderont tout. Mais il viendra bien un jour où ils auront tout livré, où il ne restera plus que l'essentiel, la propriété toute nue, privée de tous ces ouvrages de défense, la propriété dont les droits auront été tant diminués par tant de concessions. Ce jour là, sous le prétexte que le mouvement en avant ne peut pas s'arrêter, les socialistes diront aux petits bourgeois radicaux : « Achevons la révolution que nous avons si bien préparée ; finissons-en avec cette propriété privée qui lève, chaque année, sur le peuple un tribut de tant de milliards qu'à côté de lui tous les impôts d'Etat réunis ne forment, malgré leur énormité apparente, qu'un si maigre total ».

Alors s'accomplira une prophétie de Karl Marx. Le Père du « socialisme scientifique » a écrit que la dernière phase de la lutte contre la société serait « un corps à corps du prolétariat et de la petite bourgeoisie. » Devant la sommation d'avoir à disparaître, en tant que classe possédante, classe patronale, classe dirigeante, cette petite bourgeoisie cédera-t-elle ? Abandonnera-t-elle sa propriété ? Capitulation improbable. Elle voudra résister. Elle résistera à cette dernière exigence de ses alliés, mortelle pour elle. Et sans doute nous serons précipités dans une affreuse mêlée sociale. Contre les prolétaires embusqués, dans toutes les positions qu'ils leur auront successivement laissé prendre, les petits bourgeois radicaux emploieront tout ce qui restera de force à l'Etat. Et s'ils sont vainqueurs on verra une de ces sanglantes répressions comme peuvent seuls y procéder, dans les pays de haute civili-

sation, les pouvoirs anonymes — l'Assemblée de 1848, l'Assemblée de 1871.

Tel semble devoir être le déroulement logique des événements. Le jour où les petits bourgeois radicaux ne voudront pas, pour lui éviter le désagrément d'une banqueroute, consentir à leur abdication, à leur propre suicide, le socialisme devra renoncer à se réaliser ou recourir à la violence. La guerre des classes, malgré la préférence de ses chefs actuels pour les moyens constitutionnels, semble devoir se terminer par la guerre civile.

XIV

EXPROPRIATION OU RACHAT

Le socialisme promet de racheter les terres comme le capital industriel. — Il ne rachètera tout d'abord que les terres affermées. — Le fermier particulier deviendra fermier social. — Le prix des terres rachetées sera payé en rentes nominatives. — Explication du socialiste allemand Kautsky. — Le rachat suivi de l'impôt progressif sur le revenu doit aboutir en quelques années au même résultat que la spoliation. — Il y aura ainsi entre l'ancien et le nouvel ordre une heureuse transition. — L'État prolétarien, par tant de rachats, sera grevé d'une dette initiale d'au moins cent milliards. — Difficulté de servir l'intérêt d'un aussi gros capital. — Les rentiers ne remettront pas en circulation l'or de leurs arrérages. — Obligation pour l'État d'arrêter le paiement de ces arrérages en numéraire. Les bons de consommations. — Les bons de travail. — L'heure sociale. — Le travail aux pièces ne mettra plus les ouvriers en concurrence. — Il permettra de récompenser le meilleur travailleur en lui procurant plus de loisirs.

Nous supposons que les socialistes soient venus à bout des résistances de l'État radical bourgeois. La vieille société est morte ; comment vivra la nouvelle ? Quel sera le sort de l'humanité « en collectivisme » ?

Voici comment auront pu procéder les vainqueurs. Toutes les grandes industries auront été monopolisées, et leur prix d'achat aura été ins-

crit au Grand Livre, en titres nominatifs, non en titres au porteur. Ces victoires du socialisme d'Etat, et les débats qui les auront précédées, auront fait pénétrer dans beaucoup d'esprits les doctrines du socialisme pur. Elles auront porté le découragement chez ceux qu'elles n'auront pas convertis. En face de l'Etat banquier, transporteur, assureur, mineur, métallurgiste, sucrier, distillateur, filateur, tisseur, monopoleur du commerce des grains et minotier, etc., il ne subsistera, dans la liberté, que la petite industrie, celle que l'on peut appeler, pour la distinguer de la grande industrie de production, l'industrie d'entretien et de réparation.

Ces bouleversements n'auront pas été sans amener un grand malaise social : De la classe des dépossédés, des hommes seront sortis pour se joindre au Prolétariat. Il y aura des Saint-Huruge, des Lepelletier de Saint-Fargeau, des marquis Antonelle bourgeois qui, à l'imitation de leurs devanciers de 89 et 93, accéléreront le mouvement révolutionnaire. Dans l'incertitude, en face de l'inconnu, la nation se partagera en une minorité audacieuse, fiévreuse, presque convulsionnaire et une majorité timide, déprimée, passive. Cette confusion créera un milieu propice aux socialistes qui prendront l'offensive.

La grande industrie ayant été déjà socialisée par les radicaux Etatistes, c'est à la terre qu'on s'en prendra. On proposera la socialisation de toutes les terres affermées.

La socialisation de ces terres qui ne sont pas exploitées directement par le propriétaire ne touchera pas les petits possédants, qui eux, sont

d'ordinaire des exploitants directs;[1] elle fera rentrer seulement dans le domaine collectif la grosse et la moyenne propriété terrienne; les socialistes pensent qu'elle ne mécontentera pas les fermiers qui, au lieu d'avoir à payer le fermage à des propriétaires particuliers, le paieront, à taux diminué, directement à l'État. Pour les fermiers, il n'y aura rien de changé : ou s'il y a un changement, il leur sera avantageux (réduction de leurs charges).

Les propriétaires fonciers dépossédés seront indemnisés, comme l'auront été les propriétaires des industries monopolisées, en inscriptions nominatives sur le Grand Livre. Il y aura donc rachat.

Que les choses puissent se passer ainsi, M. Karl Kautsky le dit expressément. M. Kautsky est le

1. En 1848, avant la tentative de révolution allemande à laquelle ils prirent part, Marx et Engels formulèrent les « revendications du Parti Communiste en Allemagne ». Trois articles se rapportaient à l'Agriculture :

« 7. Les domaines princiers et les autres domaines féodaux, les mines, les carrières seront transformées en propriété de l'État. Dans les domaines on introduira, au profit de la collectivité, la culture en grand, à l'aide des plus récents progrès de la science.

« 8. Les hypothèques, dont sont grevées les terres des paysans, sont déclarées propriété de l'État ; les paysans en paieront les intérêts à l'État.

« 9. Dans les régions où le système de la ferme est développé, la rente foncière ou le fermage sera payé à l'État sous forme d'impôts. »

Pour appliquer ce programme en France, il n'y aurait qu'à substituer aux mots « domaines princiers et autres domaines féodaux » les termes : « grande propriété, (de plus de trente hectares par exemple) ».

grand docteur allemand du marxisme ; il est directeur du journal *Die Neue Zeit* ; c'est lui qui a pris, contre son ancien collaborateur, M. Bernstein, la défense de la doctrine pure de Karl Marx. Dans le socialisme international il jouit d'une très haute influence. Il fut de ceux dont la médiation amena la réconciliation de MM. Guesde et Jaurès et la formation du Parti socialiste français unifié. Dans une brochure intitulée : *Le lendemain de la révolution* [1], M. Karl Kautsky a exposé la procédure de la « socialisation des moyens de production ».

« Il y a de nombreuses raisons de croire, écrit M. Kautsky, qu'un régime prolétarien préférera la voie du rachat à celle de la confiscation et cherchera à dédommager les capitalistes et les propriétaires fonciers... Dans ce cas on peut se demander quel avantage la classe ouvrière tirera de l'expropriation ? Elle n'aura d'autre effet que de convertir tout le capital en capital argent, en dettes nationales, communales ou corporatives [2] : et la plus-value (intérêt, profit) que les capitalistes tiraient jusque là directement

1. Cette brochure traduite en français par M. Camille Polack a paru dans les numéros du 1er et du 15 février et du 1er mars 1903, de la revue le *Mouvement Socialiste*. — Ed. Cornély, éditeur, Paris.

2. Ce dernier mot demande une explication : M. Kautsky, comme beaucoup de socialistes, pense que la production industrielle, avant de devenir une affaire sociale directe, passera par un stade intermédiaire, où les groupements ouvriers, les corporations, seront chargées, le patronat ayant été éliminé, de la gestion des entreprises dirigées actuellement par les capitalistes. C'est ainsi qu'il y aura des « dettes corporatives ».

des ouvriers leur parviendraient par l'entremise de l'État, des communes[1] ou des corporations.

« Dès que la propriété capitaliste aura pris cette forme de dette inscrite de l'État de la Commune, des Corporations, continue M. Kautsky, il sera possible d'établir un impôt progressif sur les revenus, sur la fortune, sur les successions, plus élevé qu'on n'aurait pu le faire auparavant... C'est un fait reconnu que plus les impôts sont élevés, plus il y a tentation de frauder le Trésor. Et quand même on réussirait à empêcher toute dissimulation de revenu et de richesse, on ne serait pas encore en état d'élever à volonté les impôts sur le revenu et sur la richesse parce que les capitalistes trop imposés quitteraient le pays et l'État en serait pour ses frais ; il aurait bien l'impôt sur la richesse, l'impôt sur le revenu, mais revenu et richesse auraient disparu. Ces impôts ne peuvent donc dépasser une certaine mesure aujourd'hui, même si le pouvoir politique est aux mains des prolétaires. Mais la situation change du tout au tout, si toute la propriété capitaliste prend la forme de dette publique. Cette propriété qu'on ne peut évaluer exactement aujourd'hui, sera mise en pleine évidence. Il suffira de décréter que toutes les dettes doivent être inscrites au nom du propriétaire et

1. Parallèlement à la socialisation, devra s'accomplir la communalisation des services publics d'eau, d'éclairage, de transport en commun, de transport de force motrice, et la communalisation des immeubles. D'où la dette des Communes, dont parle M. Kautsky, qui ne se confondra pas avec la dette de l'État.

l'on pourra estimer exactement la fortune et les revenus de chacun. Alors on pourra, à volonté, élever les impôts, sans qu'aucune fraude devienne possible. Il ne sera pas non plus possible d'échapper à l'impôt par l'émigration, car, les intérêts étant payés par les institutions publiques du pays, par l'Etat lui-même, il lui sera facile de retenir l'impôt sur les revenus à payer. Dans ces conditions, il sera possible d'élever l'impôt sur le revenu et sur la fortune autant qu'il le faudra. En cas de besoin, cette élévation ressemblera fort à une confiscation des grandes fortunes. Mais, me demandera-t-on, quel avantage y a-t-il, à prendre cette voie détournée au lieu de confisquer directement les grosses fortunes ? N'est-ce pas une vraie comédie, pour dissimuler les apparences de la confiscation, que de racheter les capitaux à leur vraie valeur et de s'en emparer ensuite par l'impôt ? La différence entre ce mode de procéder et la confiscation directe n'est que dans la forme. Il y a une différence : La confiscation directe des capitaux les frappe tous également, ceux des invalides du travail comme ceux des travailleurs, les petits comme les grands. Avec cette méthode, il est difficile de distinguer les gros revenus des petits, les uns et les autres étant engagés dans les mêmes entreprises financières. La confiscation directe se ferait promptement, tout d'un coup, tandis que la confiscation par l'impôt permet d'arriver à la suppression de la propriété capitaliste par un lent processus, dont le mouvement s'accentuera à mesure que la nouvelle organisation se consolidera et manifestera

d'heureux effets. Elle permettra de faire durer cette confiscation des dizaines d'années, de sorte qu'elle ne deviendra pleinement efficace que pour la génération nouvelle, qui aura grandi dans ce nouvel état de choses, et à qui on aura appris à ne plus compter sur le capital et les intérêts. La confiscation perd ainsi ce qu'elle a de pénible : on s'y habituera, elle paraîtra moins douloureuse. Plus la conquête du pouvoir politique par le Prolétariat se fera pacifiquement, plus solidement ce pouvoir sera organisé, plus il sera éclairé et plus on pourra s'attendre à ce que la forme plus raffinée de l'impôt progressif soit préférée à la forme plus primitive de la confiscation ».

Nous avons tenu à citer en son entier cet exposé de la méthode d'expropriation socialiste d'où il résulte que la constitution des dettes nominatives, la transformation en titres, actions, obligations nominatives de tous les titres, actions et obligations au porteur, ne sera qu'un procédé opportuniste pour arriver, avec le moins de secousse possible, à l'annihilation des fortunes individuelles.

Mais M. Karl Kautsky ne tient pas compte de la perturbation profonde que, pendant cette phase intermédiaire, « pendant les dizaines d'années qu'elle durera » le nouvel état de choses apportera dans les affaires de l'industrie et dans les finances de l'Etat.

L'insécurité ralentira naturellement le mouvement des affaires : chacun restreindra sa consommation. Cependant les Corporations, les Communes, l'Etat seront chargées d'une dette

qui dépassera cent milliards [1]. Est-ce que le Prolétariat, l'État prolétarien, aux prises avec des embarras financiers immenses, dans une période de si profonde transformation, consentira à payer « pendant des dizaines d'années » l'intérêt de cette dette accablante? Ne se lassera-t-il pas, d'entretenir une classe parasitaire, qui aura été expropriée parce que sa propriété avait un caractère dolosif et anti-social? C'est beaucoup compter sur la résignation d'ouvriers à qui on aura enseigné que toute propriété, tout capital provient de la spoliation de la classe ouvrière. On voudra qu'ils continuent à engraisser leurs anciens voleurs, quand ils seront les maîtres de se soustraire à ce tribut!

Si même on admet que le Prolétariat ait toute la sage patience que conseille M. Kautsky, qu'il veuille payer ses dettes jusqu'à ce que, par le jeu de l'impôt progressif sur les fortunes, il les ait annihilées; si le Prolétariat garde ces dispositions généreuses envers ses anciens exploiteurs, pourra-t-il tenir ses engagements?

Avec des recettes diminuées par la crise économique que son avènement aura causée, avec une exportation très réduite car la France exporte beaucoup d'objets de luxe, et la production de ces objets sera la première à souffrir de la crise, le prolétariat pourra-t-il payer chaque année à ses créanciers deux ou trois milliards?

1. La fortune française est évaluée à cent soixante-seize milliards. La socialisation de tant de propriétés foncières bâties et non bâties, et de tant de capitaux industriels portera bien immédiatement sur les deux tiers de cette somme.

(L'impôt progressif sur les successions aura beau réduire chaque année le capital de la dette, ce capital s'augmentera chaque année par de nouvelles socialisations. Il se maintiendra donc pendant longtemps à son chiffre initial ? Selon toutes les probabilités, il ne le pourrait pas. C'est que l'argent aurait cessé de « rouler ». Les rentiers thésauriseraient. Ils enfouiraient ou exporteraient chaque année le numéraire que le Trésor public leur aurait remis pour paiement de leurs arrérages. Ce numéraire, une fois sorti, « ne rentrerait pas ».

Mais l'Etat prolétarien aura besoin, lui, de numéraire. Il en aura besoin pour solder les échanges avec l'étranger ; il en aura besoin dans tous ses rapports extérieurs. Il faudra donc prendre des mesures pour retenir en France un stock suffisant d'espèces métalliques. Ce stock, on ne le retiendra qu'en l'enfermant dans les caves de la Banque Sociale ; en ne l'en laissant plus sortir, en le proscrivant, dans la circulation intérieure. Alors s'imposera la substitution du « bon de consommation », à la monnaie métallique, pour les échanges intérieurs.

On ne remettra plus d'or aux créanciers de l'Etat ; on leur remettra des bons qu'ils pourront aller échanger dans les magasins publics contre les objets à leur convenance. Ces bons ne seront pas négociables ; ils ne seront qu'échangeables. Ils donneront droit à des consommations de toute nature ; ils ne permettront pas de faire des affaires ; ils ne pourront plus se transformer en capital productif, toute production capitalistique ne pouvant provenir que de l'exploitation de

l'homme par l'homme, et le but du socialisme étant justement de faire cesser cette exploitation.

Voilà donc les anciens capitalistes expropriés qui, après avoir reçu pendant quelque temps leurs rentes en or, ne les reçoivent plus qu'en bons d'échange. Mais peut-on laisser circuler dans le pays deux monnaies? Pourra-t-on continuer à payer les producteurs de l'industrie et de l'agriculture socialisées en monnaie, quand les rentiers seront payés en papier social? Ce serait une grave imprudence. Les espèces circulantes seraient pour une grande partie arrêtées au passage et cachées par les petits industriels, les petits bourgeois, par les spéculateurs. Les anciens capitalistes, porteurs de bons de consommation, auraient assez d'astuce pour décider beaucoup de naïfs prolétaires à leur céder de l'or contre ces bons. La société prolétarienne sera donc obligée de remplacer toute monnaie par des bons. Les producteurs comme les rentiers seront payés en bons de travail. L'or disparaîtra de la France. La nécessité pour l'Etat d'en conserver une réserve, l'obligera à s'en réserver exclusivement la détention et l'usage. Que représentera ce bon de travail appelé à remplacer, « en collectivisme », la monnaie aujourd'hui en cours? Il représentera la seule valeur que les socialistes reconnaissent : le travail, une certaine quantité de travail incorporé dans un objet. Mais comment mesurera-t-on cette valeur? Par la longueur de temps que la production de cet objet aura demandé. L'unité de mesure du temps étant l'heure, l'heure de travail sera la mesure de la

valeur des choses. Aujourd'hui nous comptons par francs. Une paire de souliers vaut quinze francs. Ces quinze francs représentent le prix de tous les travaux successifs accumulés dans cette paire de chaussures : salaires de l'éleveur qui a fourni l'animal, salaire du boucher qui l'a abattu, salaire du tanneur, salaire des différents transporteurs qui ont amené la peau depuis la ferme de l'éleveur jusqu'à l'établi du cordonnier, salaire du cordonnier lui-même, salaire du marchand.

En régime socialiste, cette même paire de bottines sera évaluée non plus en francs mais en heures de travail. Supposons que les opérations diverses qu'a subies le cuir, avant de devenir chaussure, aient occupé les divers ouvriers pendant quinze heures de travail, on se procurera la paire de bottines par la remise d'un « bon de quinze heures ».

Dans ces différentes opérations que subit la peau d'un veau avant de se transformer en chaussures, ne considérons que la dernière, celle du cordonnier. Un ouvrier mettra neuf heures à faire deux souliers, un autre, dans le même atelier en mettra sept. La moyenne sera de huit heures.

Cette moyenne, les socialistes l'appellent la « moyenne sociale ». Pour faire une paire de chaussures, il faudra donc « huit heures sociales ». Chaque fois qu'un cordonnier aura achevé une paire de souliers, il recevra un « bon de huit heures et pourra s'en aller ». Tant mieux pour lui si, expéditif, il a terminé l'ouvrage en sept heures ; tant pis, si paresseux ou malhabile,

il n'a fini qu'en neuf heures. Le « travail aux pièces » que les socialistes condamnent aujourd'hui sera donc rétabli. En régime capitaliste, en régime d'exploitation de l'homme par l'homme, ce mode de travail a le tort grave de mettre les ouvriers en concurrence les uns avec les autres, de multiplier les chômeurs, en incitant les travailleurs aux pièces à accaparer une partie du travail dont leurs camarades pourraient être chargés. En régime socialiste, il en ira tout autrement : le surcroît de diligence ou d'habileté d'un ouvrier lui sera utile sans nuire à ses confrères. Ceux-ci ne seront pas réduits au chômage parce qu'ils iront moins vite ; ils auront toujours du travail, rénuméré selon la quantité de leur production. L'ouvrier expéditif ne gagnera pas plus d'argent que l'autre : il gagnera seulement plus de loisir. En une certaine mesure, cette réglementation fondée sur la loi de « l'heure sociale » ne manquera pas de justice, puisqu'elle tiendra compte du mérite individuel.

La grande propriété terrienne étant socialisée, par la transformation en fermiers de l'État des fermiers particuliers d'aujourd'hui ; le haut capital industriel étant, lui aussi, socialisé par le rachat ; les rentes en or étant converties en bons de consommation ; le bon de travail ayant enfin remplacé la monnaie, le socialisme se trouvera pourvu de ses principaux organes de fonctionnement. Par les impôts sur le revenu, par les impôts spoliateurs sur les héritages, il verra diminuer chaque année le poids de ses engagements ; il s'approchera au bout d'une certaine période, du moment où il n'y aura plus de para-

sites dans la société humaine — plus d'autres parasites que ceux que le régime nouveau engendrera, car en Collectivisme, comme en Bourgeoisie et en Féodalité, il y aura d'habiles gens, qui sauront s'embusquer dans les bonnes places, sous prétexte de surveiller le travail des autres. Tout comme le capitaliste, le coche socialiste aura ses mouches bourdonnantes et gourmandes.

XV

L'ÉTAT UNIQUE AGRICULTEUR, UNIQUE INDUSTRIEL, UNIQUE DÉBITANT

En régime socialiste la production sera déterminée non plus par la loi de l'offre et de la demande, mais par des opérations de statistique. — Hiérarchie des conseils. — En haut : Conseils de Statistique. — Au dessous : Conseils nationaux de production agricole, de production industrielle, de répartition. — Chaque région, chaque arrondissement, chaque commune aura ses conseils particuliers. — Mécanisme de la production agricole socialisée. — Comment la situation deviendra intolérable pour les petits paysans restés propriétaires. — La maison familiale. — Il sera avantageux d'y renoncer. — Mécanisme de la production industrielle. — La démocratie dans les ateliers. — Empressement joyeux avec lequel les ouvriers accepteront la discipline. — Inégalité des salaires. — Splendeur du ramasseur d'ordures. — Comment on assurera à chaque branche de production le nombre nécessaire de travailleurs. — Mécanisme de la répartition des denrées et des objets fabriqués. — Disparition du vampire négociant. — La prise au tas des anarchistes. — Les préférences des conseils passeront avant les goûts du consommateur.

Débarrassé d'entraves, doté des moyens de vivre conformes à son hygiène, quel usage le socialisme fera-t-il de cette liberté et de ses moyens ?

Il aura trois fonctions essentielles à remplir : une fonction de production agricole, une fonction de production industrielle et une fonction

de répartition. Il devra remplacer les patrons agriculteurs, les patrons fabricants et les patrons commerçants. Labeur immense pour la société nouvelle.

Actuellement la production a pour régulateur la « loi de l'offre et de la demande ». Quand une certaine chose est « très demandée » les capitalistes se mettent à la fabriquer, en aussi grande quantité que possible. Lorsque tous les demandeurs sont pourvus, la fabrication se ralentit où, si elle ne se ralentit pas, l'offre devenant plus grande que la demande, les prix s'avilissent. Les socialistes, malgré l'indignation que leur inspire la loi de l'offre et de la demande, devront la subir quand ils seront les maîtres. Mais au lieu d'engendrer une « concurrence anarchique » entre les fabricants, une concurrence qui, affirment ils, finit toujours par être désastreuse pour les prolétaires, la loi de l'offre et de la demande, en régime socialiste, ne produira que de l'harmonie. En effet la production n'aura plus pour but, comme en régime capitalistique, le profit : elle sera déterminée par la seule nécessité de pourvoir aux besoins sociaux. Ces besoins aujourd'hui, se traduisent par « la demande ». En collectivisme les besoins « demanderont », tout aussi énergiquement, à être satisfaits. Mais au lieu de s'adresser à des industriels et à des marchands particuliers, la demande s'adressera à « la Société ». La « Société » aura besoin de connaître la somme des besoins, l'importance de la « demande ». Pour se renseigner il lui faudra un Office de Statistique, dans l'intérieur duquel il existera deux divisions : celle de

[la statistique agricole et celle de la statistique industrielle.]

Chaque année, l'Office de Statistique fera connaître à un autre Office, celui de la Production agricole, la somme des besoins sociaux en blé, en vin, en betteraves, en légumes, etc... L'Office de l'agriculture répartira les commandes entre les régions selon leur productivité. Dans chaque région, mettons pour la commodité du langage que ce soit le département, tel qu'il existe aujourd'hui, le conseil général, assisté de conseillers agronomes, procédera à la répartition de « la demande » entre les arrondissements ; les conseils d'arrondissement la répartiront entre les cantons ; les conseils de canton entre les communes et les conseils des communes entre les individus.

Les domaines socialisés devront exécuter les commandes sous la surveillance de délégués agronomes. Les anciens fermiers des propriétaires particuliers, devenus pendant une phase intermédiaire, les fermiers de la Société, seront, avec les gérants des domaines sociaux, des agents sociaux de production. Ils auront, selon les instructions des délégués agronomes, à produire telle denrée, en telle quantité.

Tous ces agents seront payés en « bons de travail »; en « heures sociales ».

Le produit des récoltes et des cueillettes sera déposé dans des magasins communaux pour la satisfaction des besoins locaux, et pour le surplus en être dirigé, d'après les instructions de « l'Office de la Répartition », vers d'autres centres de consommation.

Tel est le mécanisme de la production sociale agricole, tel qu'on peut le construire par hypothèse, d'après les écrits des écrivains socialistes. Ils disent que cette « production en grand » ne sera pas, tout de suite, incompatible avec la petite propriété paysanne, mais qu'elle ne tardera pas à le devenir et que, par persuasion, les petits propriétaires en viendront eux-mêmes à demander l'absorption de leurs petits biens dans le grand bien collectif.

En 1894, le collaborateur de Karl Marx, Frédéric Engels écrivait : « Nous ne pourrons pas songer à exproprier violemment les petits paysans (peu importe que ce soit avec ou sans indemnité) comme nous serons forcés de le faire pour la grande propriété. Notre devoir envers le petit paysan sera d'abord de l'amener à transformer son exploitation privée, sa propriété privée, en exploitation, en propriété collectives, sans aucune violence mais par l'exemple et par l'encouragement des coopératives agricoles, et nous avons certainement assez de moyens pour faire comprendre au petit paysan nombre d'avantages qu'il peut déjà entrevoir aujourd'hui. » Avant de « comprendre les avantages » que Fr. Engels se flatte que déjà ils entrevoient, les petits paysans restés propriétaires connaîtront surtout des « désavantages ». Les réglements qui régiront le travail sur les domaines collectifs seront applicables sur les propriétés privées. Il ne pourra pas co-exister dans la nation deux « classes » d'ouvriers, l'une jouissant des bienfaits du socialisme, l'autre courbée sous l'exploitation de l'homme par l'homme. Les domestiques de la pe-

tite ferme seront donc protégés, comme le seront les producteurs du domaine social. Mais cette protection s'exercera aux dépens du propriétaire. Il devra payer à ses hommes un salaire fixé par la loi ; il devra les faire travailler seulement un certain nombre d'heures. Il ne sera plus le maître. La propriété perdra un de ses goûts les plus savoureux. La récolte faite dans ces conditions désavantageuses, le paysan ne pourra la vendre qu'au magasin public. Plus de marché. Le prix des œufs, du beurre, de la volaille, du blé sera un prix officiel, basé sur les frais de production du domaine social. Ce prix sera payable en bons de travail, en heures de travail. Le serait-il en monnaie que le désagrément ne serait pas moindre. Telles étant les conditions faites au propriétaire privé, s'il ne se révolte pas, il ne tardera pas, comme le prédit Fr. Engels, à demander la socialisation de sa terre. Il aimera mieux renoncer à la responsabilité de la propriété, qui n'aura plus d'avantages, et devenir, comme ses camarades employés sur le domaine collectif, un agent de production salarié, vivant sans-souci, et touchant toujours son bon de travail, quelle que soit la récolte, que le soleil l'ait fait mûrir ou que la pluie l'ait fait pourrir.

Pour faciliter au campagnard l'entrée dans la famille collectiviste, on lui laissera la propriété de sa maison. M. Karl Kautsky et tous les socialistes insistent beaucoup sur ce point. Le socialisme vise, disent-ils, à établir la communauté des moyens de production, non celles des moyens de jouissance. Le foyer du paysan ne sera

donc pas détruit. C'est là une promesse qu'il ne sera sans doute pas très facile de tenir bien longtemps. Une maison a besoin d'entretien, de réparations. Le paysan, quand il aura à faire ramoner sa cheminée, à remplacer sur son toit des tuiles que le vent aura emportées, ou des briques dans son mur, devra s'adresser à qui? Au couvreur, au fumiste, au maçon du district ou de la commune. Il devra payer les matériaux et le travail de l'ouvrier avec les bons de travail dont il n'aura pas consommé la valeur. Mais, s'il faisait abandon de sa maison à la « Société », il lui serait possible d'obtenir gratuitement ces réparations. Pourquoi ne profiterait-il pas de cette favorable législation? Dans sa « maison socialisée » on le laissera sa vie durant. Après lui, il est vrai, ses enfants n'en auront plus la jouissance que par tolérance. Mais à quoi bon conserver un immeuble onéreux, dans une société qui devra le logement à tous ses membres?

Entré dans le domaine commun, le foyer familial pourra être attribué à toute autre qu'à la famille de l'ancien propriétaire. L'héritage ne comportera plus, M. Georges Renard, dans sa description du Régime socialiste [1] le dit expressément, que les objets mobiliers, les souvenirs, et les bons de travail que le père aura épargnés.

Tant d'avantages ne peuvent certainement pas manquer, disent ironiquement les économistes de faire aimer le régime socialiste par les paysans et de convaincre ceux auxquels, au début, on aura laissé leur propriété que leur intérêt est « d'être au plus tôt socialisés! »

1. *Le Regime socialiste.* — Félix Alcan, éditeur. Paris.

Dans l'industrie manufacturière, le développement du collectivisme passera par les mêmes phases que son développement dans les campagnes, au détriment de la propriété privée.

La section de l'Office de Statistique chargée de dresser l'état des besoins de la population en objets manufacturés déterminera, chaque année, la quantité de production nécessaire. Les commandes, en rapport avec « la demande », seront réparties, par un Office de Production Industrielle, entre les usines sociales, directement gérées par des agents de l'administration publique et les groupements ouvriers qui auront voulu se constituer en associations autonomes. Car les théoriciens du collectivisme admettent ces associations, qui seront maîtresses de leur réglement intérieur, mais qui, bien entendu, demeureront soumises aux règles générales de la comptabilité sociale. On leur fournira les matières premières ; on leur versera une quantité de bons de travail en rapport avec leur production ; on veillera pour qu'à l'intérieur des associations « l'exploitation de l'homme par l'homme » ne recommence en aucune manière. En somme, ces associations différeront très peu des entreprises directement gérées par la société. Dans les unes comme dans les autres l'autorité sera démocratique. Les ouvriers éliront un conseil qui sera chargé d'édicter les réglements et qui surveillera les agents de direction et de gestion nommées par la « Société ». Les contre-maîtres seront choisis à l'élection. La discipline, assurent les socialistes, s'imposera spontanément. M. Karl Kautsky en donne pour preuve la doci-

lité avec laquelle les ouvriers, hostiles à la grève, s'y résignent pourtant quand elle a été votée par la majorité de leurs camarades. Cette « preuve » n'est peut-être pas très heureusement choisie car, dans la plupart des grèves, pour empêcher leurs troupes de se débander, les chefs de syndicat organisent des patrouilles et ont recours à des moyens de « persuasion » qui souvent manquent de douceur. La docilité dont parle M. Kautsky n'est donc pas volontaire. Dans l'atelier collectiviste, elle le sera. Les ouvriers seront tellement joyeux à la pensée qu'ils ne travaillent plus pour un exploiteur, que toute tâche leur semblera légère et toute soumission agréable.

Quant à la question de savoir si les ouvriers voudront travailler, les socialistes n'en doutent pas. Ils travailleront parce qu'ils en ont pris l'habitude et que s'ils ne faisaient rien, ils s'ennuieraient. Ils travailleront aussi parce qu'ils ont de l'amour-propre et qu'ils auraient honte de vivre dans la paresse comme des capitalistes. Pour seconder ces bonnes dispositions, on fera aux ouvriers des ateliers spacieux et hygiéniques ; on raccourcira la journée de travail. Enfin on élèvera les salaires. Car, « en collectivisme », il y aura des salaires variables, comme « en bourgeoisie ». Les socialistes, pendant longtemps, avaient annoncé que l'égalité entre les hommes serait étendue jusqu'à l'égalité de rétribution, même à production inégale. Ils ont reconnu que leur générosité accorderait une prime à la paresse, à l'incapacité, et aurait pour effet de faire déserter les professions répugnantes ou trop fatigantes, dont l'exercice est pourtant nécessaire

dans toute société humaine. Un littérateur anarchiste anglais, Charles Morice, dans un petit ouvrage de lecture agréable, *Nouvelles de nulle part*, nous fait assister aux étonnements d'un voyageur, dans le pays enchanté de l'anarchie. En compagnie d'un guide, cet étranger dîne dans un restaurant dont il fait une description des plus attrayantes. Entre un personnage, vêtu avec la fantaisie de Barbey d'Aurevilly ou de M. Péladan quand il était Sâr. Ce ne sont dans son costume que velours, dentelles et broderies. Ce personnage reluisant déclame de beaux vers.

— Qui est-ce, demande l'Etranger ?

— C'est le ramasseur d'ordures, le boueux, lui répond son guide.

Les socialistes n'ont pas cette fantaisie délirante. Ils ne supposent pas que M. Rostand choisira la profession d'égoutier, par dilettantisme. Ils promettent seulement de donner de l'attrait à cette profession et à quelques autres qui sont encore plus rebutantes, en y réduisant la durée du travail et en y établissant le système des hautes paies. Si un typographe gagne son salaire social en six heures, l'égoutier le gagnera en deux ou trois heures. Des équipes nécessaires se relaieront pour que les égouts soient aussi bien entretenus qu'aujourd'hui, où les hommes qui les nettoient sont exploités par les municipalités bourgeoises.

La légitime inégalité des salaires empêchera que telle branche de la production soit délaissée pendant que telle autre serait trop recherchée. M. Kautsky suppose qu'il y ait surabondance d'ouvriers bretelliers et pénurie d'ouvriers tail-

leurs. Aussitôt les salaires hausseront chez les confectionneurs de pantalons et ils baisseront chez les confectionneurs de bretelles. Ce que voyant ceux-ci se remettront à faire des pantalons et bientôt les salaires sociaux dans les deux corporations seront à niveau.

Mais comment hausseront les salaires des tailleurs quand leur profession n'aura pas son effectif suffisant d'ouvriers ? Par un décret ? Augmentera-t-on, comme on dit aujourd'hui, les ouvriers pour les retenir à l'atelier ? Un autre écrivain socialiste, M. Schaeffle, qui fut ministre en Autriche et qui a donné la plus claire interprétation de la doctrine Marxiste [1] expose ainsi le mécanisme de la variation des salaires. La statistique sociale ayant établi par exemple le besoin de vingt millions de pantalons par an, et l'expérience enseignant qu'un pantalon se fait en quatre heures, vaut donc « quatre heures sociales », la corporation des tailleurs devra, pour rendre le service social qu'on attend d'elle, consacrer par an, quatre vingt millions d'heures de travail à la confection des pantalons. A raison de trois cents jours de travail annuel, à six heures de travail quotidien, cette confection exigerait quarante-quatre mille tailleurs à peu près. Si cet effectif n'est pas atteint, comme les citoyens ne pourront pas se passer de pantalons, les tailleurs, restés fidèles à l'aiguille, feront l'ouvrage des déserteurs et recevront un plus grand nombre « d'heures sociales ». C'est alors que l'appât du gain ramènera

1. *La Quintessence du Socialisme*, traduction de Benoît Malon, dans la *Bibliothèque Socialiste*. — Ed. Cornely, éditeur.

aux pantalons le nombre suffisant d'ouvriers pour que la confection recommence dans des conditions normales.

La grande industrie socialisée que dirigeront de haut des statisticiens, se sera superposée à la petite industrie qui sera demeurée affaire privée. Mais, comme nous avons vu la grande culture sociale tuer la culture paysanne, et la propriété foncière collective absorber la petite propriété privée, de même la grande industrie tuera et absorbera la petite.

L'air deviendra bientôt irrespirable, en collectivisme, pour le patron de ville ou de village, quel qu'il soit. Tous les réglements de l'industrie socialisée lui seront imposés, à lui comme au petit propriétaire compagnard. Il ne sera plus maître du recrutement de son personnel, qui lui sera fourni par la corporation ouvrière ; il ne choisira plus son contre-maître, qui sera élu par ses ouvriers ; il devra payer les salaires légaux ; enfin par suite de la disparition des riches il n'aura plus d'autres clients que la « Société ». Il dépendra de la bienveillance ou de la malveillance d'un agent de la production, en qui la « Société » finira par s'incarner, que le petit patron ait ou n'ait pas d'ouvrage. Alors que fera le petit patron ? Il demandera, comme le paysan, a être « socialisé ». Il offrira sa petite fabrique, son atelier à la société, pour une rente de quelques bons de consommation. Réduit en fait à l'état de producteur, d'employé social, il voudra l'être officiellement, avec le titre et les avantages qui y seront attachés. Il était patron mécanicien ou maçon ou plombier dans son bourg : il sera dorénavant

mécanicien ou maçon ou plombier communal. Il travaillera sans les ennuis, sans les responsabilités de l'indépendance, pour le compte de la « Société » — les économistes assurent qu'il n'y mettra pas d'ardeur.

La troisième fonction dont la société collectiviste se chargera, sera celle de la distribution des produits agricoles et industriels. Elle aura supprimé le commerce. Il n'y aura plus un marchand, car le marchand est le pire des exploiteurs. Il lève un tribut sur le producteur en lui payant le moins cher possible son produit et il lève un nouveau tribut sur le consommateur en lui vendant son propre produit le plus cher possible. C'est le parasite cynique, le parasite type. Le patron fabricant peut encore invoquer pour son excuse quelques raisons d'être spécieuses. Le marchand n'a pas l'ombre d'une circonstance atténuante. C'est un vampire qui suce gloutonnement le sang des hommes. Cette odieuse engeance disparaîtra. Elle ne pourra pas plus subsister en régime socialiste qu'un homme ne pourrait vivre la tête sous l'eau. Le commerce est utile dans la société bourgeoise. C'est lui qui met un peu d'ordre dans « l'anarchie de la production » des capitalistes concurrents. Il tient, autant qu'il le peut, l'emploi qu'auront à accomplir, en collectivisme, les statisticiens officiels : il reconnaît les besoins publics et, par les ordres qu'il passe aux fabriques, il régit la production, dans une certaine mesure; il met un peu d'harmonie dans le chaos causé par la concurrence. Ces services que le commerce fait payer un prix usuraire, la société se les ren-

dra à elle-même. Plus donc de boutiques, des bureaux sociaux d'échange.

Comme pour la production agricole, il y aura pour la production industrielle une hiérarchie de conseils, chargés de constater la quantité de « la demande » et de faire exécuter les commandes : Conseil national de Production Industrielle qui correspondra avec les conseils régionaux ou des départements ; conseils d'arrondissement, conseils de canton, conseils de commune.

Ces conseils de commune feront leurs demandes en objet manufacturés de toutes sortes : ils dresseront l'état des choses nécessaires : tant de vètements, tant de chapeaux, tant de paires de bas et de souliers, tant de serviettes, tant de draps, tant d'outils, tant de pièces de réparations pour les charrues, tant de caisses de vaisselle et de verrerie, tant de stères de bois, de tonnes de charbon, de bicyclettes, de bouteilles, etc... etc... Les conseils ne devront rien omettre car l'Etat fournira à tous, exclusivement, et il aura tant de clients à servir qu'il ne pourra, comme le fait le fournisseur particulier actuel, s'occuper des mêmes clients tous les jours. Chaque village se trouvera dans la situation de ces postes militaires, dans le centre Africain, qui ne sont ravitaillés que trois ou quatre fois par an.

Sur le vu des demandes des trente-six mille communes françaises, le Conseil supérieur ou national de Production Industrielle distribuera les commandes aux usines et ateliers sociaux et aux associations ouvrières. Puis il y aura à faire diriger sur les centres de consommation les objets ré-

clamés. Cette distribution des produits manufacturés donnera lieu à une organisation semblable à celle qui opérera la distribution des denrées agricoles. Toutes ces marchandises — appelons les marchandises par fidélité à l'usage — iront s'emmagasiner dans les entrepôts régionaux, départementaux, cantonaux, communaux où les consommateurs s'en approvisionneront. Comment se fera entre eux la répartition ? Les anarchistes qui, malgré leurs violences, sont de candides rêveurs, répondent à cette question que chacun ira « prendre au tas », selon ses besoins.

Ils comptent sur la discrétion des hommes. Chacun ne réclamera que ce qui lui sera nécessaire. Les bien portants se contenteront des mauvais morceaux et laisseront les bons pour les malades et pour les enfants. L'anarchiste vigoureux demandera du vin à quatre sous et tout le bon bordeaux réconfortant sera laissé pour les compagnons malades. Ces chimères n'entrent pas dans l'esprit des collectivistes. Ils entendent que chacun puisse, dans les magasins sociaux, échanger des bons de travail, contre des objets à sa convenance. Pas de prise au tas ; chacun paiera les produits dont il aura besoin avec ce qu'il aura lui-même produit, avec son propre produit, représenté par « les bons de travail », par les « heures sociales » dont il sera porteur.

En somme les choses se passeront dans les magasins sociaux, comme dans les magasins de commerce privé d'aujourd'hui. Le premier arrivé sera — ou devra être le premier servi. Pourtant, si une denrée se raréfie, l'administration pourra édicter un rationnement temporaire ou perma-

nent. On ne délivrerait à chacun qu'une portion, celle des autres étant réservée.

On voit qu'il faudra à la société collectiviste de fameux administrateurs, des intendants infaillibles. Ils devront tout prévoir. Aujourd'hui un épicier ne se préoccupe que de sa clientèle dont il connaît à peu près exactement la composition. Les administrateurs sociaux auront la clientèle de tout le monde. Ils ne devront jamais oublier de faire un envoi ; ne jamais le mal diriger. Une adresse mal mise, un wagon mal aiguillé ou qui dépasse la station, et voilà un canton, un village privé de ses nécessités. En temps de concurrence disent les économistes il n'y a rien de pareil à craindre. Les colis d'un négociant peuvent s'égarer ; mais ceux de son concurrent sont arrivés la veille. Jamais il n'y a disette absolue dans une localité, parce que les sources d'approvisionnement sont multiples. A tous ces ruisselets rafraîchissants, le collectivisme substituera un fleuve immense dont le cours devra toujours être régulier. Si quelque catastrophe le dérive momentanément, tant pis pour les riverains. L'interruption d'une voie ferrée, la congélation d'un canal pourra retarder l'arrivée du charbon nécessaire à une usine ; elle sera arrêtée dans son fonctionnement, car elle ne pourra pas traiter, comme c'est possible aujourd'hui, avec d'autres fournisseurs particuliers, dont les envois emprunteraient un autre réseau. Avant d'obtenir que l'administration centrale de distribution avise pour remédier à l'accident, que de réclamations, que de formalités, que de temps perdu !

Les économistes et le public à qui les socialistes

n'ont pas encore fait partager leurs espérances, se méfient de tous ces monopoles de l'État. La Régie des tabacs fournit à leur méfiance des justifications. Cette administration semble en effet croire que le public est fait pour elle, et non elle pour le public. C'est le public qui doit se plier à ses caprices. Pendant des années elle met en vente de certains produits, un beau jour ces produits disparaissent ; le fait s'est produit il n'y a pas longtemps pour les cigarettes de la Havane qui après dix ans, alors qu'elles avaient conquis une clientèle, ont subitement cessé de plaire aux ingénieurs de la régie. Tout dernièrement, pendant l'été 1906, les débitants de tabac, à Paris et dans les départements, se sont vu refuser des tabacs de certaines qualités auxquels leur clientèle était habituée. Ils réclamaient dans les entrepôts. Les entreposeurs leur répondaient : « Il n'y en a pas ; l'administration ne nous en envoie pas. »

N'est-il pas à craindre que le public, quand il n'aura en face de lui que des monopoles, monopoles d'État pour les bicyclettes, et pour le beurre, pour les automobiles et pour les œufs, pour les vêtements et pour la limonade gazeuse, pour les gilets de flanelle et les porte-plumes, pour les meubles et pour le pot-au-feu, pour les briques et la pâtisserie, pour les charpentes de fer et pour les bougies, pour tout, pour tout sans exception, ne soit dix fois, cent fois, mille fois plus malheureux qu'il ne l'est aujourd'hui ? Quelle que soit la bonne volonté, l'intelligence, le génie, si l'on veut, des Directeurs de la Production, est-ce que l'unification de la direction n'entraî-

nera pas l'uniformité des produits. Actuellement l'acheteur est sollicité par dix, cent concurrents. Il peut choisir entre cent « marques » ; « il y en a pour tous les goûts. » En collectivisme cette variété est bien menacée de disparaître. Il y aura des chemises-type, comme il y a du tabac Caporal.

Dans les immenses fabriques de chaussures confectionnera-t-on des bottines à bouts pointus ou des bottines, dites rationnelles, à extrémités élargies comme le pied qu'elles doivent contenir ? La décision sur cette question comme sur toutes les autres n'appartiendra plus au client, qui impose son goût au fabricant ; elle sera dans les attributions d'un chef de fabrication, d'un Conseil de Production qui pourra, si bon lui semble, ne faire fabriquer que le type de chaussures ayant ses préférences ou la préférence de la majorité des membres du Conseil. Le public devra se contenter de ce qu'il trouvera dans les magasins publics, comme il est contraint de se contenter aujourd'hui des cigarettes et des paquets de tabac qui se trouvent chez le débitant. Si l'objet qu'on lui offrira en échange de son bon travail, ne lui convient pas, ce sera à la lettre : « à prendre ou à laisser ». Impossible de dire comme on le fait aujourd'hui chez le marchand libre : « Vous n'avez pas ce qui me plaît ; je vais chez votre concurrent », puisqu'il n'y aura plus de concurrent.

XVI

LA VIE EN RÉGIME SOCIALISTE

Au village. — Disparition du commerce local. — Le magasin communal unique. — Le débitant c'est un employé payé sans intérêt sur le débit. — Le dérangement pour se procurer « deux minutes de sel ». — A la ville. — Suppression des étalages. — Concentration des produits dans un certains nombre d'entrepôts. — Grandeur et irresponsabilité du débitant fonctionnaire. — Dans leur ensemble, les hommes seront-ils plus heureux après la Révolution ? — Les salaires ouvriers d'après Karl Kautsky ne seront guère augmentés que d'un ou deux dixièmes. — Au lieu de travailler la moitié du temps pour le capital et l'autre moitié pour eux-mêmes, les ouvriers travailleront quarante minutes pour eux-mêmes et vingt minutes pour la « Société ». — Lourdeur du budget socialiste. — Les dépenses militaires ne seront pas beaucoup allégées. — L'Instruction publique en France devra coûter un milliard de plus qu'aujourd'hui, d'après les calculs de Kautsky. — Dépenses énormes pour les invalides au travail. — Les ouvriers seront transportés en masse dans les grandes usines sociales, toute petite industrie ayant disparu. — La répartition des logements. — Conflits possibles entre les corporations et la société. — La grève, délit de lèse-société. — Les Arts, par la disparition des amateurs privés, ne seront plus que des arts officiels. — Les gens de lettres. — Les journaux. — Impossibilité de se faire imprimer sans l'agrément de l'autorité. — Les journaux ne peuvent vivre sans annonces. — Le public ne saura que ce que la Société voudra lui laisser connaître. — Conclusion des économistes.

Quel tableau présentera la France sous ce régime de la production monopolisée et de la dis-

tribution des produits par la « Société », que nous promettent les socialistes ?

Voici un village de six à sept cents habitants, au bord de la mer. Deux boulangers, deux bouchers, trois épiciers, trois merciers, trois pêcheurs, deux plombiers, deux menuisiers, deux maçons, deux peintres, un maréchal-ferrant y représentent le commerce et l'industrie. Chacun de ces hommes trouve à vivre indépendant, de son état ou de son commerce. Suivant les commodités du voisinage, ou leurs convenances personnelles, les habitants ont distribué leur clientèle entre ces concurrents. L'un des épiciers vend des produits d'une grande épicerie parisienne, un autre vend surtout des denrées anglaises; le troisième n'a pas de spécialités, c'est un éclectique. Les goûts les plus divers du public peuvent être satisfaits, et chacun des commerçants s'efforce pour leur donner satisfaction.

Le régime collectiviste institué, tous ces magasins particuliers seront fermés. Un entrepôt unique sera créé sous la halle du petit village. Ce sera un magasin général où tous les habitants devront venir s'approvisionner. Le gérant sera un fonctionnaire. Il ne faut même pas le comparer au débitant de tabac actuel. Celui-ci est encore un marchand, intéressé à la vente par la remise que lui consent la Régie. Afin de vendre plus, le débitant harcèle (vainement d'ailleurs le plus souvent) l'entreposeur de ses plaintes. Il transmet les réclamations de ses clients, qui exigent telle ou telle marque de cigarettes ou de cigares. L'employé social, qui tiendra le magasin général dans une petite commune, n'aura pas les mêmes

raisons que le débitant de tabac, de faire du zèle. Il sera un employé payé. Tout comme un producteur, il recevra un certain « bon de travail », un certain nombre « d'heures sociales » qui lui donneront pouvoir de subsister. Qu'importera à ce commis de la Société que le public soit content ou ne le soit pas ? On lui demandera un objet que son magasin ne contiendra pas ; on se plaindra. Que voulez-vous que lui fasse cette plainte ? Il ne sera pas responsable. Il répondra : « Je vous offre ce que j'ai. Il ne dépend pas de moi d'avoir autre chose, adressez-vous à la « Société ! » Elle sera, la « Société », encore plus inaccessible aux mécontents que ne l'est la Régie, parce qu'elle sera plus lointaine et plus majestueuse. Impersonnelle elle vivra dans un mystère troublant.

La concentration des denrées en un entrepôt unique causera bien des incommodités. Aujourd'hui il n'y a guère qu'à traverser une rue pour entrer dans la boutique où l'on a affaire. Avec le magasin central, quand une bonne femme aura besoin de « deux minutes de sel » il lui faudra faire une course presque longue, si elle demeure à l'extrémité du village. Et les jours où se présenteront les gens de la campagne, quel encombrement dans l'unique magasin du village ! Combien de temps faudra-t-il pour être servi ?

L'aspect des grandes villes ne sera pas moins profondément modifié que la physionomie du village. Les magasins fermés, plus d'étalages alléchants. A de certaines distances, des dépôts de produits sociaux, où se fera l'échange des bons de travail contre des denrées. Le boucher sera

un fonctionnaire comme le garde-magasin, comme le boulanger. Il aura une dignité officielle qui en imposera aux gens simples. Comme il n'aura plus, le boucher, à réserver les meilleures pièces pour ses clients riches, il s'arrangera pour en faire profiter ses amis. Il aura beau être un honnête homme, il sera toujours un homme. Ceux dont la physionomie ne lui plaira pas devront prendre l'habitude de ne manger que les bas morceaux.

Voilà quelques-uns des inconvénients de la monopolisation par l'Etat du service de la distribution des produits, de tous les produits. Il n'est pas sûr que le public ait beaucoup à se louer de cette monopolisation. Les apparences des choses, telles que l'on peut les concevoir, d'après les données de leurs théoriciens, ne sont pas ici favorables aux socialistes.

Par un autre côté le public, l'ensemble des consommateurs sera-t-il soulagé pas la révolution sociale ? Les bourgeois, les possédants petits ou grands y perdront l'avoir qui fait leur indépendance ; ils perdront le droit de libre initiative. Mais les non-possédants, qui sont une minorité dans la nation française, les prolétaires, gagneront-ils quelque chose à cette révolution ?

Les salaires seront-ils augmentés ? Les charges d'Etat devenues charges Sociales seront-elles diminuées ? Les ouvriers affranchis de la servitude capitalistique, débarrassés du Patron, du Maître, devenus Maîtres à leur tour, seront-ils plus libres, plus heureux ? Tout conflit entre eux et l'Etat entrepreneur sera-t-il rendu impossible ? La classe intermédiaire, qui n'est ni capitaliste,

ni prolétarienne, les écrivains, les artistes, les intellectuels, dont beaucoup entrainés par M. Jaurès sont aujourd'hui socialistes, jouiront ils, dans la société collectiviste, de l'indépendance nécessaire ? Leur « production » est d'essence individualiste. Comment se continuera-t-elle sous le régime du collectivisme, dans un milieu où toute production, absolument toute, sera centralisée, socialisée, officialisée, réglementée ?

Aux économistes qui posent ces questions, que répondent les socialistes ?

Reprenons les questions l'une après l'autre.

A. — Les salaires ouvriers seront-ils augmentés ?

M. Karl Kautsky s'emparant d'une statistique des revenus, pour 1891, en Angleterre chiffre à dix-sept milliards et demi le montant des salaires et à vingt milliards les profits du capital. Le prolétaire peut donc croire que l'abolition de la propriété individuelle lui vaudrait un doublement de salaire. L'écrivain socialiste le met loyalement en garde contre cette illusion. La société, dit-il en substance, devra se charger de tous les services sociaux qui sont actuellement exercés par les capitalistes. Le premier de ces services, le plus grand de tous c'est « la fonction de l'accumulation des capitaux ». Les capitalistes ne dépensent pas tous leurs revenus, ils ne détruisent pas la richesse produite par les prolétaires. Ils en mettent une bonne part en réserve, qui sert à « étendre la production » — c'est-à-dire à créer de nouvelles entreprises, à ouvrir de nouvelles usines, à construire de nouvelles lignes de chemins de fer, à tenter l'utilisation des inventions nouvelles.

Cette accumulation des capitaux sera un devoir qui s'imposera au Prolétariat. Lui non plus ne pourra pas consommer toute la production. Il faudra qu'il fasse des réserves. Le salaire subira donc de ce chef une diminution. On aura eu beau abolir le prélèvement capitaliste ; une partie de ce prélèvement sera remplacé par une retenue sociale. Le mot changera, la chose restera la même.

Actuellement les impôts sont payés dans une forte proportion par les capitalistes. Quand il n'y aura plus de capitalistes, c'est le Prolétariat qui devra faire tous les frais de l'administration sociale : deuxième cause de retenue sur les salaires. Une troisième cause n'est pas indiquée par M. Kautsky, mais les économistes n'oublient pas de la signaler. La disparition des riches consommateurs fera certainement baisser le chiffre d'affaires sociales. Les industries du luxe qui entrent pour une bonne part dans les vingt milliards de revenus capitalistes et dans les dix-sept milliards de salaires, considérés par M. Kautsky, n'existeront plus. La valeur qu'elles créent actuellement cessera de venir accroître la richesse sociale. Il y aura moins de valeurs à répartir entre les travailleurs.

Il ne faut donc pas espérer que la révolution sociale double le bien-être des ouvriers. L'augmentation sera beaucoup, beaucoup moindre, de l'avis même de M. Kautsky, qui a pris la peine de la chiffrer, ainsi qu'on le verra plus loin.

B. — Les charges sociales seront-elles diminuées ? La « Société » sera-t-elle moins coûteuse que l'Etat ?

M. Schaeffle, M. Kautsky, M. Renard, M. Deslinières [1], tous écrivains qui se sont préoccupés du « lendemain de la révolution », qui ont décrit « l'aspect positif » du collectivisme, ne le laissent pas espérer.

Pour M. Karl Kautsky, un seul ministère, celui de l'Instruction publique couterait un milliard et demi, peut-être deux milliards par an à l'Allemagne. La France ayant une population inférieure d'un bon tiers, la dépense oscillerait chez elle entre un milliard et 1300 millions.

Cette dépense se justifierait par la monopolisation complète de tous les enseignements. Tous les enfants seraient élevés par la « Société ». C'est leur classement à l'école qui les désignerait pour les diverses fonctions sociales, et non plus comme aujourd'hui, leur caprice ou le hasard de la naissance. A l'école primaire, il se ferait, par concours, une sélection pour les écoles secondaires ; dans les écoles secondaires, une sélection pour les écoles supérieures. Selon leurs aptitudes, les enfants seraient dirigés vers les écoles de métiers ou vers les écoles de culture intellectuelle plus intense. Et toutes ces écoles seraient des « écoles sociales » ; professeurs et élèves seraient entretenus par la Société. L'évaluation de M. Karl Kautsky n'est donc pas exagérée. Pour cet immense service public, il ne faudra pas moins d'un milliard en France.

Ce milliard pourra-t-on le demander aux ministères « dévorateurs » de la guerre et de la ma-

1. Cf. *L'Application du système collectiviste*, par DESLINIÈRES, avec une préface de Jean Jaurès. — Un vol. in-18, à la *Librairie du Parti socialiste*.

rine? Non. Car les socialistes s'ils veulent détruire l'armée actuelle, dont le recrutement, l'organisation et surtout les traditions leur sont odieuses, lui substitueront le régime des milices. Tous les citoyens seront soldats; mais pour être citoyens, les soldats ne seront guère moins coûteux. Peut-être le seront-ils plus. Il faudra autant d'armes qu'aujourd'hui; il faudra autant d'officiers — ils auront beau être élus, ces officiers, et exercer leur commandement sous le contrôle de leurs subordonnés, on n'en sera pas moins obligé de leur payer une solde, car ils ne pourront pas être à la fois au champ de manœuvre et à l'atelier. Et les hommes, sera-t-il juste, quand ils serviront la patrie, de les payer moins que lorsqu'ils seront employés à la production? Ne produiront-ils pas de la sécurité, sans laquelle les autres ouvriers ne pourraient rien produire? Les dépenses militaires seront donc très peu réduites — si même elles ne sont pas augmentées — en régime prolétarien. M. G. Renard, sans le dire expressément, insiste longuement sur le devoir qui s'imposera à la société collectiviste d'être forte pour repousser les agressions étrangères. Cette société proscrira l'hervéisme; et M. Hervé lui-même cessera d'être hervéiste. En effet l'antipatriotisme a raison d'être quand les peuples sont exploités par des capitalistes. Qu'importe alors que ces capitalistes soient français ou allemands? Mais quand les peuples ne seront plus exploités par des maîtres rapaces, la patrie leur deviendra chère et l'anti-patriotisme deviendra, ce qu'il est pour les bourgeois d'aujourd'hui, un sentiment détestable.

Ainsi le budget de la guerre sera à peu près maintenu ; le budget de l'instruction publique sera élevé au chiffre des dépenses militaires actuelles ; pour les travaux publics et l'agriculture, pour ces ministères du progrès social, on ne pourra pas lésiner : leurs dépenses s'augmenteront. Les ouvriers qu'ils réclameront pour la construction des voies ferrées, des canaux, pour le défrichement pour l'hydraulique agricole, seront détournés de la production directe. Ils tomberont à la charge des ouvriers producteurs, qui auront encore à fournir au paiement des dettes publiques et à entretenir les surveillants, les contrôleurs de la production, les gardes-magasins publics, les débitants, sans compter les magistrats, les policiers, et les gardiens de prison[1] (car il faudra bien que la « société » se défende, ne fût-ce que contre les entreprises criminelles des capitalistes dépossédés et mécontents).

Quand on scrute l'avenir, en s'éclairant des lumières que les publicistes socialistes ont projeté sur lui, on aperçoit un budget au moins aussi lourd que celui de la société bourgeoise. La Société future ne coûtera pas moins cher que l'État actuel. Les ouvriers — tous les hommes seront ouvriers — auront à en faire tous les frais.

Sur un ensemble de revenu de trente-sept

1. M. Deslinières parlant des prisons les décrit par avance comme un séjour enchanteur. La prison ne comportera que « la privation de liberté ». Les condamnés pourront recevoir leurs familles tous les jours et lire les journaux. Le régime prévu par M. Capus, dans une de ses comédies, sera réalisé.

milliards (chiffre de M. Kautsky pour l'Angleterre) ; sur cet ensemble ils auront, comme nous l'avons dit, à faire l'abandon d'une part pour la constitution des réserves, d'une autre part pour les frais généraux de l'industrie, d'une troisième part pour le budget. Toutes ces parts formeront bien un gros tas de huit à dix milliards, au moins. Le salaire ouvrier ne sera donc augmenté en régime collectiviste que de la moitié tout au plus du revenu actuel des capitalistes.

M. Karl Kautsky fait une évaluation plus timide. Il croit que lorsqu'un ouvrier aura travaillé une heure, la société, pour pouvoir équilibrer son budget, ne pourra lui donner qu'un bon de travail de « quarante minutes » d'un « tiers d'heure, » l'autre tiers étant réservé pour les dépenses sociales de toutes sortes. Ainsi, pas plus en collectivisme qu'en capitalisme, l'ouvrier ne pourra « racheter son produit avec son salaire ». Il ne travaillera pas intégralement pour son bien-être ; il travaillera, au moins un tiers du temps passé à l'ouvrage, pour la Société. Le prélèvement social, interrogent les économistes, sera-t-il inférieur au prélèvement capitaliste et, pour une incertaine majoration de salaire d'un ou deux dixièmes qu'on peut attendre du progrès, est-il légitime de tout bouleverser ?

C. — Les ouvriers débarrassés du maître capitaliste, seront-ils plus heureux et plus libres ?

M. Kautsky nous annonce que la société adoptera la méthode des grands trusts américains, qui concentrent la production dans les grandes, usines et ferment les petites. Considérant l'industrie textile en Allemagne (le raisonnement

est tout aussi valable pour la France), M. Kautsky écrit : « Cette industrie occupe en chiffres ronds un million d'ouvriers. Plus de la moitié de ces ouvriers (587.599) travaillent dans des exploitations qui comptent plus de 50 ouvriers. Admettons que les exploitations qui comptent moins de 50 ouvriers soient les plus imparfaites. Toutes celles-ci disparaitront et les ouvriers en seront *transférés* (c'est la propre expression de M. Kautsky) dans celles qui occupent plus de 50 ouvriers [1] ».

Là ne s'arrêtera pas la concentration, le *transfèrement* des travailleurs. On continuera par la fermeture des fabriques qui n'occupent que 200 ouvriers ; puis on fermera encore celles-ci, pour ne laisser subsister que celles qui occuperont plus de mille ouvriers. Finalement de 200.000 le nombre des exploitations textiles en Allemagne sera réduit à 800. Un million d'ouvriers qui sont dispersés sur toute l'étendue du territoire allemand en 200.000 fabriques, seront concentrés en 800. On les aura *transférés* de leur lieu d'origine dans les centres où la « Société » trouvera avantageux de continuer l'exploitation.

Ce que les socialistes seront amenés à faire pour l'industrie textile, ils le feront, sous l'empire des mêmes nécessités économiques, pour toutes les industries. Il y aura donc une série de « transfèrements » de populations. Les économistes disent que ces transfèrements forcés équivaudront, pour des hommes libres, à ce qu'est la transportation pour certains condamnés de la justice bourgeoise. Ils demandent si le droit humain ne

1. Karl Kaustky, *op. cit.* p. 322.

sera pas violé par ces déracinements en masse, opérés sur des injonctions de statisticiens. Il est vrai que les ouvriers ne subiront pas une contrainte légale. Ils pourront, si bon leur semble, se refuser au transfèrement. Mais la contrainte ne pèsera pas moins sur eux de suivre la fabrique où ils peuvent exercer leur métier. S'ils résistent à cette contrainte, que deviendront-ils ? Des vagabonds, des indigents ; ils tomberont à la charge de la Société. Mais la Société qui devra déjà pourvoir à l'entretien des invalides, des vieillards et des enfants, consentira-t-elle à entretenir encore des hommes valides qui, pour justifier leur refus de travailler, ne pourront invoquer qu'une raison de sentiment : la peine que leur causerait l'émigration loin de leur foyer, loin du lieu où ils ont l'habitude de vivre. Il est à craindre que la « société matérialiste » ne tienne pas compte de ces considérations « idéalistes ». Le transfèrement s'accomplira donc sous la pression de la nécessité ; la liberté individuelle des ouvriers sera donc moins respectée dans l'organisation collectiviste qu'elle ne l'est en régime capitalistique ?

Entre tous ces ouvriers « transférés » comment se fera la répartition des logements. Les encasernera-t-on eux et leurs familles, en les faisant vivre dans des sortes de phalanstères ? Leur assignera-t-on des logements séparés ? Mais s'ils ne s'y plaisent pas ? S'ils veulent déménager ? Qui sera juge de leurs convenances ? Qui leur donnera l'autorisation et les moyens de suivre leur goût ?

Cette question du choix du domicile se posera d'ailleurs pour tous les citoyens, dans les villes

et dans les campagnes, quand la propriété bâtie aura été socialisée ou communalisée.

Mais restons avec les ouvriers, puisque c'est pour leur bien que doit s'opérer la révolution sociale. En régime bourgeois, l'ouvrier peut opter entre plusieurs patrons.

L'ouvrier quitte une maison, se présente à la porte d'une autre ; un contre-maître l'embauche, sans plus de formalités. En régime collectiviste, toutes les industries étant dirigées par des agents de la Société, ou remises à des associations ouvrières, les choses n'iront peut être pas avec cette facilité. On demandera sans nul doute a l'ouvrier inconnu d'où il vient, pourquoi il n'est pas resté là où il avait du travail. L'ancien livret, dont l'abolition a été saluée par les ouvriers comme une mesure de libération, ne sera-t-il pas rétabli, en fait, par cette obligation imposée à l'homme de fournir tant d'explications ? Quand les explications auront été satisfaisantes, y aura-t-il de la place à l'usine ? Chaque fabrique aura reçu ses commandes, au début de l'année ; chacune aura son personnel ; chacune aura son budget, dressé d'avance et invariable. Dans de telles conditions comment accueillir le nouveau venu ? Au transfèrement forcé, s'ajoutera donc le domicile à peu près forcé ; ou, si l'homme s'est malgré tout déplacé, le vagabondage sans fin ?

Est-ce bien la peine de faire une révolution, demandent les économistes, pour que la condition des ouvriers redevienne moralement pire qu'elle n'était avant les réformes bourgeoises, pire qu'elle n'était au debut de l'ère industrielle, pire qu'elle ne l'a été, dans aucun temps ?

D. — Y aura-t-il des conflits entre les ouvriers et l'Etat Patron ?

Pourquoi pas, répondent les économistes, puisqu'il y aura inégalité de salaire ? Telle corporation mécontente pourra se mettre en grève. Que fera « la Société » ? La production sera un service public. Pourra-t-on permettre qu'un service public soit suspendu ? Réquisitionnera-t-on d'autres travailleurs pour faire le travail des grévistes ? Mais ce serait encourir le reproche que l'on adresse, de nos jours aux capitalistes ? Et ces remplaçants où les prendra-t-on ? Faut-il admettre qu'il existera, en régime socialiste, des sans-travail, « une armée de réserve ouvrière » ? Mais, un des effets de la révolution doit être justement de licencier cette armée de réserve, en donnant du travail à tous les hommes, en faisant à tous une obligation de travailler.

La question de la grève sera donc pour les socialistes, une des plus graves. Les économistes demandent comment ils la résoudront et aussi comment ils empêcheront que la production sociale ne soit troublée par des violences. Si des grévistes ameutés veulent envahir une usine, les laissera-t-on faire ? s'ils parviennent à arrêter le travail dans une industrie, l'équilibre entre la production et la consommation, établi par les statisticiens, risquera d'être rompu. Crise sociale que la Société aura le devoir de prévenir. On résistera donc par la force aux émeutiers. On invoquera, pour se justifier, quoi ? l'ordre public !

Qu'y aura-t-il de changé ? Ceci : qu'aujourd'hui le droit de grève, qui ne s'exerce que de

particuliers à particuliers, n'est pas un délit, mais que s'exerçant, en régime socialiste, de particuliers à Société, il sera une révolte, il deviendra une sorte de crime de lèse-société, qui méritera des châtiments exemplaires.

Est-ce pour que leur droit d'aujourd'hui soit considéré demain et traité comme un abus criminel que les ouvriers veulent la révolution sociale? A cette question des économistes les socialistes n'ont pas encore répondu. Elle est en effet pour eux très embarrassante.

E. — Quel sera le sort fait aux artistes et aux écrivains dans la société collectiviste?

C'est une question bien importante, car les arts et les lettres sont les facteurs essentiels du progrès humain. Lieu commun inutile à développer. Dans la « société bourgeoise » les artistes gagnent leur vie grâce aux amateurs. L'Etat leur accorde bien quelque protection, mais il est un client misérable, si on le compare à cet autre client : le public. Pour quelques centaines de mille francs que le ministère et les municipalités consacrent chaque année à l'encouragement des Beaux-Arts, il sort, pour acquisitions de tableaux, d'œuvres de sculpture et surtout pour travaux de décoration, plusieurs millions des portefeuilles privés.

En collectivisme, le client particulier disparaitra. Les propriétaires et les capitalistes expropriés, qui auront été indemnisés en inscriptions de rentes nominatives, dont le revenu sera payé en bons de consommation et que l'impôt appauvrira un peu tous les ans, penseront sans doute à toute autre chose qu'à enrichir

leurs galeries. Ils songeront plutôt à s'en débarrasser, à les vendre à l'étranger, si, toutefois, la « Société » laisse encore sortir les œuvres d'art du territoire. Donc plus de « riches amateurs ».

Quant à la multitude des « producteurs », qui recevront chaque jour quelques « heures de travail », la médiocrité de leur revenu ne leur permettra pas de s'offrir des tableaux coûteux. Les artistes se trouveront donc en face d'un seul acquéreur la « Société », représentée par des peintres, des sculpteurs, des architectes d'un talent officiellement consacré, des académiciens, si l'on veut, ou des lauréats, groupés en Commissions Sociales des Beaux-Arts.

Il est probable que « la Société » consentira, dans ce domaine particulier, à une décentralisation de pouvoir. Il y aurait des académies régionales qui auraient à juger les œuvres dignes d'être achetées, à décourager les mauvais, et à encourager les bons artistes. Il serait certainement préférable d'avoir plusieurs académies régionales qu'une seule académie centrale, car une certaine émulation subsisterait encore. Mais on sait que l'esprit des corps académiques n'est pas éclectique. Mettez une académie à Paris, d'autres à Lyon, à Marseille, à Lille, à Toulouse, à Bordeaux, à Rennes, à Nancy, vous aurez peut-être autant d'esthétiques différentes, mais il y a de grandes chances pour que, en chaque région, cette esthétique soit exclusive. Les académiciens, les commissaires sociaux des Beaux-Arts, favoriseront les artistes qui se conformeront à l'esthétique officielle. Les autres seront sacrifiés par

un parti pris inconscient. Comme il n'y aura plus d'amateurs libres, de collectionneurs, pour réparer les injustices involontaires des concours officiels, les artistes indépendants, ceux qui concevront et exécuteront autrement que les maîtres consacrés ; n'auront bientôt qu'à renoncer à leurs pinceaux et à leurs ciseaux.

L'Art Décoratif auquel les socialistes prédisent un grand essor, dans leur régime, ne sera pas mieux partagé que la Peinture et la Sculpture. On décorera, promet-on, beaucoup de monuments pour l'agrément du peuple. Mais ce seront toujours les mêmes hommes, les mêmes commissaires, qui auront à choisir entre les projets de décoration. Et ils imposeront au public leurs préférences d'école et de formule. Toutefois il n'est pas impossible que la nouveauté des choses, inspirant quelques artistes particulièrement bien doués, les amène à la découverte d'une formule nouvelle d'art. Mais aussitôt que la formule de cet art et ses procédés seront devenus classiques, les académies s'en constitueront les défenseurs jaloux. Rien qui s'en écartera ne sera trouvé bien et jugé digne de récompense. La « Société », par absence de concurrence dans le domaine des arts, verra donc le triomphe d'un art officiel quelconque, contre lequel aucun indépendant ne pourra plus réagir.

Les Comédiens échapperont plus facilement que les autres artistes au nivellement socialiste. C'est que la scène les met en contact direct avec le public. Un comédien sifflé, c'est une leçon pour les autres de ne pas l'imiter. Il disparaît. Mais les huées excitées par un monument ridi-

cule ne le font pas s'écrouler. Il faut subir la mauvaise architecture et la mauvaise peinture, parce qu'elles se concrétent en des travaux coûteux et durables, tandis qu'on se débarrasse, en une soirée, d'un acteur ennuyeux. L'art de la scène, le moins noble de tous, pourra donc conserver, plus d'originalité que les autres, en régime collectiviste. Aussi bien, quoiqu'il arrive, il ne faut jamais être inquiet sur le sort des comédiens. Ils se tirent toujours d'affaire, par la raison qu'ils sont comédiens.

Si la situation réservée aux artistes en « collectivisme » ne parait pas bien désirable, celle qui est promise aux gens de lettres parait devoir être encore pire. Les écrivains continueront à chercher leur clientèle dans le public. La « Société », il est vrai, achètera pour ses écoles et ses bibliothèques, un grand nombre de livres ; mais il en va ainsi aujourd'hui. Elle ne fera pas cadeau aux citoyens des romans, des livres d'histoire, de critique, de philosophie qu'ils auront la fantaisie de vouloir posséder. C'est donc pour le public que les écrivains travailleront. Mais qui travaillera pour eux ? C'est-à-dire qui confectionnera matériellement leurs livres ? La Société. Elle sera imprimeur, le seul imprimeur, directement par les entreprises en régie, ou indirectement par les associations ouvrières. Entre tant d'auteurs qui apporteront des manuscrits, il faudra faire un choix. Tout ne mérite pas d'être imprimé ; qui choisira ? Encore des commissions ! Et quel esprit les animera, ces commissions ? L'esprit socialiste, à coup sûr. Pourra-t-on demander à ces commissions sociales de donner le

bon à tirer d'un ouvrage qui critiquerait les bases de la société collectiviste ? Rome aurait-elle donné l'*imprimatur* à Renan ? La Société le donnerait-elle à un nouveau Taine qui aurait écrit les *Origines de la Révolution sociale* ? Le donnerait-elle à un autre Joseph de Maistre ? Le donnerait-elle à l'auteur d'un Catéchisme catholique ? Le donnerait-elle même à M. Urbain Gohier, à M. Pouget pour un pamphlet anarchiste ?

En supposant l'invraisemblable, les commissions poussant le libéralisme jusqu'à remettre aux typographes l'ouvrage d'un écrivain antisocialiste, est ce que les typographes socialistes, eux, pourraient être obligés de le composer ? Est-ce que les imprimeurs socialistes ne pourraient pas refuser de le mettre sous la presse ? Et comme il n'y aurait d'autres librairies que les librairies publiques, est ce que la « Société » se ferait le vendeur d'un livre qui condamnerait ses origines, exciterait au mépris de ses institutions et provoquerait les citoyens à la révolte ?

La liberté de penser serait absolue en collectivisme, c'est entendu. Mais la liberté de répandre sa pensée, sans laquelle l'autre n'est qu'un leurre, serait entravée par une censure d'en haut et une censure d'en bas. Elle, serait en fait abolie, dans la société matérialiste et libre penseuse.

Et les journaux qui tiennent tant de place dans la vie contemporaine ? Le collectivisme en rend l'industrie impossible, par la suppression des annonces. Il n'y aura plus besoin d'annonces puisqu'il n'y aura plus de commerce, plus de concurrence commerciale. Or on sait que la plus

importante recette de la presse provient de la publicité. Quand cette ressource légitime aura disparu, plus moyen de payer des correspondants à l'étranger, et de payer le télégraphe; plus moyen de payer des rédacteurs et même d'acheter du papier. La presse en régime socialiste, ne pourrait plus publier que les dépèches officielles qui lui seraient communiquées pas « la Société. » Celle-ci serait la maîtresse de l'esprit public.

Elle le serait d'autant mieux qu'elle pourrait, étant seul imprimeur, se refuser à prèter ses presses aux journaux anti-socialistes, aux journaux des conservateurs, qui voudraient défaire la révolution, aussi bien qu'aux journaux *trop* socialistes, aux journaux des anarchistes, qui trouveraient la Révolution incomplète. Comme le livre, le journal serait soumis à la censure. Le public ne lirait rien qu'avec la permission du gouvernement.

Ayant fait toute cette critique de l'aspect positif du collectivisme, les économistes concluent :

que la révolution sociale n'apporterait ni surcroît de bien être aux ouvriers, ni allégement des charges publiques ;

qu'elle attenterait à la dignité et à la liberté des hommes par la transportation et l'encasernement des travailleurs dans ses vastes usines ;

qu'elle arrèterait tout essor artistique ;

qu'elle ferait peser sur la pensée libre une intolérable oppression ;

Se retournant alors vers les socialistes, les économistes leur disent : Vous êtes de détestables doctrinaires!

A quoi les socialistes répondent que les économistes sont ou des hommes de mauvaise foi ou des ignorants.

Et la dispute que nous venons de résumer recommence.

Elle se continuera jusqu'au jour annoncé par Karl Marx, où interviendra « la Force, l'Accoucheuse des Sociétés ».

Parfois il arrive que des Accoucheuses mettent au monde des Enfants morts.....

FIN

APPENDICE

APPENDICE

LE MANIFESTE DE KARL MARX ET D'ENGELS

Le *Manifeste* que l'on va lire a eu une grande influence sur la formation de la pensée socialiste. Des traductions en furent faites dans toutes les langues. Malgré cette large publicité, le manifeste n'est connu que des socialistes instruits. Comme la plupart des écrits, qui composent l'abondante bibliothèque socialiste, il n'est pas entré dans la grande circulation.

C'est pourquoi nous croyons devoir l'insérer ici.

Le manifeste est l'œuvre de Karl Marx et de Frédéric Engels.

Il porte un titre « Manifeste Communiste » dont Frédéric Engels, écrivant le 1er mai 1890, a justifié ainsi le choix :

« Quand il parut nous n'aurions pas osé appeler notre manifeste un manifeste *socialiste*. On appelait *socialiste*, en 1847, deux sortes de gens. D'abord les adhérents des différents systèmes utopiques, notamment les fouriéristes en France. Ils ne formaient plus alors que des sectes atrophiées et condamnées à disparaître. Puis, les apothicaires sociaux de tout acabit, les marchands de panacées, les rebouteurs de toute sorte qui prétendaient remédier au malaise social sans froisser le moins du

monde le capital et le profit. C'étaient, dans les deux cas, des gens placés à l'écart du mouvement ouvrier et qui, au contraire, cherchaient un appui, dans les classes « cultivées ». Ceux-là au contraire parmi les ouvriers qui, s'étant convaincus de l'insuffisance des révolutions purement politiques réclamaient un bouleversement politique profond de tout l'ordre social se dénommaient du nom de *communistes*. Le mot *socialisme* en 1847, désignait un mouvement bourgeois; le mot de *communisme* un mouvement ouvrier. Le socialisme, du moins dans l'Europe continentale, avait ses entrées dans les salons; le communisme, non pas. Et comme dès lors nous professions très décidément « que l'émancipation des travailleurs devait être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes », nous ne pouvions hésiter un instant sur le nom à choisir. »

Les fondateurs du « socialisme scientifique » furent donc « communistes », pour se distinguer des bourgeois, qui se disaient socialistes, sans accepter le fond du socialisme, qui est la socialisation de la propriété [1].

1. Plus tard le mot *communisme* donna lieu lui-même en France à des confusions que les « socialistes scientifiques » durent dénoncer. C'est pourquoi M. Guesde s'intitula « collectiviste ». M. Gabriel Deville, dans l'*Aperçu sur le socialisme scientifique* dont il a fait précéder son résumé du Capital de Marx a justifié ainsi cette dénomination : « Il y avait intérêt, en 1877, à distinguer le communisme scientifique sorti de la savante critique de Marx, du vieux communisme sentimental et utopique français. La même dénomination pour deux théories différentes aurait favorisé une confusion d'idées qu'il était essentiel d'éviter. Aussi employons-nous le mot collectivisme. »

Aujourd'hui *collectivisme* est à peu près abandonné. Le parti socialiste unifié s'appelle *Parti socialiste*. Comme nous l'avons marqué au premier chapitre, le mot *socialisme* a repris son véritable sens. Et Karl Marx vraisemblablement, s'il écrivait de nos jours son manifeste, n'aurait aucun scrupule à l'intituler *Manifeste socialiste*.

En 1872, dans une préface à leur œuvre commune, Marx et Engels en ont indiqué l'origine :

« Une société internationale de travailleurs, société qui, dans les circonstances d'alors, ne pouvant être que secrète, la *Fédération des Communistes*, dans un congrès, tenu par elle à Londres, au mois de novembre 1847, donna mission aux soussignés de rédiger un programme du parti, détaillé à la fois dans ses analyses théoriques et dans ses indications pratiques, et destiné à la publication. »

La *Fédération des Communistes*, était un groupement de socialistes allemands formés des débris de deux sociétés dissoutes antérieurement par la police française : la Fédération des bannis et la Fédération des justes. Ces deux « Fédérations » avaient été formées à Paris par des réfugiés ; la première semble avoir été une filiale de la *Société française des Droits de l'Homme* qui fut dissoute en 1834 ; la seconde fut certainement affiliée à la *Sociétés des Saisons* de Barbès et de Blanqui, (1837-1839) où dominait, et l'esprit communiste des babouvistes.

Après l'échauffourée de 1839 et la dispersion de la Société des Saisons, les Allemands de la *Fédération des justes* se transportèrent à Londres où en 1840 ils fondèrent la Fédération des Communistes. En 1843, Marx et Engels s'y affilièrent ; et ils ne tardèrent pas à y prendre assez d'influence pour qu'on les chargeât en 1847 de la rédaction du programme de la révolution.

Voici le document :

LE MANIFESTE DU PARTI COMMUNISTE

Un spectre hante l'Europe, le spectre du communisme. Toutes les puissances de la vieille Europe se sont unies en une Sainte Alliance pour

traquer ce spectre : le Pape et le Czar, Metternich et Guizot, les radicaux de France et les policiers d'Allemagne.

Quelle est l'opposition qui n'a pas été accusée de communisme par ses adversaires au pouvoir ? Quelle est l'oposition qui, à son tour, n'a pas relancé à ses adversaires de droite et de gauche l'épithète flétrissante de communiste ?

Deux choses ressortent de ces faits :

Déjà le communisme est reconnu par toutes les puissances d'Europe comme une puissance. — Il est grand temps que les communistes exposent à la face du monde entier leur manière de voir, leur but et leurs tendances ; qu'ils opposent aux contes du spectre du communisme un manifeste du parti lui-même. Dans ce but, des communistes de diverses nationalités se sont réunis à Londres et ont rédigé le manifeste suivant, qui sera publié en anglais, français, allemand, italien, flamand et danois.

I

Bourgeois et Prolétaires.

L'histoire des sociétés n'a été que l'histoire des luttes de classes.

Hommes libres et esclaves, patriciens et plébéiens, barons et serfs, maîtres de jurandes et compagnons en un mot, oppresseurs et opprimés, en opposition constante, ont mené une guerre ininterrompue, tantôt ouverte, tantôt dissimulée ; une guerre qui toujours finissait par une transformation révolutionnaire de la

société tout entière ou par la destruction des deux classes en lutte.

Dans les premières époques historiques, nous rencontrons presque partout une division hiérarchique de la société, une échelle graduée de positions sociales. Dans la Rome antique, nous trouvons des patriciens, des chevaliers, des plébéiens et des esclaves ; au moyen âge, des seigneurs, des vassaux, des maîtres, des compagnons et des serfs, et, dans chacune de ces classes, des gradations spéciales.

La société bourgeoise moderne, élevée sur les ruines de la société féodale, n'a pas aboli les antagonismes de classes. Elle n'a fait que substituer aux anciennes de nouvelles classes, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte.

Cependant, le caractère distinctif de notre époque, de l'ère de la Bourgeoisie, est d'avoir simplifié les antagonismes de classes. Elle n'a fait que substituer aux anciennes de nouvelles classes, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte.

La société se divise de plus en plus en deux grands camps opposés, en deux classes ennemies : la Bourgeoisie et le Prolétariat.

Des serfs du moyen âge naquirent les éléments des premières communes ; de cette population municipale sortirent les éléments constitutifs de la Bourgeoisie.

La découverte de l'Amérique, la circumnavigation de l'Afrique, offrirent à la bourgeoisie naissante de nouveaux champs d'action. Les marchés de l'Inde et de la Chine, la colonisation

de l'Amérique, le commerce colonial, l'accroissement des moyens d'échange et des marchandises imprimèrent une impulsion extraordinaire au commerce, à la navigation, à l'industrie, et, par conséquent, un développement rapide à l'élément révolutionnaire de la société féodale en dissolution.

L'ancien mode de production ne pouvait plus satisfaire aux besoins qui croissaient avec l'ouverture de nouveaux marchés. Le métier entouré de privilèges féodaux fut remplacé par la manufacture. La petite bourgeoisie industrielle supplanta les maîtres de jurandes : la division du travail entre les différentes corporations disparut devant la division du travail dans l'atelier même.

Mais les marchés s'agrandissaient sans cesse et avec eux la demande. La manufacture à son tour devint insuffisante : alors la machine et la vapeur révolutionnèrent la production industrielle. La grande industrie moderne supplanta la manufacture : la petite bourgeoisie manufacturière céda la place aux industriels millionnaires, chefs d'armées de travailleurs, aux bourgeois modernes.

La grande industrie a créé le marché mondial, préparé déjà par la découverte de l'Amérique. Le marché universel accéléra prodigieusement le développement du commerce, de la navigation, de tous les moyens de communication. Ce développement réagit à son tour sur la marche de l'industrie, et à mesure que l'industrie, le commerce, la navigation, les chemins de fer se développaient, la Bourgeoisie grandissait,

décuplant ses capitaux et refoulant à l'arrière-plan les classes transmises par le moyen âge.

Nous voyons donc que la Bourgeoisie est elle-même le produit d'une longue évolution, d'une série de révolutions dans les modes de production et de communication.

Chaque étape du développement parcouru par la bourgeoisie était accompagnée d'un progrès politique correspondant.

Etat opprimé par le despotisme féodal, association armée se gouvernant elle-même dans la Commune; ici république municipale, là tiers état taxable de la monarchie; puis, durant la période manufacturière, contrepoids de la noblesse dans les monarchies limitées ou absolues; base principale des grandes monarchies, la bourgeoisie, depuis l'établissement de la grande industrie et du marché mondial, s'est enfin emparée du pouvoir politique, à l'exclusion des autres classes, dans l'Etat représentatif moderne. Le gouvernement moderne n'est qu'un comité administratif des affaires de la classe bourgeoise.

La bourgeoisie a joué dans l'histoire un rôle essentiellement révolutionnaire.

Partout où elle a conquis le pouvoir, elle a foulé aux pieds les relations féodales, patriarcales et idylliques. Tous les liens multicolores qui unissaient l'homme féodal à ses supérieurs naturels, elle les a brisés sans pitié, pour ne laisser subsister entre l'homme et l'homme d'autre lien que le froid intérêt, que le dur *argent comptant*. Elle a noyé l'extase religieuse, l'enthousiasme chevaleresque, la sentimentalité du petit bourgeois, dans les eaux glacées du calcul

égoïste. Elle a fait de la dignité personnelle une simple valeur d'échange; elle a substitué aux nombreuses libertés si chèrement conquises, l'unique et impitoyable liberté du commerce. En un mot, à la place de l'exploitation voilée par des illusions religieuses et politiques, elle a mis une exploitation ouverte, directe, brutale et éhontée.

La bourgeoisie a dépouillé de leur auréole toutes les professions jusqu'alors réputées vénérables et vénérées avec crainte. Elle a fait du médecin, du juriste, du prêtre, du poète, du savant, des ouvriers salariés.

La bourgeoisie a arraché le voile de poésie touchante, qui recouvrait les relations de famille, et les a ramenées à n'être que de simples rapports d'argent.

La bourgeoisie a démontré que la brutale manifestation de la force du moyen-âge, si admirée de la réaction, se complétait naturellement par la plus crasse paresse. C'est elle qui, la première, a prouvé ce que peut accomplir l'activité humaine : elle a créé bien d'autres merveilles que les pyramides d'Egypte, les aqueducs romains et les cathédrales gothiques; elle a conduit bien d'autres expéditions que les antiques migrations de peuples et les croisades.

La bourgeoisie n'existe qu'à la condition de révolutionner sans cesse les instruments de travail, par conséquent le mode de production, par conséquent tous les rapports sociaux. La conservation de l'ancien mode de production était, au contraire, la première condition d'existence de toutes les classes industrielles précédentes. Ce

bouleversement continuel des modes de production, ce constant ébranlement de tout le système social, cette agitation, cette insécurité éternelles, distinguent l'époque bourgeoise de toutes les précédentes. Tous les rapports sociaux traditionnels et profondément enracinés, avec leur cortège de croyances et d'idées admises depuis des siècles se dissolvent ; les idées et les rapports nouveaux deviennent surannés avant de se cristalliser. Tout ce qui était stable est ébranlé, tout ce qui était sacré est profané, et les hommes sont forcés enfin d'envisager leurs conditions d'existence et leurs relations mutuelles avec des yeux désillusionnés.

Poussée par le besoin d'un débouché toujours plus étendu, la bourgeoisie envahit le globe entier. Il faut que partout elle s'implante, que partout elle s'établisse et crée des moyens de communication.

Par l'exploitation du marché mondial, la bourgeoisie donne un caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays. Au désespoir des réactionnaires, elle a enlevé à l'industrie sa base nationale. Les vieilles industries nationales sont détruites ou sur le point de l'être. Elles sont supplantées par de nouvelles industries dont l'introduction devient une question vitale pour toutes les nations civilisées ; industries qui n'emploient plus des matières premières indigènes, mais des matières premières venues des régions les plus éloignées, et dont les produits se consomment non seulement dans le pays même, mais dans tous les coins du globe. A la place des anciens besoins satisfaits par les

produits nationaux naissent de nouveaux besoins exigeant, pour leur satisfaction, les produits des contrées les plus lointaines et des climats les plus divers. A la place de l'ancien isolement local et national se développe un trafic universel, une dépendance mutuelle des nations. Ce qui se passe dans la production matérielle se reproduit dans la production intellectuelle. Les productions intellectuelles d'une nation deviennent la propriété commune de toutes. L'exclusivisme et les préjugés nationaux deviennent de plus en plus impossibles; et des diverses littératures nationales et locales se forme une littérature universelle.

Par le rapide perfectionnement de tous les instruments de production et des moyens de communication, la bourgeoisie entraîne dans le courant de la civilisation jusqu'aux nations les plus barbares. Le bon marché de ses produits est sa grosse artillerie pour battre en brèche les murailles de Chine et faire capituler les barbares les plus hostiles aux étrangers. Elle force toutes les nations, sous peine de mort, à adopter le mode de production bourgeois; elle les force à introduire chez elles la soi-disant civilisation, c'est-à-dire à devenir bourgeoises. En un mot, elle modèle un monde à son image.

La bourgeoisie a soumis la campagne à la ville. Elle a bâti d'énormes cités; elle a prodigieusement augmenté la population des villes aux dépens de celle des campagnes; et, par là, elle a arraché une grande partie de la population à la stupidité villageoise. De même qu'elle a subordonné la campagne à la ville, les nations barbares et demi-civilisées, aux nations civili-

sées, de même elle a subordonné les pays agricoles aux pays industriels, l'Orient à l'Occident.

La bourgeoisie supprime de plus en plus l'éparpillement des moyens de production, de la propriété et de la population. Elle agglomère les populations, centralise les moyens de production et concentre la propriété dans les mains de quelques individus, la conséquence fatale de ces changements était la centralisation politique. Des provinces reliées entre elles seulement par des liens fédéraux, ayant des intérêts, des lois, des gouvernements, des tarifs douaniers différents, furent réunies en une seule nation, sous un seul gouvernement, une seule loi, un seul tarif douanier, un seul intérêt national de classe.

La bourgeoisie, depuis son avènement à peine séculaire, a créé des forces productives plus variées et plus colossales que toutes les générations passées prises ensemble. La subjugation des forces de la nature, les machines, l'application de la chimie à l'industrie et à l'agriculture, la navigation à vapeur, les chemins de fer, les télégraphes électriques, le défrichement de continents entiers, la canalisation des rivières, des populations entières surgissant comme par enchantement, — quel siècle précédent aurait jamais rêvé que de pareilles forces productrices dormaient dans le travail social!

Voici donc le résumé de ce que nous avons vu : les moyens de production et d'échange, servant de base à l'évolution bourgeoise, sont créés dans le sein de la société féodale; à un certain degré du développement de ces moyens de production

et d'échange, les conditions dans lesquelles la société féodale produit et échange ses produits, l'organisation féodale de l'industrie et de la manufacture, en un mot les rapports de la propriété féodale, cessent de correspondre aux nouvelles forces productrices. Ils entravent la production au lieu de la développer. Ils se changent en autant de chaînes. Il faut les briser ; et ils se sont brisés.

A leur place s'éleva la libre concurrence avec une constitution sociale et politique correspondante, avec la domination économique et politique de la classe bourgeoise.

Sous nos yeux, il se produit un phénomène analogue. La société bourgeoise moderne, qui a mis en mouvement de si puissants moyens de production et d'échange ressemble à ces magiciens qui ne savaient plus dominer les puissances infernales qu'ils avaient évoquées. Depuis trente ans, au moins, l'histoire de l'industrie et du commerce n'est que l'histoire de la révolte des forces productrices contre les rapports de production modernes, contre les rapports de propriété qui sont les conditions d'existence de la bourgeoisie et de sa suprématie. Il suffit de mentionner les crises commerciales qui, par le retour périodique, mettent de plus en plus en question l'existence de la société bourgeoise. Chaque crise détruit régulièrement, non seulement une masse de produits déjà créés, mais encore une grande partie des forces productrices elles-mêmes. Une épidémie s'abat sur la société, qui, aux époques précédentes, eût semblé un paradoxe, c'est l'épidémie de la surproduction. La société se trouve

subitement rejetée dans un état de barbarie momentanée : on dirait qu'une famine, qu'une guerre d'extermination lui enlève tous ses moyens de vie : l'industrie et le commerce semblent annihilés. — Et pourquoi. — Parce que la société a trop de civilisation, trop de moyens de subsistance, trop d'industrie, trop de commerce. Les forces productrices dont elle dispose, n'assurent plus les conditions de la propriété bourgeoise ; au contraire, elles sont devenues trop puissantes pour ces conditions, qui deviennent des entraves ; et toutes les fois que les forces productrices sociales brisent les entraves, elles précipitent dans le désordre la société tout entière et menacent l'existence de la propriété bourgeoise. Le système bourgeois est devenu trop étroit pour contenir les richesses créées dans son sein. Comment la bourgeoisie surmonte-t-elle ces crises? D'une part, par la destruction forcée d'une masse de forces productrices ; d'autre part, par la conquête de nouveaux marchés et l'exploitation plus parfaite des anciens. C'est-à-dire qu'elle prépare des crises plus générales et plus terribles et réduit les moyens de les prévenir.

Les armes dont la bourgeoisie s'est servie pour abattre la féodalité se retournent aujourd'hui contre la bourgeoisie elle-même.

Mais la bourgeoisie n'a pas seulement forgé les armes qui doivent lui donner la mort ; elle a aussi produit les hommes qui doivent les manier — les ouvriers modernes, *les Prolétaires*.

Avec le développement de la bourgeoisie, c'est-à-dire du capital, se développe le Prolétariat, la classe des ouvriers modernes, qui ne vivent qu'à

la condition de trouver du travail et qui n'en trouvent plus dès que leur travail cesse d'agrandir le capital. Les ouvriers, obligés de se vendre au jour le jour, sont une marchandise comme tout autre article du commerce; ils subissent par conséquent, toutes les vicissitudes de la concurrence, toutes les fluctuations du marché.

L'introduction des machines et la division du travail ont dépouillé le travail de l'ouvrier de son caractère individuel et par suite de son attrait. Le producteur devient un simple rouage de la machine et on n'exige de lui qu'une opération simple, monotone et vite apprise. Il s'ensuit que les frais de production de l'ouvrier se réduisent aux dépenses de sa subsistance et de la propagation de sa race. Le prix du travail, comme celui de toute autre marchandise, est égal au coût de sa production. Donc, plus le travail devient répugnant plus les salaires baissent. Bien plus, la somme de travail s'accroît avec le développement de la machine et de la division du travail, soit par la prolongation de la journée de travail, soit par l'accroissement de l'intensité du travail, soit par l'accélération du mouvement des machines.

L'industrie moderne à transformé le petit atelier de l'ancien patron patriarcal en la grande fabrique du bourgeois capitaliste. Des masses d'ouvriers, entassés dans la fabrique, sont organisées militairement. Traités comme des soldats industriels, ils sont placés sous la surveillance d'une hiérarchie complète d'officiers et de sous-officiers. Ils ne sont pas seulement les esclaves de la classe bourgeoise, du gouvernement bour-

geois, mais encore, journellement et à toute heure, les esclaves de la machine, du contremaître et surtout du maître de fabrique. Ce despotisme est d'autant plus mesquin, plus odieux et plus exaspérant qu'il prend ouvertement le profit pour but unique.

Moins le travail exige d'habileté et de force, c'est-à-dire plus l'industrie moderne progresse, plus le travail des femmes est substitué à celui des hommes. Les distinctions d'âge et de sexe n'ont plus de signification sociale pour la classe ouvrière. Il n'y a plus que des instruments de travail dont le prix varie d'après l'âge et le sexe.

Quand l'ouvrier a subi l'exploitation du fabricant et qu'il a reçu son salaire en argent comptant, il devient alors la proie d'autres membres de la bourgeoisie, du petit propriétaire, du petit boutiquier, du prêteur sur gages.

La petite bourgeoisie, composée de petits industriels, de marchands, de petits rentiers, d'artisans et de paysans propriétaires, tombe dans le Prolétariat ; d'une part, parce que leurs petits capitaux ne leur permettant pas d'employer les procédés de la grande industie, ils succombent dans leur concurrence avec les grands capitalistes ; d'autre part, parce que leur habileté spéciale est dépréciée par les nouveaux modes de production. De cette manière, le Prolétariat se recrute dans toutes les classes de la population.

Le Prolétariat passe par différentes phases d'évolution. Sa lutte contre la bourgeoisie commence dès sa naissance.

D'abord la lutte est engagée par des ouvriers

isolés, puis par les ouvriers d'une même fabrique, ensuite par les ouvriers du même métier dans une localité contre le bourgeois qui les exploite directement. Ils ne se contentent pas de diriger leurs attaques contre le mode bourgeois de production, ils les dirigent contre les instruments de production : ils détruisent les marchandises étrangères qui leur font concurrence, brisent les machines, brûlent les fabriques et s'efforcent de reconquérir les conditions perdues d'artisans du moyen-âge.

A ce moment du développement, le Prolétariat forme une masse disséminée sur tout le pays et désunie par la concurrence. Si parfois les ouvriers agissent en masses plus ou moins compactes, cette action n'est pas encore ce résultat de leur propre union, mais de celle de la bourgeoisie qui, pour atteindre ses propres fins politiques, est obligée de mettre en mouvement le Prolétariat tout entier et qui, pour le moment, possède encore le pouvoir. Ce qui caractérise cette phase de leur développement historique, c'est que les prolétaires ne combattent pas encore leurs ennemis à eux, mais les ennemis de leurs ennemis, c'est-à-dire les restes de la monarchie absolue, les propriétaires fonciers, les bourgeois non industriels et les petits bourgeois. Tout le mouvement historique est dirigé par la bourgeoisie, toute victoire remportée dans ces conditions est une victoire bourgeoise.

Mais le développement de l'industrie, non seulement grossit le nombre des prolétaires, mais les concentre en masses plus considérables : ils acquièrent des forces et acquièrent la conscience

de ces forces. Les intérêts, les conditions d'existences des prolétaires s'égalisent de plus en plus, à mesure que la machine efface toute différence dans le travail et réduit presque partout le salaire à un niveau également bas. La croissante concurrence des bourgeois entre eux et les crises commerciales qui en résultent rendent les salaires de plus en plus en plus incertains ; l'incessant perfectionnement des machines rend la position de l'ouvrier de plus en plus précaire ; les collisions individuelles entre l'ouvrier et le bourgeois prennent de plus en plus le caractère de collision de deux classes. Les ouvriers commencent par se coaliser contre les bourgeois pour le maintien de leurs salaires. Ils forment même des associations permanentes, afin d'être prêts pour des luttes éventuelles. Çà et là, la résistance devient émeute.

Parfois les ouvriers triomphent ; mais leur triomphe est momentané. Le véritable résultat de leurs luttes est moins le succès immédiat, que la solidarité croissante des ouvriers. Cette solidarisation est facilitée par l'accroissement des moyens de communications, qui permettent aux ouvriers de localités différentes d'entrer en relations. Il ne reste plus qu'à les unir pour transformer ces luttes, qui revêtent partout le même caractère, en une lutte nationale, en une lutte de classes. Mais toute lutte de classes est une lutte politique. Et l'union que les bourgeois du moyen âge mettaient des siècles à établir avec leurs chemins vicinaux, les prolétaires modernes l'établissent en quelques années avec les chemins de fer.

L'organisation du prolétariat en classe et par suite en parti politique est sans cesse détruite par la concurrence que les ouvriers se font entre eux. Mais elle renaît toujours, et toujours plus forte, plus ferme, plus puissante. En profitant des divisions intestines des bourgeois, elle les oblige à garantir légalement certains intérêts de la classe ouvrière : par exemple, la loi de dix heures de travail en Angleterre.

Les divisions de la société favorisent de différentes manières le développement du prolétariat. La bourgeoisie vit dans un état de guerre perpétuelle ; d'abord contre l'aristocratie, puis contre cette catégorie de la bourgeoisie dont les intérêts entrent en contradiction avec les progrès de l'industrie, toujours enfin contre la bourgeoisie des pays étrangers. Dans toutes ces luttes elle est obligée de faire appel au prolétariat, d'user de son concours et de l'entraîner ainsi dans le mouvement politique. Par conséquent la bourgeoisie fournit au prolétariat les éléments de son progrès, c'est-à-dire des armes contre la bourgeoisie.

De plus, ainsi que nous venons de le voir, des parties constituantes de la classe dominante sont rejetées tout entières dans le prolétariat par le progrès industriel, ou sont menacées dans leurs conditions d'existence. Elles apportent au prolétariat de nombreux éléments de progrès.

En dernier lieu, au moment où la lutte des classes approche de sa crise, le mouvement de dissolution de la classe régnante et de la société tout entière prend un caractère si aigu et si violent, qu'une fraction de la classe régnante s'en

détache, se rallie à la classe révolutionnaire, à la classe qui représente l'avenir. Autrefois une partie de la noblesse se rangea du côté de la bourgeoisie, de nos jours une partie de la bourgeoisie fait cause commune avec le prolétariat, principalement cette partie de la bourgeoisie pensante qui est parvenue à comprendre les lois et la marche du mouvement historique.

De toutes les classes actuellement adversaires de la bourgeoisie, le prolétariat seul est la classe vraiment révolutionnaire. Les autres classes se désagrègent et disparaissent par le fait de la grande industrie ; le prolétariat, au contraire, est son produit particulier.

La classe moyenne, les petits fabricants, les détaillants, les artisans, les paysans, luttent contre la bourgeoisie parce qu'elle compromet leur existence en tant que classe moyenne. Par conséquent, ils ne sont pas révolutionnaires, mais conservateurs. Qui plus est, ils sont réactionnaires, ils s'efforcent de faire rebrousser chemin à l'histoire. S'ils agissent révolutionnairement, c'est par la crainte toujours présente de tomber dans le prolétariat ; ils défendent alors leurs intérêts futurs, et non leurs intérêts actuels ; ils renoncent à leur propre point de vue pour se placer à celui du prolétariat.

La voyoucratie des grandes villes, cette lie putréfiée des dernières couches de la société, est çà et là entraînée dans le mouvement par une révolution prolétarienne ; mais ses conditions de vie la prédisposent au contraire à se vendre à la réaction.

Les conditions d'existence de la vieille société sont déjà détruites dans les conditions d'existence du prolétariat. Le prolétaire est sans propriété ; ses relations de famille n'ont rien de commun avec celle de la famille bourgeoise. Le travail industriel moderne, qui implique l'asservissement de l'ouvrier par le capital, de même en France qu'en Angleterre, qu'en Amérique, qu'en Allemagne, a dépouillé le prolétaire de tout caractère national. Les lois, la morale, la religion, sont pour lui autant de préjugés bourgeois, derrière lesquels se cachent autant d'intérêts bourgeois.

Toutes les classes antérieures qui ont conquis le pouvoir ont essayé de consolider leur situation acquise en soumettant la société tout entière à leur propre mode d'appropriation. Les prolétaires ne peuvent s'emparer des forces productrices sociales qu'en abolissant leur prope mode d'appropriation et, par suite, le mode d'appropriation en vigueur jusqu'à nos jours. Les prolétaires n'ont pas à se préoccuper de garanties pour une propriété qui leur fait défaut, ils ont au contraire à détruire toute garantie privée existante.

Tous les mouvements historiques ont été, jusqu'ici, des mouvements de minorité au profit des minorités. Le mouvement prolétarien est le mouvement spontané de l'immense majorité au profit de l'immense majorité. Le prolétariat, dernière couche de la société officielle, ne peut s'élever sans bouleverser toutes les couches supérieures de cette société.

La lutte du prolétariat contre la bourgeoisie, bien qu'elle ne soit pas *au fond* une lutte natio-

nale, en revêt cependant la *forme*. Le prolétariat de chaque pays doit commencer par en finir avec sa propre bourgeoisie.

En esquissant à grands traits les phases du développement prolétarien, nous avons suivi pas à pas l'histoire de la guerre civile plus ou moins occulte qui déchire la société, jusqu'au moment où elle éclate en une révolution et que le prolétariat impose sa domination par l'écrasement de la bourgeoisie.

Toutes les sociétés antérieures, nous venons de le voir, ont reposé sur l'antagonisme de la classe oppressive et de la classe opprimée. Mais pour pouvoir opprimer une classe, il faut au moins lui garantir les conditions d'existence qui lui permettent de vivre en esclave. Le serf, en pleine féodalité, parvenait à se faire membre de la Commune; le bourgeois embryonnaire du moyen âge atteignait la position de bourgeois, sous le joug de l'absolutisme féodal. L'ouvrier moderne, au contraire, au lieu de s'élever avec le progrès de l'industrie, descend toujours plus bas, au dessous même du niveau des conditions vitales de sa propre classe. Le travailleur tombe à la charge de la société, et le paupérisme s'accroît plus rapidement encore que la population et la richesse. Il est donc manifeste que la bourgeoisie est incapable de remplir le rôle de classe régnante et d'imposer à la société, comme loi suprême, les conditions d'existence de sa classe. Elle ne peut plus régner, parce qu'elle ne peut plus assurer l'existence à son esclave, même dans les conditions de son esclavage, parce qu'elle est obligée de le laisser tomber dans une situation

si précaire qu'elle doit le nourrir au lieu d'en être nourri. La société ne peut plus exister sous sa domination, ce qui revient à dire que son existence est désormais incompatible avec celle de la société.

La condition essentielle d'existence et de suprématie pour la classe bourgeoise est l'accumulation de la richesse dans des mains privées, la formation et l'accroissement du capital ; la condition du capital est le salariat. Le salariat repose exclusivement sur la concurrence des ouvriers entre eux. Le progrès industriel, dont la bourgeoisie est l'agent passif et inconscient, remplace l'isolement des ouvriers par leur union révolutionnaire au moyen de l'association. Le développement de la grande industrie sape sous les pieds de la bourgeoisie le terrain même sur lequel elle a établi son système de production et d'appropriation.

La bourgeoisie produit avant tout ses propres fossoyeurs. Sa chute et le triomphe du prolétariat sont également inévitables.

II

Prolétaires et Communistes.

Quelle est l'attitude des communistes vis-à-vis des prolétaires pris en masse ?

Les communistes ne forment pas un parti distinct opposé aux autres partis ouvriers.

Ils n'ont point d'intérêts distincts de ceux du prolétariat tout entier.

Ils ne proclament point de principes qu'ils voudraient imposer au mouvement ouvrier.

Les communistes ne se distinguent des autres partis prolétariens que sur deux points : dans les différentes luttes nationales des prolétaires, ils mettent en avant et font valoir les intérêts communs du prolétariat entier, sans distinction de nationalité ; et dans les différentes phases évolutives de la lutte entre prolétaires et bourgeois, bien que n'acceptant aucune de ces phases comme définitive, ils défendent toujours la cause du mouvement général.

Pratiquement, les communistes sont donc la partie la plus résolue, la plus avancée des partis ouvriers de tous les pays ; théoriquement, ils se distinguent avantageusement du reste du prolétariat par leur intelligence nette des conditions, de la marche et du but du mouvement prolétarien.

Le but immédiat des communistes est le même que celui de toutes les fractions du prolétariat : organisation des prolétaires en parti de classe, destruction de la suprématie bourgeoise, conquete du pouvoir politique par le prolétariat.

Les propositions théoriques des communistes ne reposent nullement sur des idées et des principes inventés ou découverts par tel ou tel réformateur.

Elles ne sont que l'expression générale des conditions réelles d'une lutte de classe existante, d'un mouvement historique évoluant sous nos yeux. L'abolition d'une forme donnée de la propriété n'est pas le caractère distinctif du communisme.

La forme de la propriété a subi de constants changements, de continuelles transformations historiques. La Révolution française abolit la propriété féodale en faveur de la propriété bourgeoise.

Le caractère distinctif du communisme n'est pas l'abolition de la propriété en général, mais l'abolition de la propriété bourgeoise.

Or, la propriété privée bourgeoise est la dernière et la plus parfaite expression de la production et de l'appropriation des produits sur la base des antagonistes de classes, de l'exploitation des uns par les autres.

En ce sens, les communistes peuvent résumer leur théorie dans cette proposition : *abolition de la propriété privée.*

On nous a reproché, à nous autres communistes, de vouloir abolir la propriété personnelle acquise par le travail, la propriété qui est la garantie de toute liberté, de toute activité de toute indépendance.

Par propriété acquise par le travail, entend-on la propriété du petit bourgeois, du petit paysan, antérieure à la propriété bourgeoise ? Nous n'avons que faire de l'abolir, le progrès de l'industrie l'a déjà abolie, ou est en train de l'abolir.

Ou bien veut-on parler de la propriété privée, de la propriété bourgeoise moderne ?

Mais est-ce que par son travail salarié le prolétaire acquiert de la propriété ? Nullement, il crée le capital, c'est-à-dire la propriété qui exploite le travail salarié, et qui ne peut s'accroître qu'à la condition de créer du nouveau travail salarié, afin de l'exploiter encore. Dans sa forme

présente, la propriété se meut entre les deux termes antinomiques : capital et travail salarié. Examinons les deux côtés de cet antagonisme.

Être capitaliste signifie occuper non seulement une position personnelle, mais encore une position sociale dans le système de la production. Le capital est un produit collectif ; il ne peut être mis en mouvement que par les efforts combinés d'une masse d'individus ; en dernier lieu, il exige même pour son fonctionnement les efforts combinés de tous les individus de la société.

Le capital n'est donc pas une force personnelle, mais une force sociale.

Dès lors, quand le capital est transformé en propriété commune, appartenant à tous les individus de la société, ce n'est pas une propriété personnelle qui est transformée en propriété sociale ; il n'y a que le caractère social de la propriété qui soit transformé : il perd son caractère de propriété de classe.

Arrivons au travail salarié.

Le prix moyen du travail salarié est le minimum du salaire, c'est-à-dire la somme des moyens d'existence dont l'ouvrier a besoin pour vivre en ouvrier. Par conséquent, ce que l'ouvrier salarié s'approprie par son activité est tout juste ce qui lui est nécessaire pour entretenir son existence. Nous ne voulons en aucune façon abolir cette appropriation personnelle des produits du travail indispensable à l'entretien de l'existence ; cette appropriation ne laissant derrière elle aucun profit net qui donne du pouvoir sur le travail d'autrui. Ce que nous voulons, c'est supprimer les misères de cette appropriation, qui font

que l'ouvrier ne vit que pour accroître le capital, et ne vit que dans la mesure exigée par les intérêts de la classe régnante.

Dans la société bourgeoise, le travail vivant n'est qu'un moyen d'accroître le travail accumulé. Dans la société communiste, le travail accumulé ne sera qu'un moyen d'élargir et d'embellir l'existence des travailleurs.

Dans la société bourgeoise, le passé domine le présent ; dans la société communiste, c'est le présent qui dominera le passé. Dans la societé bourgeoise, le capital est indépendant et personnel, tandis que l'individu agissant est dépendant et privée de personnalité.

Et c'est l'abolition d'un pareil état de choses que la bourgeoisie flétrit comme l'abolition de la personnalité et de la liberté. En cela elle n'a pas tort. Car il s'agit effectivement de l'abolition de l'individualité, de l'indépendance et de la liberté bourgeoises.

Par liberté, dans les conditions actuelles de la production bourgeoise, on entend la liberté du commerce, le libre échange.

Mais abolissez le trafic, et vous abolissez du même coup le trafic libre. Au reste, toutes les belles phrases sur le libre-échange, de même que toutes les forfanteries libérales de nos bourgeois, n'ont un sens que par opposition au commerce entravé, au bourgeois asservi du moyen-âge ; elles n'en ont aucun lorsqu'il s'agit de l'abolition du trafic, de l'abolition des rapports de la production bourgeoise et de la bourgeoisie elle-même.

Vous êtes épouvantés parce que nous voulons

abolir la propriété privée. Mais, dans votre société actuelle, la propriété privée est abolie pour les neuf dixièmes de ses membres. C'est précisément parce qu'elle n'existe pas pour les neuf dixièmes qu'elle existe pour vous. Vous nous reprochez donc de vouloir abolir une propriété qui ne peut se constituer sans priver l'immense majorité de la société de toute propriété.

En un mot, vous nous accusez de vouloir abolir votre propriété à vous. Et, en effet, c'est bien là notre intention.

Du moment que le travail ne peut plus être transformé en capital, en argent, en propriété foncière bref, en pouvoir social capable d'être monopolisé, c'est-à-dire du moment que la propriété individuelle ne peut plus être convertie en propriété bourgeoise, vous vous empressez de déclarer que l'individualité est supprimée.

Vous avouez donc que lorsque vous parlez de l'individu vous n'entendez parler que du bourgeois. Et cet individu-là, il est vrai, nous voulons le supprimer.

Le communisme n'enlève à personne le pouvoir de s'approprier sa part des produits sociaux, il n'ôte que le pouvoir de s'assujettir, à l'aide de cette appropriation, le travail d'autrui.

Vous prétendez encore qu'avec l'abolition de la propriété privée toute activité cesserait, qu'une paresse générale s'emparerait du monde. Si cela était, il y a beau jour que la société bourgeoise serait morte de fainéantise, car ceux qui y travaillent ne gagnent pas et ceux qui y gagnent ne travaillent pas. Toute l'objection se réduit à cette tautologie, qu'il n'y a pas

de travail salarié là où il n'y a pas de capital.

Les accusations portées contre le mode communiste de production et d'appropriation des produits matériels, ont été également portées contre la production et l'appropriation intellectuelles. De même que, pour le bourgeois, l'abotion de la propriété de classe est l'abolitition de toute propriété, de même l'abolition de la culture intellectuelle de classe est l'abolition de toute culture intellectuelle.

La culture dont il déplore la perte signifie pour l'immense majorité le façonnement à devenir machine.

Mais cessez de nous critiquer tant que vous jugerez l'abolition de la propriété privée d'après vos notions bourgeoises de liberté, de culture, de droit, etc. Vos idées sont elles-mêmes les produits des rapports de la production et de la propriété bourgeoises, comme votre droit n'est que la volonté de votre classe érigée en loi, et comme cette volonté est elle-même créée par les conditions matérielles de la vie de votre classe.

La conception intéressée qui vous fait voir dans vos rapports de production et de propriété non des rapports transitoires dans le progrès de la production, mais des lois éternelles de la nature et de la raison, cette conception illusoire, vous la partagez avec toutes les classes jadis régnantes et disparues aujourd'hui. Ce que vous concevez pour la propriété antique, ce que vous concevez pour la propriété féodale, vous ne le comprenez plus pour la propriété bourgeoise.

Abolir la famille! Même les plus radicaux s'in-

dignent de cette exécrable intention des communistes.

Quelle est la base de la famille bourgeoise de notre époque? Le capital, le gain individuel. La famille n'existe à l'état complet que pour la bourgeoisie, mais elle trouve son complément dans la prostitution publique et dans la suppression des relations de famille pour le prolétaire.

La famille du bourgeois disparaît naturellement avec la disparition de son complément nécessaire, et l'un et l'autre disparaissent avec la disparition du capital.

Nous reprochez-vous de vouloir abolir l'exploitation des enfants par leurs parents? Nous avouons le crime.

Vous prétendez que nous brisons les liens les plus chers en substituant à l'éducation domestique l'éducation sociale.

Est-ce que votre éducation n'est pas, elle aussi, déterminée par la société, par les conditions sociales dans lesquelles vous élevez vos enfants, par l'intervention directe ou indirecte de la société à l'aide des écoles, etc.? Les communistes n'inventent pas l'influence de la société sur l'éducation, ils en changent seulement le caractère, ils arrachent l'éducation à l'influence de la classe régnante.

Les déclamations bourgeoises sur la famille et l'éducation, sur les tendres liens qui unissent les enfants aux parents, deviennent d'autant plus écœurantes qu'avec la grande industrie toutes les relations familiales sont de plus en plus détruites pour les prolétaires, et que les enfants sont de plus en plus transformés en simples ob-

jets de commerce, en simples instruments de travail.

Mais de la bourgeoisie tout entière s'élève une clameur : vous autres communistes, vous voulez introduire la communauté des femmes!

Pour le bourgeois, sa femme n'est qu'un simple instrument de reproduction. Il entend dire que les instruments de production seront mis en commun et il conclut naturellement qu'il y aura communauté des femmes.

Il ne soupçonne pas qu'il s'agit précisément de donner à la femme un autre rôle que celui de simple instrument de reproduction.

D'ailleurs, rien de plus comique que l'horreur ultra-morale qu'inspire à nos bourgeois la prétendue communauté officielle des femmes chez les communistes. Les communistes n'ont pas besoin d'introduire la communauté des femmes. Elle a presque toujours existé.

Nos bourgeois, non contents d'avoir à leur disposition les femmes et les filles de leurs prolétaires, sans parler de la prostitution officielle, trouvent un plaisir singulier à se prendre mutuellement leurs femmes.

Le mariage bourgeois est, en réalité, la communauté des femmes mariées. Tout au plus pourrait-on accuser les communistes de vouloir mettre à la place d'une communauté des femmes hypocrite et dissimulée, une autre qui serait franche et officielle. Il est évident, du reste, qu'avec l'abolition des rapports de production actuels, la communauté des femmes qui en dérive, c'est-à-dire la prostitution officielle et non officielle, disparaîtra.

On accuse les communistes de vouloir abolir la patrie, la nationalité.

Les ouvriers n'ont pas de patrie. On ne peut leur enlever ce qu'ils n'ont pas. Comme le prolétariat de chaque pays doit, en premier lieu, se constituer en classe nationale chez soi, dans ses propres limites nationales, il est par là national lui-même, quoique nullement dans le sens bourgeois.

Les démarcations et les antagonismes nationaux des peuples disparaissent déjà de plus en plus avec le développement de la bourgeoisie, la liberté du commerce et le marché mondial, avec l'uniformité de la production industrielle et les manières de vivre qui en résultent. L'avènement du prolétariat les fera disparaître plus vite encore. L'action commune des différents prolétariats, du moins dans les pays civilisés, est une des premières conditions de leur émancipation.

Abolissez l'exploitation de l'homme par l'homme et vous abolissez l'exploitation d'une nation par une autre nation.

Lorsque l'antagonisme des classes, à l'intérieur des nations, aura disparu, l'hostilité de nation à nation disparaîtra.

Quant aux accusations portées contre les communistes, au nom de la religion, de la philosophie et de l'idéologie, elles ne méritent pas un examen approfondi.

Est-il besoin d'une grande intelligence pour comprendre que les conceptions, les notions et les vues, en un mot, que la conscience des hommes se modifie elle aussi, avec leurs relations sociales, avec leur existence sociale ?

Que nous prouve l'histoire de la pensée, si ce n'est que la production intellectuelle se transforme avec la production matérielle ? Les idées régnantes d'une époque n'ont jamais été que les idées de la classe régnante.

Lorsqu'on parle d'idées qui révolutionnent une société tout entière, on énonce seulement le fait que, dans le sein d'une vieille société, les éléments d'une société nouvelle se sont formés et que les vieilles idées se dissolvent avec la dissolution des anciennes relations sociales.

Quand l'ancien monde était à son déclin, les vieilles religions furent vaincues par la religion chrétienne : quand, au XVIII[e] siècle, les idées chrétiennes cédèrent aux idées philosophiques, la société féodale livrait son dernier combat à la bourgeoisie alors révolutionnaire. Les idées de libertés de conscience et de religion proclament seulement le règne de la libre concurrence dans le domaine de l'intelligence.

« Oui, dira-t-on, il est entendu que les idées religieuses, morales, philosophiques, politiques et juridiques se modifient dans le cours du développement historique. La religion, la morale, la philosophie, la politique, le droit se sont maintenus à travers ces perpétuelles transformations.

Mais il y a de plus des vérités éternelles, telles que la liberté, la justice, etc., qui sont communes à toutes les conditions sociales. Or le communisme abolit les vérités éternelles, et, en cela, il est en contradiction avec tout le développement historique antérieur. »

A quoi se réduit cet objection ? L'histoire de toutes les sociétés passées se meut au milieu des

antagonismes des classes, qui ont revêtu des formes différentes, à différentes époques.

Mais quelle que soit la forme prise par l'antagonisme, l'exploitation d'une partie de la société par l'autre est un fait commun à tous les siècles passés. Donc, rien d'étonnant à ce que la conscience de tous les âges, en dépit de toute divergence et de toute diversité, se soit toujours mue dans de certaines formes de conscience qui ne se dissoudront complètement qu'avec l'entière disparition de l'antagonisme des classes.

La révolution communiste est la rupture la plus radicale avec les rapports de propriété traditionnelle, rien d'étonnant donc à ce que, dans le cours de son développement, elle rompe de la façon la plus radicale avec les vieilles idées traditionnelles.

Mais ne nous occupons plus des objections bourgeoises contre le communisme.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, la première étape dans la révolution ouvrière est la constitution du prolétariat en classe régnante, la domination de la démocratie.

Le prolétariat se servira de sa suprématie politique pour arracher graduellement tout capital à la bourgeoisie, pour centraliser tous les instruments de production dans les mains de l'Etat, c'est-à-dire du prolétariat organisé en classe régnante, et pour augmenter le plus vite possible la masse des forces productrices disponibles.

Et ceci, naturellement, ne pourra être accompli au début que par une action despotique à l'égard des droits de propriété et des rapports

de production bourgeoise, c'est-à-dire par la prise de mesures qui, au point de vue économique, paraîtront insuffisantes et insoutenables, mais qui sont indispensables comme moyens de révolutionner le mode de production tout entier.

Ces mesures varieront sans doute d'après les différents pays.

Pour les pays les plus avancés, les mesures suivantes pourront assez généralement être applicables :

1. Expropriation de propriété foncière et confiscation de la rente foncière au profit de l'État.

2. Impôt fortement progressif.

3. Abolition de l'héritage.

4. Confiscation de la propriété de tous les émigrants et de tous les rebelles.

5. Centralisation du crédit dans les mains de l'État, par le moyen d'une banque nationale avec le monopole exclusif.

6. Centralisation, dans les mains de l'État, de tous les moyens de transport.

7. Augmentation des manufactures nationales et des instruments de production dans les mains de l'État, défrichement des terrains incultes et amélioration des terres cultivées d'après un système général.

8. Travail obligatoire pour tous, organisation d'armées industrielles, particulièrement pour l'agriculture.

9. Combinaison du travail agricole et industriel, mesures tendant à la fusion graduelle de la ville et de la campagne.

10. Education publique et gratuite de tous les

enfants, abolition du travail des enfants dans les fabriques tel qu'il est pratiqué aujourd'hui. Combinaison de l'éducation avec la production matérielle, etc., etc.

Les antagonismes des classes une fois disparus dans le cours du développement, toute la production concentrée dans les mains des individus associés, le pouvoir public perd son caractère politique. Le pouvoir politique, à proprement parler, est l'organisation du pouvoir d'une classe pour l'oppression d'une autre. Si le prolétariat, dans sa lutte contre la bourgeoisie, se constitue forcément en classe, s'il s'érige par une révolution en classe régnante et, comme classe régnante, détruit violemment les anciens rapports de production, il détruit, en même temps que ces rapports de production, les conditions d'existence de l'antagonisme des classes, il détruit les classes en général et, par là, sa propre domination comme classe.

A la place de l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses antagonismes de classes, surgit une association où le libre développement de chacun est la condition du libre développement pour tous.

III

Littérature Socialiste et Communiste.

1. Le Socialisme reactionnaire.

a. LE SOCIALISME FÉODAL

Par leur position historique, les aristocrates

française et anglaise se trouvèrent appelées à lancer des libelles contre la société bourgeoise. Dans la révolution française de 1830, dans le mouvement réformiste anglais, elles avaient succombé une fois de plus sous les coups du parvenu abhorré. Pour elles, il ne pouvait plus désormais être question d'une lutte politique sérieuse, il ne leur restait plus que la lutte littéraire. Mais, dans le domaine littéraire, la vieille phraséologie de la restauration était devenue impossible. Pour se créer des sympathies, il fallait que l'aristocratie fît semblant de perdre de vue ses propres intérêts et qu'elle dressât son acte d'accusation contre la bourgeoisie dans le seul intérêt de la classe ouvrière exploitée. Elle se ménagea de la sorte la satisfaction de pouvoir accabler ses nouveaux maîtres de railleries et d'injures, et de fredonner à ses oreilles des prophéties grosses de malheur.

C'est ainsi que naquit le socialisme féodal, mélange de jérémiades et de pasquinades, d'échos du passé et de vagissements de l'avenir. Si parfois sa critique mordante et spirituelle frappa au cœur la bourgeoisie, son impuissance absolue à comprendre la marche de l'histoire moderne finit toujours par le rendre ridicule.

En guise de drapeau, ces messieurs arboraient la besace du mendiant, afin d'attirer à eux le peuple ; mais dès que le peuple accourut, il aperçut, dissimulé sur leur dos, l'antique blason féodal et il se dispersa avec d'irrévérencieux éclats de rire.

Une partie des légitimistes français et la *jeune Angleterre* ont réjoui le monde de ce spectacle.

Quand les champions de la féodalité démontrent que leur mode d'exploitation diffère de celui de la bourgeoisie, ils oublient seulement d'ajouter qu'ils exploitaient dans des conditions et des circonstances tout à fait différentes et aujourd'hui surannées. Quand ils prouvent que sous leur domination le prolétariat moderne n'existait pas, ils oublient seulement de dire que la bourgeoisie moderne est précisément un rejeton fatal de l'ordre social féodal.

Ils cachent si peu, d'ailleurs, le caractère révolutionnaire de leur critique, que leur premier chef d'accusation contre la bourgeoisie est justement d'avoir créé sous son régime une classe qui fera sauter tout l'ancien ordre social.

Encore n'est ce pas tant d'avoir produit un prolétariat qu'ils imputent à crime à la bourgeoisie, que d'avoir produit un prolétariat révolutionnaire.

Dans la pratique politique ils prennent donc une part active à toutes les mesures violentes contre la classe ouvrière. Et dans la vie de tous les jours ils s'arrangent, nonobstant leurs discours boursouflés, pour récolter les fruits dorés, et pour troquer toutes les vertus chevaleresques, l'honneur, l'amour et la fidélité, contre de la laine, du sucre et de l'eau de vie.

De même que le prêtre et le seigneur féodal marchèrent jadis la main dans la main, de même voyons nous aujourd'hui le socialisme clérical marcher côte à côte avec le socialisme féodal.

Rien n'est plus facile que de couvrir d'un vernis de socialisme l'ascétisme chrétien. Le chris-

tianisme, lui aussi, ne s'est il pas élevé contre la propriété privée, le mariage, l'Etat? Et à leur place n'a-t-il pas prêché la charité et les guenilles, le célibat et la mortification de la chair, la vie monastique et l'Eglise? Le socialisme chrétien n'est que de l'eau bénite avec laquelle le prêtre sanctifie les rancunes de l'aristocratie.

b. LE SOCIALISME DES PETITS BOURGEOIS

L'aristocratie féodale n'est pas la seule classe supplantée par la bourgeoisie; elle n'est pas la seule classe qu'on ait vu s'étioler et dépérir dans la société bourgeoise moderne. Les petits bourgeois et les petits paysans du moyen âge étaient les précurseurs de la bourgeoisie moderne. Dans les pays les plus arriérés quant au commerce et à l'industrie, cette classe continue à végéter à côté de la bourgeoisie qui s'épanouit.

Dans les pays acquis à la civilisation moderne, il se forme une nouvelle couche de petits bourgeois. Cette classe oscille entre le prolétariat et la bourgeoisie, et, comme élément complémentaire de la bourgeoisie, elle se constitue toujours de nouveau. Mais les individus qui la composent se voient sans cesse précipités dans le prolétariat par suite de la concurrence, et, qui plus est, avec la marche progressive de la grande industrie, ils voient approcher le moment où ils disparaîtront entièrement comme partie intégrante de la société moderne, et où ils seront remplacés dans les manufactures,

dans le petit commerce et dans l'agriculture, par des contremaîtres, des garçons de boutique et des laboureurs.

Dans les pays comme la France, où les paysans constituent bien au delà de la moitié de la population, il était naturel que des écrivains, prenant fait et cause pour le prolétariat contre la bourgeoisie, critiquassent le régime bourgeois et défendissent le parti ouvrier au point de vue du petit bourgeois et du paysan. C'est ainsi que se forma le socialisme du petit bourgeois. Sismondi est le chef de cette littérature, aussi bien pour l'Angleterre que pour la France.

Ce socialisme analysa avec beaucoup de pénétration les contradictions qui ressortent des rapports de production modernes. Il dévoila les panacées hypocrites des économistes. Il établit d'une façon irréfutable les effets meurtriers de la machine et de la division du travail; il démontra la concentration des capitaux et de la propriété foncière, la surproduction, les crises, la destruction fatale des petits bourgeois et des paysans, la misère du prolétariat, l'anarchie dans la production, la criante disproportion dans la distribution des richesses, la guerre d'extermination que les nations se font entre elles au moyen de la concurrence, la dissolution des vieilles mœurs, des vieilles relations familiales et des vieilles nationalités. Au fond, toutefois, ce socialisme des petits bourgeois ne fait que tendre soit à rétablir les anciens moyens de production et d'échange, et, avec eux, les rapports de propriété surannés et toute la société surannée, soit à renfermer les moyens modernes de

production et d'échange dans le cadre étroit des anciens rapports de propriété qui avait été brisé, et fatalement brisé par eux.

Le système des corporations pour les métiers des villes, et l'agriculture patriarcale pour la campagne, voilà son dernier mot.

Arrivé au dernier degré de son développement, ce socialisme ne sait plus que verser de lâches pleurs.

C. LE SOCIALISME ALLEMAND OU LE « VRAI SOCIALISME »

La littérature socialiste et communiste de la France, née sous la pression d'une bourgeoisie régnante est l'expression littéraire de la révolte contre ce règne. Elle fut introduite en Allemagne au moment où la bourgeoisie commençait sa lutte contre l'absolutisme féodal.

Des philosophes, des demi-philosophes et des beaux esprits allemands se jetèrent avidement sur cette littérature, mais ils oublièrent que les relations sociales de la France n'avaient pas été importées en Allemagne en même temps que sa littérature. Par rapport aux conditions allemandes, la littérature française perdit toute signification pratique immédiate et prit un caractère purement littéraire. Elle ne devait plus paraître qu'une spéculation oiseuse sur *la réalisation de la nature humaine*. C'est ainsi que, pour les philosophes allemands du XVIIIe siècle, les revendications de la première révolution française n'avaient que le sens d'être les revendications de la raison pratique en général, que la manifesta-

tion de la volonté des bourgeois révolutionnaires de France n'était à leurs yeux que la manifestation des lois de la volonté pure, de la volonté telle qu'elle doit être, de la volonté humaine par excellence.

Le travail des littérateurs allemands se bornait à mettre d'accord les idées françaises avec leur vieille conscience philosophique, ou plutôt à s'approprier les idées françaises en les accommodant à leur point de vue philosophique.

Cette appropriation se fit de la même manière qu'on s'assimile une langue étrangère, par la traduction.

On sait de quelle façon les moines superposèrent sur les manuscrits des auteurs classiques du paganisme les absurdes légendes des saints catholiques. Les gens de lettres allemands agirent en sens inverse à l'égard de la littérature française. Ils insinuèrent leurs non-sens sous l'original français. Par exemple, à la place de la critique française de l'argent-monnaie, ils écrivent : *aliénation de la nature humaine* ; à la place de la critique française de l'état politique bourgeois, ils écrivirent *annihilation de la suprématie de l'universalité abstraite*.

Ayant ainsi parsemé de leur jargon les théories socialistes françaises, ils baptisèrent leur ouvrage « Philosophie de l'action », « Vrai socialisme », « Science allemande du socialisme », « Base philosophique du socialisme », etc.

De cette façon on émascula complètement la littérature socialiste et communiste française.

Et parce qu'elle cessa, chez les Allemands,

d'être l'expression de la lutte d'une classe contre une autre, le philosophe allemand se félicita de s'être élevé au dessus de l'étroitesse française, d'avoir plaidé, non pour la satisfaction de vrais besoins, mais pour « le *besoin* du vrai », d'avoir défendu, non pas les intérêts du prolétaire, mais « les intérêts de l'être humain, de l'homme en général », de l'homme qui n'appartient à aucune classe ni à aucune réalité et qui n'existe que dans les brouillards de la fantaisie philosophique.

Ce socialisme allemand, qui prenait si solennellement au sérieux ses maladroits exercices d'écolier et qui les tambourinait si insolemment, perdit cependant petit à petit son innocence de pédant.

La lutte de la bourgeoisie allemande et principalement de la bourgeoisie prusienne contre la monarchie absolue et féodale, en un mot, le mouvement libéral devint plus sérieux.

De sorte que le *vrai* socialisme eut l'occasion d'opposer les réclamations socialistes au mouvement politique. Il put lancer les anathèmes traditionnels contre le libéralisme, contre l'état représentatif, contre la concurrence bourgeoise, contre la liberté bourgeoise de la presse, contre le droit bourgeois, contre la liberté et l'égalité bourgeoises; il put prêcher aux masses qu'elles n'avaient rien à gagner, mais qu'elles avaient au contraire tout à perdre à ce mouvement bourgeois.

Le socialisme allemand oublia, au moment voulu, que la critique française, à laquelle il faisait niaisement écho, présupposait la société

bourgeoise moderne avec ses conditions matérielles d'existence et une constitution politique correspondante, présupposant enfin une série de conquêtes qui pour l'Allemagne restent encore à faire.

Les gouvernements absolus de l'Allemagne, avec leur cortège de prêtres, de pédagogues de hobereaux et de bureaucrates, se servirent de ce socialisme comme d'un épouvantail pour effrayer la bourgeoisie grandissante.

Il forma l'affadissant complément des terribles coups de fouets et des balles avec lesquels ces mêmes gouvernements écrasèrent les soulèvements des ouvriers allemands.

Si le *vrai* socialisme devint ainsi une arme entre les mains des gouvernements, il représentait directement, en outre, un intérêt réactionnaire, l'intérêt des petits bourgeois. La classe des petits bourgeois, transmise par le XVI[e] siècle et depuis lors sans cesse renaissante, constitue, pour l'Allemagne, la vrai base sociale du régime actuel.

La maintenir c'est maintenir ce régime avec la domination industrielle et politique de la bourgeoisie ; cette classe de petits bourgeois entrevoit sa destruction d'une part par la concentration des capitaux, d'autre part par la formation d'un prolétariat révolutionnaire. Le *vrai* socialisme était une pierre qui tuait ces deux oiseaux à la fois. Il se propagea comme une épidémie.

Le vêtement tissé avec les fils immatériels de la spéculation, brodé des fleurs du bel esprit et saturé d'une rosée sentimentale, le vêtement hyperphysique dans lequel les socialistes alle-

mands enveloppèrent leurs quelques maigres vérités éternelles, fut une réclame qui activa la la vente de leur marchandise dans cette clientèle.

De son côté le socialisme allemand comprit de mieux en mieux que sa vocation était d'être le représentant grandiloquent de cette petite bourgeoisie.

Il proclama la nation allemande la nation normale et le philistin allemand l'homme normal. Il donna à toutes les bassesses de l'homme allemand un sens mystique, un sens socialiste et élevé qui les faisaient paraître le contraire de ce qu'elles étaient. Il tira la dernière conséquence en s'élevant contre la tendance « brutalement destructive » du communisme et en se déclarant au-dessus de tous les partis et de toutes les luttes de classe.

A quelques exceptions près, toutes les publications soi-disant socialistes et communistes qui circulent en Allemagne appartiennent à cette sale et énervante littérature.

2. Le Socialisme conservateur ou bourgeois.

Une partie de la bourgeoisie cherche à porter remède aux maux sociaux dans le but d'assurer l'existence de la société bourgeoise.

Dans cette catégorie se rangent les économistes, les philanthropes, les humanitaires, les améliorateurs du sort de la classe ouvrière, les organisateurs de la bienfaisance, les protecteurs des animaux, les fondateurs des Sociétés de tempérance, les réformateurs en chambre de

tout acabit. Et l'on est allé jusqu'à élaborer ce socialisme bourgeois en systèmes complets.

Citons, comme exemple, la *Philosophie de la misère* de Proudhon.

Les socialistes bourgeois veulent conserver les conditions de vie de la société moderne sans les dangers et les luttes qui en découlent fatalement. Ils veulent la société actuelle, mais avec élimination des éléments qui la révolutionnent et la dissolvent. Ils veulent la bourgeoisie sans le prolétariat. La bourgeoisie, comme de juste, se représente le monde où elle domine comme le meilleur des mondes possibles. Le socialisme bourgeois élabore cette représentation consolante en système ou en demi système. Lorsqu'il somme le prolétariat de réaliser ses systèmes et de faire son entrée dans la nouvelle Jérusalem, il ne fait pas autre chose au fond que de l'engager à s'en tenir à la société actuelle, mais à se débarrasser des haineuses conceptions qu'il nourrit à son égard.

Une seconde forme de ce socialisme, moins systématique, mais plus pratique, essaya de dégoûter les ouvriers de tout mouvement révolutionnaire en leur démontrant que ce n'était pas tel ou tel changement politique, mais seulement une transformation des rapports de la vie matérielle et des conditions économiques qui pouvaient leur profiter. Notez que par transformation des rapports matériels de la société, ce socialisme n'entend pas parler de l'abolition des rapports de production bourgeoise, abolition qui n'est possible que par des moyens révolutionnaires, mais simplement de réformes adminis-

tratives s'accomplissant sur la base même de la production bourgeoise et qui, par conséquent, ne touchent pas aux relations du capital et du salariat, mais qui, dans le meilleur cas, ne font que diminuer les frais de sa domination et simplifier l'administration de l'État pour la bourgeoisie.

Le socialisme bourgeois n'arrive à sa vraie expression que là où il devient une simple figure de rhétorique.

Libre-échange! dans l'intérêt de la classe ouvrière; droits protecteurs! dans l'intérêt de la classe ouvrière; prisons cellulaires! dans l'intérêt de la classe ouvrière : voilà son dernier mot, le seul mot dit sérieusement par le socialisme bourgeois.

Car le socialisme bourgeois se résume dans l'affirmation que les bourgeois sont bourgeois dans l'intérêt de la classe ouvrière.

3. Socialisme et communisme critico-utopique.

Nous ne traitons pas ici de la littérature qui, dans toutes les grandes révolutions modernes, a formulé les revendications du prolétariat (les écrits de Babeuf, etc.).

Les premiers essais du prolétariat tentés pendant une période d'effervescence générale, pendant la période du renversement de la société féodale, pour faire immédiatement prévaloir ses propres intérêts de classe, devaient nécessairement échouer d'abord, à cause de l'état embryonnaire du prolétariat lui-même, ensuite par l'absence des conditions matérielles de son

émancipation, qui ne sont produites que par l'ère bourgeoise. La littérature révolutionnaire de ces premiers mouvements du prolétariat cache nécessairement un fond réactionnaire. Elle préconise un ascétisme général et un grossier égalitarisme.

Les systèmes socialistes et communistes proprement dits, les systèmes de Saint Simon, de Fourier, de Owen, etc., font leur apparition dans la première période de la lutte entre le prolétariat et la bourgeoisie, période décrite plus haut. (Voir Bourgeoisie et Prolétariat.)

Les inventeurs de ces systèmes se rendent bien compte de l'antagonisme des classes, ainsi que de l'action des éléments dissolvants dans la société dominante elle-même. Mais ils ne voient encore du côté du prolétariat ni une action historique spontanée, ni un mouvement politique qui lui soit propre.

Comme le développement de l'antagonisme des classes marche de pair avec le développement de l'industrie, ils ne trouvent pas non plus les conditions matérielles de l'émancipation du prolétariat, mais se mettent en quête d'une science sociale, de lois sociales, afin de créer ces conditions.

A la place donc de l'action sociale, force leur est de mettre leur activité cérébrale personnelle ; à la place des conditions historiques de l'émancipation, des conditions fantastiques ; à la place de l'organisation naturelle et graduelle du prolétariat en classe, une organisation de la société fabriquée de toute pièce par eux-mêmes. La future histoire du monde se résout pour eux dans

la propagande et la mise en pratique de leurs plans de société.

Dans leurs plans, toutefois, ils ont la conscience de défendre avant tout les intérêts de la classe ouvrière, parce qu'elle est la classe la plus souffrante.

La classe ouvrière n'existe pour eux que sous cet aspect de la classe la plus souffrante.

Mais, ainsi que le comportent la forme peu développée de la lutte des classes et leur propre position sociale, ils se considèrent bien au-dessus de tout antagonisme des classes. Ils désirent améliorer les conditions matérielles de la vie pour tous les membres de la société, même des plus fortunés. Par conséquent ils font appel à la société tout entière sans distinction, ou plutôt ils s'adressent de préférence à la classe régnante. Car il s'agit seulement de comprendre leur système pour reconnaître aussitôt que c'est le meilleur de tous les plans possibles de la meilleure des sociétés possibles.

Ils repoussent donc toute action politique et surtout toute action révolutionnaire ; ils cherchent à atteindre leur but par des moyens paisibles et essayent de frayer un chemin au nouvel évangile social par la force de l'exemple, par des expériences en petit qui nécessairement sont condamnées à l'insuccès.

La peinture fantastique de la société future, dans une période où le prolétariat, peu développé encore, envisage sa propre position d'une manière fantastique, correspond aux premières aspirations prophétiques et indéfinies des ouvriers vers une complète transformation de la société.

Mais ces écrits socialistes et communistes renferment aussi des éléments critiques. Ils attaquent la société existante à ses bases. Ils ont fourni, par conséquent, dans leur temps, des matériaux d'une grande valeur pour l'instruction des ouvriers. Leurs propositions positives relatives à la société future telle que la fusion de la ville et de la campagne, l'abolition de la famille, du gain privé et du travail salarié ; la proclamation de l'harmonie sociale, de la transformation de l'État en une simple administration de la production ; toutes ces propositions ne font qu'exprimer la disparition de l'antagonisme des classes ; antagonisme qui commence seulement à se dessiner, et dont les faiseurs de systèmes ne connaissent encore que la première phase informe et indéterminée. Aussi ces propositions n'ont elles encore qu'un sens purement utopique.

L'importance du socialisme et du communisme critico-utopiste est en raison inverse du développement historique. A mesure que la lutte des classes s'accentue et prend une forme, ce fantastique dédain pour la lutte, cette fanatique opposition à la lutte, perdent toute valeur pratique, toute justification théorique. C'est pourquoi si, sous bien des rapports, les fondateurs de ses systèmes étaients des révolutionnaires, les sectes formées par leurs disciples sont toujours réactionnaires ; car ces disciples s'obstinent à opposer les vieilles conceptions des maîtres à l'évolution historique du prolétariat. Ils cherchent donc, au nom de la logique, à émousser la lutte des classes et à harmoniser les an-

tagonismes. Ils rêvent toujours la réalisation expérimentale de leurs utopies sociales, l'établissement de phalanstères isolés, la création de colonies à l'intérieur, et la fondation de petites Icaries — édition in-douze de la nouvelle Jérusalem ; — mais pour arriver à bâtir tous ces châteaux en Espagne, ils se voient forcés de faire appel à la philantropie des sacoches et des cœurs bourgeois.

Petit à petit, ils tombent dans la catégorie des socialistes réactionnaires ou conservateurs, dépeinte plus haut, et ne s'en distinguent plus que par un pédantisme plus systématique et par une foi superstitieuse dans l'efficacité miraculeuse de leur science sociale.

Ils s'opposent donc avec acharnement à tout mouvement politique de la classe ouvrière, qui ne peut provenir que de son parfait manque de foi dans le nouvel évangile.

Les Owenistes en Angleterre, les Fouriéristes en France réagissent, là contre les Chartistes, ici contre les Réformistes.

4. Position des communistes vis-à-vis des differents partis de l'opposition.

D'après ce que nous avons dit plus haut (voir section II), la position des communistes vis-à-vis des partis ouvriers, déjà constitués, s'explique d'elle-même, et partant, leurs relations avec les chartistes en Angleterre, et avec les réformateurs agraires dans l'Amérique du Nord.

Les communistes combattent pour les buts et les intérêts immédiats de la classe ouvrière,

mais en défendant le mouvement du présent, ils représentent en même temps le mouvement de l'avenir. En France, les communistes se rallient au parti démocratique socialiste, contre la bourgeoisie conservatrice et radicale, tout en se réservant le droit de critiquer les phrases et les illusions léguées par la tradition révolutionnaire.

En Suisse, ils appuient les radicaux, sans méconnaître que ce parti se compose d'éléments contradictoires, moitié de démocrates socialistes, dans l'acception française du mot, moitié de bourgeois radicaux.

En Pologne, les communistes soutiennent le parti qui voit dans une révolution agraire la condition de l'affranchissement national, c'est à dire le parti qui fit la révolution de Cracovie en 1846.

En Allemagne, le parti communiste combat avec la bourgeoisie toutes les fois que la bourgeoisie agit révolutionnairement à l'égard de la propriété foncière féodale et de la petite bourgeoisie.

Mais jamais, à aucun instant, ce parti ne néglige de développer chez les ouvriers une conscience claire et nette de l'antagonisme profond qui existe entre la bourgeoisie et le prolétariat, afin que, l'heure venue, les ouvriers allemands sachent convertir les conditions sociales et politiques créées par le régime bourgeois, en autant d'armes contre la bourgeoisie, afin que, sitôt les classes réactionnaires de l'Allemagne détruites, la lutte puisse s'engager entre la bourgeoisie elle-même.

C'est sur l'Allemagne surtout que les communistes dirigent leur attention, parce que l'Alle-

magne se trouve à la veille d'une révolution bourgeoise, et parce qu'elle accomplira cette révolution dans des conditions plus avancées de la civilisation européenne et avec un prolétariat infiniment plus développé que l'Angleterre et la France n'en possédaient au dix-septième et au dix-huitième siècles, et que, par conséquent, la révolution bourgeoise allemande ne saura être que le court prélude d'une révolution prolétarienne.

En somme, les communistes appuient partout tout mouvement révolutionnaire contre l'état de choses sociales et politiques existant.

Dans tous ces mouvements, ils mettent en avant la question de la propriété, quelle que soit la forme plus ou moins développée qu'elle ait revêtue, comme la question fondamentale du mouvement.

Enfin, les communistes travaillent à l'union et à l'entente des partis démocratiques de tous les pays.

Les communistes ne s'abaissent pas à dissimuler leurs opinions et leurs buts. Il proclament hautement que ces buts ne pourront être atteints sans le renversement violent de tout ordre social actuel.

Que les classes régnantes tremblent à l'idée d'une révolution communiste. Les prolétaires n'ont rien à y perdre, hors leurs chaînes : ils ont un monde à gagner.

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LA THÈSE DES SOCIALISTES

CHAPITRE Ier. — Le Socialisme et la propriété individuelle.

CHAPITRE II. — Les bourgeois et les prolétaires.

Pages.

Imprimerie [illegible]

